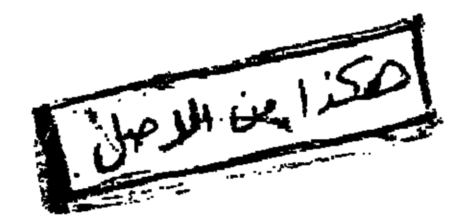


« Initiatives » : le tourisme se professionnalise



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14756 – 7 F

MERCREDI 8 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

A propos d'un attentat...

L'ATTENTAT dont ont failli être victimes Mme Danielle Mitterrand et M. Bernard-Kouchner a soudain révélé l'importance de ce voyage et rappelle de la manière la plus pénible les difficultés du problème de droit international que pose la situation au Kurdistan irakien depuis la guerre du Golfe.

Le régime de Bagdad a-t-il voulu adresser un avertissement, à sa manière, à coup d'explosifs, pour souligner sa protestation contre ce qu'il considère comme des atteintes répétées et intolérables à la souveraineté irakienne ? Les Kurdes le pensent, et il est vrai que la presse irakienne avait vivement dénoncé cette visite française.

LE droit d'ingérence à titre humanitaire, établi implicitement par la résolution 688 du *Conseil de sécurité des Nations unies* du 5 avril 1991, est toujours en question. Ce texte a « légalisé » l'intervention de la communauté internationale pour secourir et protéger la population kurde du nord de l'Irak. Mais les frontières de l'Irak n'ont été remises en cause par aucun des principaux représentants de cette même communauté.

Il ne suffit pas, en effet, que les Kurdes se soient dotés récemment, après des élections libres, d'une structure administrative autonome – Parlement, gouvernement et bientôt « président » – pour oublier que le Kurdistan fait toujours partie de l'Irak. Washington ne veut pas d'un éclatement de ce pays, ses trois voisins, la Syrie, l'Iran et la Turquie, se montrant pour leur part très inquiets des velléités *d'autodétermination* de leurs fortes « minorités » kurdes.

IL faudra un jour « quand même faire un Etat pour les Kurdes » et « bouger les frontières » au lieu de « laisser assassiner des hommes pour le plus grand profit des vendeurs d'armes », déclarait en mars dernier M. Kouchner, se voulant, de son propre aveu, « plus royaliste que le roi », puisque les Kurdes n'en demandent pas tant, ou en tout cas n'osent pas le dire tout haut. Il allait ainsi à l'encontre de la position de la France, que le président François Mitterrand avait définie dès avril 1991 et qu'il a rappelée un an plus tard à l'occasion de sa visite en Turquie. Elle tient en ceci : respect du « droit des Kurdes, là où ils vivent, à leur identité, à leur culture », mais – et c'est le plus *important* – « *dans le respect des Etats* ». Au demeurant, la résolution 688 réaffirmait elle-même dans ses attendus « l'engagement pris par tous les Etats membres de l'ONU de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Irak et de tous les Etats de la zone ». La démarche de Mme Mitterrand et de M. Kouchner a eu lieu au moment où l'ONU mène des négociations difficiles avec l'Irak pour le renouvellement de l'accord – déjà venu à expiration – régissant la présence du personnel « humanitaire » de l'ONU sur le territoire irakien. Déjà, certaines organisations telles que Médecins sans frontières ont été contraintes de quitter Bagdad. S'il ne s'agit pas de ménager le régime de M. Saddam Hussein, il convient de poursuivre le débat de droit, et d'y adapter politiques et initiatives.

Lire l'article de PASCALE ROBERT-DIARD et nos informations page 7

M0147 - 0708 0 - 7,00 F

La rencontre à Munich des pays les plus industrialisés

Les Sept prônent l'allègement de la dette de la CEI

M. Boris Eltsine, président de la Russie, devait se joindre, mardi 7 juillet au soir, au sommet des sept grands pays industrialisés à Munich. Selon le porte-parole allemand, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont déclarés favorables à un allègement de la dette de la CEI. A propos de la Bosnie-Herzégovine, ils n'ont pas exclu l'utilisation de « moyens militaires » pour assurer la réussite des opérations humanitaires.



Lire l'article de PAUL FABRA et nos informations pages 3 et 4

La Russie, grande puissance ?

Par Daniel Vernet

Comme son rival Mikhaïl Gorbatchev l'an dernier au sommet de Londres, Boris Eltsine arrive à Munich alors que les dirigeants des sept pays les plus industrialisés auront déjà largement statué sur son sort.

M. Gorbatchev représentait une Union soviétique en voie de décomposition rapide et ne devait qu'au statut que ses adversaires de la veille voulaient bien lui octroyer de pouvoir s'asseoir à la table des Grands. Boris Eltsine, quels que soient ses mérites, n'est pas dans une position beaucoup plus confortable. Malgré toutes ses rodomontades – « *nous ne nous mettrons pas à genoux* » pour obtenir l'aide de l'Occident, a-t-il déclaré avant de quitter Moscou, – le président russe est dans une situation de demandeur. Ce n'est pas parce qu'il est le représentant d'une *grande puissance qu'il a été invité à Munich*, mais parce qu'il est si faible que cette faiblesse menace la stabilité de toute l'Europe.

Comme Mikhaïl Gorbatchev avant lui, Boris Eltsine joue de ces difficultés pour tenter d'obtenir des crédits occidentaux, un moratoire sur sa dette et des investissements massifs. Il fait de sa faiblesse un atout. Quand il invoque « *les limites de la patience de notre peuple* », la menace est claire : si des mesures ne sont pas prises d'urgence pour sauver ce qui reste d'économie en Russie, le chaos politique et social ne pourra être circonscrit. La différence avec la situation qui prévalait il y a un an est toutefois essentielle, mais elle n'incite pas nécessairement à l'optimisme.

Lire la suite page 3

Malgré la signature d'un texte avec les salariés et le gouvernement

Le patronat routier maintient son ordre de grève

Les organisations professionnelles et syndicales des transporteurs routiers ont signé, dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 juillet, un texte sur l'aménagement du temps de travail des conducteurs et l'aménagement du permis à points. Cependant, les deux principales organisations patronales maintiennent leur mot d'ordre de grève, tandis que les forces de l'ordre poursuivent le démantèlement des barrages.

La négociation tripartite (Etat-patronat-syndicats) engagée, lundi 6 juillet, sous l'égide de M. Jean-Louis Bianco, ministre des transports, de Mme Martine Aubry, ministre du travail, et de M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, a abouti dans la nuit du 6 au 7 juillet à la signature d'un « relevé de conclusions ». Le texte adopté porte sur le calcul de la durée et de la rémunération du travail des chauffeurs routiers, ainsi que sur l'aménagement du permis à points.

Malgré cet accord dont elles sont signataires, la FNTR (Fédération nationale des transporteurs routiers) et l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles) maintenaient, mardi matin, leur mot d'ordre de grève. La consigne était de débloquer les axes routiers tout en empêchant les camions de circuler. Les forces de l'ordre ont poursuivi, le 7 juillet, le démantèlement des principaux barrages. L'autoroute Paris-Lille a été entièrement rouverte à la circulation.

M. Tapie vend Adidas à Pentland

Le groupe britannique Pentland a annoncé, mardi 7 juillet à Londres, avoir conclu un accord de reprise de 79,95 % de la société BTF GmbH qui contrôle Adidas. La transaction s'est faite au prix de 621 millions de deutschemarks (2,11 milliards de francs) au comptant.

Pentland, qui détenait déjà 20,05 % du capital de BTF GmbH et disposait d'un droit de préemption sur le reste des actions, devient ainsi le propriétaire quasi exclusif de la célèbre marque aux trois bandes. Cette opération scelle le retrait quasi complet de M. Bernard Tapie des affaires.

C'est après d'ultimes négociations à Londres, lundi 6 et mardi 7 juillet, entre les représentants de M. Bernard Tapie, Mme Gilberte Beaux et M. Elie Fellous d'une part, et le milliardaire britannique Stephen Rubin d'autre part, que le groupe Pentland a pris le contrôle de groupe de sport Adidas . Une issue logique, qui conclut six semaines d'incertitude, ouvertes par le départ du gouvernement de M. Tapie le 23 mai.

L'ancien ministre de la ville se donnait alors un mois pour choisir entre la politique et les affaires. Depuis, la cession de Terraillon, les projets de RES (reprise de l'entreprise par ses salariés) de Testut et de la Scaime allaient dans le sens du désengagement que la cession de la majorité de contrôle d'Adidas vient parachever.

P.-A. G. et C.M.

Lire la suite page 21

Bâtisseur de l'atome

Francis Perrin, décédé le 4 juillet, était l'un des artisans du programme nucléaire français

par Jean-Paul Dufour

De petite taille, barbiche blanche et cheveux en bataille, grands yeux étonnés cachés derrières d'épaisses lunettes d'écaille qui lui mangeaient le visage, timide en apparence, Francis Perrin n'avait pas vraiment le physique de l'homme d'action. Ce qui ne l'empêchera pas, après une brillante carrière de chercheur et d'universitaire, d'occuper pendant près de vingt ans le poste de haut commissaire au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Une charge qui l'amènera à participer activement au lancement du programme électronucléaire français et, malgré ses convictions pacifistes, à celui de la « force de frappe ».

Ce profil de carrière correspondait d'ailleurs très exactement à ceux de son ancien patron Frédéric Joliot-Curie, ou de son père, Jean Perrin, dont un grand buste en bronze décorait le petit bureau qu'il avait gardé au Collège de France, longtemps après avoir cessé toute activité scientifique. Prix Nobel de physique 1926 et ministre sous le Front populaire, ce père aurait pu lui faire de l'ombre, l'écraser de sa personnalité. Il fut, au contraire, à l'origine de sa carrière.

Le jeune Francis ne fréquentera l'école, uniquement pour les matières littéraires et la philosophie, précisait-il, qu'à partir de la troisième. Pour toutes les autres matières, ses seuls professeurs seront son père et les amis de ce dernier, qui avaient nom Paul Langevin, ou Pierre et Marie Curie ! Un enseignement de qualité puisque, après une année de « maths spé » au lycée Henri-IV, le jeune Francis entre à l'Ecole normale supérieure en 1918, à dix-sept ans.

Jean Perrin complétera l'éducation de son fils en le faisant travailler dans son laboratoire. Une époque fascinante pour un jeune tourné vers la science.

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH, Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB , Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA , G.-B., 85 p. : Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN , Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Routiers

Déficit social

par Dominique Bouchet

INATTENDUE mais pas forcément imprévisible, la protestation des conducteurs routiers contre la mise en application du permis à points révèle en réalité un malaise profond de la profession que les maladresses du gouvernement n'ont fait que raviver.

Car on aurait tort de croire que cet important mouvement de protestation, quasi spontané, et qui s'est traduit par des centaines de barrages capables de paralyser toute l'activité économique, ne serait que le refus corporatiste des «gros bras» de la route d'une politique de sécurité routière plus contraignante.

Même si quelques extrémistes, complaisamment mis en valeur par les chaînes de télévision, ont pu exprimer une volonté irréductible de continuer les barrages jusqu'au retrait pur et simple du permis à points, tel n'est pas le point de vue majoritaire chez les conducteurs routiers. La sécurité routière, c'est leur sécurité de travail et ils n'ont pas plus que d'autres envie de mourir sur la route.

Quand on sait de plus qu'ils sont en effet en général de bons professionnels et qu'ils sont plutôt moins responsables que les autres catégories de conducteurs des accidents, on peut croire sans trop de difficultés que la réalité est qu'ils trouvent même que le permis à points est une bonne chose. Et pas seulement pour ces autres catégories de conducteurs. Pour eux-mêmes aussi.

Seulement, en étant aussi rigidement fixé sur cette notion d'égalité des citoyens devant la loi, ce qui s'est traduit par un refus obstiné de prendre en compte la spécificité de cette profession dans les modalités de mise en œuvre du permis à points, le gouvernement a commis un péché de formalisme.

Cela ne marche pas car il a fait comme si le permis de conduire était le même pour tout le monde. Ce n'est que formellement vrai. Pour un conducteur professionnel, il est en même temps son brevet professionnel et le perdre c'est perdre son travail. Une hantise tout à fait présente dans un pays qui a déjà trois millions de chômeurs.

Mais, et c'est ce qu'on entend dire partout avec raison, cette particularité ne saurait par elle-même justifier un statut particulier. On est en droit d'attendre des conducteurs professionnels un respect scrupuleux du code de la route.

« Les serfs des temps modernes »

Ils se doivent d'être des auxiliaires exemplaires de la sécurité routière. Interrogez-les et vous verrez qu'aucun d'entre eux ne dira le contraire. C'est que la question n'est pas seulement là et, à ne l'aborder que de cette manière, ce qui a été la démarche du gouvernement, on en omet la dimension essentielle qui fait qu'il s'agit bien plus d'un conflit social que d'un conflit corporatiste.

Car, pour les conducteurs routiers, la route c'est l'usine, les conditions dans lesquelles ils *conduisent sont leurs conditions de* travail. Ils n'en sont pas les seuls maîtres, loin s'en faut. Les contraintes imposées par les chargeurs, les exigences des responsables d'exploitation des entreprises de transport, l'organisation même de cette activité du transport, encore très peu industrialisée, composée d'une myriade de très petites entreprises très dépendantes des donneurs d'ordres, les données économiques, pèsent infiniment plus sur ces conditions de travail que le libre arbitre du conducteur routier.

Or, d'une certaine manière, la raideur du gouvernement dans l'application du permis à points, cet oubli du déficit social de cette profession, bien que le président de la République ait évoqué à ce propos des *« serfs des temps modernes »*, revient à faire peser sur leurs épaules tout le poids d'une évolution au fond vers de meilleures conditions de travail. Comment imaginer que des conducteurs routiers, parce qu'ils seront désormais menacés de perdre des points, puis de perdre leur permis et donc leur emploi, seront à même de transformer par la seule vertu de cette répression les conditions de travail qui leur sont imposées ?

A-t-on imaginé hier, pour passer à la semaine de 40 heures, sanctionner individuellement tous les employés et ouvriers qui auraient continué à travailler plus de 40 heures par semaine de façon qu'ils fassent pression sur leurs patrons ?

C'est l'expression d'une grande indifférence à la question sociale, et il y a une grande hypocrisie à ne pas vouloir reconnaître cette réalité du monde du transport routier.

« Le conducteur n'a qu'à désormais refuser des ordres de mission qui peuvent le conduire à ne pas respecter les réglementations et à perdre des points de son permis. D'ailleurs, la loi prévoit même une coresponsabilité des donneurs d'ordres... », dit-on au ministère, ou plus exactement disait-on avant que la France ne soit en partie paralysée par les barrages. Bien bête serait celui qui donnerait de tels ordres de mission par écrit, ce qui est évidemment la condition que la loi prévoit pour qu'il y ait poursuite. Et bien bête serait l'employeur qui ne trouverait pas un autre motif que la volonté de son conducteur de respecter la réglementation pour le licencier.

Un fort sentiment d'iniquité

On parle là naturellement de situations extrêmes devenues aujourd'hui marginales dans cette profession. Mais moins qu'on ne le voudrait, tout le monde le sait. C'est bien pourquoi ces conducteurs ont réagi aussi spontanément et avec un sentiment aussi fort d'iniquité à leur égard. Ils ont pensé qu'il y avait dans cette mise en application du permis à points une façon de les envoyer sans filet au casse-pipe sur le front social.

C'est ce qu'ils disent quand ils annoncent que, dans les conditions actuelles, c'est-à-dire dans les conditions de travail qui leur sont faites en général, leur permis ne tiendra pas plus de six à huit mois pour les cas les plus difficiles. Là sans doute avec l'exagération propre à ce genre de situation. Les mêmes d'ailleurs ne sont pas pour autant contre le permis à points.

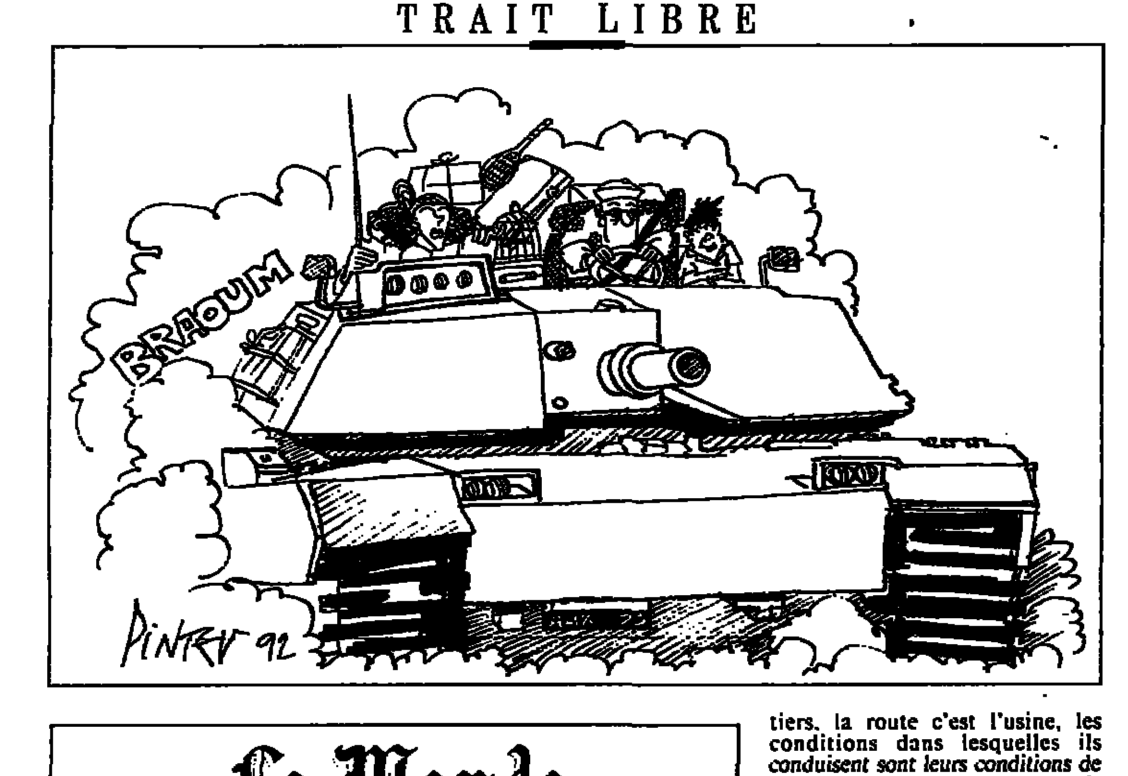
C'est ce qui nous conduit à penser que, d'une part, il ne serait pas scandaleux qu'il soit tenu compte de l'ensemble de cette situation par exemple en leur accordant le filet de sécurité dont nous notions l'absence tout à l'heure. Ce pourrait être que le permis poids lourds utilisé à titre professionnel ait un capital de points plus important, 10 ou 12 par exemple.

Il paraît aussi indispensable de ne pas revenir sur ce qui a été en partie accordé sous la pression ces derniers jours sans d'ailleurs que le gouvernement donne l'impression d'avoir compris le sens réel de sa décision. Il s'agit de celle écartant les contrôles sur disques de chronotachygraphes (les « mouchards » des camions) comme moyens de verbalisation. Les dispositions initiales prévoyaient en effet des contrôles sur sept jours en arrière et même sur douze mois en entreprise, ces disques devant être archivés. C'était là complètement confondre le contrôle des conditions de travail avec le contrôle commun à celui de tous les usagers de la route.

Le gouvernement l'a, semble-t-il, accordé comme une concession au rapport de forces exprimé par les barrages. Il serait plus fructueux pour l'avenir qu'il le conçoive comme une révision de son approche de la question et qu'il décide définitivement qu'il n'y a pas lieu de faire éventuellement sauter des points du permis à partir de contrôles des conditions de travail. Ce qui est dire aussi que ceux-ci restent nécessaires, mais pour les conditions de travail !

► **Dominique Bouchet est directeur des rédactions de *France Routes* et de *Transport Magazine*.**

TRAIT LIBRE



Personne n'écoute

par François Dupuy

LE permis à points est une arme supplémentaire dans l'arsenal des dispositions devant imposer le respect des règles de la circulation. Il doit de ce fait conduire à un accroissement de *la sécurité de tous, et personne* ne comprend bien comment telle ou telle catégorie peut demander à bénéficier d'avantages particuliers. Cela revient à revendiquer une moindre obligation au respect de la loi, et donc, si celle-ci est bien faite, une moindre implication dans la sécurité collective.

Et pourtant les routiers manifestent durement, ou, pour reprendre l'expression de la représentante de l'association contre la violence routière, *« comme si quelque chose de grave leur arrivait »*. C'est en effet quelque chose de très grave qui leur arrive : ils essaient à leur façon – parfois très contestable – de le dire, mais personne ne les écoute. Non que les pouvoirs publics ne fassent pas preuve de bonne volonté, eux qui veulent discuter, négocier ou aménager les dispositions. Mais les modes de raisonnement et de décision qui sont ceux aujourd'hui du monde politico-administratif ne permettent pas cette écoute.

Que les routiers eux-mêmes ne sachent pas ce qu'ils veulent n'est pas réellement un problème : on a toujours admis, dans le monde du travail, que grèves et manifestations peuvent exprimer des malaises qu'il ne suffit pas de vivre pour expliquer. Mais que ni les autorités politiques et administratives, ni même d'ailleurs les organisations professionnelles ne soient à même de comprendre et d'interpréter la demande, cela est inquiétant, car, en vérité, c'est leur rôle. Sortir d'une vision morale qui définit l'acceptable ou l'inacceptable, et d'une vision juridique dans laquelle la règle est la règle et n'a d'autre effet que ce qu'elle prévoit, semble aujourd'hui un pas intellectuel que nos élites n'arrivent pas à franchir.

Et cependant, la vitesse excessive, ce n'est pas principalement un irresponsable qui roule trop vite. Dans le cas des transports routiers, c'est le résultat concret, le « bout de chaîne » d'un système complexe, à acteurs multiples, qu'il faut d'abord comprendre si on veut en changer la logique. Le transporteur, et surtout le petit, celui qui conduit son camion, se trouve, comme le chauffeur salarié, dans une situation d'extrême dépendance. Faut-il d'ailleurs qu'il le soit, pour en arriver à admettre sur la place publique que non seulement il fraude mais encore que c'est la condition de sa survie. Car, qu'est-ce que la fraude, dans ce système, qu'elle se traduise en termes de vitesse, de surcharge, de temps de conduite, etc. ? Elle est la réponse, la solution en quelque sorte, dont dispose le routier pour gérer le problème qui est le sien : le fret. Le fait que les prix du transport chutent, que les transactions se fassent au plancher, est un signe de l'état du marché, et ce depuis longtemps : ce qui est rare, ce n'est pas le camion, c'est le fret, et dans la compétition dure qui s'instaure, ce que l'on peut offrir pour faire la différence, c'est d'abord de la souplesse, terme pudique qui traduit l'acceptation de ne pas respecter la loi. Seulement le petit transporteur fraudeur constitue la partie émergée de l'iceberg, celui vers qui convergent tous les regards. Et le raisonnement politico-administratif contribue largement à cette vision des choses : pour lui, le transport se réduit au véhiculage, à des marchandises dans un camion, le tout n'étant justement appréhendé que lorsque l'activité s'effectue dans des conditions irrégulières.

Une logique infernale

Mais, dans les faits, les acteurs sont plus nombreux : les chargeurs qui font le choix de ne pas transporter eux-mêmes pour ne pas avoir à supporter la double contrainte de leur propre activité et celle du transport, exprimant par là même toute la contradiction entre leurs demandes et les exigences de la loi ; les intermédiaires de tous ordres ensuite, véritables spécialistes de ce monde, fins connaisseurs à la fois des chargeurs, des transporteurs et du maquis touffus des règlements. Eux, non seulement l'administration des transports ne les connaît pas, puisqu'en tant qu'auxiliaires ils ne transportent pas, mais encore, plus les choses se compliquent, plus ils deviennent puissants, plus leur expertise est utile, plus leur capacité à jouer est importante.

Ils savent bien par exemple qu'un transport très fraudé n'est acceptable que par un routier très démuni, que plus celui-ci est en quelque sorte « ficelé », plus il passe d'heures dans son camion, moins il est à même de choisir un fret déjà rare. Le transporteur plus *puissant* enfin, celui qui a « réussi », ce qui dans le métier veut dire celui qui ne conduit plus un de ses camions : non seulement cette liberté lui permet un minimum d'action commerciale, mais il devient lui-même affréteur des plus petits que lui, parfois ses propres salariés, auxquels il a conseillé de « se mettre à leur compte ». Bien sûr il a pu leur promettre du fret, et de fait il tient sa promesse. Mais il résout de cette façon un problème grave pour lui : comment accepter un transport, même très fraudé, et donc ne pas perdre le client, sans assumer directement le risque : on comprend que la sous-traitance, qui est principalement celle de la fraude, véritable pierre angulaire de tout ce système, soit un moyen d'évacuer la contrainte vers plus démuni que soi.

Le problème ce n'est donc pas de trouver les coupables, ceux qui ne respectent pas les règles. Ce n'est surtout pas d'accroître l'arsenal répressif. La simple mise en œuvre de celui qui existe déjà est impossible et rajouter des règles ne fait finalement que rendre les puissants plus puissants et les plus démunis plus dépendants. Paradoxe étonnant d'ailleurs : en accroissant la dépendance de ceux qui n'ont déjà aucune marge de liberté, elle les conduit à en accepter toujours plus, toujours plus vite, toujours moins cher, donc à devenir finalement plus dangereux.

La vraie question est de savoir si cette logique infernale peut être renversée, et, après tout, il nous faut comprendre qu'elle est tout aussi infernale, mais pas plus, que la situation des petits transporteurs ou celle de bon nombre de chauffeurs salariés. C'est cette réalité-là qu'il nous faut appréhender, même si les routiers eux-mêmes ont du mal à la formuler, empêtrés, qu'ils sont dans leur rhétorique de la solidarité – «Tous sympas», – de la liberté – «Je n'ai pas de contremaître sur le dos» – ou du Far West – «Si certains ont réussi, pourquoi pas moi?».

Mise à plat du système

Que faire ? Comprendre d'abord que ce qui rend possible le fonctionnement d'un tel système, c'est qu'une bonne part de son coût – l'accident par exemple – est supportée par d'autres. L'automobiliste, *via* la compagnie d'assurances, paie avec ses primes les coûts matériels qui sont occasionnés par la fraude excessive. Il y a là un phénomène classique d'« externalisation » sur lequel on pourrait réfléchir. Car, après tout, rendre les acteurs de ce système plus solidaires, au sens vrai du terme, c'est faire que les conséquences cumulées du comportement de chacun soient réparties entre tous ; c'est faire qu'il n'y ait pas d'un côté ceux que la loi connaît et d'un autre ceux qu'elle ne connaît pas, parce que le raisonnement politico-administratif est linéaire et causal, jamais systematique.

Mais si agir par l'assurance est impossible ou politiquement trop coûteux, peut-être l'interdiction du permis à points, gérée autrement que cela n'est fait pour le moment, pourrait constituer la première opportunité d'une véritable mise à plat de ce système. Car après tout, si aujourd'hui les routiers les plus durs crient d'autant plus fort que personne ne les écoute, au moins nous disent-ils qu'ils ne veulent pas être les seuls, dans cet univers complexe, à payer le prix du tour de vis supplémentaire. Pourquoi faudrait-il qu'il n'y ait autour de la table que les pouvoirs publics et des organisations professionnelles elles-mêmes extrêmement ambiguës par rapport au problème de la fraude.

Une telle approche de la négociation renvoie à nouveau l'image que la route, c'est l'affaire de ceux qui roulent, et seulement la leur. Renverser la logique infernale, s'occuper véritablement du problème, ce pourrait être aussi organiser la négociation de tous les intérêts contradictoires qui sont en cause. Faute de quoi, les soubresauts ne sont pas terminés, et seront d'autant plus douloureux que les conditions de la circulation routière, d'une part, les nouvelles exigences de la gestion *industrielle*, d'autre part, accroîtront la capacité de nuisance de ceux que personne ne veut entendre.

► **François Dupuy, sociologue, est l'auteur, avec Jean-Claude Thoenig, de *l'Administration en miettes* (Fayard).**

COURRIER

Ras le bol

Je vous écris pour dire tout bêtement le ras-le-bol que je ressens. Assez de routes barrées pour des prétextes incompréhensibles. Passons sur les agriculteurs, dont tout le monde sait que les barrages sur les routes ne régleront aucun des problèmes.

Mais, pour le permis à points, comment peut-on se sentir au-dessus de la loi sous prétexte qu'on dispose d'un 36 tonnes et qu'on a fait son métier de rouler au volant d'un poids lourd ?

Motard ou automobiliste, on rencontre souvent des conducteurs de poids lourd qui sont d'une correction parfaite. Mais on a aussi tous croisé des camionneurs dangereux, et il paraît fou de refuser le principe du permis à points sous le prétexte qu'on roule plus que le commun des mortels. Peut-être que si on roule plus, on a le droit de boire plus d'alcool ou de griller plus de feux rouges ?

Enfin, il était bien évident que le démarrage de la réforme du permis à points un 1er juillet était d'une maladresse extrême de la part des ministères concernés.

De plus, comme des millions de Français, je suis obligé de rouler en voiture et je ne me sers pas de mon véhicule pour ennuyer les routiers, car moi aussi je travaille pour gagner ma vie.

GÉRARD DONZEL
Fontain

Le sommet des pays les plus industrialisés à Munich

Les Sept ont regretté l'insuffisance de la reprise économique

Le tour de piste économique auquel se sont livrés les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industriels (le «groupe des sept» ou G7), lundi 6 juillet, s'est révélé plutôt morose. Les dirigeants n'ont pu que regretter l'insuffisance de la reprise économique, et constater la «mollesse» de la croissance et la montée du chômage dans l'ensemble des pays. La situation économique mondiale apparaît un peu meilleure que l'an dernier dans certains domaines; la hausse des prix est actuellement très faible dans la plupart des Etats du G7. Comme l'a souligné le ministre français de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, *«la croissance est dans les chiffres, mais pas dans les têtes»*.

Au cours de la première journée du sommet des Sept, la question des taux d'intérêt, qui avait soulevé de vives discussions il y a quelques mois encore, provoquant l'animosité de la partie allemande – accusée de maintenir un coût du crédit trop élevé, – a été évoquée. Les délégations ont déclaré comprendre la nécessité pour l'Allemagne de maintenir des taux d'intérêt élevés afin de contenir son inflation. Une baisse concertée des taux d'intérêt ne paraît pas être à l'ordre du jour des prochaines semaines.

A propos des négociations commerciales de l'Uruguay Round, menées dans le cadre du GATT, aucune avancée n'a été réalisée lundi, malgré les efforts du chancelier allemand, M. Helmut Kohl, et ceux du président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, qui devait rencontrer mardi le président américain, M. George Bush. Les Etats se sont félicités de l'accord passé, dimanche 5 juillet, entre le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), M. Michel Camdessus, et le gouvernement russe, portant sur un prêt de 1 milliard de dollars conditionné à la poursuite des réformes économiques en Russie. Mardi 7 juillet au soir, le président russe, M. Boris Eltsine, qui devait arriver plus tôt que prévu à Munich, devait participer à un dîner organisé avec les Sept par le ministre président de Bavière. Mercredi, les discussions se poursuivront, en présence de M. Eltsine, sur l'aide des pays occidentaux à l'économie russe, dont la situation a été jugée lundi *«alarmante»*, sur un moratoire de deux ans de la dette extérieure, réclamé par le président russe.

D'ores et déjà, le groupe des Sept s'est déclaré, mardi 7 juillet, favorable à un allègement de la dette de la CEI, évaluée à 70 milliards de dollars. L'appui occidental, qui sera macro-économique mais aussi tourné vers les entreprises, doit *«jeter les bases d'une conception d'aide globale à l'Est». «Le G 7 doit appuyer les réformes de M. Eltsine»*, a indiqué le porte-parole allemand, M. Dieter Vogel. Le montant de l'allègement de la dette n'a pas été précisé, puisque l'organisme responsable en est le Club de Paris et que la Russie doit d'abord en faire la demande officielle.

Le Japon aurait accepté de participer à un programme d'assistance international, ayant obtenu que le différend territorial qui l'oppose à la Russie à propos des îles Kouriles soit mentionné dans un communiqué des Sept.

***Enfin, il semble que les propositions américaines* de transformer le G7, qui tient à Munich son 18ᵉ sommet, en G8, qui inclurait la Russie, aient été repoussées. Le compromis trouvé ferait de la Russie un «observateur», invité permanent aux rencontres des Sept, ainsi transformées en «G7 + 1».**

La méthode Coué érigée en doctrine

MUNICH

de notre envoyé spécial

N'avait-on pas dit et écrit de la conférence au sommet ouverte entre les Sept à Munich, lundi 6 juillet, qu'elle se présentait comme la réunion des mal-aimés de leurs électorats respectifs? Hormis le premier ministre britannique, M. John Major, tous les chefs d'Etat et de gouvernement rassemblés dans la Résidence de l'ancienne famille régnante de la Bavière (jusqu'en 1918) ont devant eux des élections rapprochées et probablement difficiles. Celles que doit affronter M. Kiichi Miyazawa, premier ministre japonais au pouvoir mal assuré, auront lieu dans trois semaines. L'inquiétude est-elle bonne conseillère? Pendant les premières séances, lundi, la réponse est à chercher dans les trois sujets traités.

Il a d'abord été largement question de l'état de l'économie. *«La croissance est dans les chiffres, pas encore dans les têtes»*, commente un membre de la délégation française. Voilà ce qui expliquerait l'insigne faiblesse des investissements. Les chefs d'entreprise se sont laissé gagner par la morosité. Comment en est-on arrivé là? A entendre les comptes rendus des séances livrés à la presse, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont gravement interrogés sur ce point. Dans l'entourage immédiat de M. François Mitterrand, on parle de *«difficultés de communication»*. Cet argument – si c'est un argument – semble être mis par les temps qui courent à toutes les sauces. On s'en est beaucoup servi depuis le référendum danois. Chaque fois, du reste, il s'agit de transmettre la même idée : si les citoyens se montrent si négatifs, c'est parce qu'ils n'ont pas eu le loisir de comprendre; si on leur avait expliqué, ils auraient un avis plus positif. Les peuples seraient-ils incapables de porter un jugement?

Un des participants non nommé, mais sans doute s'agit-il de M. George Bush, a cité au cours de la discussion les statistiques suivantes, que l'on qualifie dans l'entourage élyséen d'*«intéressante»* : 92 % des nouvelles diffusées dans ce pays par la télévision sont de tonalité négative; 91 % de celles où il est question du chef de l'Etat sont à ranger dans cette catégorie; 60 % des informations que donne la télévision de ce pays sont mauvaises. Pourtant, dit-on encore de même source, les économies des sept pays participants au Sommet sont presque toutes dans un état sain : dans le pays où les choses allaient le plus mal, l'Italie, le gouvernement ne vient-il pas de prendre des mesures courageuses, qui inaugurent *«une nouvelle politique»*? Bref, *«Tout va mieux et nous allons bien»*, ajoute-t-on.

Les points noirs du tableau

Dans ces conditions, les gouvernants concernés n'ont qu'une chose à faire : croire en eux-mêmes et, par leur exemple, rétablir un climat de confiance. Ils auraient, en cours de séance, montré *«beaucoup de mordant, beaucoup d'allant»*. Cela dit, ils ne nient pas les points noirs du tableau, à commencer par la montée du chômage. Un tour de table a eu lieu pour donner à chacun des participants l'occasion d'expliquer ce qui marche et ce qui ne marche pas dans leur pays respectif.

Le compte rendu que l'on donne de cette prise de conscience collective confinerait au déballage. On reconnaît désormais du côté français que la montée du chômage pose un problème de société. On s'est montré jusqu'à ce jour trop «productiviste», comme si le fin mot de la bonne gestion et de la rationalisation était d'occuper dans les entreprises le moins de monde possible. La solution se trouverait dans le développement des services. Bref, tant le président Mitterrand que le chancelier Kohl, vétérans l'un et l'autre des sommets à Sept, auraient eu le sentiment de n'avoir encore jamais participé à une discussion où l'on soit allé si profond dans l'analyse de l'état de l'économie mondiale...

Quelles conclusions pratiques a-t-il été tiré de ces entretiens approfondis? L'exercice n'est pas simple, et la version simplifiée qu'en donnent les porte-parole des intéressés n'est pas de nature à en faire ressortir du premier coup d'œil la profonde logique. Aux Allemands, il est demandé de dépenser moins pour réduire leur déficit budgétaire. Avec le même objectif en tête de favoriser la reprise mondiale, il est demandé aux Japonais, auxquels on suppose une marge de manœuvre budgétaire, de dépenser plus. L'Etat nippon est pourtant l'un des plus endettés du monde. Mais sans doute de cette dernière considération parlera-t-on dans un autre sommet. Aux Américains, dont le déficit budgétaire a plus que doublé en deux ans pour s'approcher de quelque 400 milliards de dollars (c'est du moins ce qu'affirment les dernières prévisions), on ne demande rien de précis, tout en leur faisant quelques remarques en passant.

C'est dans ce contexte pour le moins contradictoire que le premier ministre japonais a été amené à présenter une nouvelle fois son dernier programme de relance, annoncé quelques jours avant la tenue du sommet. Il comporterait quelque 6 000 milliards de yens, soit environ 40 milliards de dollars, de dépenses supplémentaires à engager. Ces dernières pourraient l'être à partir du mois de novembre. L'impression qu'ont tiré les Occidentaux des projets de M. Miyazawa est qu'à Tokyo on est bien décidé à mettre en œuvre ce programme. Du côté de la délégation nippone, on est plus subtil. On y fait remarquer que déjà les dépenses budgétaires du premier semestre étaient en augmentation sensible de 6 % pour ce qui concerne les travaux publics. Quel en a été l'effet? Il faut un certain temps pour s'en apercevoir. D'ici un mois, un premier bilan sera tiré. C'est à ce moment-là que le cabinet nippon se déterminera pour la suite.

L'attente d'un accord au GATT

En attendant, le Japon a ajourné à mercredi, jour de la fin du sommet, la publication des derniers chiffres de l'excédent commercial. Ils auraient pu faire l'effet d'une douche froide. Le surplus pour le mois de mai 1992 serait environ le double de celui de mai 1991. Pour l'année en cours tout entière, on s'attend désormais à un excédent de la balance commerciale nippone de quelque 150 milliards de dollars. C'est le double du chiffre qui était enregistré en 1985. Au mois de décembre de cette année-là s'était tenue la conférence du Plazza, dont l'objectif était de faire baisser le dollar, afin notamment de rétablir les grands équilibres commerciaux dans le monde...

Si on admet que l'économie mondiale est en train de résorber les excès commis pendant les années 1986 à 1989 en matière de crédits, de spéculation immobilière, peut-être aussi d'investissements inconsidérés, on peut se demander si les gouvernements sont vraiment à même de changer le cours des événements. Une décision qui dépend théoriquement d'eux pourrait, selon toute vraisemblance, rétablir un meilleur climat et hâter la reprise : un accord au GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). De cela, les sept participants sont hautement conscients, mais le dossier n'est pas de ceux qui se prêtent à une décision brusquée. *«Trop politique pour être traitée par les techniciens; trop technique pour que les hommes politiques puissent à leur discrétion en venir à bout»*, a dit un des négociateurs, que citait un membre de la délégation nippone.

Le moment viendra cependant où il faudra conclure. On n'en est pas encore là, pour des raisons en partie politiques. Voit-on, rappelle-t-on dans l'entourage du président de la République, la France consentir dans la hâte un accord au détriment de nos agriculteurs? Quant à ceux qui espéraient de ce sommet l'annonce d'une baisse des taux d'intérêt, ils en seront sans doute pour leurs frais.

Encore plus compliquée apparaît la question russe. Visiblement, les Occidentaux hésitent à mettre à la disposition de M. Eltsine les sommes qu'il demande et dont il a, de toute évidence, un besoin urgent. Pour amener les Japonais à participer avec les autres pays occidentaux à l'octroi des crédits à la Russie, les pays occidentaux ont accédé avec prudence à la demande de Tokyo : faire allusion dans la déclaration politique qui est prête à l'affaire épineuse des îles Kouriles. Il sera dit dans le texte que les Sept se félicitent du changement d'orientation de la politique extérieure russe *«dans la justice et le respect du droit»*. Les Sept espèrent que ces valeurs seront prises en compte pour le règlement des différends territoriaux existant entre la Russie et le Japon. Les réticences japonaises ne seront levées que si le président Eltsine prend des engagements au sujet de la rétrocession de ces territoires. Actuellement, le Japon, par exemple, n'est prêt qu'à donner 25 millions de dollars pour financer le programme d'assistance technique à la sécurité des centrales nucléaires. Ce programme est prévu pour 700 millions de dollars.

L'expérience aidant, on redoute, non sans quelque raison, que de nouveaux crédits pourraient servir à financer les dépenses courantes. Le président russe doit arriver, à l'invitation du ministre-président de la Bavière, dès mardi soir. En attendant, M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), est arrivé lundi à Munich en provenance de Moscou, où il avait signé un accord en vertu duquel une première somme de 1 milliard de dollars devrait être débloquée en faveur de Moscou, le 7 août. Les 3 autres milliards que comporte le crédit du Fonds monétaire seraient versés au fur et à mesure que se déroulerait le programme de redressement en trois étapes. C'est seulement à la troisième étape – pour laquelle aucune date précise n'a été fixée (étant entendu que la deuxième devrait, avec un peu de chance, commencer en octobre) – que la Banque centrale de Russie pourrait disposer du fonds de stabilisation du rouble. Ce fonds serait pourvu de quelque 6 milliards de dollars, que les pays membres du groupe des Dix (en réalité onze en comptant la Suisse) prêteraient sous conditions au FMI.

Dans ces conditions, que doit-on penser de la décision prétendûment prise à Moscou de rendre le rouble convertible? Est-il possible de demander aux Russes d'appliquer une thérapeutique de choc sans mettre à leur disposition en même temps les moyens nécessaires pour stopper la chute de la monnaie? Mais la situation en Russie inspire les inquiétudes les plus vives. L'inflation y serait de 15 % à 20 % par mois, tandis que le déficit budgétaire atteint des sommes astronomiques et représenterait 17 % du produit intérieur brut (mais qui est capable de calculer le PIB russe?).

Bref, les pays de l'Ouest, incapables, semble-t-il, de résoudre leurs propres problèmes, ne sont pas prêts à s'engager à l'Est dans une politique à la hauteur des événements qui s'y sont produits.

PAUL FABRA

La Russie grande puissance?

Suite de la première page

Mikhaïl Gorbatchev essayait de ménager les anciennes élites pour sauver l'URSS, et devait être encouragé par les Sept à décider des réformes économiques radicales auxquelles, au fond, il répugnait. Boris Eltsine n'a pas hésité à employer la «thérapie de choc» que quelques jeunes loups russes éduqués aux dures réalités de Harvard lui ont conseillée.

Le résultat n'est pas à la hauteur des espérances, et la Russie, comme d'ailleurs les autres républiques issues de l'Union soviétique, est menacée par l'hyper-inflation, le manque de moyens financiers, une chute de la production industrielle et la pénurie alimentaire. Tout cela sans que l'économie de marché qui était le but proclamé, et la véritable démocratisation qui devait aller de pair, aient fait des progrès significatifs.

La Russie se trouve dans une phase de transition, comparable à la période postérieure à la révolution de février 1917, où tout ou presque est possible, aussi bien la poursuite d'un processus pouvant aboutir à une forme de régime démocratique, que la prise de pouvoir par une coalition de conservateurs issus des rangs de l'ancien parti communiste et des mouvements nationalistes.

L'héritage international

Boris Eltsine doit faire face aux critiques des ultra-nationalistes qui lui reprochent de brader les intérêts de la Russie, comme Gorbatchev et Chevardnadze ont, selon les mêmes milieux, bradé avant lui les intérêts de l'Union soviétique. Il s'en est défendu avec quelques fortes paroles propres à rassurer les Russes vivant hors des frontières de la fédération de Russie et par la nomination de quelques généraux à poigne, mais les surenchères ne se sont pas tu pour autant. Les dirigeants russes ont beaucoup de mal à définir une politique extérieure qui rompe à la fois avec l'hégémonisme communiste et l'impérialisme russe, qui fasse de la Russie un *«pays normal»* (Andreï Kozyrev, ministre des affaires étrangères), tout en défendant ses intérêts.

La Russie a reçu de l'ancienne Union soviétique les attributs extérieurs de la grande puissance; elle a hérité de ses places dans les institutions internationales, notamment le siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, de l'essentiel de son arsenal nucléaire, etc. Elle a perdu toutefois des éléments qui faisaient de l'URSS l'interlocuteur privilégié, sinon l'*alter ego*, des Etats-Unis, à savoir une responsabilité globale dans les affaires du monde, un système économique largement artificiel mais qui assurait le fonctionnement d'un complexe militaro-industriel capable de rivaliser avec l'Occident, et une idéologie messianique qui «couvrait» les interventions soviétiques hors des frontières.

L'URSS, c'est «une Haute-Volta avec des fusées», disait-on dans les années 80. Si les fusées disparaissent, avec l'accord sur la réduction des deux tiers des arsenaux signés le mois dernier à Washington, ne restera-t-il que la Haute-Volta? C'est-à-dire une économie sous-développée, dans un pays en voie de tiers-mondisation accélérée, condamné à se replier sur lui-même où un ultra-nationalisme risque de remplacer le marxisme-léninisme comme idéologie d'Etat?

La position de la Russie en Europe et dans le monde reste déterminée par trois facteurs : au-delà des difficultés conjoncturelles, elle est d'abord un pays potentiellement puissant, par sa taille (elle représente les trois quarts de l'ancienne URSS), par ses ressources naturelles et par sa population, sans compter son armée, qui, malgré la démocratisation actuelle est toujours la plus forte du continent.

Elle reste ensuite une composante essentielle de la stabilité (ou de l'instabilité) en Europe. Elle est enfin un interlocuteur irremplaçable dans la constitution d'un système de sécurité en Europe, et son action sera d'autant plus utile que les dirigeants de Moscou réussiront à asseoir leur politique extérieure sur les principes de droit généralement acceptés par les nations occidentales. La Russie est donc un pays avec lequel il faudra compter à l'avenir, même si, et surtout, le jeu des alliances changeantes qui a conduit à deux guerres mondiales en moins d'un siècle est définitivement abandonné.

S'ancrer à l'Europe

Cette recherche d'une nouvelle identité russe se heurte actuellement aux contradictions liées à la dissolution de l'Union soviétique. Voulant rompre avec la pratique communiste, la Russie ne peut trouver dans son passé de référence démocratique. Pour elle, le retour à la tradition comporte le risque d'une orientation à la fois impérialiste et anti-occidental, à un moment où justement elle voudrait s'ancrer à l'Europe et définir avec les autres peuples de l'ex-empire des liens fondés sur le respect mutuel des droits. Sera-t-elle simplement une nation parmi les autres, comme la Turquie kémaliste a réussi à l'être après la dissolution de l'Empire ottoman? Ou la tradition coloniale tsariste sera-t-elle la plus forte?

Avec les Etats de l'ancien glacis d'Europe centrale, il est assez aisé d'emprunter la première voie, mais c'est beaucoup plus difficile avec les Républiques de l'ex-URSS, où vivent encore disséminés vingt-cinq millions de Russes. Pour couper court aux critiques qui l'accusent d'abandonner des compatriotes, Boris Eltsine est monté au créneau pour défendre les Russes de Moldavie et d'ailleurs.

Son ministre des affaires étrangères, sans exclure des modifications de frontières, veut que les différends soient résolus pacifiquement, mais les déclarations de bonnes intentions des dirigeants de Moscou et des autres Républiques n'ont pas mis fin aux violences. Des généraux récemment promus par Boris Eltsine ont eu des propos faisant craindre une nouvelle mouture de la «doctrine Brejnev», qui donnerait à l'armée russe le droit d'intervenir dans toute l'ancienne Union soviétique pour y défendre non plus le socialisme menacé, mais les intérêts des Russes.

Or des dizaines de milliers de soldats de l'ancienne armée rouge se trouvent encore dans les Républiques «périphériques» sans être soumis au pouvoir local. Dans les Etats baltes, les négociations sur le retrait des troupes russes et la fermeture des bases sont dans l'impasse. Boris Eltsine a promis qu'elles partiraient – *«pas d'ici deux ans»* comme le demande le président lituanien Landsbergis, – mais à une échéance plus lointaine et non précisée. Divers prétextes sont invoqués pour justifier ces atermoiements, mais implicitement il s'agit bien pour Moscou de préserver des intérêts stratégiques et garder un moyen de pression sur des gouvernements indépendants.

Autant que sur les réformes économiques, c'est sur ses relations avec les Etats voisins nouvellement indépendants que Boris Eltsine doit être jugé par la communauté internationale. Comme l'a déclaré Andreï Kozyrev, *«la démocratie à l'intérieur et les méthodes du national-communisme à l'extérieur sont incompatibles»*. L'avertissement s'adressait à quelques nostalgiques de la Grande Russie qui font leur pelote des difficultés économiques. Mais les Occidentaux qui s'interrogent sur l'appartenance de la Russie à l'Europe doivent également être intransigeants sur ces critères.

DANIEL VERNET

DIPLOMATIE

Le sommet des sept pays les plus industrialisés à Munich

Les mesures de sécurité suscitent de nombreuses critiques

MUNICH

de notre envoyé spécial

« Fanfares et scènes de violences : c'est le sommet », « Une honte pour Munich » : les journaux populaires de la capitale bavaroise n'y allaient pas de mainmorte, mardi matin 7 juillet, pour dénoncer l'attitude des forces de police dans les opérations de maintien de l'ordre.

Le trop-plein de sécurité aux abords des lieux de réunion du G 7, dans le cœur historique de Munich, où neuf mille policiers, hommes et femmes, traquent les badauds au détecteur pour éviter le moindre risque, suscite un début de polémique contre le gouvernement conservateur de Bavière.

Placées sous la responsabilité du chef de la police de la ville, les forces de l'ordre régionales avaient bloqué derrière l'hôtel de ville, pendant plusieurs heures lundi matin, quelques centaines de manifestants qui avaient tenté de troubler les cérémonies d'ouverture du sommet. Sous les yeux de l'un des maires adjoints de la ville, M. Christian Ude, qui menace de déposer une plainte contre un policier, des manifestants ont été violemment matraqués avant d'être embarqués. Le ministre-président de Bavière, M. Max Streibl, qui est l'un des dirigeants de la CSU bavaroise (aile droite de la coalition gouvernementale allemande), rêvait apparemment de donner l'image d'une Bavière idyllique, avec ses associations folkloriques invitées à accueillir ses hôtes. Les consignes étaient strictes. Deux jeunes gens ont été emmenés sans ménagement pour avoir lancé du trottoir un *« US go home »* sonore à l'arrivée du président Bush.

Un ancien député est-allemand, invité comme observateur, a interpellé le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Dieter Vogel, au cours d'une conférence de presse pour protester contre ces attitudes trop répressives. 482 personnes au total ont été interpellées au cours de la journée. Elles ont été relâchées au compte-gouttes dans la soirée après un contrôle d'identité au siège de la police municipale. Selon un avocat, cinq manifestants traduits en flagrant délit pour troubles de l'ordre public, ont été acquittés par leur juge au nom du droit de manifestation.

HENRI DE BRESSON

Bière et saucisses pour M. Mitterrand

Lundi, au terme de la longue séance de travail qu'il venait d'avoir avec ses partenaires du sommet des pays industrialisés, le président François Mitterrand a choisi de quitter à pied la « Residenz » où se déroule la conférence pour une promenade dans les rues de Munich, au milieu d'une foule qui se montrait surprise de le voir ainsi déambuler.

Après plus d'une demi-heure de marche, il est entré dans la brasserie « Dosnil », où il a consommé les traditionnelles saucisses et une chope de bière, tandis qu'un orchestre bavarois jouait des airs d'accordéon. La clientèle, nombreuse en cette fin de journée, ne paraissait pas le moins du monde perturbée par la présence du président français. Seuls deux ou trois Munichois sont venus lui serrer la main, tandis qu'un troisième lui demandait un autographe.

En quittant la brasserie, au bout de trois quarts d'heure, M. Mitterrand a eu droit aux applaudissements des clients et du personnel et à quelques *« Vive la France ! »*, lancés çà et là sur son passage. Aussitôt après cette promenade impromptue, le chef de l'Etat est rentré à pied à son hôtel avant d'aller retrouver les chefs d'Etat et de gouvernement pour leur premier dîner de travail. – *(AFP.)*

L'avenir de l'avion de combat européen

Londres se bat le dos au mur pour sauver l'EFA

Le gouvernement britannique s'efforce de faire revenir les Allemands au sein du « club » à quatre formé pour le développement de l'avion de combat européen, et de convaincre les Italiens et les Espagnols de ne pas en sortir.

LONDRES

de notre correspondant

Le divorce apparaît sans retour entre Allemands et Britanniques s'agissant de l'avenir de l'avion de combat européen (EFA), la visite effectuée, lundi 6 juillet, à Londres par le ministre allemand de la défense, M. Volker Rühe, n'ayant servi qu'à souligner l'étendue des désaccords.

L'Allemagne ne veut plus d'un avion qu'elle considère comme trop cher et inadapté au nouvel environnement international, alors que Londres fait mine de croire que tout peut être encore sauvé avec de judicieuses économies. Ce dialogue de sourds était manifeste au cours des conférences de presse tenues séparément par les deux ministres de la défense. Dépassionner le débat, prendre son temps : telle est la stratégie de M. Malcolm Rifkind, le ministre britannique de la défense. Rien n'est pressé, a-t-il assuré, *« nous n'avons pas besoin d'aboutir à une décision la semaine prochaine, mais seulement au cours de l'année prochaine »*.

Une position « illogique »

« Essayons de voir, a-t-il ajouté, *si nous pouvons adapter l'EFA »*. Des *« économies substantielles ont été mises à jour ces deux derniers mois, on peut en trouver d'autres »*. Autre discours, côté allemand : *« Il n'est pas possible d'alléger* [financièrement] *l'EFA, nous l'avons déjà fait*, affirme M. Rühe. *C'est comme si, ayant besoin d'une Mercedes ou d'une Rolls-Royce, vous décidiez, pour faire des économies, de vous passer des roues, cela n'a aucun sens. »* Outre la question du coût du programme, M. Rühe souligne que *« la menace a changé »*, et qu'il est tout aussi utile pour l'Allemagne de *« réserver un peu d'argent »* à d'autres systèmes de défense, notamment les missiles.

Selon Bonn, la seule manière de sauver le « club » des quatre pays (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Espagne) qui se sont associés pour construire l'EFA est donc d'envisager un avion radicalement nouveau, éventuellement en y associant d'autres partenaires, comme la France. Dans l'immédiat, l'Allemagne ne semble pas prête à verser de nouvelles contributions financières, y compris pour la phase de développement. M. Rifkind n'hésite pas à qualifier cette position de *« vraiment illogique »*, notamment parce qu'elle revient à considérer que les quelque 5 milliards de livres (1) d'*« argent du contribuable »* qui ont déjà été dépensées au cours de la phase de développement l'ont été en pure perte, sans compter sept années de travail pour rien.

Londres se bat manifestement le dos au mur pour sauver l'EFA. A Munich, au sommet des sept pays les plus industrialisés (G 7) le premier ministre britannique, M. John Major, a eu des entretiens difficiles à ce sujet avec son homologue italien, M. Giuliano Amato, et tout laisse penser qu'il en sera de même lorsqu'il rencontrera jeudi, à Helsinki, à l'occasion de la réunion de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez. A Rome, comme à Madrid, les considérations budgétaires prennent de plus en plus d'importance depuis l'annonce du retrait allemand. D'autant que Britanniques et Allemands ne sont pas d'accord sur le coût unitaire et final de l'EFA : Londres parle de 45 millions de livres, Bonn de 69 millions de livres...

La position de M. Rifkind est d'autant plus incertaine qu'au sein même du gouvernement britannique, l'unanimité ne règne pas. La situation économique de la Grande-Bretagne reste préoccupante, et le principal problème auquel est confronté M. Major est de réduire le déficit grandissant des finances publiques. Le Trésor revoit actuellement les dépenses de chaque ministère et l'on prête à M. Norman Lamont, le chancelier de l'Echiquier, la volonté de réduire de façon drastique le coût du projet d'avion de combat européen.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 10 francs.

Des « moyens militaires » ne sont pas exclus pour assurer l'aide humanitaire en Bosnie

Les sept pays les plus industrialisés, réunis à Munich, n'excluent pas un recours à la force militaire si les opérations de secours actuellement en cours en Bosnie-Herzégovine sont menacées par les parties en conflit. Dans un communiqué commun, publié mardi 7 juillet, les Sept condamnent le « blocus de Sarajevo », demandent la fin immédiate des bombardements et précisent que si les belligérants refusent *« de coopérer pleinement avec les Nations unies, nous pensons que le Conseil de sécurité devrait examiner d'autres mesures, sans exclure les moyens militaires, afin d'atteindre ses objectifs humanitaires »*. Les Sept soulignent également que *« toutes les parties* [ont] *contribué à la situation actuelle »*, même si *« la plus grande part de responsabilité revient aux dirigeants serbes et à l'armée yougoslave qu'ils contrôlent »*.

Autre priorité : la défense des minorités. Après avoir réaffirmé leur soutien aux divers initiatives de paix déployées par la Communauté européenne et l'ONU, les participants du sommet de Munich envisagent, éventuellement, *« la tenue d'une conférence internationale qui se saisirait des questions en suspens, notamment celles relatives aux minorités »*. Le communiqué a été particulièrement ferme en ce qui concerne la province du Kosovo, rattachée à la République de Serbie mais majoritairement peuplée d'Albanais de souche. Les Sept mettent en garde Belgrade contre *« toute nouvelle répression au Kosovo »* et demandent l'ouverture d'un *« dialogue sérieux (...) en vue de définir un statut d'autonomie »* pour cette province.

Les Etats-Unis ont, par ailleurs, précisé qu'ils étaient prêts à déployer des forces navales et aériennes pour protéger la mise en place de corridors terrestres pour acheminer l'aide alimentaire à Sarajevo et, éventuellement, à d'autres régions de la Bosnie-Herzégovine, a indiqué un responsable de la délégation américaine à Munich. *« Si l'opération de l'ONU échoue*, a-t-il poursuivi, *nous sommes prêts à appeler le Conseil de sécurité à autoriser d'autres moyens, y compris la force militaire. »*. Jusqu'à présent, les Etats-Unis n'avaient évoqué une telle possibilité que pour la protection des opérations à l'aéroport de Sarajevo.

La télévision de la capitale bosniaque a en outre annoncé, lundi soir, que le président de Bosnie-Herzégovine, le Musulman M. Alija Izetbegovic, s'entretiendra jeudi avec M. George Bush à Helsinki, en marge de la réunion de la CSCE. – *(Reuter, AFP, AP.)*

AFRIQUE

Angola : les retrouvailles avec l'Afrique du Sud

Les ennemis d'hier « nettoient » ensemble le territoire qu'ils avaient miné et s'apprêtent à échanger des ambassadeurs

LUANDA

de notre envoyé spécial

Sept kilos d'explosif, et la carcasse de voiture, qui servait de repère, disparaît dans les airs. Trente secondes plus tard, un champignon de poussière monte en grosses volutes dans un ciel bleu d'hiver austral. La détonation suit, assourdissante. Le sol frémit. Deux cent quatre-vingts kilos d'explosif viennent de nettoyer un champ de mines de 900 mètres carrés. Les instructeurs sud-africains sont fiers de leurs élèves angolais. A l'abri du souffle, au pied d'un baobab gigantesque, quatre-vingts journalistes, venus spécialement de Johannesburg, pourront témoigner de l'efficacité de la coopération militaire entre l'Angola et l'Afrique du Sud.

Hier ennemis, les deux pays sont aujourd'hui sur le point d'établir des relations diplomatiques. Le drapeau sud-africain flotte déjà à Luanda, sur un bâtiment entièrement rénové. Un vol régulier des South African Airways relie tous les lundis Johannesburg à Luanda, et une seconde liaison hebdomadaire est prévue dans les prochaines semaines. Les avions sont pleins : un tiers de Zaïrois, commerçants et trafiquants, un tiers d'hommes d'affaires sud-africains et un tiers de Portugais d'origine angolaise, établis en Afrique du Sud et tentés par le retour. Le cocktail traduit l'intérêt réciproque de deux pays aux économies complémentaires.

Dès que les élections pluralistes de fin septembre auront levé les incertitudes qui persistent en Angola, Luanda et Pretoria nommeront des ambassadeurs. Pendant seize ans de guerre civile, les deux pays se sont affrontés. L'Afrique du Sud, inquiète du *« péril communiste »*, soutenait financièrement, logistiquement et militairement les troupes de l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi, le champion de l'Occident, contre l'armée gouvernementale du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir) appuyée par l'ex-Union soviétique et des dizaines de milliers de soldats cubains. Ni vainqueurs, ni vaincus.

Les blindés au musée

Le MPLA n'est jamais venu à bout du « rebelle » Jonas Savimbi. L'UNITA n'a jamais réussi à renverser le parti marxiste au pouvoir. Directement impliquée dans le conflit, l'armée sud-africaine a connu quelques succès. Elle a aussi essuyé de cuisantes défaites, notamment à Cuito Canavale.

L'effondrement du bloc de l'Est et la fin de la guerre froide ont mis un terme au conflit angolais. L'accord de New-York, en 1988, a été suivi d'effet : les Cubains et les Sud-Africains se sont progressivement retirés du pays et la Namibie a obtenu son indépendance de Pretoria. Sous les pressions conjuguées de Washington et de Moscou, le MPLA et l'UNITA ont fini par signer un cessez-le-feu, puis un accord de paix, à Lisbonne, le 31 mai 1991. L'ancienne puissance coloniale portugaise, qui a joué un rôle déterminant dans le processus de paix, participe activement à la normalisation de la situation angolaise et à la constitution des nouvelles forces armées issues du MPLA et de l'UNITA.

« Ils sont venus voir les chars que nous leurs avons pris », lance, sur le ton de la plaisanterie, le général angolais Helder Cruz, sur l'esplanade du musée militaire de Luanda où quelques blindés sud-africains sont exposés à côté d'avions portugais datant de la guerre d'indépendance. A l'intérieur, deux officiers sud-africains et un officier angolais devisent devant les débris d'un Mirage sud-africain abattu dans le sud du pays. Les uns et les autres trouvent naturel de coopérer aujourd'hui. *« C'est peut-être ironique, mais ainsi va le monde. Un jour, vous allez « quelque part » faire « quelque chose », puis vous revenez aider ceux que vous avez combattus »*, constate, avec un certain fatalisme, le commandant Johan Botha, l'un des instructeurs sud-africains.

Un nombre record de mutilés

La collaboration militaire entre les deux pays est née d'une proposition du président Frederik De Klerk au président Jose Eduardo dos Santos, en novembre 1989. Les anciens ennemis se sont engagés à fournir toutes les informations concernant la localisation des champs de mines. La formation, par les Sud-Africains, de quarante-quatre militaires angolais issus, en nombre équivalent, des forces régulières et des troupes de l'UNITA, a débuté le 22 avril. Au terme d'un stage de neuf semaines, ces militaires angolais seront à leur tour en mesure de former d'autres soldats aux techniques de repérage, d'identification et de destruction des mines. Car il n'est pas question pour les instructeurs sud-africains de désamorcer ces engins dont beaucoup ont été piégés.

Plusieurs centaines de milliers de mines, encore enfouies dans le sol angolais, menacent les populations civiles et ralentissent le retour à une vie normale. Depuis la signature des accords de paix, plus de cinquante mille engins antipersonnel et antichars ont été neutralisés au cours de campagnes très risquées. Trente-trois soldats ont sauté sur des mines non repérées au cours de ces opérations. Huit d'entre eux ont été tués. L'Angola est l'un des pays au monde ayant le plus grand nombre de mutilés par rapport à sa population.

Les champs de mines n'ont pas tous fait l'objet de relèvements systématiques. *« Il nous faudra au moins vingt ans pour nettoyer le territoire »*, reconnaît le général Helder Cruz. La paix et la démocratisation du pays ne sont donc pas synonymes de sécurité. Une réalité dont la population angolaise devra tenir compte le temps d'une génération.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : le nouveau premier ministre est arrivé à Kaboul.** – Le nouveau premier ministre afghan, membre du parti fondamentaliste Hezb-i-Islami, est arrivé à Kaboul, lundi 6 juillet. M. Abdul Sabur Fareed, un Tadjik de quarante ans, a déclaré à son arrivée : *« Pendant quatorze ans de guerre, le peuple afghan a souffert des atrocités infligées par un pouvoir athée et communiste (...). Les hommes qui ont combattu contre les moudjahidins ne serviront pas à nos côtés »*, a-t-il ajouté, faisant allusion aux généraux de Kaboul ralliés au nouveau pouvoir. D'autre part, le Conseil de direction des moudjahidins a adopté un nouveau drapeau national rouge, blanc et noir portant les inscriptions *« Dieu est grand »* et *« Il n'y a d'autre dieu qu'Allah et Mohamed est son prophète »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CHINE : le principal collaborateur de M. Zhao Ziyang va passer en jugement.** – M. Bao Tong, principal collaborateur de l'ancien secrétaire général du PC chinois Zhao Ziyang – limogé après la répression du printemps de Pékin en juin 1989 – va passer prochainement en jugement, a indiqué son fils, qui se trouve aux États-Unis. Emprisonné depuis plus de trois ans, M. Bao est accusé d'*« incitation à la contre-révolution »*. Son procès devrait être le premier procès politique à ce niveau depuis celui de la « bande des quatre » en 1980-1981. Le département d'État américain a demandé qu'il *« soit jugé de façon impartiale »*. – *(AFP.)*

□ **COMORES : limogeage du premier ministre.** – Le président Saïd Mohamed Djohar a démis de ses fonctions, vendredi 3 juillet, le premier ministre, M. Mohamed Taki Abdoulkarim. Ce dernier, candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, avait été accusé par M. Djohar d'avoir nommé, comme conseiller spécial pour les investissements à l'étranger, un ancien mercenaire français, M. Patrick Klein, compagnon de baroud de M. Bob Denard. La plupart des anciens mercenaires avaient dû quitter l'archipel, après l'assassinat de feu le président Abdallah, fin 1989. – *(Reuter.)*

□ **CONGO : nouveau calendrier électoral.** – Le deuxième tour des élections législatives aura lieu le 19 juillet, selon le nouveau calendrier électoral, adopté lundi 6 juillet par le Conseil supérieur de la République, organe législatif de transition. Les élections sénatoriales, décalées d'une semaine, sont prévues pour le 26 juillet et les deux tours de l'élection présidentielle auront lieu les 2 et 16 août. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉTHIOPIE : les funérailles de l'ex-empereur Haïlé Sélassié sont reportées.** – Le mouvement monarchiste éthiopien Moa-Anbessa a annoncé, dimanche 5 juillet, le report à une date indéterminée des funérailles de l'ex-empereur Haïlé Sélassié, qui devaient avoir lieu le 23 juillet. Selon des sources proches du mouvement, ce report serait dû au refus du gouvernement de transition d'en faire un événement de portée nationale. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE-ÉQUATORIALE : arrestation de cinq membres de l'opposition.** – Dans les milieux politiques en exil à Libreville (Gabon), on a indiqué, lundi 6 juillet, que cinq membres de l'Union populaire (UP), un parti d'opposition légalisé en mai, avaient été arrêtés par la police quelques jours plus tôt à Ebebiyin, dans le nord de la partie continentale du pays. Ils auraient été interpellés alors qu'ils tentaient d'organiser une réunion de leur parti. – *(AFP)*

□ **HONGKONG : pas d'accord entre Londres et Pékin sur le nouvel aéroport.** – Les premières négociations sino-britanniques à haut niveau sur le financement du futur aéroport de Hongkong se sont achevées, lundi 6 juillet, sur un constat de désaccord. *« Nous avons fait des progrès, mais nous n'avons pas résolu nos problèmes »* car *« la partie chinoise a soulevé un nombre important de questions »*, a déclaré l'envoyé spécial de M. John Major, Sir John Coles. Ce qui n'a pas empêché un responsable du Bureau chinois des affaires de Hongkong et Macao d'affirmer que *« la partie chinoise est optimiste »*. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : le chef de la RENAMO se déclare prêt à un cessez-le-feu.** – Le chef de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), M. Afonso Dhlakama, s'est déclaré prêt, samedi 4 juillet, à un cessez-le-feu *« immédiat »*, s'il obtenait la garantie qu'aucune représaille ne serait exercée contre ses troupes. *« Nous pouvons ensemble, entre frères, trouver une solution car cette guerre est néfaste pour le Mozambique et pour toute la région »*, a déclaré M. Dhlakama lors d'une conférence de presse à Gaborone, la capitale du Botswana, après un entretien avec les présidents Robert Mugabe du Zimbabwe et Quett Masire du Botswana. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : le Parti social-démocrate largement majoritaire.** – Le Parti social-démocrate (PSD), l'un des deux partis en lice lors des élections législatives du samedi 4 juillet (*le Monde* daté 5-6 juillet), a obtenu la majorité absolue dans le futur Sénat et la future Chambre des représentants, selon les résultats partiels diffusés lundi à Abuja. Au Sénat, le PSD a remporté, en l'état des résultats, 47 sièges sur 91, tandis que la Convention nationale républicaine (CNR) n'a obtenu que 32 sièges. A la Chambre des représentants, le PSD a obtenu 305 sièges, et la CNR 259, sur un total de 589. – *(AFP.)*

□ **Constitution d'une Union interafricaine des droits de l'homme.** – Réunies à Ouagadougou, une vingtaine d'organisations africaines ont constitué, samedi 4 juillet, une Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH). Le président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme, M. René Dégni-Ségui, qui purge actuellement une peine de deux ans de détention, a été nommé à la vice-présidence du bureau de coordination. – *(AFP.)*

EUROPE

Pour assurer la sécurité de l'acheminement des vivres vers la capitale de la Bosnie

L'ONU tente de mettre en place des couloirs humanitaires entre l'aéroport de Sarajevo et le centre-ville

La Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a entamé, lundi 6 juillet, des négociations avec les Serbes, les Bosniaques et les Croates pour l'établissement de deux corridors «sûrs» permettant d'acheminer l'aide humanitaire de l'aéroport de Sarajevo au centre-ville, distant de huit kilomètres.

Le négociateur de la FORPRONU, le colonel Jones, commandant le bataillon canadien, doit obtenir de ses interlocuteurs le démantèlement des barrages des différentes factions, l'enlèvement des carcasses de véhicules et la mise en place à certains carrefours de transports de troupes blindés pour dissuader les tireurs isolés. Le porte-parole de la FORPRONU a indiqué que ces négociations n'avaient pas abouti lundi soir et pourraient prendre *«plusieurs jours»*, notamment pour l'un des deux parcours.

Pendant le déroulement de ces entretiens, les forces serbes ont *utilisé, lundi, pour la première fois* depuis plusieurs jours, leurs plus grosses pièces d'artillerie, des canons de 155 mm, pour bombarder le centre-ville. Malgré de nouveau tirs de mortiers sur le quartier de Dobrinja, proche de l'aéroport, le pont aérien humanitaire s'est poursuivi à un rythme soutenu. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, au moins quatorze avions ont atterri dans la journée à Sarajevo. Autant d'appareils, mobilisés dans le cadre de l'action humanitaire décrétée au début du mois de juillet par l'ONU, étaient attendus mardi dans la capitale bosniaque.

Les ambiguïtés du président Tudjman

Selon la télévision croate, la ville stratégique de Derventa, à 160 kilomètres au sud-est de Sarajevo, serait tombée, lundi soir, aux mains des forces serbes après plusieurs mois de combats. Peuplée de cinquante mille habitants, Derventa contrôle l'accès à un couloir convoité par les Serbes et les Croates. Grâce à ce couloir, Belgrade veut relier la Serbie à la Krajina, région de l'est de la Bosnie à majorité serbe, et les Croates souhaitent établir un corridor nord-sud entre les différentes régions de Bosnie qu'ils contrôlent.

Par ailleurs, le président croate, M. Franjo Tudjman, a tenté, lundi, de rassurer son homologue bosniaque, M. Alija Izetbegovic, en affirmant que l'intégrité territoriale de sa République n'était pas remise en cause. Une déclaration qui survient après l'annonce, vendredi, de la formation d'une «Communauté croate d'Herceg-Bosna» dans le sud de la Bosnie-Herzégovine. Cette entité, dotée de tous les attributs d'un Etat, y compris de forces armées, a été proclamée par une faction radicale des Croates de Bosnie. Toutefois, le président Tudjman s'est montré ambigu en accusant *«certaines parties de la direction musulmane»* de provoquer *«par des tendances unitaristes»* l'émergence, parmi les croates bosniaques, d'initiatives tendant au rattachement de zones croates à la «patrie mère». – *(AFP, Reuter.)*

L'aide, camion après camion...

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Enclave croate aux portes de Sarajevo, Stup est une véritable plaque tournante humanitaire ayant permis, depuis près de deux mois, de maintenir un filet d'aide vitale à la population de la capitale bosniaque assiégée par les forces serbes. Le Père Stipan, petit curé discret d'une paroisse s'étendant sur plusieurs quartiers – croates et serbes – en reste l'âme et l'organisateur scrupuleux.

Depuis son presbytère, à quelques mètres d'une ruine aux poutres noircies qui, jusqu'à ce que les obus serbes la détruisent le 14 mai dernier, fut son église, il anime un vaste réseau d'aide discrète appuyé sur l'infrastructure Caritas... Camion après camion, il a réussi à établir un cordon humanitaire qui, de Split sur la côte dalmate, arrive à Sarajevo et ses faubourgs, en passant par les lignes serbes. Pour mener à bien sa mission, le père Stipan joue l'œcuménisme sans réserve. Son principal interlocuteur, de «l'autre côté», est son homologue orthodoxe d'Ilidza, place forte serbe, qui pouvait lui apporter son aide pour les camions Caritas. Résultat : on négocie et on partage le contenu dont une partie va, par l'intermédiaire de l'Eglise orthodoxe, à la population serbe locale en fonction de ses besoins. Grâce à cet échange de bons procédés – partage contre passage, – le Père Stipan est arrivé à assurer un minimum de vivres pour la population prise au piège.

Un répit précaire

Sans commune mesure avec les moyens récemment déployés par la communauté internationale via l'aéroport, le travail de fourmi du curé de Stipan ainsi que celui de l'association humanitaire musulmane Merhamet n'en ont pas moins permis, bien avant le «pont aérien» étranger, de maintenir le flux de vivres. Depuis près d'une semaine maintenant, l'acheminement de l'aide bénéficie de la réouverture de l'aéroport de Sarajevo sous contrôle de l'ONU : un lien encore soumis à la menace des canons serbes que les Nations unies n'ont toujours pu écarter suffisamment des pistes, comme en attestent de réguliers bombardements dans la région de l'aéroport. Reste qu'une dizaine d'avions-cargos en moyenne parviennent à se poser quotidiennement.

Vivres et médicaments peuvent ensuite atteindre la ville grâce au déploiement des blindés canadiens le long de la route et à certains carrefours. Des convois visibles de loin mais qui ne parviennent pas à rassurer la population. Celle-ci en aurait pourtant grandement besoin, nombreux étant ceux à ne se faire aucune illusion sur l'avenir, à ne voir aucun motif pour que les combats cessent du jour au lendemain en l'absence de tout règlement politique, à ne voir aucune raison pour que les Serbes renoncent soudain à leurs objectifs territoriaux.

Le répit actuel – tout relatif – n'est que *«le calme avant la tempête»*, estime Meira, une habitante de Sarajevo qui se rassure en pensant que cela fait déjà cinq jours qu'elle ne passe plus toutes ses nuits dans un abri, qu'elle peut, de temps à autre, se servir d'un filet d'eau et bénéficier de quelques heures d'électricité. Les «casques bleus» à Sarajevo? *«A leur arrivée, cela a été comme le soleil; mais maintenant, je ne vois pas à quoi ils peuvent servir.»* Régulièrement, explosions et rafales retentissent dans la cuvette de Sarajevo.

YVES HELLER

Deux intellectuels dans les ruines de la ville

Le théâtre comme combat

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Que faire quand on est un habitant de Sarajevo, que l'on veut «agir», mais que l'on n'a pas d'armes? Que faire, quand on est un intellectuel égaré dans la barbarie, un écrivain, un homme de théâtre en mal d'action? Dubravko Bibanovic et Safet Plakalo ont trouvé la réponse. Le premier, quarante-trois ans, est metteur en scène; le second est un écrivain de quarante-deux ans.

Ensemble, ils ont écrit une pièce sur le thème, le dilemme plutôt, qui les obsède : que faire – et faut-il faire quelque chose – aujourd'hui, lorsque l'on est un intellectuel de Sarajevo bloqué, comme des centaines de milliers d'autres habitants de la capitale bosniaque, dans un abri?

L'Abri, tel est d'ailleurs le nom de la pièce de Dubravko Bibanovic et Safet Plakalo, décrivant leurs propres personnages – un metteur en scène et un écrivain – qui s'affrontent sur la question : *«Faut-il ou non faire quelque chose?»* L'un, le metteur en scène, veut obliger l'autre, l'écrivain, à lui écrire une pièce. Ce dernier résiste, veut traiter la proposition de son interlocuteur par la dérision, le cynisme, la provocation, à coup de citations de Shakespeare ou de Beckett. L'échange, le débat, la dispute, durent jusqu'à ce que ordre leur soit donné de... créer une pièce. Le dilemme est dépassé.

«Se donner à la vie»

«La pièce prouve qu'il faut agir, se donner à la vie, ne jamais baisser les bras», explique Dubrasko Bibanovic, planté sur sa «scène», qui est également sa chambre à coucher, son appartement, son abri, depuis que sa maison a été détruite par les obus. Pour l'heure, la salle de théâtre-appartement-abri est bondée, enfumée, emplie de conversations.

C'est que les répétitions de *l'Abri* ont dû être repoussées de quelques jours pour cause de tournoi d'échecs. Les joueurs, eux, tentent, difficilement, de se concentrer dans le brouhaha, car les habitués du «cabaret du théâtre de la jeunesse», où l'on se trouve, n'ont pas renoncé à leur rendez-vous autour d'un vin blanc ou d'une eau-de-vie. Outre l'occasion de se retrouver entre artistes, le lieu offre l'avantage d'être sûr : c'est un sous-sol du centre-ville, perdu dans un dédale de rues aux immeubles noircis, endommagés. Au moins, ici, n'entend-on pas les explosions sourdes, les longues rafales qui rappellent la guerre.

Barbu, cheveux longs, Dubravko Bibanovic parle calmement au milieu de sa «scène», dont il faudra, le jour venu, qu'il retire son matelas. *«Notre pièce prouve que le théâtre est vital et peut s'adapter à toutes les situations»*, dit-il. Dubravko espère pouvoir donner les premières représentations fin juillet. Mais, s'il refuse, dans un premier temps, de faire quelques commentaires politiques que ce soit sur la guerre – *«Je suis un artiste»*, – il finit par «craquer» et s'excuse de ce qu'il va dire.

Et il le dit avec, toujours, le même calme : *«Il est hypocrite de la part de la communauté internationale de nous envoyer une aide alimentaire, comme de l'eau ou du lait, dont nous n'avons pas besoin. En revanche, si le monde veut véritablement nous aider, qu'il nous envoie des armes. Nous avons besoin d'armes; le reste, nous pouvons toujours nous le procurer.»*

Y. H.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Autre chose que les mots

L'ILIOUCHINE portant la marque bleu roi de Médecins du monde vire sec au-dessus de Sarajevo. L'aile salie de kérosène semble pointer les toits calcinés des maisons proches de l'aéroport. L'avion pique brutalement vers la piste, train rentré.

L'état-major des Nations unies a autorisé, samedi 4 juillet, ce premier vol humanitaire civil, moyennant certaines précautions. Dans l'axe du terrain, on distingue nettement des canons et des chars serbes prêts à faire un carton facile sur les appareils en approche. L'équipage a reçu de la tour la consigne de pouvoir reprendre de l'altitude au dernier moment, en cas de tir.

Apparemment, les forces serbes ont renoncé à compromettre le trafic par air. Sur l'aire de parking, que quadrillent les blindés blancs de l'ONU, seules s'entendent quelques rafales d'armes automatiques parties d'on ne sait où, visant on ne sait quoi. Le débarquement du fret peut commencer, tandis que, sur les toits de l'aérogare dévastée, les «casques bleus» français, des commandos de marine, scrutent à la jumelle les nids invisibles de «snipers».

Les douze tonnes de vivres et les trois tonnes de médicaments de notre chargement vont être acheminées en ville par camions sous escorte. Des associations caritatives de toutes origines et religions assureront la distribution selon un œcuménisme exemplaire, comparé à l'intolérance ambiante. Dimanche, ont suivi des arrivages grecs, norvégiens, italiens. Le libre arrivage de l'aide humanitaire semble un fait acquis.

Ce pont aérien présente moins de dangers *que les convois routiers, mais il sera limité* tôt ou tard par son prix, six à huit fois supérieur. Le vol de samedi n'a pas coûté moins de 125 000 F.

Encore les dirigeants de Médecins du monde avaient-ils calculé au plus juste, dans un souci qui nous change des mentalités administratives et mérite d'être connu de leurs bienfaiteurs. Les compagnies aériennes de la Communauté européenne exigeaient une surprime de risque de 200 000 dollars par rotation, soit plus de 1 million de francs : c'est comme ça, les pays riches!

Seule a soumissionné une obscure société à capitaux japonais, volant sur avions russes à bout de bord, avec des équipages polonais. L'avion-cargo venu de Varsovie et chargé à Paris dans la nuit répond au mystérieux prénom d'*Hubert*. Tous les avions ne peuvent pas s'appeler *Château-de-Chambord*!

∴

Les lieux voués au luxe supportent moins bien le saccage que les autres. Dans l'aéroport de Sarajevo, les pancartes qui veillaient hier au confort et à la joie des skieurs ou des touristes n'indiquent plus, absurdement, que des tas de verre pilé, des détritus fumants, des comptoirs éventrés, des paperasses volantes, des chambrées improvisées à l'abri de matelas et de sacs de sable. La vie militaire en état d'alerte a installé ses repères habituels, ses galetas de chiffonniers, ses odeurs de graisse et de godasses, ses allées et venues silencieuses, ses ordres brefs, ses regards de tension amicale.

Tous engagés, les quatre cents membres du détachement français, le plus nombreux après les Canadiens, affichent une imposante placidité. Tel officier devait déménager ces jours-ci, tel soldat allait se marier : et les revoilà casqués de bleu, chargés de ne pas tenir pour inexorable et fatale la vieille bêtise de la violence.

Techniquement, la tâche est subtile. Il n'y a pas un «ennemi», mais plusieurs, imbriqués et n'affichant, hormis la rage de s'entr'exterminer, aucune tactique lisible sur le terrain. Ce coup de feu ou de mortier dans la nuit vise-t-il à «tester» le dispositif de l'ONU, salue-t-il la mort d'un Serbe ou d'un Musulman, la visite jugée décevante de lord Carrington, ou le temps fort d'une beuverie? La consigne est de ne répliquer qu'en cas de légitime défense, de tir à tuer. Le cas (croisons les doigts) ne s'est pas encore produit. Aucune antenne chirurgicale ne permettrait d'y faire face, pour l'instant. Si une offensive en règle se dessinait, on voit mal quelle riposte pourrait s'ensuivre.

La cuvette de Sarajevo évoque à s'y méprendre le piège de Dien Bien Phu, que les officiers, même supérieurs, n'ont pas connu – ils étaient à peine nés, – mais qui fait tristement partie de la mémoire militaire. Sur les crêtes alentour, des engins de fort calibre prennent position sans se cacher, menaçant l'ensemble du site. Comment les neutraliser sans risque de mettre le feu à la poudrière? Comment s'opposer au droit des peuples, jamais proscrit ni prescrit, de s'étriper?

Rouvrir la voie à l'aide civile était un devoir. Seul, ce devoir ne résout rien.

∴

Dans l'Iliouchine polono-nippon de retour vers Paris, Gilles Brucker, président de Médecins du monde, s'interroge sur les limites et les sources de malentendus de l'action humanitaire.

Bien sûr, celle-ci doit être poursuivie, développée, protégée; y compris au-delà de Sarajevo, par exemple à Split, escale du retour, où 15 000 réfugiés bosniaques et croates, entassés au stade, survivent dans des conditions d'hygiène plus que précaires. Mais l'«humanitaire» ne suffit pas. Comme le remarquait une habitante de Sarajevo, au plus fort du blocus et des bombardements : *«A quoi bon recevoir un sandwich le matin, si c'est pour être abattue le soir!»*

«Nous n'avons pas le monopole de la générosité et de la solidarité, admet Gilles Brucker. *Mais il faudrait que les politiques, au lieu de faire notre travail, fassent le leur, qui est de régler le conflit. Or aucune formation, dans l'opposition comme dans la majorité, ne propose de solution.»*

Jean-François Deniau, qui a tenu à accompagner ce premier vol civil à Sarajevo, craint que les corridors humanitaires n'équivalent bientôt à des *«réserves d'Indiens»*. Le scandale des populations prises en otage s'estompant, l'urgence de traiter le problème de fond ne paraîtrait plus aussi évidente.

De plus en plus, l'opinion vit au rythme des événements et des gestes symboliques tels qu'ils sont susceptibles d'intéresser les médias : Vukovar, Dubrovnik, Sarajevo. Les sujets d'indignation et les réactions admirables se succèdent en s'éclipsant les uns les autres. Les hommes politiques cherchent plus à faire preuve de bon cœur sous l'œil des caméras qu'à résoudre les crises.

Les preneurs et les montreurs d'images ne se contentent plus de désigner à notre place nos centres d'intérêt et nos dirigeants, selon les critères du spectacle – télégénie, vedettariat, contraste avec les autres «actualités», heures d'écoute –, ils attirent l'ensemble des décideurs et des intellectuels vers ce qui a le plus de chances d'émouvoir les foules, au risque de déconsidérer la politique, de brouiller les devoirs moraux et de ruiner l'esprit de responsabilité.

∴

Depuis que s'enfièvre l'ex-Yougoslavie, il n'est pas un commentateur qui ne rappelle : et cela se passe *«à deux heures de Paris»*! Que veulent-ils dire par là? Gare aux balles perdues, à la contagion? Ou bien : qu'as-tu fait de ton frère, de ton cousin, de ton voisin de palier?

A deux heures de Sarajevo, des Français prennent en otage d'autres Français afin de conserver le droit de les menacer de mort sur les routes. Sont-ils tellement moins barbares que ces «fous» de Serbes?

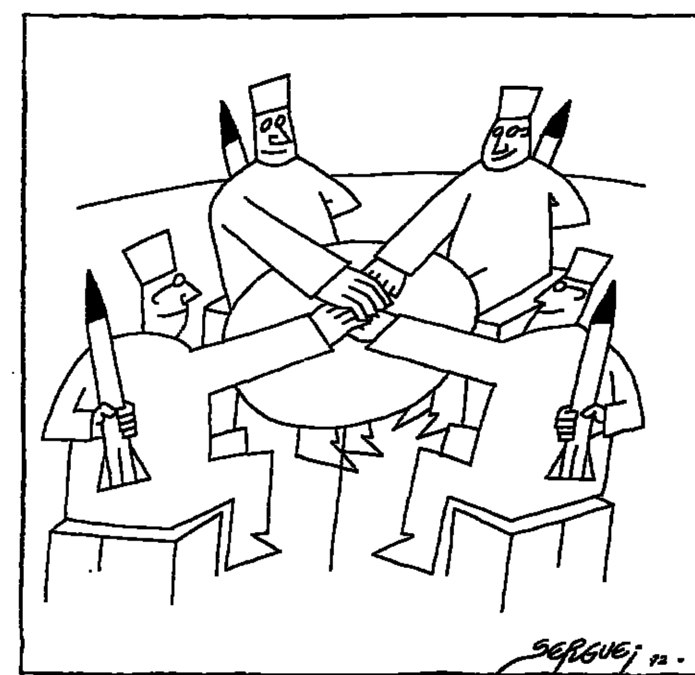
Sur nos autoroutes confisquées, on ne ramasse pas, comme en Bosnie, des douilles écrasées – ces aveux d'impuissance dont les guerres jonchent le sol. Mais ici et là-bas les pneus brûlés répandent la même odeur âcre, on sent remonter le même besoin ancestral de faire parler autre chose que les mots.

EUROPE

CEI : le sommet de Moscou

Les chefs d'Etat n'ont pu se mettre d'accord sur le statut des forces nucléaires stratégiques

Accord sur quatorze des quinze points inscrits à l'ordre du jour : si l'on s'en tient à cette comptabilité, le sixième sommet des chefs d'Etat de la Communauté des Etats indépendants (CEI), qui s'est tenu lundi 6 juillet à Moscou, aura été un franc succès. Pourtant, le retrait de ce même ordre du jour du problème le plus épineux, à savoir le contrôle des forces nucléaires stratégiques, comme le peu de substance des résolutions adoptées d'autre part incitent à nuancer cette impression positive.



MOSCOU

de notre envoyé spécial

Si le projet de texte commun sur le statut des forces nucléaires stratégiques déployées sur le territoire de quatre des Etats de la CEI (Russie, Ukraine, Kazakhstan, Biélorussie) a été évacué, ce n'est pas faute d'en avoir parlé. Le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, a en effet répété toute la journée que son pays souhaitait conserver le contrôle « *administratif* » des forces stratégiques placées sur son territoire, c'est-à-dire la possibilité de recruter les cadres de ces forces, de les payer, de les ravitailler mais aussi de leur faire prêter serment.

Pour les trois autres pays concernés, mais pas pour l'Ukraine, cette volonté est en contradiction avec les engagements pris tant au sein de la CEI que vis-à-vis de la communauté internationale. Le président biélorusse, M. Stanislav Chouchkevitch, a pourtant déclaré qu'un accord serait trouvé. « *Nous sommes sûrs*, a-t-il précisé au cours de la conférence de presse conjointe, *qu'un seul Etat nucléaire restera et que ce sera la Russie.* » M. Boris Eltsine opinait du bonnet.

Maintien de la zone rouble

Les « Dix » – l'Azerbaïdjan était présent en tant qu'observateur – ont eu aussi des discussions difficiles sur la résolution des conflits internes à leur Communauté. Ils ont toutefois décidé d'accélérer la création des « casques bleus » de la CEI, dont le principe avait déjà été approuvé, et ont donné une semaine à leurs ministres de la défense et des affaires étrangères pour concrétiser cet engagement.

Selon M. Boris Eltsine, ces forces d'interposition devraient être envoyées le plus rapidement possible en Moldavie. Evoquant le conflit du Haut-Karabakh, le chef de l'Etat arménien, M. Levon Ter-Petrossian, a, pour sa part, regretté que « *la CEI n'ait aucun mécanisme pour résoudre les conflits interethniques* » et que « *toutes les déclarations d'aujourd'hui ne restent que des paroles en l'air* ».

Dans le domaine économique, les chefs d'Etat de la CEI ont décidé la création d'une cour d'arbitrage et d'un conseil de coordination devant notamment leur permettre d'harmoniser leurs points de vue vis-à-vis de l'extérieur, par exemple pour leurs exportations de matières premières. Ils ont aussi adopté une déclaration sur le maintien de la zone rouble. Même si un pays décide de créer sa propre monnaie, des mécanismes devraient être trouvés pour qu'une telle décision ne mette pas en péril la cohésion de l'ensemble.

Autre point difficile abordé : le partage des biens de l'ex-URSS. Les participants n'ont pu, apparemment, s'entendre que sur la répartition des archives. En ce qui concerne la dette de l'ex-URSS, le président russe a déclaré qu'il plaiderait la cause de l'ensemble de la CEI lors de sa rencontre, mercredi, à Munich, avec les dirigeants du G7. Une occasion, pour M. Boris Eltsine, de dérider tous les participants à la conférence de presse finale en déclarant que « *le mieux serait, bien entendu, que cette dette soit totalement supprimée* ».

JOSÉ-ALAIN FRALON

L'inquiétude des Hongrois de Slovaquie

La minorité magyare craint de voir ses droits diminuer avec l'arrivée au pouvoir des nationalistes à Bratislava

DUNAJSKA STREDA

correspondance

La moustache jaunie par le tabac, le visage buriné, Peter Pazmany, soixante-quatorze ans, passe la journée rivé à son téléviseur. Comme la majorité des 569 000 Hongrois vivant en Tchécoslovaquie depuis le traité de Trianon (1920), il ne cache pas son inquiétude depuis la victoire de M. Vladimir Meciar, dont le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) a remporté près de 38 % des voix aux élections du 5 juin. A Dunajska-Streda, petite ville de 23 000 âmes à 50 kilomètres de Bratislava, peuplée à 84 % de Magyars, ce score a provoqué la consternation.

Pour Peter Pazmany, c'est la fin d'un rêve. Lui, il se voyait déjà reprendre possession de sa propriété de Zlatna-Na-Ostrove (sud de la Slovaquie). Ses fils allaient reconstruire la ferme, replanter les champs de blé et de tabac.

La loi dite de restitution, votée par le Parlement fédéral en novembre 1990, amendée en février 1992, allait enfin lui permettre de reprendre possession des 250 hectares qui lui avaient été injustement confisqués : par mesure de rétorsion après l'annexion des Sudètes par Hitler en 1939, Edvard Benes, le président tchécoslovaque, avait décidé en 1945 d'expulser les Allemands du territoire des Sudètes (nord-ouest de la Bohême), et de priver les Allemands et les Hongrois de Slovaquie de la nationalité tchécoslovaque, qu'ils aient collaboré ou non.

Le texte législatif voté après la « révolution de velours », qui ne concernait initialement que des biens spoliés par les communistes après 1948, avait, sous la pression de la minorité hongroise, été révisé en faveur des personnes expropriées sous le seul motif de leur nationalité. Alors, Peter Pazmany s'était pris à rêver.

Mais la victoire du HZDS l'a fait déchanter : « *L'absence de faute collective ne signifie pas l'innocence collective* », devait déclarer M. Vladimir Meciar au lendemain des élections.

Au moment où le chômage atteint en moyenne 12 % en Slovaquie, la terre de la rive du Danube, connue pour être la plus fertile du pays, suscite, il est vrai, bien des convoitises. Car, lorsque les Hongrois – maîtres de la Slovaquie pendant près de mille ans – furent expropriés en 1945, leurs terres furent attribuées à des Slovaques. Ces derniers devaient subir le même sort dans les années 50, au moment de la collectivisation entreprise par le régime communiste. Les parcelles furent ensuite attribuées aux coopératives agricoles et aux fermes d'Etat. Les ex-propriétaires slovaques réclament aujourd'hui qu'on leur rende « *leurs biens* » en vertu de cette même loi de restitution.

La barrière de la langue

Autre motif d'inquiétude : le mouvement de M. Vladimir Meciar veut ériger le slovaque en « *langue officielle* » dans l'administration. Les Hongrois, qui ont la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école hongroise, primaire et secondaire, et disposent de leurs propres journaux en langue hongroise, craignent que leurs droits, réduits au lendemain de la « révolution de velours », ne le soient un peu plus : selon la loi sur la langue votée en octobre 1990 par le Parlement de Brastislava, l'usage verbal de la langue d'une minorité dans l'administration était autorisé, à condition que celle-ci représente plus de 20 % de la population locale.

La nécessité de se mettre d'accord sur une « lingua franca » est pourtant bien réelle : « *Avec les Tchèques, les Polonais, les Ukrainiens, qui parlent tous des langues slaves, nous nous comprenons*, explique M. Jan Buncak, chercheur à l'Institut de sociologie de Bratislava. *Avec les Hongrois, il y a une barrière infranchissable.* »

Au dire de M. Miklos Duray, président du Mouvement hongrois Egyutteles (Coexistence, 7 % des voix au Parlement slovaque), seuls 3 % des Slovaques hongrois ne parlent pas slovaque. En fait, beaucoup ne le maîtrisent pas très bien : « *Les Hongrois, qui ne sont pas bilingues, travaillent souvent dans des professions du bâtiment où la langue n'est pas nécessaire. Leur niveau de slovaque se révèle être un handicap pour accéder à des emplois plus qualifiés et ils sont, de fait, les premières victimes du chômage* », poursuit le sociologue.

Deux solutions s'offrent désormais à M. Meciar, selon M. Duray : « *Soit Vladimir Meciar abandonne ses objectifs de souveraineté de la Slovaquie et il perdra non seulement l'appui des nationalistes, mais aussi la face vis-à-vis des fédéralistes de Prague; soit il met ses paroles en application et la situation économique de la Slovaquie ira en se détériorant. Le seul moyen de maintenir en vie le pays en proie à cette crise sera de recourir à une politique xénophobe; trouver de nouveaux responsables du désastre* ». Le Mouvement chrétien-démocrate hongrois, petit parti de la minorité hongroise, s'est déjà déclaré prêt à demander un statut d'autonomie en cas d'indépendance de la Slovaquie; vigilant, le parti de M. Duray, lui, attend la suite des évènements avant de se prononcer.

CATHERINE MONROY

NORVÈGE : ancien haut fonctionnaire emprisonné pour espionnage

Arne Treholt a été gracié

STOCKHOLM

de notre correspondante

Vendredi 3 juillet à midi, Arne Treholt, un ex-haut fonctionnaire du ministère norvégien des affaires étrangères condamné en juin 1985 à vingt ans de prison pour espionnage au profit de l'Union soviétique et de l'Irak, était un homme libre. Le roi, en conseil, venait de signer la décision du gouvernement de lui accorder sa grâce, après huit ans de détention, « *pour raisons de santé* ». L'année dernière, le gouvernement avait refusé une telle décision, en estimant que cela était contraire à la pratique. « *Nous avons trouvé maintenant qu'il y avait des motifs plus solides, et la situation était, de ce fait, différente* », a indiqué Mme Gro Harlem Brundtland, le premier ministre norvégien.

Arne Treholt avait été arrêté le 20 juin 1984 à l'aéroport d'Oslo-Fornebu, alors qu'il s'apprêtait à partir pour Vienne. La police, qui le tenait sous surveillance depuis onze ans, trouvait dans sa serviette des documents confidentiels du ministère des affaires étrangères qu'il entendait remettre à celui qui l'attendait dans la capitale autrichienne, Guennadi Titov, alors général du KGB. Trois jours plus tard, Arne Treholt était inculpé. L'affaire allait provoquer des remous considérables dans la vie politique autrichienne et jeter un froid dans les relations entre Oslo et Moscou, le premier ministre, M. Kaare Willoch, rejetant l'entière responsabilité du scandale sur l'URSS. Trois diplomates et deux fonctionnaires de l'ambassade soviétique à Oslo étaient expulsés. Moscou répondait en expulsant deux interprètes norvégiens d'URSS.

Un procès sans précédent

L'instruction de ce procès, sans précédent dans l'histoire de la Norvège, devait durer cinq mois pendant lesquels Arne Treholt fut soumis à plusieurs centaines d'heures d'interrogatoires. Il a toujours maintenu n'avoir jamais remis quelque document ou renseignement que ce soit susceptible de porter atteinte à la sécurité de son pays. Le verdict surprit par sa dureté exemplaire autant, par la suite, que les conditions de détention du prisonnier, considéré comme un risque pour la sécurité de l'Etat.

De sa cellule, Arne Treholt a, du reste, dénoncé dans un ouvrage le régime carcéral norvégien avec lequel il avait eu le temps de se familiariser. Ces derniers mois, pourtant, il avait commencé à bénéficier des permissions accordées à ses codétenus en général, et même à des interruptions de peine. Huit ans plus tard, Arne Treholt, qui n'a pas encore cinquante ans, affirme ne pas ressentir d'amertume, « *un luxe dont un prisonnier n'a pas les moyens* » et dont il ne veut pas pour recommencer à vivre en homme libre.

Libre mais seul. Après sa condamnation, son épouse, Kari, avait demandé le divorce. Il s'était remarié en prison avec une jeune femme qui est décédée il y a quelques semaines d'une grave maladie. « *Je retrouve la liberté avec une grande sensation de vide* », devait-il indiquer à la presse vendredi, ajoutant que sa grâce ne signifie pas que l'affaire Treholt est oubliée : « *Il y aura certainement maintes occasions de l'étudier sous divers aspects.* »

FRANÇOISE NIETO

□ **ALBANIE : nouvel afflux de candidats au départ.** – Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées lundi 6 juillet devant les ambassades occidentales à Tirana pour demander le droit à l'émigration. Les forces de l'ordre ont par ailleurs vainement tenté de disperser quelque quatre mille Albanais rassemblés dans le port de Durres dans l'espoir d'embarquer pour l'Italie. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : arrestation du président du conseil régional de Vénétie.** – Le président démocrate-chrétien du conseil régional de Vénétie, M. Gianfranco Cremonese, qui serait soupçonné de corruption, a été placé en garde à vue, lundi 6 juillet, dans le cadre d'une enquête sur des pots-de-vin. Cette affaire, *a priori*, n'a pas de lien direct avec l'affaire des pots-de-vin milanais. – *(Corresp.)*

PAYS-BAS : les souvenirs controversés de l'ancien ministre des affaires étrangères

L' « histrion » Joseph Luns et les coups d'État manqués

LA HAYE

de notre correspondant

Au fil des livres et des interviews, M. Joseph Luns, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas de 1956 à 1971 et secrétaire général de l'OTAN de 1972 à 1984, sème ses souvenirs, comme le Petit Poucet ses pierres. Mais, contrairement à ce dernier, il semble avoir du mal à rebrousser chemin dans sa longue carrière. C'est avec un scepticisme aux confins de l'incrédulité que la presse néerlandaise a accueilli récemment l'affirmation par l'ancien ministre, âgé de quatre-vingt-un ans, qu'un coup d'Etat militaire à La Haye a été déjoué en mars 1965.

« *J'ai reçu la visite de trois ou quatre généraux (...) qui voulaient perpétrer un coup d'Etat et qui me demandèrent de devenir ministre-président* », confie M. Luns à l'auteur du livre-entretien *le Monde selon Luns*, précisant qu'il avait obtenu le renoncement des comploteurs en échange de sa discrétion, afin d'éviter que les Pays-Bas ne deviennent « *une monarchie bananière* ». Le chef de la diplomatie néerlandaise ne mit pas moins le ministre-président Cals et le vice-président du Conseil d'Etat au courant de ce projet dont il n'éclaire pas les mobiles, évoquant simplement « *l'immense frustration d'un certain nombre de militaires* ».

Une « histoire de fantômes » ?

Mais les deux seuls témoins « par procuration » cités par M. Joseph Luns, qui ne donne pas le nom des généraux félons, sont décédés, et la presse trouve ce hasard suspect, bien qu'il puisse expliquer que l'ancien ministre ait décidé de lever le voile. A défaut, elle fait donc parler d'autres responsables gouvernementaux de l'époque, que leur ignorance de l'épisode n'empêche pas d'être catégoriques : « *histoire de fantômes* », dit l'un, « *invraisemblable* », affirme un autre, « *recherche de la sensation* », estime un troisième.

Pourtant, l'actuel président de la Banque centrale des Pays-Bas, M. Wim Duisenberg, est la preuve vivante qu'une information aussi sensible ne vient pas forcément aux oreilles de tout un gouvernement : il est le seul ministre – à l'époque, des finances – que le ministre-président Den Uyl ait mis dans la confidence d'une menace de coup d'Etat, « *en 1975 ou 1976* ». Le chef du gouvernement de La Haye tenait l'information... d'un certain M. Joseph Luns, venu spécialement de Bruxelles où il l'avait apprise ! « *Il est quand même très invraisemblable qu'une chose pareille se produise deux fois en dix ans* », constate le président de la Banque Néerlandaise. Les Néerlandais, qui désespèrent y voir clair, n'ont plus qu'à prendre toute l'histoire comme la dernière « sortie » d'un ancien homme d'Etat qui ne reculait jamais devant un trait d'humour et qui se qualifia une fois... d'« *histrion* ».

CHRISTIAN CHARTIER

EUROPÉENS AVANT L'HEURE

Pas de frontière pour les Grünen



SARRELOUIS

de notre envoyée spéciale

Au café *Wichtig* qu'embaument les rosiers grimpants, Joachim Renn, aux lunettes sévères, retrouve comme chaque semaine ses copains *Grünen*, militants écolos, Lutz, Gabriel, Robert et Philippe, le géant rouquin du conseil municipal. Allemand, Joachim habite près de Metz et enseigne dans un collège expérimental du Land. Il fut un temps porte-parole de l'Eurorégionale des Verts, implantée en Lorraine, en Belgique-Sud, au Luxembourg, en Rhénanie-Palatinat et en Sarre. Son épouse, française, vient d'entrer au conseil régional lorrain sur la liste des *Verts*. Chacun s'exprime dans sa langue, comprenant l'autre : « *Un choix !* »

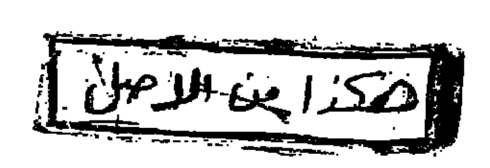
Autour d'un verre dans ce bistrot autogéré, les *Grünen* racontent leur dernier coup de « *Robin des Bois* » à leur compère Joachim. Le président-ministre du Land, Oscar Lafontaine, « *en rougit de colère* ». Ce dernier cumulait discrètement des avantages financiers d'exception. « *Scandale, lui qui prône l'austérité !* ». Les *Grünen* dévoilèrent le pot-aux-roses. En pleine session parlementaire, du balcon ouvert au public, ils firent pleuvoir trois cents billets de 1000 marks (un million de FF), couvrant le montant contesté. Les députés tentèrent d'en attraper au vol. Stupeur, sous l'oeil des caméras nationales : les coupures étaient contrefaites. Joachim Renn rit à gorge déployée : « *Quel style !* ». « *De quoi prendre de la graine* », commente sobrement son épouse.

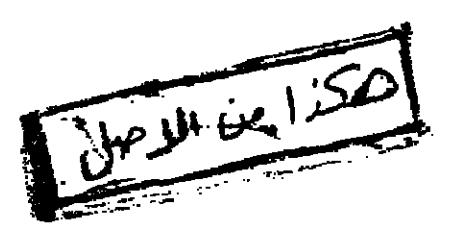
« Invasion boche »

Ce sont les mêmes *Grünen* qui firent du porte-à-porte autour de la centrale nucléaire de Cattenom, pour installer au domicile de familles volontaires françaises une station d'auto-contrôle de radioactivité. Comme celle-ci, à Gavisse : dans un placard du couloir, un micro-ordinateur, écran télé et imprimante reliés 24 heures sur 24 à un petit capteur collé à la cheminée du toit. « *Invasion boche* » hurlèrent quelques Lorrains. Chaque mois, les *Grünen* relèvent les compteurs et envoient pour analyse les listings à un institut indépendant de Munich. Toujours eux, à battre la campagne pour leurs compagnons *Verts*. Aux dernières Régionales, ils collèrent des affiches et participèrent aux meetings de l'autre côté de cette frontière « *qui n'existe pas pour nous. Même objectif, même combat* ».

Au-dessus du bar plane le capot rouge d'une estafette VW à l'immatriculation française, dont les phares éclairent la sono à l'heure du *blues* tendre pour la foule des jeunes clients. Tout à côté du *Wichtig*, le hangar reste vide : la mairie, fière d'avoir si bien restauré après les bombardements la maison natale du maréchal Ney, refuse tout permis d'aménagement à ce « *nid de contestaires* ». Les *Verts* peuvent comprendre... Joachim Renn se souvient des tracasseries imposées par les autorités allemandes à son épouse. Au moment du contrôle des changes, de part et d'autre, « *ils fouillaient nos porte-monnaies, comme si nous étions des voleurs* ». Lui et ses compagnons *Grünen* « *défendront Maastricht, à reculons pour aller de l'avant, pour éviter le retour des démons* ».

DANIELLE ROUARD





PROCHE-ORIENT

Près de Souleimaniyeh, dans le nord de l'Irak

L'attentat auquel a échappé Mme Danielle Mitterrand a fait quatre morts et quatorze blessés

Juste avant l'ouverture du sommet du G7 à Munich, M. François Mitterrand a été prévenu, lundi 6 juillet, de l'attentat à la voiture piégée auquel Mme Danielle Mitterrand, présidente de la fondation France-Libertés, et M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, venaient d'échapper près de Souleimaniyeh, dans le nord de l'Irak.

Le président de la République a pu par la suite joindre son épouse, par téléphone, au Kurdistan. *« Il ressort de cette conversation »* que Mme Mitterrand est *« en parfaite santé »*, comme l'ensemble des personnes de la délégation qu'elle conduisait avec M. Kouchner, a déclaré le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli. *« Nous attendons des informations supplémentaires pour pouvoir tirer des conclusions sur la façon dont les choses se sont passées et sur l'origine de cette affaire »*, a ajouté M. Musitelli, qui, faute d'*« éléments suffisants »*, s'est abstenu de *« faire d'autres commentaires ou de se livrer à des spéculations »*.

L'attentat a fait quatre morts et quatorze blessés, dont dix graves. L'explosion a projeté le véhicule piégé, une Toyota Land Cruiser des pechmerga (combattants kurdes) de l'escorte de Mme Mitterrand, sur une dune de sable, où il a pris feu, tuant sur le coup trois de ses occupants. Soufflé par l'explosion, un minibus rempli de passagers a fait plusieurs tonneaux sur le bas-côté, tuant un enfant de deux ans et blessant les occupants du véhicule. Mme Mitterrand et M. Kouchner, qui se rendaient de Souleimaniyeh à Halabja, n'ont pas été touchés. Au siège du Haut Commissariat des Nations unies à Genève, on indique que, parmi les blessés se trouvent un fonctionnaire des Nations unies et une journaliste. Il s'agit de la correspondante de la télévision allemande à Paris, Mme Sabine Roulbert, touchée au bras par des éclats de verre.

Le premier ministre turc, M. Souleïman Demirel, a condamné cet acte terroriste, derrière lequel des mouvements d'opposition groupés au sein du Conseil national irakien (CNI) et le dirigeant de l'Union patriotique du Kurdistan, M. Jalal Talabani, ont vu la main de Bagdad. *« Des violations aussi scandaleuses de la dignité humaine ne prendront fin que lorsque* [le président irakien] *Saddam Hussein sera chassé du pouvoir »*, estime le CNI. Le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, a lui aussi condamné l'attentat *« avec la plus grande fermeté »*.

Mme Mitterrand, dont la visite avait pour objectif de rencontrer les réfugiés kurdes qui vivent dans des conditions précaires, s'est rendue au chevet des blessés. Elle devait regagner Paris mardi. – *(AFP.)*

« Femme libre » et « femme de président »

Présidente de France-Libertés, organisation non gouvernementale qu'elle avait créée en 1986, Mme Danielle Mitterrand est une militante opiniâtre des droits de l'homme, qu'elle défend sans toujours se plier aux impératifs diplomatiques. Elle se veut une *« femme libre »* autant que *« momentanément femme de président de la République »*.

« Savoir bien écouter, c'est aussi pouvoir bien transmettre. » La présidente de France-Libertés sait écouter. L'épouse du président de la République est bien placée pour transmettre. Celle qui, le 12 mai 1981, affirmait qu'elle ne *« renoncerait pas à* [son] *rôle de militante »* tient sa promesse. En toute ambiguïté.

C'est une femme libre qui part en Afrique du Sud, séjourne au Tibet et lie amitié avec le dalaï-lama, rentre d'Argentine, apporte son soutien aux Indiens du Canada, franchit la frontière kurde, visite le quartier de la Goutte-d'Or à Paris ou défend Télé-Free-DOM à la Réunion. Mais c'est de la femme du président de la République que les Kurdes attendent la reconnaissance de leur cause. C'est à l'épouse de M. Mitterrand que les autorités de Pékin adressent le reproche qu'un *« pays ami de la Chine soit allé jusqu'à recevoir le dalaï-lama et ait fait des remarques qui constituent une ingérence dans les affaires intérieures chinoises »*. C'est de la première dame de l'Etat que les jeunes du quartier du Chaudron espèrent le soutien au lendemain des émeutes de Saint-Denis de la Réunion. Ce n'est pas seulement la présidente de France-Libertés qui, en pleine affaire du foulard islamique, en octobre 1989, plaide, au nom du respect des traditions et de la tolérance, en faveur du port du voile à l'école.

Certes, depuis la création de sa fondation, en 1986, Mme Mitterrand revendique toujours l'indépendance de ses choix, de ses combats. *« J'ai une conscience qui me dicte ce que je peux et ce que je ne peux faire*, confiait-elle en juillet 1986 à l'hebdomadaire américain *Newsweek. Vous ne pouvez pas simplement dire : je suis la femme du président, je dois faire ceci, je dois faire cela. Vous restez un homme ou une femme voulant parler de choses proches de votre cœur. »* Pourtant, il lui arrive de reconnaître : *« Quand nous ne serons plus à l'Elysée, sans doute serai-je, dans mon action, plus audacieuse ! »*

Les foudres de Hassan II

Si France-Libertés, comme n'importe quelle organisation non gouvernementale, n'a *« aucune raison de céder à la raison d'Etat »*, sa présidente, elle, ne peut en dire autant. En novembre 1990, Danielle Mitterrand doit ainsi renoncer au voyage qu'elle avait projeté dans les camps sahraouis à Tindouf, en Algérie au nom de la sauvegarde des bonnes relations diplomatiques entre la France et le roi Hassan II, particulièrement irrité des initiatives de France-Libertés. Tandis que M. Roland Dumas, le ministre des affaires étrangères, s'efforce de calmer les esprits en se rendant lui-même à Rabat, Mme Mitterrand tiendra tout de même à manifester son indépendance en recevant, à Paris, l'épouse du chef du Front Polisario, Mme Abdelaziz. Un an plus tard, Mme Mitterrand s'attire une fois de plus les foudres d'Hassan II, qui ne comprend décidément pas les combats de *« l'épouse morganatique »* de M. Mitterrand – selon l'expression qu'il avait employée dans un entretien accordé à TF 1, – qui crée au nom de sa fondation un Collectif de vigilance chargé de surveiller le bon déroulement du référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

Les ambassades se sont agacées à plusieurs reprises des enthousiasmes dérangeants de France-Libertés et de sa présidente. *« Elle a le charisme involontaire »*, souligne joliment M. Georges Kiejman. Le chef de l'Etat lui, répète à l'envi que sa femme ne lui demande pas son avis. Il sait apprécier à sa juste valeur le crédit de gauche que les actions et les voyages de Danielle Mitterrand portent au compte commun du couple. Lorsque, en mai 1991, au lendemain des propos de M. Jacques Chirac, président du RPR, sur les *« odeurs »*, Mme Mitterrand va visiter le quartier de la Goutte-d'Or à Paris, tout en affirmant que le rendez-vous *« était pris depuis plus de deux mois »*, la gauche respire . Lorsque, le 16 janvier 1992, la présidente de France-Libertés s'associe à un communiqué publié par la commission consultative des droits de l'homme déclarant *« inacceptable, tant sur la forme que sur le fond »*, l'amendement de M. Philippe Marchand, alors ministre de l'intérieur, qui visait à légaliser les zones de transit, ce sont tous les défenseurs des droits de l'homme qui se sentent soutenus contre le gouvernement.

La dérangeante, la spontanée, la libre présidente de France-Libertés ne serait-elle pas, malgré elle, l'opportune caution humaniste d'une gauche qui, avec le pouvoir, a dû en rabattre sur sa générosité au nom de la raison d'Etat ? Au conseil d'administration de sa fondation « indépendante » siègent ou ont siégé bon nombre d'hommes du président, tel l'ancien ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, le financier traditionnel de la gauche, M. Pierre Bergé, PDG d'Yves Saint Laurent, ou l'écrivain Erik Orsenna. *« Bien transmettre »* est une opération à double sens.

PASCALE ROBERT-DIARD

IRAK : des inspecteurs de l'ONU empêchés d'effectuer leur mission

Le Conseil de sécurité « exige » la coopération de Bagdad, sans recourir à des menaces

Une mission d'experts de l'ONU attendait, mardi 7 juillet, depuis dimanche, devant le ministère irakien de l'agriculture, que les autorités lui accordent l'autorisation d'accéder au bâtiment qui abriterait des données sur l'arsenal chimique irakien.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Un projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations unies avait été élaboré, lundi matin, pour menacer le gouvernement de Bagdad de *« conséquences graves »*, en cas de non-coopération. Mais le texte officiel adopté dans la soirée a étonné par sa modération. Les membres du Conseil estiment que le refus du gouvernement irakien de permettre l'inspection du ministère constitue une *« violation substantielle et inacceptable »*. Le Conseil *« exige »* la coopération de Bagdad.

Selon des sources informées, c'est à la demande de Washington que la menace a été supprimée. *« Ce n'est pas la peine de brandir des menaces si on n'est pas sûr de pouvoir les tenir »*, a déclaré un diplomate. Evoquer des *« conséquences graves »* pourrait impliquer une nouvelle action militaire, ce qui, en cette période électorale, *« ne convient pas »* à Washington. D'après un autre diplomate, les documents tant convoités par les inspecteurs de l'ONU pourraient se révéler *« embarrassants »* pour l'administration du président George Bush, au moment où la presse se livre à ce que l'on appelle déjà ici *« l'Irakgate »*, à propos de l'octroi, par le ministère de l'agriculture américain, avant la crise du Golfe, de prêts importants à Bagdad, qui les a utilisés à des fins militaires.

Les diplomates rappellent néanmoins que les relations du Conseil de sécurité avec Bagdad restent *« très tendues »* car, hormis le désaccord actuel, les négociations sur la vente du pétrole irakien à des fins humanitaires sont toujours bloquées et Bagdad refuse toujours de renouveler un mémorandum permettant la présence du personnel de l'ONU sur son territoire.

Aussi, en dépit de la modération du ton de la déclaration du Conseil de sécurité, son président pour le mois de juillet, l'ambassadeur du Cap-Vert, M. José Luis Jesus, a convoqué le chargé d'affaires irakien pour lui faire part de la *« préoccupation sérieuse du Conseil »*. Le chargé d'affaires, M. Samir Al-Nima, a déclaré aux journalistes que les ministères en Irak sont des *« symboles de la souveraineté irakienne »* et que Bagdad *« ne se laisserait pas humilier »*. *« Demain, ils vont pouvoir entrer chez les gens à Bagdad, ou même dans les mosquées, juste parce que telle ou telle résolution l'ordonne ? »*, s'est-il exclamé.

AFSANÉ BASSIR POUR

Un bilan pessimiste des droits de l'homme dans le monde arabe

Dans son rapport annuel sur la situation des droits de l'homme dans le monde arabe, l'Organisation arabe des droits de l'homme (OADH) a dressé un bilan pessimiste, estimant que *« les progrès réalisés dans certains secteurs sont occultés par des reculs évidents dans d'autres »*, notamment *« la violation du droit à la vie »*, qu'il s'agisse de la guerre du Golfe ou des guerres civiles en Irak, en Somalie et au Soudan. Des mesures de grâce partielles ont été notées dans plusieurs pays (Arabie saoudite, Syrie, Irak, Maroc), qui ont permis la libération de milliers de prisonniers, mais *« les portes des prisons s'ouvraient pour des milliers d'autres »*, principalement des militants islamistes en Algérie, en Tunisie et en Egypte.

Les mauvais traitements, dont la torture jusqu'à la mort, sont le lot courant des prisonniers, indique également l'OADH, qui déplore les restrictions sévères aux droits civiques et politiques, à la liberté d'opinion et d'expression et à la liberté de circulation. En mai dernier, l'Organisation égyptienne des droits de l'homme avait relevé dans son propre rapport annuel que 1991 avait été *« l'une des pires (...) en Egypte »*. – *(AFP.)*

Dans le territoire de Gaza

Violents heurts entre des Palestiniens de Hamas et du Fath

Vingt-quatre Palestiniens ont été blessés, dont un par balles, lundi 6 juillet, dans la bande de Gaza, lors d'une série d'affrontements entre des partisans du Fath (principale composante de l'OLP) et ceux du mouvement de la résistance islamique Hamas. Les incidents les plus violents se sont produits dans le camp de réfugiés de Khan Younès. Dans la soirée, les deux formations ont lancé un appel, par tracts, pour mettre fin à ces heurts. Par ailleurs, l'Association israélienne des droits du citoyen a appelé le futur gouvernement du premier ministre désigné, M. Itzhak Rabin, à *« respecter davantage les droits de l'homme dans les territoires occupés »*, dénonçant notamment les *« punitions collectives, destructions de maisons de supsects et le bannissement de Palestiniens, ainsi que leur détention en Israël »*. De son côté, M. Rabin a affirmé qu'il avait *« honte, en tant que juif et qu'Israélien, de la situation des* (quelque 700 000) *Arabes d'Israël »* qui souffrent d'inégalités juridiques, économiques et sociales.

Par ailleurs, une cour d'appel d'Athènes a condamné lundi à la prison à perpétuité deux Palestiniens, MM. Ibrahim Al Baikirat et Assad Al Nubani, principaux responsables d'un attentat qui avait fait, le 19 avril 1991, sept morts, à Patras, dans l'ouest de la Grèce. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Une commission absout le gouvernement de toute implication dans les violences entre Noirs

La commission Goldstone, mise en place par le président Frederik De Klerk en septembre 1991 pour enquêter sur la violence, a absous, lundi 6 juillet, le président et les principaux responsables du gouvernement de toute implication directe dans les affrontements *entre groupes rivaux dans les cités* noires.

Dans un communiqué, le juge Richard Goldstone, président de cette commission, a rejeté les accusations portées contre le gouvernement et les forces de l'ordre, les jugeant *« malvenues, injustes et dangereuses »*, car susceptibles d'exacerber les violences. Néanmoins, la commission reproche au gouvernement et à la police d'avoir *« ignoré »* ses recommandations. Celles-ci concernaient notamment l'interdiction des armes dans les foyers pour travailleurs migrants et l'ouverture d'une enquête sur la mise en cause de membres de la police dans un complot visant à assassiner un dirigeant du Congrès national africain (ANC). L'ANC a rejeté les conclusions de la commission, en estimant que son travail était incomplet. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Deux journalistes condamnés pour atteinte à l'intérêt national

Le directeur et le chroniqueur de l'hebdomadaire en langue arabe *Ech Chourouk el Arabi*, MM. Ali Fodhil et Saad Bouakba, ont été condamnés, lundi 6 juillet, à quatre mois de prison par le tribunal de Birmandreis (banlieue d'Alger) pour atteinte à l'intérêt et à l'unité de la nation, a indiqué Radio-Alger. Les deux journalistes avaient été interpellés le 21 juin à la suite d'articles mettant en cause des militaires et des dirigeants politiques du pays (*le Monde* du 23 juin).

Le gouvernement avait adressé, dimanche, une ferme mise en garde à la presse contre *« les rumeurs tendancieuses et les informations fantaisistes »*. Deux journalistes du quotidien en langue arabe *AlKhabar* avaient été placés *en garde à vue*, samedi, après l'annonce par le journal de la démission du ministre de l'intérieur, M. Larbi Belkheir, information aussitôt démentie par les autorités. Ils ont bénéficié, lundi, d'un non-lieu. – *(AFP, Reuter.)*

DJIBOUTI

Treize manifestants ont été blessés lors de l'ouverture d'un procès politique

De violents incidents ont marqué, dimanche 5 juillet, à Djibouti-ville, l'ouverture du procès de l'ancien président du conseil de gouvernement de l'ex-territoire français des Afars et des Issas, M. Ali Aref Bourhan, notamment inculpé de complot. Selon l'Association djiboutienne des droits de l'homme et des libertés (ADDHL), policiers et gendarmes ont ouvert le feu sur des habitants du quartier d'Arhiba (majoritairement peuplé d'Afars), qui tentaient de manifester leur *« soutien »* à M. Ali Aref et à ses quarante-sept co-inculpés.

Treize personnes ont été blessées, selon un premier bilan de l'ADDHL, qui dénonce, par ailleurs, l'arrestation de quatre opposants, durant la manifestation. Les représentants de l'Opposition unie (qui s'étaient réunis, en juin, à Paris) ont *« déploré ces incidents »*, dont ils rejettent *« toute la responsabilité »* sur le régime. *« En ordonnant de tirer sur la foule, le gouvernement a démontré que ses promesses d'ouverture n'étaient que de la poudre aux yeux »*, nous a, de son côté, indiqué un des représentants et porte-parole du Front pour l'unité et la restauration de la démocratie (FRUD), M. Ahmed Dini, de passage à Paris.

JAPON

Tokyo reconnaît sa responsabilité dans le recrutement de prostituées pendant la seconde guerre mondiale

Le gouvernement japonais a officiellement reconnu, lundi 6 juillet, que l'ex-armée impériale japonaise *était directement impliquée dans la* création et la gestion de maisons de prostitution pour militaires en Asie pendant la seconde guerre mondiale, recrutant systématiquement des jeunes Coréennes, Chinoises, Taiwanaises ou Philippines. Entre 100 000 et 200 000 Asiatiques, dont 80 % de Coréennes, auraient ainsi servi d'*« épouses de consolation »*

Selon le rapport gouvernemental, la création de ces bordels militaires avait pour but de maintenir le moral et la discipline de l'armée tout en contrôlant le développement des maladies sexuellement transmissibles. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères sud-coréen a reconnu la *« bonne foi »* des Japonais, ajoutant qu'il doutait que la vérité avait été entièrement dévoilée. Taiwan a, pour sa part, exigé des excuses formelles de Tokyo pour *« fournir à ces femmes une réparation spirituelle »*. – *(AFP, UPI.)*

MAROC

Le roi Hassan II assure qu'il n'y a plus de détenus politiques dans le pays

Dans un entretien publié par *Libération* dans son édition de *mardi 7 juillet, le roi Hassan II* du Maroc explique les raisons qui l'ont conduit à annoncer des consultations électorales – référendum sur la Constitution, élections municipales, législatives et professionnelles – pour l'automne prochain (*le Monde* du 22 juin 1992) et à étendre l'organisation de ces scrutins au Sahara occidental. Le roi précise qu'un référendum aurait dû avoir lieu en mai dernier dans cette région sous l'égide de l'ONU et ajoute : *« Ne voyant rien venir, j'ai donc décidé de faire des élections (...). Il ne faut voir là-dedans ni un défi ni une provocation. »*

Interrogé sur l'existence de prisonniers politiques ou d'opinion, le roi Hassan II a répondu : *« Il y en a eu. Il n'y en a plus. »* Quant au bagne de Tazmamart, il a déclaré : *« Il n'a plus de raison d'être. Ce chapitre est clos. Il y a eu, il n'y a plus. C'est tout. »* Il affirme que *« le mot bagne n'est pas le mot juste »*, préférant parler de *« lieu où ont été gardées des personnes qui y ont été administrativement assignées. »*

PROCHE-ORIENT

Israël : la clé de la relance économique est à Washington

Pour réaliser son ambitieux programme, M. Rabin, le nouveau chef du gouvernement, a besoin de l'aide américaine et des garanties bancaires refusées à M. Shamir, pour sa perte

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« J'espère que notre politique... nous aidera à obtenir les garanties bancaires... » C'était mercredi 24 juin, sur les écrans d'un grand « network » américain. En Israël, on est au cœur de la nuit. A New-York, c'est déjà la télé-breakfast. M. Itzhak Rabin vient tout juste d'apprendre que les urnes lui ont été fastes. Sans perdre une minute, en duplex de Tel-Aviv, l'ancien général a relancé la question la moins débattue et pourtant la plus brûlante de toute la campagne : l'aide américaine.

Sans elle, sans la fameuse garantie bancaire de Washington dont l'Etat juif a absolument besoin pour emprunter 10 milliards de dollars sur cinq ans – plus une dizaine de milliards supplémentaires qui pourraient être levés avec les garanties, notamment, de l'Allemagne et du Japon, elles-mêmes dépendantes de « l'exemple » américain –, les travaillistes savent qu'ils ont peu de chances de réussir le vaste programme de relance économique qu'ils sont en train d'élaborer.

3 milliards de dollars par an, dont un peu moins des deux tiers à titre militaire, c'est, depuis 1985, le montant nominal de l'aide directe des Etats-Unis à l'Etat juif. Sans compter les 3 milliards supplémentaires versés en 1985 et 1986 par l'Oncle Sam pour faciliter la mise en œuvre d'un vaste *« programme de stabilisation économique »*. Sans compter non plus la rallonge exceptionnelle de plus de 1 milliard, versée au lendemain de la guerre du Golfe, sans compter encore les prêts et les facilités de remboursement accordées, notamment, sur une dette de 4,5 milliards de dollars en 1987-1989. Bref, par la seule ampleur de son soutien financier, on aura compris pourquoi l'administration américaine joue un rôle aussi prépondérant sur la politique israélienne.

« Il ne faut pas s'y tromper, glissera d'ailleurs, cynique, perfide et réaliste, tel haut fonctionnaire de l'administration sortante, *ce n'est pas Rabin qui a vaincu Shamir, c'est George Bush. »* En refusant, avant les élections, d'accorder à l'inflexible nationaliste les garanties bancaires qu'il réclamait depuis plus d'un an pour sortir son économie de l'impasse et absorber la dernière vague de l'immigration soviétique, le locataire de la Maison Blanche aurait en quelque sorte enfoncé le dernier clou dans le cercueil politique du vieux lutteur.

Fini les vaches maigres et les sacrifices librement consentis. La société israélienne s'est embourgeoisée. Elle est moins disposée que jamais à se serrer la ceinture pour des idées ou pour intégrer des centaines de milliers de nouveaux *venus. Représentant d'une autre* génération, d'une autre époque, c'est essentiellement cette mutation-là que M. Shamir n'aurait pas comprise.

Ralentissement de l'immigration

En attendant, plus de quatre cent mille personnes, venues pour l'essentiel de la défunte URSS, sont arrivées en Israël depuis deux ans. Il faut les nourrir, leur donner un toit et du travail. Faute de quoi l'*aliya*, c'est-à-dire la « montée » des juifs vers la Terre promise, cessera. Le mouvement s'est déjà considérablement ralenti puisque seulement trois mille ou quatre mille émigrés de l'ex-URSS arrivent encore chaque mois à Tel-Aviv, alors qu'ils étaient trois à quatre fois plus nombreux en 1990 et 1991. La situation se serait-elle mystérieusement améliorée au royaume de Boris Eltsine ? Non, elle s'est simplement, et fortement, détériorée en Israël. Les nouveaux immigrants, pour un tiers d'entre eux sans emploi, l'ont fait savoir à ceux qui sont restés.

Sans être catastrophique, le tableau de l'économie est très loin d'être encourageant. Le chômage est à son plus haut niveau depuis un quart de siècle : 11,6 %, probablement 12 ou 12,5 % d'ici à la fin de l'année. La hausse annuelle des prix (18 % en 1991) file encore au rythme de 16-18 %. En dépit d'une *forte bausse de l'activité du bâtiment* (+ 29 %) la croissance nette, par tête d'habitant, fut négative en 1991. L'amélioration de la productivité par individu a baissé de moitié (2,4 %) la même année. Les importations augmentent puissamment (+ 19 %), les ventes à l'étranger diminuent (– 2,3 %). La *balance des paiements courants fut* déficitaire l'an dernier de 900 millions de dollars, alors qu'elle était excédentaire de 600 millions en 1990.

Or, M. Itzhak Rabin l'a dit et répété tout au long de la campagne, *« ce ne sont pas quatre cent mille immigrants que nous espérions, c'est un million, un million et demi peut-être »*. En refusant de se plier aux conditions américaines, en laissant se dégrader la fameuse *« relation spéciale »* entre l'Etat juif et la Maison Blanche, M. Itzhak Shamir a compromis la sacro-sainte *aliya*. Après l'écroulement de l'Union soviétique et la destruction du potentiel guerrier de l'Irak, le nouveau premier ministre désigné estime, lui, que *« les plus grands dangers pour l'existence même d'Israël ont été, sinon éliminés, au moins repoussés »*.

L'Etat juif, selon lui, *« a deux, trois, quatre années »* devant lui pour exploiter *« les formidables opportunités qui s'offrent »*. L'équation est simple. Pour encourager l'*aliya*, il faut remplir, ne serait-ce que partiellement, au moins deux conditions : la paix et la prospérité, d'autant plus dépendantes l'une de l'autre que Washington, grand maître du jeu dans la région depuis la disparition de l'empire rouge, les a directement liées. En d'autres termes, pas de garanties bancaires sans un gel des implantations juives en territoires occupés, condition *sine qua non*, selon Washington, pour une amélioration des chances de paix au Proche-Orient.

Déjà une détente avec les Etats-unis

Pragmatique, M. Rabin, qui n'est pas hostile au principe d'un échange de parties des territoires occupés contre la paix, a annoncé le « gel », pendant au moins un an, des plus grands axes de la colonisation. Rien ne dit que cela sera suffisant pour débloquer le dossier des garanties bancaires, et M. Rabin a d'ailleurs honnêtement reconnu, dès avant l'élection, qu'il n'avait reçu, à ce sujet, *« aucune assurance »*. Cependant, l'atmosphère entre l'Amérique et l'Etat juif s'est d'ores et déjà nettement détendue. M. Rabin devrait être reçu à Washington dès après la présentation de son gouvernement, le 13 juillet, à la Knesset. Et la plupart des économistes, tablant à terme sur l'obtention de tout ou partie des fameuses garanties, révisent leurs prévisions avec davantage d'optimisme.

Dans un épais rapport, intitulé « Israël vers l'an 2000 », les experts britanniques de la très sérieuse Economist Intelligence Unit estiment que le pays, *« grâce au large afflux d'immigrants hautement qualifiés de l'ex-URSS, devrait enregistrer une période de croissance soutenue dans les années à venir »*. Mais pourvu que le pays obtienne ces fameuses garanties bancaires – *« Israël aura besoin d'au moins 50 milliards de dollars d'argent frais dans les cinq ans pour financer les investissements industriels et d'infrastructure qui lui sont nécessaires »*, précisent-ils.

Evalué à 15 milliards de dollars, l'endettement net d'Israël, avec un service annuel en baisse représentant environ 6 % du produit intérieur brut (11 % en 1986), n'est pas honteux. Beaucoup d'économistes locaux estiment qu'il pourrait doubler sans trop de problèmes en quelques années. Justement, le marché intérieur des capitaux ne pourra, au mieux, fournir qu'une quinzaine de milliards d'ici à 1996. Encore faudra-t-il qu'il subisse, lui aussi, une profonde réforme de structures. C'est l'autre grande condition à remplir par le nouveau gouvernement pour avoir une chance d'obtenir la garantie américaine.

M. William Harrop, l'ambassadeur des Etats-Unis à Tel-Aviv, l'a précisé sans ambages le mois dernier devant un aréopage de chefs d'entreprise : il faut absolument que *« dans les cent premiers jours »* de son existence, le nouveau gouvernement démontre sa volonté de *« réformer profondément »* les structures de l'économie, faute de quoi, disait-il, *« les programmes d'assistance massive »* que son administration accorde à l'Etat juif ne seront pas aussi *« efficaces »*. Le rapport des experts britanniques déjà cités est aussi net : il faut que les autorités *« accélèrent »* les réformes de fond, *« spécialement en matière de libéralisation du commerce et de privatisation »*.

L'Etat israélien possède exactement 161 entreprises, dont la moitié seulement sont des organisations à but non lucratif. Propriétaire d'environ 20 % de l'industrie, de 90 % des terres, et actionnaire majoritaire de l'essentiel du secteur bancaire, l'Etat emploie, directement et indirectement, plus de cinq cent mille personnes, soit un bon quart de la main-d'œuvre nationale. *« Héritage d'une trentaine d'années de socialisme travailliste »*, accusent, non sans raison, les partisans de M. Shamir. Seulement voilà, commanditaire d'un rapport complet sur le sujet en 1988, le gouvernement sortant n'a pas fait grand-chose pour mettre fin à l'anomalie.

Alors que les experts américains engagés par lui avaient identifié une trentaine d'entreprises publiques non stratégiques à privatiser dans les cinq ans, pour une somme évaluée à 7 ou 8 milliards de dollars, seules des participations minoritaires dans une demi-douzaine de sociétés ont été vendues en quatre ans. Pour 1,5 milliard de dollars environ. Les travaillistes affirment leur intention d'aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin. *« Le gouvernement*, déclarait M. Rabin peu avant l'élection, *n'a pas à se mêler de la gestion du business, il doit créer les conditions du développement. » « Je suis pour la privatisation*, ajoutait-il, *mais pas pour tout. Il nous faut tenir compte de la situation stratégique d'Israël en cas d'urgence. »* Pas question, par exemple, de vendre El Al, la compagnie nationale aérienne.

7 à 10 milliards de dollars ici – évaluation de l'Intelligence Unit, si l'Etat vend ses participations d'ici à 1996, – 1 milliard d'économies sur les territoires occupés – plus question de subventionner le logement, l'infrastructure et les services nécessaires aux cent vingt mille colons juifs installés par le gouvernement précédent en Cisjordanie et à Gaza, – une bonne *« relance de la collecte des fonds auprès de la communauté juive internationale »* – selon le programme électoral du parti, – etc. La nouvelle équipe en gestation n'a pas encore chiffré avec exactitude les coûts de sa politique de redéploiement et de relance, mais elle affiche sa volonté de frapper fort.

« Les travaillistes, expliquent les économistes qui leur sont proches, *entendent bel et bien procéder à une vaste relance des investissements publics dans les secteurs générateurs d'emploi. »* Grands travaux d'infrastructure – *« routes, communication, tourisme, exploitation des eaux »* –, réduction des impôts sur le revenu et des taxes d'importation, démantèlement des cartels et des monopoles qui favorisent artificiellement des entreprises locales et nourrissent l'inflation : c'est ce que M. Rabin a appelé le *« changement de l'ordre des priorités nationales »*. Et c'est ce que certains de ses proches ont nommé *« le grand programme de croissance sociale »*, sans la réussite duquel les Israéliens ne sont vraiment pas au bout de leurs peines.

PATRICE CLAUDE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33

POLITIQUE

La préparation du congrès extraordinaire du PS à Bordeaux

M. Delebarre souhaite entraîner les écologistes dans une « mouvance de progrès »

A trois jours de l'ouverture du congrès extraordinaire du Parti socialiste, à Bordeaux, M. Michel Delebarre réfléchit, comme Mme Catherine Trautmann (*le Monde* du 7 juillet), sur les perspectives de rassemblement et de renouveau que doivent envisager les socialistes. Il souhaite que le PS propose aux écologistes une *« élaboration commune de perspectives »*.

Maire de Dunkerque, vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, M. Delebarre, est un pionnier – controversé – de l'alliance avec les écologistes. Il peut aussi se prévaloir d'une certaine avance dans le domaine de la « recomposition » en général. *« Je fais des travaux pratiques »*, dit-il, en rappelant que la situation à Dunkerque, en 1989, ressemblait assez à celle que connaît aujourd'hui, nationalement, le PS : un niveau électoral *« plus proche de 20 % que de 30 % »*, avec la nécessité absolue de *« rassembler »* pour avoir une chance de l'emporter. M. Delebarre avait rassemblé, en effet, les socialistes, le PCF, les « rénovateurs » communistes, les radicaux de gauche, les Verts et la moitié du CDS local, dont les dissidents s'étaient rebaptisés « démocrates ».

Trois ans plus tard, en mars dernier, il avait rassemblé encore, après les élections régionales, mais dans de tout autres conditions. L'accord conclu avec les communistes et les Verts, à la dernière minute, ne reposait pas sur des *« perspectives communes »*, mais sur la volonté des socialistes d'éviter le basculement du pouvoir régional à droite et sur celle des écologistes d'accéder aux responsabilités. *« Nécessité a fait loi »*, dit-il, sans nier les difficultés résultant de ce tardif « mariage de raison ». Une autre leçon peut en être tirée : dans un cas – à Dunkerque, – il s'agissait pour le PS de conquérir une mairie détenue depuis longtemps par la droite; dans l'autre – la région, – les socialistes cherchaient à conserver un pouvoir ébranlé dans les urnes. La première opération s'est révélée plus facile que la seconde.

« L'exigence de renouveau »

N'en ira-t-il pas de même lorsqu'il s'agira, aux élections législatives de mars prochain, d'essayer de convaincre une majorité de se réunir autour du PS? *« Certains en concluent qu'il nous faut retourner dans l'opposition pour reprendre des forces*, convient M. Delebarre. *Je ne partage pas leur avis. Si l'on est convaincu qu'une société ne se transforme que sur la longue durée, on ne se résigne pas à abandonner le pouvoir aux conservateurs sous prétexte que les circonstances deviennent contraires. »* L'important, aux yeux de M. Delebarre, est que le PS, à Bordeaux, ne se présente pas en parti *« dominateur et sûr de lui »*. *« Les éléments de programme que nous adopterons au congrès extraordinaire ne doivent pas être « bouclés »*, explique-t-il. *Il faut proposer à nos partenaires éventuels une élaboration conjointe des perspectives. La mouvance de gauche peut se retrouver, à cette condition, réunie sur un programme. »* Inversement, s'il est *« en phase descendante »* en raison de *« la crise des formations politiques »*, des conséquences de *« l'effondrement du communisme »* et des *« affaires »*; s'il souffre d'une *« mutation trop lente »* et si *« le regard des autres sur nous est terriblement déprimant »*, le Parti socialiste ne doit pas pour autant, selon M. Delebarre, *« confier à d'autres l'exigence du renouveau »*, ni se présenter lui-même comme seulement porteur de *« l'héritage de l'histoire »*. *« N'oublions pas*, souligne-t-il, *que ceux que l'on dit porteurs du renouveau – les écologistes – sont des praticiens de la politique depuis vingt ans ! »*

Quant aux centristes, le maire de Dunkerque n'imagine pas qu'ils puissent changer d'alliances avant l'élection présidentielle de 1995, à moins, peut-être, que le résultat des élections législatives de mars prochain ne soit *« plus serré que prévu »*. En attendant, c'est vers les écologistes et les communistes et anciens communistes que le PS doit, selon lui, se tourner pour être *« l'élément dynamisateur d'une mouvance de progrès »*. Il lui faut aussi, estime M. Delebarre, montrer à la classe moyenne que la lutte contre l'exclusion peut être conjuguée avec la volonté d'assurer des perspectives aux *« inclus »*, menacés par le chômage ou privés d'espoir de progrès social.

PATRICK JARREAU

Les courants majoritaires sont appuyés par les trois quarts des participants au vote

Les congrès des fédérations du Parti socialiste préparant le congrès extraordinaire qui doit se réunir du 10 au 12 juillet à Bordeaux ont été organisés, pour la plupart, le week-end dernier. Selon le secrétariat national du parti, qui disposait lundi 6 juillet des résultats des votes dans soixante-douze fédérations sur cent deux, 84 % des quelque quarante-cinq mille adhérents ayant exprimé un vote ont approuvé le projet de programme adopté, fin mai, par le comité directeur. Ce texte est soutenu par les courants de MM. Laurent Fabius, Lionel Jospin, Michel Rocard et Jean Poperen, seuls M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis de Socialisme et république, ainsi que la Gauche socialiste de MM. Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon et de Mme Marie-Noëlle Lienemann, étant en désaccord.

Selon le secrétariat national, le texte déposé par la Gauche socialiste obtient environ 7 % des suffrages exprimés, tandis que le vote « contre », préconisé par Socialisme et république, atteint un peu moins de 9 % (environ 10 % des participants, en outre, ont choisi l'abstention et le refus de vote).

Du côté de Socialisme et république, où l'on avait totalisé, lundi, les résultats de quatre-ving-cinq fédérations, on avançait les chiffres suivants : 45 756 votants sur 128 781 inscrits (soit 35,53 % de participation au vote); 84,35 % des suffrages exprimés pour le texte du comité directeur, 7,15 % pour celui de la Gauche socialiste, 8,48 % de « contre ». Par rapport aux votants, le pourcentage recueilli par le texte du comité directeur est de 75,24 %.

P. J.

M. Poperen s'élève contre la « braderie » des projets gouvernementaux

M. Jean Poperen, ancien ministre des relations avec le Parlement, a déclaré, lundi 6 juillet, à quatre jours du début du congrès de Bordeaux, que le Parti socialiste est *« au bout du chemin, c'est-à-dire au fond de la nasse »*.

M. Poperen, qui demande à ses amis politiques, dans un texte diffusé lundi, de *« relever la tête »* et de *« sonner la fin de la retraite »*, a dénoncé *« la préparation d'une nouvelle alliance politique »*, qui *« apparaît comme le point de chute d'une trajectoire de près de dix années »*. *« Les actes parlent : ils parlent de recomposition vers le centre-droit (...). Un parti social-chrétien, il y en a déjà un en France, il fait très bien l'affaire. Jamais, depuis bientôt dix ans, il n'a été possible d'obtenir que le PS dise clairement qu'il avait changé de politique et que, du coup, on en définisse une nouvelle »*, indique M. Poperen dans son appel.

L'ancien ministre a exprimé son *« sentiment d'une accélération dans la mauvaise direction »* et d'une *« période de braderie »*. Il a cité à l'appui de ses dires l'ajournement de la réforme de la taxe départementale sur le revenu, le compromis avec l'enseignement catholique, le report du projet sur la maîtrise des dépenses de santé et l'introduction de sanctions contre l'auto-avortement dans le projet de code pénal.

Il s'est aussi demandé si le débat sur Maastricht sera l'occasion du *« premier acte de recomposition qui serait le rapprochement, puis la coalition du PS avec certaines formations de droite »*. *« Ce serait le plus mauvais service à rendre au « oui »*, a-t-il ajouté.

Face à la perspective de *« l'alliance avec le centre-droit »*, l'ancien ministre a proposé de *« refaire la gauche du post-communisme »* dans un *« grand parti du mouvement où conflueront progressivement la mouvance social-démocrate, celle venue du communisme, celle de l'écologie, et celle des divers centrismes de progrès »*.

Hostiles au « report » de la réforme de la taxe d'habitation

M. Wolf et deux autres élus du Nord quittent le PS

LILLE

de notre correspondant

Le « report » de l'application de la taxe départementale sur le revenu, décidé par le gouvernement avec l'assentiment des députés socialistes (*le Monde* daté 5-6 juillet), suscite une vive réaction de la part de trois élus de la section de Mons-en-Barœul, près de Lille. M. Marc Wolf, premier adjoint au maire de cette commune de près de trente mille habitants (dont il avait été le maire de 1977 à 1989), Mme Jullien, maire, et Mme Osselin, député de 1981 à 1988, ont annoncé leur décision de quitter le PS.

« Nous ne pouvons plus être complices d'un tel parti, écrivent-ils dans un communiqué rendu public à la fin de la semaine dernière. *En reniant leurs discours et leurs votes précédents sur cette réforme, les parlementaires du PS cèdent au conservatisme administratif et sacrifient leur identité à l'opportunisme politicien (...). Notre identité de socialistes repose sur une double ambition : une ambition morale de loyauté et de redistribution du pouvoir vers les citoyens; une ambition sociale de réduction des inégalités dans toute la mesure permise par les contraintes économiques. »* *« Nous supportions*, poursuivent les trois cosignataires de ce texte, *depuis quelques années, l'« affairisme » des dirigeants socialistes au pouvoir, en espérant qu'au moins ils poursuivraient la réalisation de leur promesse de réduction des injustices, notamment dans le domaine de la fiscalité locale. La réforme de l'impôt départemental était à nos yeux un enjeu décisif. »*

Le geste des trois élus du Nord dépassera certainement le cadre de leur seule ville. En effet, ils mènent, depuis quinze ans, une aventure un peu singulière, s'efforçant d'inventer une sorte de socialisme municipal. Leur aventure commence en 1977 quand, porté par la vague rose municipale d'alors, M. Wolf, fils et petit-fils de socialistes convaincus et militants et membre, alors, du CERES de M. Chevènement, emporte la mairie de cette cité-dortoir tenue jusqu'alors par le CDS. Devenu le plus jeune maire d'une commune de plus de vingt mille habitants, il impose très vite une pratique de rigueur et de démocratie militante dans la vie municipale, imaginant de soumettre à ses administrés les grands choix budgétaires ou des décisions comme le câblage systématique de la ville...

A la communauté urbaine de Lille, il s'opposera courageusement, et non sans succès, à l'ancien président, M. Notebart, notamment sur le tracé de la seconde ligne du métro, faisant finalement prévaloir ses propositions dans le respect rigoureux des intérêts de tous les habitants de la communauté urbaine. Hostile au « professionnalisme » en politique, il laissera son fauteuil, au terme de deux mandats de maire, à Mme Jullien, pour devenir lui-même adjoint aux finances. Ayant suivi avec succès la scolarité de l'ENA au titre de la « troisième voie », M. Wolf s'est spécialisé dans la fiscalité locale. Cela ne lui a pas fait oublier ses choix militants, qui le conduisent aujourd'hui, avec ses amis, à quitter le PS.

JEAN-RENÉ LORE

Le référendum du 20 septembre

Des trotskistes, des socialistes et des communistes se prononcent pour un « non » de gauche à Maastricht

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a lancé, lundi 6 juillet, un appel *« pour l'Europe, contre Maastricht »*, cosigné notamment par MM. Alain Krivine, porte-parole du mouvement trotskiste, Didier Motchane, membre du comité directeur du PS, proche de M. Jean-Pierre Chevènement, Max Gallo, député européen (PS), également proche de M. Chevènement, Anicet Le Pors, ancien ministre, communiste refondateur, René Dumont, ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974, Didier Daeninckx, Siné et Gilles Perrault, écrivain.

Les signataires de cet appel affirment : *« Maastricht, ce n'est pas notre Europe. C'est l'Europe de la monnaie et des marchandises contre celle des femmes et des hommes. C'est l'Europe des banquiers et des juges contre celle des citoyens. C'est un ensemble économique égoïste, qui met en friche ses bonnes terres dans le désert de la misère qu'est le monde. C'est une forteresse intégrée à l'Alliance atlantique, sous la houlette américaine, prête à de nouvelles guerres du Golfe et donc, à terme, xénophobe. »* Ils ajoutent que *« l'enjeu du référendum n'est pas « pour » ou « contre » l'Europe, mais pour ou contre ce traité, contre une Sainte-Alliance des riches contre les pauvres, qui récuse les nations pour mieux étouffer l'expression démocratique »*.

« A question claire, réponse claire : la nôtre est non », annoncent les signataires. *« Alors que représentants du gouvernement et dirigeants de l'opposition libérale scellent une alliance révélatrice pour mener campagne pour le « oui », nombreux sont ceux et celles qui refusent Maastricht, mais craignent, à juste titre, de mêler leur voix au « non » réactionnaire et chauvin d'un Le Pen ou d'un de Villiers. Il faut donc*, concluent-ils, *que se fasse entendre, sans compromission avec la droite et dans le respect de notre diversité, un « non » à Maastricht qui, loin de tourner le dos à l'Europe, soit un « non » européen et internationaliste, pour une Europe sociale et citoyenne, facteur de plus d'égalité et de justice entre les peuples du monde. »*

□ **M. Longuet se félicite de la décision « courageuse » de M. Chirac.** – M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a déclaré, lundi 6 juillet, que *« la perspective d'alternance liée aux élections législatives de 1993 est aujourd'hui renforcée grâce à M. Jacques Chirac »*, après l'annonce par le président du RPR qu'il votera « oui » au référendum sur la ratification des accords de Maastricht. *« La récente décision des plus hauts responsables du RPR*, a-t-il ajouté, *est courageuse, parce qu'elle privilégie l'intérêt de la France dans une Europe en devenir et porteuse d'espoir par les perspectives du renforcement de l'union de l'opposition qu'elle contient. »*

Redoutant l'influence du crime organisé dans le Sud

MM. d'Aubert (UDF) et Lajoinie (PC) demandent la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la Mafia en France

L'Europe de Maastricht va-t-elle être gangrenée par le crime organisé ? Bruxelles va-t-elle devoir subir la loi délétère des « parrains » ? Deux députés, MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne) et André Lajoinie (PC, Allier) le redoutent et demandent la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet.

MM. Lajoinie et d'Aubert viennent de déposer, chacun, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'implantation de la Mafia en France. Ils auraient pu joindre leur plume, si l'air du temps n'était au combat *« sous ses propres couleurs »*. Le style est de la même encre. Dans son exposé des motifs, M. d'Aubert note que *« diverses informations font état de l'influence croissante de la Mafia sicilienne en France »*. M. Lajoinie, lui, observe que *« des voix autorisées parmi les magistrats et dans la police s'élèvent pour rappeler la pénétration déjà bien réelle de la Mafia, en liaison avec les milieux locaux, dans les régions méditerranéennes »*.

Dans la version initiale de sa requête, M. d'Aubert localisait précisément la contagion mafieuse au *« littoral méditerranéen, la Corse, la région Rhône-Alpes et la région parisienne »*, allant jusqu'à préciser que *« 35 % du marché immobilier niçois »* serait sous inluence. Toutefois, pour ne pas froisser ses amis politiques des dites régions, le député de la Mayenne s'est finalement contenté, dans une seconde version, de faire vaguement référence à *« certaines zones géographiques »*.

Tout aussi commun est le parallèle que les deux députés, qui ont voté contre la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, établissent entre l'offensive de la Mafia et l'Union européenne. Quand M. d'Aubert assure que *« l'Acte unique européen et la liberté de circulation des capitaux qu'il prévoit facilitent les opérations de recyclage »*, M. Lajoinie affirme que la *« supression du contrôle des frontières risque d'institutionnaliser »* le *« treizième Etat »* qu'est la Mafia.

Une partie des fonds communautaires destinés aux régions défavorisées n'est-elle déjà pas, selon les deux parlementaires, détournée par l'organisation criminelle? *« La Mafia est à l'affût du processus européen, elle a des plans et se prépare »*, avertit M. Lajoinie qui avoue avoir été brutalement *« alerté »* du péril en prenant connaissance des révélations du « repenti » Antonino Calderone au commissaire divisionnaire marseillais N'Guyen Van Loc, lesquelles faisaient état des projets d'expansion de la Mafia. Sans vouloir jouer au *« Rambo »*, M. d'Aubert déplore *« l'angélisme »* des autorités politiques sur tous ces réseaux occultes en gestation.

Qu'espèrent donc les deux croisés anti-Mafia du Palais-Bourbon? *« La commission pourrait enquêter en Italie, puis à Bruxelles »*, envisage le président du groupe communiste.

M. d'Aubert souhaiterait l'adoption d'*« une super loi anti-Mafia »*, regrettant qu'on ait déjà *« laissé passer l'occasion avec la réforme du code pénal »*.

La prochaine rentrée parlementaire, qui pourrait voir ces deux propositions de loi inscrites à l'ordre du jour, dira si le combat de MM. Lajoinie et d'Aubert se perdra dans les placards des vœux pieux ou suscitera une mobilisation plus volontaire.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le Front national et la collaboration

M. Mégret évoque « certains amis qui n'ont pas fait le choix des vainqueurs »

Dans le dernier numéro de *la Lettre de Jean-Marie Le Pen*, organe bimensuel du Front national, et sous le titre « La nouvelle résistance », M. Bruno Mégret, délégué général, signe un article qui a implicitement pour but de marginaliser ceux qui, militants ou dirigeants du parti d'extrême droite, ont eu des activités dans la collaboration pendant la seconde guerre mondiale. *« Notre nécessaire marche en avant et notre volonté de voir Jean-Marie Le Pen, un jour, à la tête de l'Etat*, écrit M. Mégret, *doivent nous prémunir de tout propos ou de toute initiative, de tout apparentement ou de toute action prêtant le flanc aux fantasmes trop connus de nos adversaires. »*

« Certains de nos amis n'ont pas fait, durant la seconde guerre mondiale, le choix des vainqueurs : pour autant, n'ayant pas de sang sur les mains, personne n'oserait leur reprocher aujourd'hui de combattre » au sein du Front national, ajoute-t-il en rejetant *« les assimilations simplistes, et destinées à nous disqualifier, que les médias et la classe politicienne emploient en chaque occasion »*.

Quelques semaines avant les dernières élections, la presse avait notamment révélé le passé collaborationniste de M. Roland Goguillot, dit Gaucher. Membre du bureau politique du Front national, conseiller régional de Franche-Comté et directeur de *National-Hebdo*, M. Gaucher fut militant du Rassemblement national populaire (RNP) de Marcel Déat. Les dirigeants de ce parti de la collaboration furent, entre autres, d'ardents propagandistes du film *« le Jeune Hitlérien »*, qualifié de *« magnifique film de la jeunesse »* par le journal *L'Essor*, organe du RNP où écrivait M. Gaucher.

Après les élections, M. Pierre Sergent, membre du bureau politique, avait déjà réclamé, pour sa part, la mise à l'écart *« des nostalgiques du régime de Vichy »* qui *« continuent à vouloir réhabiliter leur passé contestable en se servant du Front national »*.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Exportation d'armements et respect du droit international

Un arrêt de la Cour de cassation place les marchands d'armes devant leurs responsabilités

Dans un arrêt rendu le 30 juin, la Cour de cassation a *estimé que les ventes de matériels de guerre par une entreprise commerciale ne relevaient pas de l'exécution d'« actes de gouvernement »*. Cette décision, qui donne gain de cause à l'association européenne Droit contre raison d'Etat, dont l'objet est de promouvoir le droit international public et humanitaire, infirme l'un des principaux arguments des marchands d'armes qui, souvent, s'abritent derrière le soutien des pouvoirs publics afin d'éviter d'avoir des comptes à rendre à la justice en matière de respect des lois et conventions internationales.

En 1988, à la suite des bombardements chimiques de l'armée de l'air irakienne contre des populations kurdes du nord de l'Irak, Droit contre raison d'Etat avait assigné Dassault Aviation, Thomson-CSF, Aérospatiale et Luchaire en justice. L'association accusait ces sociétés françaises d'avoir poursuivi leurs livraisons d'armements à l'Iran et à l'Irak sans tenir compte de la dénonciation, aussi bien par l'ONU que par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), des violations du droit international et des conventions de Genève commises par les deux belligérants.

Pour l'association, la responsabilité des marchands d'armement était engagée par les comportements de leurs clients. A l'époque, un rapport d'enquête de l'ONU avait d'ailleurs fait état de la participation d'avions Mirage aux bombardements de la localité d'Halabja, dans le Kurdistan irakien, qui firent des centaines de victimes civiles.

A l'argumentation de Droit contre raison d'Etat, les marchands d'armes, ont opposé une ligne de défense simple et invariable qui consistait à mettre en avant la volonté et la responsabilité de l'Etat. *Pour leurs avocats*, le seul aspect juridique dont un exportateur français d'armement devait se préoccuper était l'obtention d'une licence d'exportation appropriée en bonne et due forme. Pour le reste, les marchands d'armes seraient en quelque sorte sans responsabilité juridique propre au regard d'éventuelles violations du droit international.

Un commerce ramené au droit commun

Illustrant parfaitement ce raisonnement, le directeur de l'Aérospatiale, M. Henri Martre, interrogé *sur la question de savoir s'il fallait* armer l'Irak dans les années 80, répondit à « L'heure de vérité » du 27 octobre 1991 : *« Ce n'est pas une modeste société comme la nôtre qui prend des décisions comme celles-là. »* Quant à la société Dassault, rappellent les juristes de Droit contre raison d'Etat, elle soutenait que la vente des Mirage à l'Irak au cours de la même décennie ne faisait qu'exécuter un accord international entre Paris et Bagdad.

Déboutée de son action contre Dassault Aviation en première instance par le tribunal de Nanterre (*le Monde* du 5 octobre 1988 et du 13 janvier 1989), Droit contre raison d'Etat perdit également le second round, l'année suivante, devant la cour d'appel de Versailles.

« L'exécution d'un acte de gouvernement »

La cour, reprenant à son compte l'argumentation de la défense, jugeait dans son arrêt que *« le contrat passé avec l'Irak par la société Dassault ne constitue que l'exécution, par l'intermédiaire de cette société, d'un acte de gouvernement relevant de la politique nationale, qui échappe ainsi à la compétence de l'autorité judiciaire. »*

Saisie en ultime recours, la Cour de cassation est d'un avis opposé. Pour la haute juridiction, *« la conclusion des contrats de vente de matériels de guerre par une entreprise commerciale est détachable tant de la décision d'autorisation ou d'agrément auquel elle est subordonnée que de la conduite des relations du gouvernement avec des autorités étrangères. »*

En affirmant, d'une part, que les contrats de ventes d'armes ne sont pas indissociables de l'autorisation de l'Etat et, d'autre part, que ces mêmes contrats ne sont pas nécessairement dépendants de la politique étrangère de l'Etat, ce sont les deux grands arguments des marchands d'armes que la Cour récuse formellement.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

□ **Le PDG du complexe nautique parisien Aquaboulevard est inculpé.** – M. Michel Corbière, PDG d'Aquaboulevard et dirigeant du groupe Forest Hill, un des plus grands complexes de sports et de détente en Europe, a été inculpé, le 22 mai, d'abus de biens et de pouvoirs sociaux, faux en écriture privées et de commerce, et usage, ainsi que d'escroquerie, par M. Gérard Poirotte, juge d'instruction à Nanterre (Hauts-de-Seine). Une enquête avait été confiée à la brigade financière de la police judiciaire de Nanterre à la suite d'une plainte déposée par un actionnaire du Nauticlub de Marcq-en-Barœul (Nord) – dont M. Corbière détenait aussi des parts – qui s'estimait lésé après la faillite de ce parc. M. Corbière a été récemment entendu dans le cours de cette instruction qui devra mettre au clair les conditions de la liquidation du Nauticlub, ainsi que le montage financier de l'opération Aquaboulevard.

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

Une lettre prémonitoire

L'impératif de la rigueur économique a largement pesé sur la politique du Centre national de la transfusion sanguine (CNTS). Du coup, les produits chauffés destinés aux hémophiles et inactivant le virus du sida ont été importés parcimonieusement comme on l'a vu, lundi 6 juillet, devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

L'un savait, l'autre pas. L'un prévenait, l'autre n'entendait rien. L'un accuse poliment, l'autre dément farouchement. Et jour après jour, l'ancien tandem formé par les docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain *se dissocie un peu plus*, révélant ses failles et ses dissensions passées. Dans la chronique de cette collaboration naufragée, la lettre du docteur Allain à son confrère, en date du 16 janvier 1985, illustre malheureusement quelques-uns des retards dramatiques du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Une lettre qui sonne comme un désaveu de bien des subtilités développées devant la 16e chambre correctionnelle. Une lettre qui énonce simplement, en ce début 1985, une réalité d'évidence : *« Le problème de la transmission du virus LAV ou HTLV-III par les fractions coagulantes* (prescrites aux hémophiles) *est aujourd'hui une préoccupation majeure de la santé publique. »* Une lettre qui rend subitement dérisoire les assurances du docteur Garretta : *« En 1984, personne ne mesure la gravité de ce que signifie être séropositif. »*

Etrange courrier à la réflexion. Sa lecture par le président Jean-Louis Mazières nous apprend que les deux correspondants du docteur Allain – le docteur Garretta et le professeur Jacques Ruffié, président du CNTS durant quelques mois – entretiennent de *« mauvaises relations »* et qu'un climat délétère pourrait nuire à une décision indispensable dans le domaine de la santé publique... Bref, en ce début d'année 1985, le docteur Allain presse le CNTS de signer un accord avec la firme autrichienne Immuno pour que la France puisse enfin chauffer les concentrés sanguins destinés aux hémophiles.

« Le discrédit et la faillite »

Il est temps, grand temps. En juillet 1984, le docteur Garretta avait suspendu les négociations *avec Immuno en « jetant son cartable »* alors qu'il discutait à Munich avec le professeur H. Eibl. Six mois ont passé et le docteur Allain l'informe que 47 % des hémophiles français sont porteurs d'un *« marqueur LAV »* et que les produits français sont *« infectants »* pour 35 % des patients qui reçoivent des concentrés sanguins (facteurs VIII et PPSB).

Alors, pour que les choses soient bien claires, le docteur Allain précise : *« La responsabilité du CNTS est donc fortement engagée vis-à-vis des hémophiles, de leurs médecins et du ministère de la santé dans la prévention de cette maladie mortelle. »* Et dans une conclusion tout aussi prémonitoire, il donne l'alerte sur quelques-unes des conséquences redoutables auxquelles le CNTS s'expose : *« Une déconsidération en tant que partenaire industriel au niveau international ; un discrédit et une faillite dans l'accomplissement d'une de ses missions fondamentales »*.

Comment être plus clair ? Mais le docteur Garretta, de toute évidence, devait tenir compte d'autres paramètres. Et notamment importer le minimum de produits chauffés en attendant de pouvoir en produire lui-même. *« Aviez-vous reçu des instructions ? »*, lui demande le président. – *« J'appliquais une politique définie. Autrement, j'aurais dû prévenir le ministère »*.

Le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, intervient : *« Quand le docteur Garretta parle de décision politique, il entend décision financière. »* Le président Mazières : *« Appelez un chat un chat : vous voulez dire qu'on limitait les importations en raison de leur coût financier ? – Oui. – Vous en aviez conscience, docteur Garretta ? – Oui, monsieur le président. On nous reprochait de ne pas être autosuffisant »*.

La recommandation du docteur Allain

Dans ce contexte, quelques flacons de concentrés chauffés pouvaient être précieux. Et l'histoire racontée par le jeune Jean-Louis, hémophile A, le démontre éloquemment. Hébergé à la suite d'une dispute familiale par le docteur Allain qui le soigne depuis son enfance, il explique comment ce dernier lui remit des produits chauffés et lui demanda *« de jeter les produits facteur VIII que j'avais en ma possession et qui venaient du CNTS »*. Mais un jour, que Jean-Louis situe en décembre 1984, se *trouvant à court de concentrés*, il néglige la recommandation du docteur Allain.

Il en informera ce dernier le soir même. La scène se passe pendant le dîner : *« Cela a jeté un froid*, raconte Jean-Louis. *L'épouse de Jean-Pierre, qui travaillait au CNTS, est devenue blême et m'a dit : « Quel con d'avoir employé ça. » J'ai posé des questions à Jean-Pierre. Il m'a expliqué que les nouveaux produits étaient plus purs et chauffés et qu'ils protégeaient du virus du sida »*.

Le docteur Allain ne dément nullement les faits, mais les situe plus tard : *« Jean-Louis est resté chez nous du mois de décembre 1984 au mois d'août 1985. En février, j'ai reçu la confirmation qu'il était toujours séronégatif. Compte tenu de ce que je savais, j'ai considéré que mon devoir était de le protéger. Pour faire mon travail de médecin, je me suis permis de détourner quelques flacons de concentrés qui nous restaient au CNTS après une étude. C'était en février-mars 1985 »*.

Un épisode moins anecdotique qu'il n'y paraît et qui révèle, outre *les excellents rapports que le docteur* Allain entretenait avec ses patients, le degré de connaissance que les dirigeants du CNTS pouvaient avoir des dangers encourus par les hémophiles. Le docteur Allain indique ainsi que son information a été, sinon complète, du moins très forte à partir du 19 décembre 1984 avec la communication du professeur Larrieu (dix-huit hémophiles traités exclusivement avec des concentrés chauffés sont restés séronégatifs). A la même époque, on pouvait du reste lire dans la revue *l'Hémophile* que *« les produits chauffés ont désormais fait la preuve de leur efficacité »*.

Des éléments de « connaissance » qui mettront encore plusieurs mois à franchir la porte du bureau du docteur Garretta et le mur de sa conscience : *« Je n'étais présent à aucune réunion des groupes d'experts*, explique-t-il. *Ce que je sais alors, les autres le savent. Je ne suis pas médecin traitant. »*

LAURENT GREILSAMER

ILE-DE-FRANCE

L'aménagement de l'île Seguin

Boulogne veut transformer Billancourt en cité lacustre

M. Paul Graziani, sénateur (RPR) *des Hauts-de-Seine* et maire de Boulogne-Billancourt, devait présenter, mardi 7 juillet, les grandes orientations de la *municipalité sur le futur aménagement* du site de Billancourt que Renault doit libérer progressivement. Le projet s'articule *autour d'une idée force : créer* une cité lacustre, La « cité bleue », grâce à un réseau de canaux et une continuité avec l'île Seguin. Le tout sous le signe d'un *« urbanisme doux »*.

M. Paul Graziani entend faire du réaménagement des terrains Renault, une opération d'urbanisme exemplaire. Le site est déjà exceptionnel par sa taille et sa situation : 60 hectares aux portes de Paris, soit 10 % de la superficie totale de la commune de Boulogne. Son projet met au premier rang la qualité de la vie et l'environnement : sur les quelque 60 hectares concernés, 12 seront occupés soit par un réseau de canaux, soit par des espaces verts.

Non seulement les bords de Seine seront rendus aux habitants, mais le fleuve ne se contentera plus d'enserrer Boulogne-Billancourt : il pénétrera dans la ville grâce aux canaux régulièrement nettoyés par un courant artificiel évitant la stagnation des eaux. Un grand axe réservé à la promenade, large de près de 60 mètres, traversera le site du centre de la commune vers la Seine, enjambée par une esplanade, pour atteindre l'île Seguin, où la promenade continuera sur les berges : 3 kilomètres de coulée verte, ponctués d'aires de jeux.

Cet « urbanisme doux » auquel tient tant M. Paul Graziani et qui inspirait déjà le rapport qu'avait rédigé M. Jean-Eudes Roullier à la demande de M. Rocard (*le Monde* du 23 novembre 1990) se traduira par d'autres signes.

Pas question de constructions anarchiques de bureaux et de logements de standing bordés des traditionnelles voies rapides sur berges. La Cité bleue – c'est le nom de la nouvelle Boulogne – se veut un modèle d'équilibre : 27 % de bureaux, 32 % d'activités économiques, 11 % d'équipements publics et 30 % de logements répartis pour un tiers de logements sociaux, un tiers en logements intermédiaires et un tiers dans le secteur libre. Pour éviter toute densification, le coefficient d'occupation des sols (COS) sera limité à 1,8, soit des immeubles ne dépassant pas trois à six étages. L'île sera réservée aux activités : elle accueillera notamment le siège de Renault et le musée des automobiles Renault, un centre d'accueil international, un pôle universitaire et un hôtel international.

Le projet se veut enfin exemplaire en matière de transports. Côté Boulogne (rive droite), la voie rapide sur berges doit être totalement enterrée. Côté Meudon, où les terrains Renault s'étendent encore sur 5 hectares, la voie sur berges sera détournée vers le haut du site et partiellement enterrée, rendant ainsi les bords de Seine aux promeneurs et aux habitants dans la cité lacustre.

Pas de tours de quarante étages

Les voies de circulation automobile de surface sont quasiment inexistantes : un seul axe est prévu, qui ira de la place Nationale à la Seine, en longeant la coulée verte ; là, les voitures pourront rejoindre les voies rapides par l'intérieur d'une des quatre piles qui soutiendront la dalle jetée sur la Seine. Un tramway souterrain reliera l'axe nord-sud du trapèze *(lire ci-contre)*, à partir de la ligne 9 du métro (station Billancourt) jusqu'à Meudon. Il desservira le centre de la *cité lacustre et les abords de l'île*, où passera une ligne de bateaux-bus, et ira se connecter au tramway Val-de-Seine et, enfin, à la ligne C du RER à la station Meudon-Bellevue. *Des parkings souterrains* permettront de supprimer le stationnement en surface.

L'opération répond à un dernier impératif, économique cette fois : *activités et bureaux doivent permettre* de retrouver peu ou prou l'équivalent de la taxe professionnelle perdue avec le départ des usines Renault. La Régie verse effectivement chaque année 118 millions de francs à la commune, soit 44 % de la taxe professionnelle totale ou encore 27 % des recettes fiscales annuelles de la ville. C'est pourquoi M. Graziani souhaite faire avancer rapidement l'opération. *« Renault aura fini de démonter les installations de l'île Seguin (première parcelle libérée) à la fin de l'année. Nous n'avons pas les moyens d'échanger éternellement, de réunion en réunion, les visions globales des uns et des autres. Il faut maintenant discuter de ce projet avec les représentants de l'Etat, le chiffrer et effectuer son montage. »*

En décembre dernier, une association regroupant à parité les collectivités locales où se trouvent les terrains de Renault et l'Etat a été créée pour définir l'aménagement du site. Son installation faisait suite à une polémique qui avait opposé, en septembre 1991, le maire de Boulogne à M. Paul Quilès, alors ministre de l'équipement, quand ce dernier avait nommé un haut fonctionnaire, M. Jean-Pierre Morelon, à la tête d'une mission chargée d'élaborer seule le projet d'urbanisme. Mais la lenteur du travail de l'association ne satisfait pas M. Graziani. Surtout, le maire n'a pas du tout apprécié la première esquisse dessinée par l'architecte Renzo-Piano à la demande de M. Morellon. *« Elle prévoit, en effet, la construction de six tours de quarante étages entourées de 7 hectares d'espaces verts. Cet urbanisme a vingt-cinq ans de retard*, estime M. Graziani. *Cela revient à reconstruire des tours Aillaud à Boulogne. »*

Le maire affirme qu'il n'a pas l'intention de déterrer la hache de guerre et d'entrer en conflit avec l'Etat. Il a mis ses services techniques au travail pour concevoir « son » projet, aujourd'hui approuvé par sa municipalité et les maires voisins. Il rappelle que l'opération respecte les grands principes chers au gouvernement : pas de spéculation foncière ni de sur-densification. Mais il marque dans un même temps son attachement à ne pas se laisser déposséder de l'aménagement de 10 % de sa commune.

La citation qui préface la plaquette de présentation de la Cité bleue donne le ton : *« Ce n'est pas à l'Etat de faire la ville. La responsabilité de la décision, si la décentralisation a un sens, appartient désormais à l'élu. Paul Quilès, 1991. »*

JOSÉE POCHAT

Les terrains Renault : 60 hectares

L'ensemble du « site Renault », *dans la boucle de la* Seine qui comprend Billancourt représente une surface de 60 hectares : 43,5 sur la *rive droite à Boulogne, appelé* le Trapèze, encore occupés par Renault ; 11 hectares et demi sur l'île Seguin libérés cette année et 5 hectares rive gauche sur la commune de Meudon. La constructibilité totale du site est de 1 065 000 m² : 780 000 rive droite, 210 000 sur l'île Seguin et 75 000 rive gauche à Meudon.

Dans un premier temps, seul le site de l'île Seguin pourra être aménagé. Actuellement, le calendrier de la libération du reste des terrains n'a pas encore été définitivement élaboré.

Une rocade à péage entre la porte de Bagnolet et la porte d'Auteuil

Le Conseil de Paris confie à Cofiroute l'étude du périphérique souterrain

Le Conseil de Paris a décidé, lundi 6 juillet, de confier à la société Cofiroute, une étude technique et financière pour la création, entre la porte de Bagnolet et la porte d'Auteuil, d'une rocade périphérique souterraine à péage (*le Monde* daté 5-6 juillet).

Au nom du groupe socialiste, M. Bernard Bret, a combattu ce projet, déclarant notamment : *« Nous refusons de céder à l'effet de mode qui veut qu'aujourd'hui, dès qu'un problème de circulation surgit, on fasse appel à la voirie souterraine pour le résoudre. »* Il poursuit : *« Cette politique de la ville, soumise à l'automobile, va à l'encontre des intérêts de Paris et des Parisiens. »* Et M. Bret a conclu : *« Sur ce dossier, personne ne leur dictera leur choix aux socialistes. »*

L'intervention de M. Bret a eu lieu après la décision de M. Christian Sautter, préfet de la région Ile-de-France, d'inscrire au futur schéma d'aménagement régional le projet de voirie souterraine de la ville. Cette contradiction entre le gouvernement et des socialistes locaux n'a pas échappé à M. Jean-François Segard, élu écologiste du Conseil de Paris, opposé, lui aussi, à la rocade. Il a lancé, en direction de M. Bret : *« Après l'acceptation du projet de la ville par l'Etat, les élus socialistes de la capitale, dont trois ministres, se prononcent contre ; allez comprendre ! A vouloir ainsi le beurre et l'argent du beurre, vous ne cessez de vous discréditer. »*

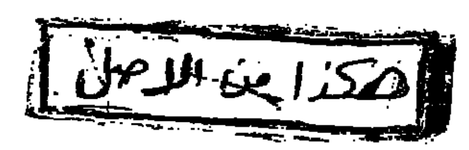
Se tournant vers les bancs RPR et UDF, M. Segard s'est alors exclamé : *« Vous baissez les bras devant le diktat de l'automobile et vous préconisez des solutions du passé qui, de plus, ont fait la démonstration de leur inefficacité. »*

Commentant cette passe d'armes, tel un Raminagrobis se frottant les mains, M. Henri Malberg (PC), affirme : *« Qu'il s'agisse de la politique de la ville ou de celle du gouvernement, vive les autoroutes à péage ! »*

Ce dossier de voirie souterraine, ouvert quatre fois en moins de deux ans par l'assemblée municipale, le sera une nouvelle fois en mai 1993 quand les édiles de la capitale étudieront les conclusions remises à l'Hôtel de ville par la société Cofiroute.

JEAN PERRIN

□ **Augmentation des tarifs de stationnement payant à Paris.** – Le prix du stationnement payant horaire va augmenter à Paris pour atteindre 10 francs l'heure dans le centre de la capitale, au lieu de 8 francs actuellement. Il passera de 6 à 8 francs dans une zone intermédiaire et sera maintenu à 5 francs dans les quartiers périphériques. La décision a été prise, lundi 6 juillet, par le Conseil de Paris.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les élections professionnelles dans les cours et tribunaux

Progression des syndicats conservateurs de magistrats

Les résultats des élections professionnelles des magistrats qui ont eu lieu du 16 au 25 juin font apparaître une poussée des syndicats conservateurs – l'Union syndicale des magistrats (modérée) gagne 1,3 point et l'Association professionnelle des magistrats (droite) 1 point – et un recul du syndicat de gauche, le Syndicat de la magistrature, qui perd 4,7 points. 72,57 % des 6 000 magistrats ont participé à cette consultation.

Au mois de juin, les magistrats des cours et tribunaux de France se sont rendus aux urnes afin d'élire leurs représentants à la commission d'avancement et à la commission consultative du parquet. Ils inauguraient ainsi les innovations inscrites dans le statut de la magistrature adopté par le Parlement lors de la session d'automne : les pouvoirs de la commission d'avancement ont été étendus – elle se verra désormais soumettre les contestations portant sur les évaluations professionnelles – et le texte crée une commission consultative du parquet chargée de donner un avis sur toutes les propositions de nominations aux emplois du parquet, à l'exception de ceux de procureur général près la Cour de cassation et de procureur général près une cour d'appel.

Tous les trois ans – ce sera désormais tous les quatre ans, – cette élection a également le mérite d'offrir une photographie politique du corps judiciaire. Dans les années 60, la seule association existante, l'Union fédérale des magistrats, regroupait en son sein l'ensemble des magistrats syndiqués. Cette année, cinq listes se disputaient les suffrages des magistrats : celles de l'Union syndicale des magistrats, organisation modérée *majoritaire depuis des années*, celles du Syndicat de la magistrature, clairement ancré à gauche, celles de l'Association professionnelle des magistrats, machine de guerre anti-Badinter créée en 1981, et celles de Force ouvrière et de la CFDT, qui présentaient toutes deux des listes pour la première fois.

L'USM toujours majoritaire

Confortée par cette consultation – elle passe de 51,7 % des suffrages en 1989 à 53,03 % aujourd'hui, – l'Union syndicale des magistrats reste majoritaire au sein de la magistrature. Ebranlée en 1991 par les déclarations de M. Jean-Luc Sauron, son secrétaire général, contre les méthodes du juge Thierry Jean-Pierre, l'USM a adopté depuis lors un ton nettement plus modéré. Revenant à ses revendications traditionnelles – l'augmentation et la mensualisation des indemnités de fonction, le maintien de la responsabilité de la gestion aux mains des chefs de juridiction, la défense de l'autorité de la justice, – l'USM, souvent accusée de *« corporatisme »*, insiste volontiers sur son *« apolitisme »* et son absence de *« préjugés idéologiques »*. *« Les magistrats veulent des syndicats efficaces et discrets qui ne soient pas liés à un pouvoir ou un parti, ce qui est notre cas »*, affirme son secrétaire général, M. Claude Pernollet.

En passant de 12,2 % des suffrages en 1989 à 13,27 % aujourd'hui, l'Association professionnelle des magistrats se rapproche de ses scores de 1986. Classée à droite, voire à l'extrême droite, l'APM avait vigoureusement défendu, au mois d'avril, l'*« honneur »* des magistrats de la chambre d'accusation qui ont rédigé l'arrêt Touvier. Les progrès de cette association qui ne cesse de dénoncer les *« idéologies dévoyées qui veulent miner le système pénal en ruinant la valeur de la peine »* sont minces, mais ils confirment que la magistrature *compte dans ses rangs une extrême* droite virulente et combative.

Cette poussée des syndicats conservateurs s'accompagne d'un net recul du Syndicat de la magistrature, qui passe de 35,7 % des suffrages en 1989 à 31,18 % aujourd'hui. Après une longue lune de miel avec le gouvernement, le SM, déchiré en 1989-1990 par une crise interne sans précédent, a peu à peu pris ses distances avec le pouvoir. Malgré ce démarquage, il paie sans doute aujourd'hui ses déchirements internes et la vague de désenchantement à l'égard de la *politique judiciaire des socialistes.*

« Nous ne nous attendions pas à de bons résultats car nous savions le contexte politique défavorable, souligne la secrétaire générale du SM, Mme Béatrice Patrie. *De plus, nous avons été la seule organisation de magistrats à dénoncer clairement les connotations vichystes de l'arrêt Touvier, et cela a peut-être pesé. »*

Certains des électeurs traditionnels du Syndicat de la magistrature se sont sans doute tournés cette année vers l'absention, vers des listes dites « indépendantes », ou vers les deux nouveaux venus de la consultation, FO et la CFDT. Créée en 1990 par des anciens du SM, Force ouvrière, qui n'a pas pu présenter de listes dans toutes les cours d'appel, recueille au plan national 0,23 % des voix. Quant à la CFDT, présente à Paris, Rennes et Nîmes, elle obtient en moyenne, sur ces trois cours, 4 % des voix. Un résultat jugé *« modeste mais prometteur »* par son secrétaire général, M. Yves Rousset.

ANNE CHEMIN

ÉDUCATION

Le développement des formations d'ingénieurs

Création de cinquante-six nouveaux instituts universitaires professionnalisés

La commission nationale d'habilitation des instituts universitaires professionnalisés (IUP) a annoncé, lundi 6 juillet, en présence de M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, la création de cinquante-six nouveaux IUP dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les instituts universitaires professionnalisés (IUP), ces formations supérieures débouchant, quatre années après le baccalauréat, sur un diplôme d'ingénieur-maître, seront, à la rentrée prochaine, près de trois fois plus nombreux.

Depuis l'automne dernier, vingt-huit IUP avaient été lancés de façon expérimentale. Lundi 6 juillet, la commission nationale d'habilitation créée en janvier et coprésidée par M. Ivar Ekeland, président de l'université Paris-Dauphine, et M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF et de l'Union des industries métallurgiques et minières, a confirmé l'existence de vingt-sept d'entre eux et a annoncé la création de cinquante-six nouveaux instituts. Au total, huit mille étudiants seront accueillis durant l'*année universitaire 1992-1993* dans quatre-vingt-trois IUP. La parution au *Journal officiel* de ces habilitations est suspendue à l'examen de dix-huit dossiers par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESR), mardi 7 juillet.

« Cette montée en puissance traduit la volonté de l'État », a indiqué le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, venu conclure la réunion de la commission avec les directeurs d'IUP et les présidents d'université concernés. Rappelant le rôle primordial des IUP dans la professionnalisation de l'enseignement supérieur, M. Lang a toutefois appelé les différents partenaires à un effort d'information, notamment *en direction du tissu industriel*, afin que *« ces nouvelles formations en alternance ne souffrent pas de malentendus »*.

La commission d'habilitation s'est attachée à éviter les obstacles pour ces instituts destinés à augmenter fortement le nombre d'ingénieurs. Cette instance a, dans un premier temps, évalué les IUP déjà existants. La dénomination de plus de la moitié d'entre eux a été modifiée. Ainsi, l'IUP de l'université de Paris-X Nanterre formera-t-il désormais des ingénieurs-maîtres en management de PME et du sport, au grand dam des étudiants inscrits depuis 1991 dans une filière qui devait déboucher sur l'administration générale. Ces modifications se justifient, selon la commission, *« lorsque le projet de départ ne correspondait pas aux besoins »*.

De l'informatique à l'hôtellerie

La commission nationale d'habilitation a aussi étudié les quelque deux cents projets de création proposés, cette année, par les universités. Seuls les cinquante-six projets les plus avancés *ont été retenus*. Dans le secteur industriel, ils concernent les domaines du génie électrique et de l'informatique industrielle (cinq créations), du génie des systèmes industriels (dix créations), des mathématiques et de l'informatique (cinq), du génie mécanique (quatre), du génie civil (deux), du génie chimique (un), du génie des matériaux (deux), de l'ingénierie de la santé (un) et de l'environnement (un). Dans le secteur tertiaire, quatre nouveaux IUP porteront sur la banque-finance-assurance, trois sur la vente, trois sur la communication, deux sur le management, deux sur l'hôtellerie et les métiers du tourisme et deux sur l'ingénierie économique. En outre, sept maîtrises de méthodes informatiques appliquées à la gestion (MIAGE) ont été transformées en IUP. A terme, toutes devraient subir la même modification.

Les grandes lignes des formations en IUP restent stables. Les candidats devront avoir validé une année de premier cycle universitaire ou une année de classe préparatoire aux Grandes Ecoles. Un minimum de cent étudiants est nécessaire par promotion, un seuil qui doit être atteint dans les trois années suivant la création de l'IUP. Des admissions directes en deuxième année sont possibles et un système encore plus souple est mis en place pour la formation continue.

Les études durent trois années, sanctionnées par des diplômes équivalant à un cycle universitaire. La moitié de la formation, comprenant des stages en entreprise, doit être dispensée par des professionnels. Pour rémunérer ces professeurs associés ou chargés d'enseignement, chaque institut disposera de crédits spécifiques. Sanctionnée par un diplôme d'ingénieur-maître, *la formation pourra être complétée* par un cycle d'études de deux années dans un laboratoire de recherche. Toutefois, devant les réticences nombreuses, le gouvernement semble avoir renoncé à qualifier par un titre d'« ingénieur-docteur » ces deux années suplémentaires de formation par la recherche.

MICHÈLE AULAGNON

ARCHÉOLOGIE

Selon un premier rapport officiel d'experts

Les peintures et les gravures de la grotte Cosquer, près de Marseille, sont authentiques

***Le premier rapport officiel sur la grotte Cosquer vient d'être publié dans le Bulletin de la Société préhistorique française.* Les auteurs, Jean Clottes, A. Beltran, Jean Courtin et Henri Cosquer, y font l'inventaire des peintures et gravures tracées sur les parois de cette grotte sous-marine et exposent les raisons leur permettant de dire que ces « images » sont, avec une quasi-certitude, des œuvres vieilles de 17 000 à 19 000 années.**

Au début, on pouvait douter de l'authenticité de la grotte Cosquer. Cette extraordinaire cavité s'ouvre, dans les calanques de Cassis (sur le territoire de la ville de Marseille), à près de 40 mètres sous la surface de la mer et n'est accessible que par une galerie inondée longue d'environ 200 mètres. *Autant dire que très peu de* préhistoriens sont capables d'aller la voir. Elle a été découverte par un plongeur professionnel, Henri Cosquer, en octobre 1985 : émerveillé par les concrétions calcaires, il n'a remarqué les peintures et les sculptures qu'à partir du 9 juillet 1991. En outre, aucune grotte peinte n'était alors connue à l'est du Rhône.

Lorsque Henri Cosquer, conformément à la loi, a déclaré sa découverte le 3 septembre 1991 (*le Monde* du 19 octobre 1991), les autorités des Affaires maritimes, tout comme celles de l'archéologie sous-marine, ont été très dubitatives. Pourtant, un préhistorien, Jean Courtin, a été chargé d'aller expertiser la découverte. Mais comme il est spécialiste du néolithique, les détracteurs de l'authencité de la grotte ont persisté à dire que les peintures et les gravures étaient des faux récents. Les quatre signataires du rapport énumèrent *pour commencer* les mains « négatives », les tracés digitaux, les chevaux, bisons, bouquetins, félin, mégacéros, pingouins, phoques et animaux indéterminés peints ou gravés sur les parois de la grotte : des thèmes et des techniques conformes à ce que l'on sait du paléolithique supérieur. Ils font aussi mention des foyers aux charbons mous par détrempage dû à l'hyperhumidité de l'air de la grotte. Et ils décrivent les concrétions de calcite qui recouvrent de très vastes parties, ornées ou non, de la grotte, ainsi que la patine qui affecte aussi bien les gravures que les parois nues.

Ils raisonnent ensuite par l'absurde. Patine et calcite peuvent, certes, être « fabriquées » mais ce n'est pas facile. Un tel décor peint et gravé a demandé des mois de travail : si près de Marseille, les faussaires éventuels seraient difficilement passés inaperçus. *Les pingouins* surprennent par leurs ailes en battoir proches des ailerons des manchots de l'hémisphère sud, mais leur présence n'a rien d'étonnant dans les climats frais qui régnaient à l'époque de la dernière grande glaciation autour de la Méditerranée.

Les auteurs de ce premier rapport sont prudents : *« L'étude de cette caverne n'en est qu'à ses tout débuts.* [Les recherches complémentaires indispensables nécessiteront, notamment,] *des observations directes, et l'étude approfondie des parois et de leurs tracés qui ne peut être menée que par des spécialistes sur place. »* Se pose alors le problème d'un éventuel *aménagement d'un moyen d'accès* plus commode que l'entrée sous-marine actuelle mais non dangereux pour le décor (surtout les peintures). Depuis qu'il a fallu fermer la grotte de Lascaux, on sait qu'on doit être très prudent avant de perturber l'atmosphère d'une grotte.

YVONNE REBEYROL

► Henri Cosquer vient de publier *la Grotte Cosquer*, récit très illustré de sa découverte. Edité par Solar, 120 pages, 150 F.

SCIENCES

Francis Perrin bâtisseur de l'atome

Suite de la première page

Depuis la découverte de la radioactivité par Becquerel en 1896 et celle du radium par Pierre et Marie Curie deux ans plus tard, une véritable « réaction en chaîne » s'était déclenchée dans le domaine de la recherche en *physique* nucléaire, qui évoluait au rythme d'une découverte importante par an, ou presque. Les chercheurs de pointe menaient leurs travaux en étroite collaboration, et les Français – les mieux placés à l'époque – se réunissaient chaque semaine dans le laboratoire de Jean Perrin. Ils y discutaient des travaux en cours à l'Institut du radium et dans les laboratoires voisins, mais aussi politique : la plupart d'entre eux étaient engagés à gauche. Les Perrin et les Curie habitaient deux maisons voisines, boulevard Kellermann, et passaient leurs vacances ensemble en Bretagne, à L'Arcouest, près de Paimpol.

Francis Perrin profite pleinement de cet environnement exceptionnel. Il complète par des doctorats en mathématiques, et en physique une agrégation de physique obtenue dès vingt et un ans. A trente-deux ans, il est maître de conférences à la Sorbonne.

Après des travaux sur la fluorescence, il se tourne vers la *physique* nucléaire et collabore avec Frédéric Joliot-Curie à partir de 1932. Il sera le « matheux » d'une équipe qui comportait déjà les physiciens Hans von Halban et Lew Kowarski. En mai 1939, il établit par le calcul qu'une réaction en chaîne ne peut se produire qu'en présence d'une certaine quantité de matériau fissile, la « masse critique ». Très vite, les quatre hommes déposent cinq brevets qui couvrent toutes les applications de l'énergie nucléaire imaginables à l'époque, des piles atomiques à la bombe. Il s'agissait de prendre de vitesse les Britanniques et les Américains, qui avançaient rapidement dans ce domaine. *« La rédaction de ces brevets s'est faite dans une atmosphère à la Jules Verne*, se souvenait Francis Perrin. *Les discussions sur les applications possibles allaient bon train. Nous avions, par exemple, imaginé l'utilisation de la bombe pour creuser un canal qui aurait permis de créer une région fertile dans la dépression saharienne en y amenant les eaux de la Méditerranée. »*

La première réaction en chaîne se produira en 1942, dans la pile d'Enrico Fermi à Chicago. Mais l'avance de Joliot, Perrin, von Halban et Kowarski était telle que cet événement scientifique aurait dû avoir lieu en France si la guerre n'avait pas dispersé l'équipe, estiment la plupart des historiens des sciences. En 1940, Von Halban et Kowarski s'embarquent pour l'Angleterre avec la réserve française d'eau lourde, tandis que Joliot préfère rester en France pour entrer dans la Résistance. Francis Perrin se rend, pour sa part, aux Etats-Unis. Il enseigne à l'université Columbia de New-York de 1941 à 1943, *puis représente* les Français à l'étranger en 1944 et 1945 à l'Assemblée consultative d'Alger. De retour à Paris, il devient, en 1946, professeur de physique atomique et moléculaire au Collège de France.

L'aventure recommence à la Libération. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) est créé en 1946, avec à sa tête Raoul Dautry (administrateur général) et Frédéric Joliot-Curie (haut commissaire). Deux ans plus tard, l'équipe des débuts, dont fait bien entendu partie Francis Perrin, fait diverger Zoé, la première pile française réalisée *« avec des moyens de garagiste »*, selon les termes de l'un de ses contructeurs. Mais, loin des rêves idéalistes de ses premiers inventeurs, l'énergie nucléaire a connu *une première application*, particulièrement meurtrière, à Hiroshima et Nagasaki, en 1945. Victime de ses sympathies communistes *et pacifistes*, Frédéric Joliot-Curie est écarté de la direction du CEA en avril 1950. Francis Perrin le remplace, *« à la demande de Joliot-Curie »*, *précisait-il*. Comme ce dernier, il affichait lui-même des convictions pacifistes.

Pourtant, il ne protestera pas quand, en décembre 1954, Pierre Mendès France décide de lancer la France dans la construction de l'arme atomique. *« Il a su me convaincre en partie*, se justifiait-il, *en me montrant que, dans les forums internationaux, les pays qui possédaient la bombe avaient beaucoup plus de poids que les autres. »* En fait, dans ce domaine, Perrin se contentera surtout de ne pas gêner la tâche d'Yves Rocard. Doublant de fait le haut commissaire Francis Perrin pour ces activités *militaires* qui restèrent secrètes jusqu'en 1958, ce dernier était en effet la caution scientifique, vis-à-vis de l'armée, de *Pierre Guillaumat*, l'administrateur du CEA à l'époque.

Francis Perrin déploiera, en revanche, une activité publique importante pour défendre l'option électronucléaire française face aux attaques dont elle faisait l'objet. En compagnie de Louis Leprince-Ringuet, il montera notamment au créneau contre l'appel signé par quatre cents scientifiques qui demandaient à la population de *« refuser l'installation des centrales nucléaires tant qu'elle n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences »*.

C'était en février 1975 et Francis Perrin, âgé de soixante-treize ans, avait démissionné cinq ans plus tôt *de la direction du CEA. Jusqu'à la* fin, cet homme de convictions n'hésita jamais à prendre parti quand il le jugeait nécessaire. Pour soutenir Andreï Sakharov, avec cinq autres membres de l'Académie des sciences (*le Monde* du 28 mai 1981). Ou pour défendre la cause de l'athéisme, à la tête de l'Union des athées, dont il était président d'honneur (*le Monde* du 24 janvier 1979).

JEAN-PAUL DUFOUR

ENVIRONNEMENT

M. François Letourneux est nommé directeur du Conservatoire du littoral

Le *Journal officiel* du 2 juillet annonce la nomination de M. François Letourneux, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, au poste de directeur du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, en remplacement de M. Patrice Becquet.

[Né le 2 novembre 1942 à Clermont-Ferrand, *François Letourneux est ingénieur* agronome. De 1968 à 1980, il a exercé diverses fonctions administratives dans la région Nord-Pas-de-Calais. En 1981, il entre comme conseiller technique au cabinet du ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, puis au cabinet de Mme Huguette Bouchardeau, qui le fait nommer directeur de la protection de la nature au ministère de l'environnement, où il restera de 1983 à 1992.]

EN BREF

□ **Coopération nucléaire européenne : la Hongrie entre au CERN.** – La République de Hongrie a été admise comme 18e Etat membre du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN), annonce *le CERN* dans un communiqué. La décision prend effet au 1er juillet. Depuis les années soixante, des scientifiques hongrois travaillent au CERN, où ils participent actuellement à plusieurs expériences. Cette adhésion fait suite à celles, récentes, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie.

Dans « Dossiers et documents » de juillet

Fraudes, escroqueries, supercheries

Il n'est jamais facile de démêler le vrai du faux, la vérité du mensonge, ceux qui ont apparemment tort et ceux qui ne sauraient avoir raison. L'objectif de ce numéro de *Dossiers et documents* est bien sûr de distraire et de faire sourire en rappelant quelques *belles histoires, mais aussi* d'amener ses lecteurs à réfléchir et à réagir : de l'écrivain qui donne naissance à son *double au scientifique incompris* en passant par le *golden boy* pris au piège, autant de situations, autant de destins.

Les « clés de l'info », dans ce même numéro, prennent l'air du large et la poudre d'escampette en abordant la protection du littoral et les festivals de l'été. On y trouve aussi le point sur le G7, sur la présidence anglaise du conseil des ministres européen, l'accord entre l'Etat et l'enseignement privé, le drame de la Bosnie, les HLM, *le bilan de la conférence* de Rio sur l'environnement, la gauche citoyenne de M. Chevènement, et la réforme de la *politique agricole* commune (PAC).

► En vente chez tous les *marchands de journaux* : 10 F.

LES BARRAGES SUR LES ROUTES

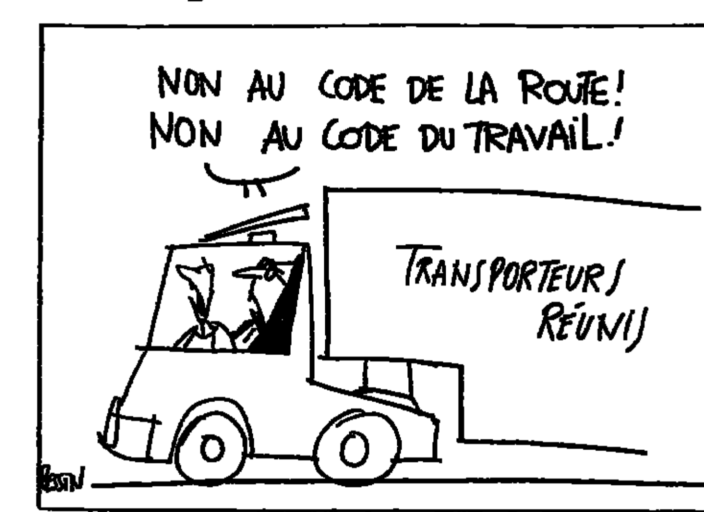
Après neuf heures de discussions

Gouvernement, patronat et syndicats ont signé un texte sur le temps de travail et le permis à points

Le gouvernement et les organisations professionnelles et syndicales des transporteurs routiers ont signé, dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 juillet, un relevé de conclusions portant sur l'aménagement du temps de travail des conducteurs et l'adaptation du permis à points.

« Nous venons de signer un texte qui contient des avancées sociales extrêmement importantes et qui devrait permettre au pays de retrouver une situation normale ». M. Jean-Louis Bianco, ministre des transports, commentait en ces termes le relevé de conclusions signé dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 juillet par l'ensemble des participants à la négociation tripartite (Etat-patronat-syndicats).

Il aura fallu près de neuf heures de discussions aux trois membres du gouvernement, M. Bianco, Mme Martine Aubry, ministre du travail et M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers, pour obtenir un accord entre les organisations patronales présentes – l'Union des fédérations de transports (UFT), l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) – et les syndicats de salariés, representés par les fédérations CGT, CDFT, CFTC, CGC et FO, ainsi que par la Fédération nationale des chauffeurs routiers (FNCR, indépendante).



Comme que le souhaitait le gouvernement, c'est d'abord sur les conditions de travail des transporteurs routiers qu'ont porté les discussions, principalement sur l'aménagement du temps de travail. Le texte adopté précise que le système d'« équivalences », qui fait la distinction entre la durée effective (temps de conduite plus temps de présence) et la durée légale devrait à terme être supprimé. Des négociations paritaires se dérouleront pendant trois mois pour parvenir à un accord.

En attendant, une première réduction interviendra dès le 1er août par décret. Pour les conducteurs de courtes distances (150 kilomètres), la durée « équivalente » de trente-neuf heures sera dorénavant payée par les employeurs pour une durée de travail de quarante et une heures au lieu de quarante-deux heures. Pour les conducteurs de longues distances, les « temps à disposition » – c'est-à-dire les heures de travail effectuées en dehors des heures de conduite – seront rémunérés à 85 % contre 66 % jusqu'à présent (ce qui revient à ramener le temps de travail maximum de cinquante-cinq à cinquante-deux heures).

Concernant les aménagements du permis à points, un décret devrait dans les jours qui viennent définir clairement les responsabilités du donneur d'ordre et de l'employeur dans le cas d'un dépassement de vitesse du conducteur, en généralisant notamment le principe de la feuille de route. En cas de suspension ou d'annulation du permis de conduire d'un chauffeur salarié, *« l'employeur recherchera un emploi sédentaire de remplacement dans son entreprise, aussi comparable que possible du point de vue du niveau de qualification ou de salaire »*, précise le texte. A défaut, toutes les mesures de reclassement du salarié devront être envisagées en concertation avec les partenaires sociaux afin d'éviter la rupture du contrat de travail.

Enfin, le principe de la prise en charge financière du coût des stages permettant la récupération des points perdus par le conducteur a été accepté, ainsi que celui de la rémunération du salarié pendant la durée de ces stages.

De prochaines négociations devraient en outre permettre de définir les modalités de cette prise en charge afin de garantir la confidentialité de la situation du chauffeur à l'égard de son permis à points. Le gouvernement a également annoncé que l'actualisation de l'accord de branche sur la formation professionnelle des salariés et artisans *« sera engagée dans les plus brefs délais avec la recherche de formations qualifiantes »*.

OLIVIER PIOT

Le déblocage du pont Pasteur à Lyon

« Quand faut y aller... »

LYON

de notre bureau régional

Le pont Pasteur est « tombé », mardi matin, en deux heures. Le jour se levait à peine sur la colonne de plusieurs centaines de camions bloquant ce carrefour stratégique, à la porte sud de Lyon, passage obligé de l'autoroute A 7, lorsque le vrombissement d'un hélicoptère de la sécurité civile volant quelques mètres au-dessus des eaux du Rhône annonça l'imminence de l'intervention policière. Il était 6 heures. Au nord et au sud des files des 30 tonnes s'étirent en quatre rangées sur plusieurs kilomètres, trois cents policiers et CRS, accompagnés d'une dizaine d'engins de levage réquisitionnés, ont alors pris place.

« Désert des Tartares »

Après s'être joué la veille un *remake* du *Désert des Tartares*, guettant du haut de l'autopont les gyrophares des cars de police, les routiers à moitié endormis ont remis leurs moteurs en marche. José, le porte-parole du barrage, après un dernier tour de ronde sur son poste d'observation au-dessus du carrefour, a dû, comme *« ses gars »*, partir en courant vers son camion, grimper dans sa cabine, actionner une dernière fois son klaxon comme pour sonner la retraite. Et démarrer.

Dans sa course, il s'inquiète devant la colonne des CRS qui remontent vivement la file des semi-remorques en frappant de leurs matraques les portes des cabines : *« J'espère qu'ils vont tenir leurs promesses, maintenant que les barrages sont levés, et que les délégués pourront participer aux travaux de leur commission. »*

Tout en courant, il se tourne vers le journaliste : *« A vous maintenant de surveiller qu'il n'y ait pas de sanctions contre nous. »* Ultime tentative pour ne pas partir tête basse : *« De toute façon, on va rebloquer plus loin. »*

Les responsables des forces de police sont très nerveux. L'un d'entre eux arrache la carte de presse d'un photographe. Deux journalistes sont un instant interpellés.

Pendant ce temps, dans un concert de klaxons, les camions s'écoulent en direction du nord. De l'autre côté, sur la voie menant au sud, une autre colonne de policiers appuyés par le GIPN fait circuler. Morose, un routier forme, les doigts en l'air, un dernier « V ». Sur son tee-shirt, on lit : *« Quant faut y aller, faut y aller. »*

ROBERT MARMOZ

Alors que les organisations de transporteurs appellent à la grève

Les forces de l'ordre poursuivent la levée des barrages

Cinquante gros barrages, soit environ le tiers de ceux qui paralysaient l'ensemble du réseau routier depuis une semaine, avaient été levés, mardi 7 juillet à 8 heures. Dans la plupart des cas, sans emploi de la force.

Des opérations de police ont été menées, dans les toutes premières heures de la matinée, pour supprimer les deux obstacles qui subsistaient encore à Carvin (Pas-de-Calais) et à Senlis (Oise) sur l'autoroute A1 Paris-Lille. Les accès au MIN (marché d'intérêt national) de Toulouse ont été dégagés : vingt-deux chauffeurs routiers ont été interpellés pour « entrave à la liberté de circulation », et trente camions mis sous séquestre.

Autour de Lyon, la plupart des autoroutes et des nationales avaient été été rouvertes mardi matin, mais des opérations escargots de poids lourds, d'ambulanciers et de chauffeurs de taxi perturbaient la circulation au nord de la ville.

Les barrages sur la RN7 à Solaize et sur le pont de Bompas ont également été levés, ainsi que sur le pont Pasteur à Lyon même. L'A6 a été rouverte au niveau de Nemours. Tous les dépôts d'hydrocarbures, en particulier ceux de la région parisienne, ont été dégagés le 6 juillet.

Opérations-escargots

Alors que les opérations-escargots se multipliaient, de nouveaux barrages sont apparus les 6 et 7 juillet, à Brive, Dunkerque et entre Aix-en-Provence et Nice. Mais c'est surtout l'ouest de la France, peu touché la semaine dernière, qui connaissait une situation difficile avec des manifestations autour des villes de Rennes, Le Mans, Laval, Vannes et Lorient. Des chauffeurs de taxi ont organisé, mardi 7 juillet, une opération-escargot sur l'A15 entre Pontoise et Paris.

A la suite des interventions des forces de l'ordre, M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, qui venait d'être reçu par le premier ministre, a condamné, le 6 juillet, *« l'utilisation de la force »*. Les deux principales organisations patronales de transporteurs routiers, la FNTR et l'UNOSTRA, ont appelé leurs adhérents à cesser le travail, en *« laissant les camions au garage »*.

Des agriculteurs, qui protestaient contre les difficultés d'acheminement de leurs productions et contre la politique agricole commune, ont également perturbé la circulation autour de Toulouse. Le péage du pont de l'île de Ré a été occupé pendant quelques heures. Les agriculteurs de l'Orne ont annoncé qu'ils allaient couper les routes du département le 7 juillet.

Le trafic ferroviaire entre Montluçon et Bourges, Marmande et Langon, a été interrompu. La SNCF a annoncé, le 6 juillet, que les voyageurs qui ont subi, les 4 et 5 juillet, un retard égal ou supérieur à trois heures, pourraient se faire rembourser leur billet.

Trois chauffeurs routiers, impliqués dans un accident qui avait fait deux morts et deux blessés graves, le 3 juillet, sur un barrage près de Montpellier, ont été inculpés, le 6 juillet, d'homicides et de blessures involontaires.

Le Parti communiste estime que le pouvoir « joue au matamore »

Quelques heures avant l'accord intervenu sur les conditions de travail des transporteurs routiers, dans la nuit du 6 au 7 juillet, le Parti républicain avait demandé *« avec force »* au gouvernement de *« bien vouloir différer »* l'application du permis à points. Rejoignant ainsi la position du RPR, le Parti républicain avait estimé qu'un tel report devait permettre *« une concertation avec les professionnels de la route pour tenir compte du caractère spécifique de leur activité »*.

Par la voix de M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, le PCF avait dénoncé, pour sa part, l'attitude du gouvernement, qui, *« au lieu d'infléchir sa politique dans le sens des aspirations populaires et des besoins nationaux, joue au matamore en disant « je ne céderai pas » et envoie les blindés contre les camions, les CRS contre les paysans, après avoir utilisé les camions à eau contre les infirmières »*. Commentant l'accord, M. Charles Fiterman, membre « refondateur » du bureau politique du PC, a estimé, mardi, que le « grand enseignement » à tirer de la crise est qu' *« on ne peut pas à la fois faire valoir la sécurité routière, et dans le même temps, aller vers une déréglementation renforcée des conditions d'activité des entreprises et de travail des salariés »*. M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, avait affirmé que *« le gouvernement ne saurait trouver une solution durable au conflit actuel dans le pourrissement et l'affrontement »*, préconisant *« une véritable procédure de concertation et de négociation »*. *« La sécurité sur la route nécessite la mise en place d'un permis à points*, a poursuivi M. Barrot, *et l'autorité de l'Etat implique de faire respecter la liberté de circulation. »* Le MRG avait, lui aussi, affirmé que *« quelle que soit la légitimité des revendications des chauffeurs routiers et des agriculteurs, les entraves à la liberté de circulation doivent cesser »*.

De leur côté, les Verts s'étaient prononcés contre la remise en cause du permis à points, rejetant la responsabilité de la crise sur la *« politique des transports anarchique »* qui a accordé la *« priorité » « à la route et à un système autoroutier de plus en plus envahissant et dont les nuisances sont considérables »*. Se déclarant *« tout à fait »* hostile au permis à points M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé, mardi 7 juillet sur Antenne 2, que l'accord intervenu est *« sans grande portée sur le conflit »*.

Utilisé pour la première fois depuis 1981

Le recours à l'armée dans un conflit social s'appuie sur une instruction interministérielle de 1970

Le gouvernement s'est fondé sur l'instruction interministérielle relative à la *« participation des forces armées au maintien de l'ordre »* établie le 20 juillet 1970 par le secrétariat général de la défense nationale, pour mettre en œuvre la coordination des forces mobiles de sécurité classiques (CRS, gendarmes mobiles) et de l'armée. Ce texte et sa jurisprudence, qui se basent sur l'ordonnance – toujours en vigueur – de janvier 1959 sur l'organisation générale de la défense, prévoient les modalités d'une réquisition dite de « police administrative » par les préfets ou leurs représentants.

Faute de trouver des moyens suffisants au sein de la police et de la gendarmerie mobile, chaque préfet de zone de défense a ainsi pu réquisitionner des matériels de levage et de tractage d'origine militaire. Cela a notamment été le cas pour l'utilisation de chars de dépannage AMX-30 (sans tourelle et équipés de moyens de manutention). A chaque fois, les militaires de carrière ou les appelés servant ces engins ont été mobilisés.

Les réquisitions sont laissées à l'appréciation des préfets, qui pourraient tout aussi bien faire appel aux sapeurs-pompiers (ceux-ci disposent des engins nécessaires) ou encore solliciter des entreprises privées possédant des engins de levage capables de manier des charges pouvant aller jusqu'à 80 tonnes. Mais la formule conduisant à s'adresser à l'armée est jugée « plus souple » par les cellules opérationnelles gouvernementales (le centre opérationnel de la place Beauvau et le centre opérationnel des armées boulevard Saint-Germain, à Paris).

Un pas supplémentaire sur le plan Vigipirate

Le dispositif gouvernemental a aussi prévu de mettre en œuvre des « pelotons de gendarmerie de réserve ministérielle » qui ont été constitués à partir des gendarmes départementaux affectés, en temps normal, dans des brigades territoriales.

En cas de prolongation du conflit, le gouvernement pourrait envisager la réquisition des « forces armées de troisième catégorie », autrement dit le recours aux personnels des forces armées, notamment pour assurer des gardes statiques de sites stratégiques (1). Ce pas supplémentaire n'avait toutefois pas été franchi à l'occasion du plan Vigipirate, conçu au début de 1991 lors de la guerre du Golfe, car l'utilisation de l'armée pour assurer des missions de maintien de l'ordre avait suscité des réserves au sein même de l'Etat.

En effet, s'il est fréquent de prévoir une coordination entre civils et militaires en cas de catastrophe naturelle, l'appel aux forces armées ne va pas de soi lorsqu'il s'agit de résoudre un conflit social, et la gauche ne s'était pas privée de critiquer, dans le passé, l'attitude des gouvernements de droite en la matière.

« Soldats sans victoire »

Certains syndicalistes policiers marqués à gauche ne ménagent pas, en privé, leurs critiques contre une décision qui n'avait jamais été prise depuis 1981, dans un tel cadre, si l'on excepte la réquisition des forces armées par le haut-commissaire de la République de Nouvelle-Calédonie, en 1988, pour rétablir l'ordre à Ouvéa après la prise de gendarmes en otages. A la différence des militaires, les forces civiles de sécurité sont chargés d'une mission les obligeant à concilier la liberté de manifester et le maintien de l'ordre . Ce qui a valu aux CRS le qualificatif de *« soldats sans victoire »* .

La Fédération CGT des travailleurs de l'État a *« condamné »*, lundi 6 juillet, *« la décision du gouvernement de faire appel à l'armée pour tenter de solutionner le conflit des chauffeurs routiers »*, estimant qu'il *« n'entre pas dans le rôle et les missions de l'armée française d'intervenir contre des travailleurs en lutte pour leurs revendications »*. En revanche, le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT-FASP) soutient l'action du gouvernement et affirme tenir *« à ce que soient respectées les lois de la République et la liberté de circuler »*.

E. In.

(1) Les forces armées sont classées en trois catégories. La première catégorie concerne la gendarmerie départementale et la Garde républicaine. La deuxième catégorie est constituée par la gendarmerie mobile. La troisième catégorie réunit l'ensemble des forces armées (terre, air, mer) qui n'appartiennent pas à la gendarmerie d'active, et les réservistes de la gendarmerie.

A Valence

M. Mermaz a précisé les aides de l'Etat aux arboriculteurs

M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, a rencontré lundi après-midi à Valence (Drôme) les professionnels agricoles de ce département, dont les produits, notamment les fruits, sont bloqués depuis neuf jours par les barrages routiers. Le ministre de l'agriculture a notamment indiqué les aides au retrait que l'Etat pouvait consentir aux arboriculteurs et il a suggéré l'utilisation de la SNCF pour l'évacuation des fruits. *« Nous faisons le maximum, mais il faut qu'un climat de détente s'instaure »*, a dit le ministre.

VALENCE

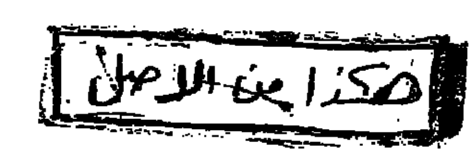
de notre correspondant

M. Mermaz n'a pas convaincu son auditoire. *« C'est le ministre des transports que nous attendions, pas celui de l'agriculture*, remarque M. Christophe Claude, directeur du comité fruits et légumes Rhône-Alpes. *Aujourd'hui on ne peut pas travailler parce qu'on ne peut plus circuler. Nous ne demandons qu'une chose, c'est de pouvoir travailler. »*

Les professionnels agricoles drômois ne sont pas vraiment persuadés que leur ministre ait réellement pris conscience de la gravité de la situation dans la région, alors que la vie du département se désorganise un peu plus chaque jour. Certes, les trains circulent à nouveau, mais sous la haute surveillance des forces de l'ordre. En dépit de plusieurs interventions de gendarmes mobiles, les agriculteurs ont manifesté et barré, lundi après-midi, les principaux axes routiers qui étaient encore libres. Depuis samedi matin la Drôme est privée de transports interurbains pour *« raisons de sécurité »*. *« Le franchissement des barrages routiers devenait un risque trop grand pour les passagers »*, estime un patron d'entreprise de transport de voyageurs par autocars.

La chambre de commerce estime à environ 6 000 personnes le nombre de salariés de l'industrie actuellement frappés de chômage technique à la suite du blocus routier. Enfin, les professionnels du tourisme enregistrent une chute de fréquentation de 80 %. Une situation qui amène des élus de droite et de gauche à co-signer des courriers au premier ministre lui demandant *« des mesures d'urgence pour que la circulation redevienne normale »*.

GÉRARD MÉJEAN



POINT/LES CHAUFFEURS ROUTIERS

Un conflit social mal traité

L'embryon d'accord signé mardi 7 juillet par les ministres concernés et les représentants des patrons et des salariés du transport routier confirme la réorientation sociale du conflit qui a paralysé les routes de France et sérieusement perturbé les activités économiques.

Les chefs d'entreprise de transport dénoncent ce qu'ils appellent une *dérive sociale et cherchent à remettre* l'accent sur la création du permis de conduire à points, d'où viendrait tout le mal. Mais il était inévitable que les discussions en arrivent là, car, dans ce secteur où l'on ne compte pas plus de 0,2 % de sociétés de plus de deux cents salariés, les problèmes sociaux sont mal traités. Ce n'est pas sans raison que M. Mitterrand a parlé des «serfs» de la route : les petits patrons qui exploitent un ou deux camions dont ils honorent difficilement les traites et *les chauffeurs salariés ne gagnent pas* beaucoup plus que le SMIC. Les uns et les autres roulent largement plus qu'il n'est autorisé et représentent de véritables dangers pour les autres usagers de la route.

Il est temps de moderniser ce monde *archaïque, d'autant* que la suppression des frontières au sein de l'Europe des douze ne laisse plus beaucoup de *temps pour mettre à niveau les professionnels* français, moins formés et plus mal payés que les transporteurs allemands, *belges ou néerlandais qui* «caboteront», demain, dans l'Hexagone.

Perdre le permis, perdre l'emploi

Pourquoi les chauffeurs-routiers craignent-ils les conséquences de l'application du permis à points? Comme les autres usagers, ils disposent depuis le 1er juillet d'un capital de six points pour l'ensemble de leurs permis de conduire (véhicules légers, poids lourds de plus de 3,5 tonnes, éventuellement motocyclettes). La plupart des chauffeurs-routiers parcourent en moyenne entre 10 000 et 15 000 kilomètres chaque mois, soit autant que le kilomètrage moyen annuel du conducteur d'une voiture particulière. Ils affirment qu'ils sont ainsi beaucoup plus exposés aux contraventions pour des infractions au code de la route et qu'ils risquent donc de perdre rapidement les six points de leur permis. Une annulation du «droit de conduire» qui signifie pour eux, disent-ils, la perte de leur emploi. D'autant qu'un délai de six mois est imposé par la loi de 1989 avant de pouvoir se représenter au permis de conduire et qu'ils devront réussir l'examen nécessaire pour conduire les véhicules légers avant de se réinscrire à celui du permis poids lourds.

Les délégués des manifestants et les syndicats des chauffeurs et des transporteurs réclament la création d'un « permis professionnel ». Celui-ci comporterait un certain nombre de points, supérieur à six, et ne pourrait pas être annulé. Des dispositions contraires à la loi, qui prévoyait au contraire une réglementation unique. Celle-ci s'impose d'autant plus que tous les usagers (automobiles, poids lourds, motocyclettes) empruntent le même réseau routier.

Une autre revendication concerne les vitesses maximales autorisées. Celles-ci sont actuellement de 90 km/h sur autoroute et de 80 km/h sur les autres routes pour les camions de 10 à 19 tonnes; de 80 km/h sur les autoroutes et les routes à grande circulation, de 60 km/h sur les autres routes pour les camions de plus de 19 tonnes; de 90 km/h sur l'ensemble des routes pour les transports en commun (100 km/h sur autoroute s'ils sont munis de freins antibloquants). En ville, tous les poids lourds doivent respecter la limite des 50 km/h. Les chauffeurs-routiers affirment que ces vitesses sont « irréalistes » compte tenu des performances de leurs véhicules. Mais, depuis un décret du 1er octobre 1984, tous les poids lourds de plus de 10 tonnes sont livrés par les constructeurs avec un dispositif qui coupe l'alimentation des moteurs au-delà d'une certaine vitesse. Ils sont «bridés» aux vitesses maximales autorisées, soit 90 km/h pour les véhicules de 10 à 19 tonnes, 80 km/h pour ceux de 19 à 40 tonnes, 90 ou 100 km/h pour les cars.

Poursuites contre les donneurs d'ordres

Un décret, prévu pour accompagner la réglementation sur le permis à points, devrait paraître dans les prochains jours. Il autorisera des poursuites pénales contre les « donneurs d'ordres» si un chauffeur-routier peut prouver qu'il a dû commettre une infraction pour effectuer un trajet dans des conditions incompatibles avec la réglementation, mais imposées, soit par son employeur, soit par son commanditaire. Les chauffeurs-routiers estiment que cette mesure aura une portée limitée, les «donneurs d'ordres» français ne laissant généralement pas de trace écrite – contrairement à leurs homologues étrangers – de leurs consignes.

Les chauffeurs-routiers ont obtenu, le 1er juillet, la suspension des contrôles rétroactifs de vitesse (c'est-à-dire par examen des disques des chronotachygraphes lors de contrôles inopinés ou au cours de visites d'entreprise), jusqu'à la remise de conclusions par la com*mission de suivi de l'application* du permis à points. Cette mesure risque de rendre caducs tous les contrôles de vitesse pour les poids lourds. Il faudrait en effet régler les radars en fonction des vitesses autorisées pour telle ou telle catégorie. De surcroît, il peut être dangereux d'immobiliser un véhicule encombrant au bord de la chaussée.

Il y a deux ans, 550 000 poids lourds ont parcouru 7 % des «véhicules-kilomètres» effectués par l'ensemble des 24,5 millions de véhicules du parc français. Ils ont été impliqués dans 6,2 % des accidents corporels et 14,8 % des accidents mortels. 42 000 permis poids lourds ont été délivrés en 1991. Près de 500 000 permis de conduire, toutes catégories confondues, *ont été suspendus en 1991*.

CHRISTOPHE DE CHENAY

La grande peur de l'Europe

Les routiers tout comme les agriculteurs ont peur de l'Europe. Patrons ou salariés, ils redoutent la concurrence de leurs collègues belges ou néerlandais mieux payés, mais aussi mieux formés notamment en langues, donc plus compétitifs en terme de qualité de service, et de leurs collègues espagnols *moins rémunérés*, donc plus compétitifs en terme de coûts.

Il leur a pourtant fallu aller dans le sens du libéralisme voulu par le traité de Rome et accepter un démantèlement de la règlementation ultra-protectrice dont chaque Etat s'était doté pour avantager ses *nationaux. On peut dire que des* dizaines de conseils des ministres des transports de la Communauté ont péniblement travaillé pour *trouver les solutions acceptables* par les Britanniques et les Néerlandais, tenants du libéralisme, tout comme par les Allemands et les Français, infiniment plus protectionistes.

Les conditions de la concurrence

Que se passera-t-il le 1er janvier 1993, date fatidique à laquelle les *frontières disparaîtront entre les* Douze? En matière de transports entre Etats membres, les autorisations quantitatives encore en vigueur laisseront la place à des autorisations «qualitatives», c'est-à-dire que seront automatiquement autorisés à franchir les anciennes frontières les entrepreneurs routiers détenteurs de la licence officielle, d'une compétence vérifiée, d'une honorabilité et d'une capacité financière certifiée. Et eux seuls. Cet ultime assouplissement ne changera pas grand chose tant le transport international routier fonctionne déjà sans vraies *contraintes*.

En revanche, ni l'administration française ni les professionnels ne sont prêts à admettre la liberté de cabotage, c'est-à-dire la possibilité pour un camionneur étranger de charger de la marchandise dans l'Hexagone pour la livrer également dans l'Hexagone. Jusqu'à la fin de l'année, un système conservatoire a été mis en place qui comporte chaque mois environ 20 000 autorisations délivrées pour une durée de deux mois.

Les Français sont bien décidés à ne pas pousser au-delà tant que les conditions de la concurrence ne seront pas harmonisées entre transporteurs. Et c'est là que le bât blesse, car chaque transporteur de la CEE peut clamer – et il ne s'en prive pas – qu'il est défavorisé : l'Allemand dénonce sa taxe à l'essieu qui peut s'élever à 30 000 francs contre à peine plus de 5 000 francs pour le Français; celui-ci, qui ne peut dépasser une charge de 40 tonnes à l'essieu, hurle à la concurrence déloyale quand le Néerlandais emporte 50 tonnes : mais le Néerlandais se plaint de ses assurances hors de prix, etc. Sans parler des temps de conduite maximum *des uns et des autres, officiel*lement ou officieusement non-respectés.

Il y a beaucoup de fantasmes dans ces dénonciations réciproques et dans l'appréhension que suscite la construction de l'Europe. Après tout, les assouplissements des règles du cabotage ont permis, au cours des deux dernières années, aux routiers français de bien travailler en Allemagne où ils ont fait *ce qu'ils redoutent qu'on fasse chez* eux : pratiquer un cabotage intensif. Il faut dire que les prix de misère du transport routier en vigueur *en France et les délais* de paiement à quatre-vingt-dix jours imposés par les clients n'incitent pas les camionneurs allemands et belges à écumer le marché local français. A quelque chose malheur peut aussi être bon...

AL. F.

Journées longues, salaires médiocres

La rémunération brute moyenne pour les chauffeurs de poids lourds, entre 11 tonnes et 19 tonnes est de 92 265 F par an (primes et heures supplémentaires comprises, sans considération d'ancienneté ni de temps de travail), soit 7 688 F sur la base de douze mois. *Elle atteint* 100 093 F annuels entre 19 tonnes et 40 tonnes, soit 8 341 F par mois, selon les salaires relevés par la Caisse *autonome de retraite complémentaire* et de prévoyance du transport (CARCEPT) en 1990. Ces salaires sont toutefois supérieurs à ceux fixés au 1er février 1992 lors des négociations paritaires. Le salaire minimum d'embauche, pour un conducteur de poids lourds de 11 tonnes à 19 tonnes, s'élève à 5 788 F brut pour 39 heures par semaine (primes comprises) et à 6 251 F après quinez années d'ancienneté. Au-delà de 19 tonnes, le salaire à l'embauche atteint 5 862 F et 6 331 F après quinze ans d'ancienneté.

La durée du travail laisse également à désirer. Alors que la durée maximale autorisée par le code du travail est de 46 heures par semaine, les syndicats se plaignent de temps de conduite de 50 heures à 60 heures, voire 70 heures. *Ces chif*fres sont assez proches de ceux d'une étude de l'INRETS sur le temps de travail hebdomadaire des chauffeurs routiers *salariés. Les camionneurs*, qui s'absentent pour un seul jour, travaillent en moyenne 48,2 heures. Pour des voyages de deux à quatre jours, ce temps de travail passe à 56,1 heures, et pour les voyages de 5 jours et plus à 60,7 heures. Soit en moyenne 53,2 heures.

Ces données sont confirmées par la nature des infractions relevées en entreprises ou sur la route. Sur près de 340 000 camions contrôlés en 1991 sur route ou entreprise, environ 10 % (33 625) étaient en infraction à la réglementation sociale. Dans plus de 80 % des cas, il s'agissait de non-respect de la durée journalière de conduite et du repos quotidien.

La formation des salariés des transports est également limitée. *Moins de 5 % d'entre* eux détiennent un CAP ou un certificat de formation professionnelle de chauffeur routier, selon le Conseil national des transports *(CNT). En général*, la qualification se réduit à sa plus simple expression, un permis de conduire les poids lourds.

Par ailleurs, le taux des accidents mortels chez les outiers marchandises reste, en 1990, près de dix fois supé*rieur à la moyenne* nationale, celui des accidents graves trois fois et celui des accidents avec arrêts deux fois, note le CNT dans son rapport sur l'évolution dans les activités du transport terrestre et aérien en 1991.

M. La.

Évolution des trafics nationaux de marchandises

Part en %

	1970 France	1970 Allemagne	1990 France	1990 Allemagne
Transport routier	46,9	39,5	69,5	58,2
Transport ferroviaire	43,8	35,7	26,7	21,9
Voies navigables	9,3	24,7	3,8	19,9

Les dégâts d'une libéralisation brutale

Les routiers vont mal. Sur fond de déréglementation, les entreprises, principalement les petites, mettent la clé sous la porte. Soumis à une véritable guerre des tarifs, les camionneurs voient leurs marges fondre. Sur 36 762 entreprises de transports de marchandises en 1989, 38,8 % ne comptait qu'un seul patron et pas d'employés. C'est la formule minimale d'un homme et d'un camion, un couple dont la survie est de plus en plus difficile. En 1991, près de 2 400 entreprises ont disparu, soit environ deux fois plus qu'en 1988.

La libéralisation tarifaire, initiée en 1986, a jetté les camionneurs dans un univers concurrentiel auquel ils n'étaient que très mal préparés. Protégés par une tarification routière obligatoire, ils se sont retrouvés brutalement sans garde-fous. *«L'encadrement des tarifs dispensait les camionneurs de bien connaître leur prix de revient et de se battre commercialement»*, note-t-on à la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR).

C'est également dans les années 80 que la création d'entreprises n'a plus été soumise à la détention d'une licence «patrimoniale». Ce droit à créer une entreprise, qui se revendait à bon prix, a été remplacé progressivement par une simple attestation de capacité. On est passé d'une profession très contingentée à des installations beaucoup plus libres. On a vu ainsi *fleurir* de nombreuses entreprises, sans commune mesure avec la croissance du trafic. Le nombre des transporteurs routiers est passé de 24 154 en 1983 à 33 128 en 1989 (*le Monde* du 20 novembre 1991). *«Parmi les différents maux dont souffres la profession, l'un des plus importants provient de la surcapacité de l'offre par rapport à la demande, qui entraîne un avilissement des prix*, note M. Gaston Bessay, vice-président du Conseil national des transports. *Il y, sans doute, trop de camions, mais il y a surtout trop d'entreprises qui démarchent, acceptent n'importe quoi et sont prisonnières des échéances financières.»*

Depuis 1986, les prix n'ont cessé d'être tirés vers le bas, et 25 % des artisans pratiqueraient des prix en dessous du seuil de rentabilité, note M. Bessay. Dans ce contexte, les marges n'ont cessé de fondre, pour passer de 30 % en 1986 à 23,4 % en 1991. D'autant plus que les coûts ont grimpé durant la même période, avec une hausse de 7 % de 1987 à 1991.

Pendant un temps, la croissance considérable du trafic routier a compensé *ces difficultés. On travaillait* plus pour s'en sortir. Mais le ralentissement de la croissance à partir de 1989, accentuée par la guerre du Golfe, a donné *le coup de grâce* à une profession déstabilisée. Les plus petits, sous-traitants pour beaucoup, ont subi de plein fouet ce retournement de conjoncture. Le développement de la sous-traitance a mis les artisans à la merci d'entreprises de transport plus importantes. Ces dernières ont eu de plus en plus recours à ces petits patrons, dénommés «tractionnaires». Cette formule leur permet de se développer sans prendre trop de risque, mais aussi de recourir à des artisans capables de travailler beaucoup et à bas prix. Alors qu'un *salarié est soumis au* droit du travail et ne doit pas dépasser quarante-six heures par semaine, heures supplémentaires comprises, les *tractionnaires peuvent rouler jus*qu'à cinquante-six heures par semaine. La sous-traitance, une formule normale, a ses excès. Certains artisans ne travaillent que pour un seul client et se placent dans une situation de dépendance que le droit interdit.

«Il faut moraliser la profession, notait en avril dernier M. Jean-Louis Amato, président de l'Union nationale des organisations syndi*cales des transporteurs routiers auto*mobiles (UNOSTRA). *Certains entreprises abusent des sous-traitants et participent ainsi à la dégradation des conditions sociales.»* L'an dernier, les pouvoirs publics diffusaient une charte de la sous-traitance pour aider les tractionnaires. Le mois dernier, les chargeurs, sauf la distribution, et les transporteurs signaient un protocole d'accord visant à ramener à trente jours les délais de paiement, qui peuvent atteindre trois mois. Un décret prévoyant des modalités d'accès à la profession plus sélectives (des conditions financières et de formation) est également attendu. Mais il est fort probable que ces mesures ne suffiront pas à réguler une profession en difficulté.

MARTINE LARONCHE

En Belgique, la loi votée en 1990 n'est pas appliquée

BRUXELLES

de notre correspondant

Malgré les pertes indirectes que cela leur cause, les syndicats belges de patrons et d'employés des transports routiers ne sont pas fâchés de *ce qui se passe en France. Dans* leur esprit, cela marque l'enterrement définitif d'une loi votée en 1990 pour l'instauration du permis à points et dont l'arrêté d'exécution n'a jamais vu le jour, en raison des protestations, à l'époque, des professionnels concernés, auxquels s'ajoutaient les chauffeurs de taxi et d'autocar.

Cette loi, proposée par M. Jean-Luc Dehaene, actuel premier ministre, alors ministre des communications, comportait plusieurs volets pour la sécurité routière qui ont fait l'objet de différents «moratoires». Au cabinet de M. Guy Coeme, qui a succédé à M. Dehaene, on déclare que, compte tenu des événements en France, il convient de *«refaire un large tour de table»* dans le cadre d'un plan plus général *«pour accroître les synergies entre différents modes de transports»* que le *ministre présentera* dès la rentrée.

20 % du trafic routier de la CEE

En principe, la dangerosité des poids lourds belges est réduite par des conditions de travail plus favorables qu'en France et découlant d'une convention nationale entre patrons et salariés.

Un effort a été entrepris pour la formation professionnelle des jeunes. Grâce à un fonds social financé par les employeurs, huit écoles spéciales ont été créées, et la première promotion de *«diplômés chauffeurs de poids lourds»* (dont une femme) a été baptisée la semaine dernière. Malgré cela, les milieux concernés ne cachent pas que de nombreuses imprudences sont commises à cause des primes au rendement et à la rapidité, en vogue dans une profession où la concurrence est acharnée.

En raison de sa situation géographique et de la présence du port d'Anvers, *la Belgique assure plus* de 20 % du trafic routier de la Communauté européenne. Quelque 7 000 entreprises (dont 5 000 pos*sèdent moins de 4 véhicules) tra*vaillent dans ce secteur, qui assure 1,2 % du produit national brut (PNB).

Le royaume s'adjuge 60 % du transport bilatéral avec la France et, chaque jour, en moyenne, 3 000 camions belges roulent sur les routes et autoroutes de l'Hexagone, dont environ 500 en transit vers l'Espagne et l'Italie.

Plusieurs centaines de camionneurs belges restaient bloqués en France lundi 6 juillet. M. Willy Claes, ministre des affaires étrangères, les a invités à *«faire constater»* par la gendarmerie française les dommages subis par leurs cargaisons de denrées périssables, en vue d'une procédure de remboursement à la charge de la France.

A la fédération des transporteurs belges, on chiffrait à 30 millions de francs belges (5 millions de francs français) le manque à gagner quotidien en raison de l'arrêt du trafic. Néanmoins, certains camionneurs belges n'ont pas été les derniers à barrer les autoroutes et à faire des manœuvres dangereuses (dont nous *avons été le témoin sur l'autoroute* Bruxelles-Paris) pour empêcher de passer les automobilistes qui tentaient de se dégager par la bande latérale réservée aux urgences. Une façon d'ajouter en France à une pagaille qu'ils espéraient dissuasive pour leur propre gouvernement...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

SPORTS

CYCLISME : le 79e Tour de France

Conte de fées

Le Tour s'est poursuivi lundi 6 juillet sur les chapeaux de roue avec l'exploit d'un jeune Français, Richard Virenque, arrivé deuxième, derrière l'Espagnol Javier Murguialday, de l'étape qui conduisait les coureurs de Saint-Sébastien à Pau. Au terme d'une échappée de 235 kilomètres, lancée à 20 kilomètres du départ, Virenque a revêtu le maillot jaune, le maillot vert (du meilleur sprinter), et le maillot à pois rouges attribué au meilleur grimpeur. Au classement général, il succède au Suisse Alex Zuelle, l'une des victimes de cette unique étape pyrénéenne, et précède Indurain de 4 min 34 et Bugno de 4 min 36.

PAU

de notre envoyé spécial

D'abord, l'image. Celle d'un gamin de vingt-deux ans, rouge à lèvres imprimé sur la joue, hommage d'un bouquet de jolies filles qui ne se lassent pas d'embrasser ceux que l'étape du jour appelle sur le podium. Pareil à un Indien sur le sentier de la gloire. Certes, le front de l'heureux élu, Richard Virenque, n'est pas ceint de lauriers, mais c'est tout comme. *Exit* le héros suisse de la veille, Alex Zuelle, relégué à près de douze minutes au classement général, victime, comme bien d'autres avant lui, de la version moderne de cette fameuse étape romaine dont tous les écoliers se souviennent qu'elle partait du Capitole pour s'achever, plus vite que prévu, du côté de la roche Tarpéienne. Du zénith à la trappe.

Ensuite, le sous-titre, autrement dit la légende. L'épopée, digne de la Grande Boucle et surtout de ces Pyrénées qu'on avait cru un peu rapidement escamotées et qui, au terme d'une étape jugée un peu légèrement de «moyenne montagne», se rappelaient soudain au bon souvenir des chroniqueurs épris de panache et de faits d'armes.

En déroulant, 235 kilomètres durant, la belle histoire d'un jeune coureur français qui, parti anonyme de Saint-Sébastien, se métamorphosait, six heures et quarante-deux minutes plus tard, en star médiatique. Par la grâce de Dieu. C'est lui-même qui le suggérait en répondant, après coup, à des journalistes qui, pris de court, lui demandaient d'abord de décliner son identité... Nom? Prénom? Date de naissance? Palmarès? «*Depuis que je suis passé «pro» l'an dernier*, précisait-il, *je n'ai enregistré aucune victoire même si je suis souvent passé à côté. Aujourd'hui, le bon Dieu a dû se dire : il mérite quelque chose.*» «*Et il m'a donné trois maillots!*»

Un vrai conte de fées. Qui commence par une échappée solitaire lancée à 20 kilomètres du départ. Se poursuit par une folle équipée menée à trois puis à deux, avec son équipier, le Français Dante Rezze (qui finira par lâcher prises) et l'Espagnol Javier Murguialday, qui, lui, s'octroiera le prix de sa précieuse assistance : la victoire d'étape. Et qui s'achève, comme débute tout bon conte de fées, par un «*Il était une fois...*».

Le repêché d'une équipe repêchée

Il était une fois un jeune Français, né le 19 novembre 1969 à Casablanca, au Maroc, où son père était sous-directeur d'une entreprise de pneus. Obligé de rentrer en France, ce dernier se reconvertira dans la maçonnerie, tandis que Richard se lancera dans le cyclisme à l'âge de quatorze ans. «*Pour me payer un vélo et des boyaux, il s'est serré les tripes*», se souvient, ému et reconnaissant, Richard, qui lui dédie une victoire également offerte à sa copine, Stéphanie, «*que j'aime très fort*».

Regards attendris de l'assistance, qui craque définitivement en entendant Virenque s'excuser presque d'avoir pris, au dernier moment (en raison de sa prestation aux championnats de France) et «*sans le vouloir*», la place d'un autre dans l'équipe RMO, elle-même repêchée par les organisateurs du Tour.

De quoi expliquer, en tout cas, que, si nombre de coureurs étaient, lundi, victime de cette redoutable fringale, hantise d'un peloton trop occupé à avaler sans trop de casse une étape au profil de montagnes russes, lui, le petit nouveau, avait surtout faim de reconnaissance. D'autant que ses débuts, samedi, dans le prologue contre la montre, l'avaient un peu déçu. «*J'ai fini 156e. J'avais un peu les «boules», le soir même si je n'étais qu'à cinquante-cinq secondes du leader.*» «*Le dimanche, j'étais un peu plus rageur et j'ai fait 6e. J'étais content de moi.*»

Son directeur sportif, Bruno Roussel, lui avait dit lundi, avant le départ, de «*sauter dans tous les coups*». Il y alla donc, de bon cœur. «*Je me suis dit : aujourd'hui, c'est ton tour. J'ai attaqué une première fois et comme ils n'ont pas réagi, j'ai remis ça. Mais je n'avais pas bien regardé le parcours et les deux premières bosses ont été très dures.*» Ce qui ne l'a pas empêché, avec douze minutes d'avance au pied de la principale difficulté du jour, le col de Marie-Blanque, d'estimer que «*c'était jouable*». «*J'y croyais, car à chaque fois, je suis passé pas loin du but, et je me suis dit : allez, ça va sourire, ça va sourire, Richard, accroche-toi.*»

Le bonheur d'un gamin

Il s'est accroché, s'est vraiment «*fait mal*» dans l'ultime col, où il a «*tiré gros*» (utiliser un grand braquet), et a donné tout ce qu'il avait dans le final. Il a joué et il a gagné. Là encore presque étonné, lui, le malchanceux chronique («*je me suis dit : attention, il y a peut-être un chien qui va traverser la route*»), d'avoir préservé une avance de cinq minutes sur un petit groupe où figuraient, excusez du peu, Indurain, Bugno, Chiappucci et son propre chef de file, Charly Mottet. Lucide («*le maillot jaune, c'est un rêve mais je garderai volontiers celui de meilleur grimpeur*»), Virenque devait encore étonner en se montrant solidaire d'un cyclisme français malade, dont il se fit le vibrant et émouvant avocat.

Restait, au terme d'une belle journée épique comme les aime le Tour, le bonheur d'un gamin «*vraiment content*», qui, un jour, a choisi le vélo («*les études, c'était pas du tout mon truc*»), et aime bien s'entraîner au bord de la mer, chez lui, dans le Var, entre Le Lavandou et Hyères. Un coureur qui, aujourd'hui, se bat pour faire sa place dans le peloton. Un peu fou-fou certes, de son propre aveu. «*Mais*, constate-t-il, *parfois ça paye. Je ne peux rester en place, il faut que je bouge. L'effort, ça me plaît mais je suis ici pour apprendre.*» Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître.

PATRICK FRANCÈS

Les classements

DEUXIÈME ÉTAPE :
Saint-Sébastien-Pau (255 km)

1. Murguialday (Esp), 6 h 41 mn 56 s; 2. Virenque (Fra), à 03 s; 3. Bugno (Ita), à 5 mn 05 s; 4. Chiappucci (Ita), même temps; 5. Mottet (Fra), même temps.

Général : 1. Virenque, 11 h 29 mn 28 s; 2. Indurain (Esp), à 4 mn 34 s; 3. Bugno, à 4 mn 36 s; 4. Arnould (Fra), à 4 mn 50 s; 5. Alcala (Mex), à 5 mn 04 s.

EN BREF

□ **TENNIS : McEnroe et Stich vainqueurs en double à Wimbledon.** – L'Américain John McEnroe et l'Allemand Michael Stich ont remporté, lundi 6 juillet, la finale du double du tournoi de Wimbledon en battant les Américains Jim Grabb et Richey Reneberg (5-7, 7-6, 3-6, 7-6, 19-17). La partie avait été interrompue la veille par l'obscurité à 13-13 dans le cinquième set. Avec 83 jeux disputés en 5 h 1 mn, cette finale est le plus long match disputé dans l'histoire de Wimbledon.

□ **FOOTBALL : le stade de Furiani a été vendu.** – La commission des sports du district urbain de Bastia a décidé, lundi 6 juillet, d'acheter le stade Armand-Cesari de Furiani, mis en vente pour 1 million de francs, dans le cadre de la liquidation judiciaire civile de l'ex-Sporting Etoile Club de Bastia (SECB). Le district a usé de son droit de préemption, évitant ainsi au stade l'adjudication ou la mise aux enchères. La décision de mise en vente du stade avait été prise jeudi par le juge commissaire du tribunal de grande instance de Bastia après une entrevue avec les responsables du SECB, auquel avait succédé le Sporting Club de Bastia (SCB). Le SECB était resté propriétaire du terrain, mais louait le stade au SCB pour 1 franc symbolique. Le stade reste toutefois sous scellés depuis la catastrophe qui avait fait 15 morts et 1 650 blessés le 5 mai.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du 5 juillet 1992 :

UNE CIRCULAIRE

– Du 27 mai 1992 relative à la mise à jour de la liste des produits et procédés de traitement des eaux destinées à la consommation humaine.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Isabelle**
et
Jean-Marc WIEDER,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Ann-Sophie,

le 28 juin 1992, à Nogent-sur-Marne.

– Vendredi 26 juin 1992,

Justine

est née.

Martine et Nicolas FITAIRE,
7, rue de l'Erable, «La Nérac»,
91800 Boussy-Saint-Antoine.

– **Joséphine et Zoé**

sont très fières de leur petite sœur

Magali.

née le 1er juillet 1992.

Nicolas BRUEDER,
Claire MONOD,

17, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– **Alexandra de COMARMOND**
et
Marc AMZALLAG,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Margot,

survenue à Paris le 1er juillet.

1, rue Albert-Camus,
75010 Paris.

– **Marie-Laure**
et
Karel VASAK,

Natacha,

ont la joie de faire part de la naissance de

Marouchka.

Londres, le 12 juin 1992.

– **Jean SEGURA**
et
Carol SHYMAN,

Olivia et Arthur,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Viviane Lee,

le 3 juillet 1992, à Paris.

2, place Gustave-Toudouze,
75009 Paris.

Mariages

– **Brigitte DUSSEAU**
et
Jean-Bernard CADIER

se sont mariés le 3 juillet 1992.

34, rue Pasteur,
92190 Meudon.

– **M. et Mme François LUQUET,**

sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Juliette

avec

Christophe SZCZESZEK.

Le mariage a eu lieu dans l'intimité, le samedi 4 juillet 1992, à Versailles.

45, avenue de Saint-Cloud,
78000 Versailles.

Décès

– Mme Roger Billaud,
son épouse,
Arlette et Jean Nachbaur,
ses enfants,
Le docteur Eric Billaud et le docteur Valérie Bourgeot,
Pierre et Anne-Marie Nachbaur,
Catherine et le docteur Jean-Paul Kress,
ses petits-enfants,
Antoine,
son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BILLAUD,
officier dans l'ordre national
du Mérite,
directeur honoraire
de la Sécurité sociale,
rapporteur
à la commission nationale technique
du ministère des affaires sociales,
président d'honneur de la Fédération
nationale des anciens combattants
des organismes sociaux,

survenu à Paris, le 3 juillet 1992.

La bénédiction et l'inhumation dans la sépulture de famille auront lieu le vendredi 10 juillet, à 16 h 30, au cimetière de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

43, rue de la Ferme,
92200 Neuilly.

– Mme Liliane Dana
et sa fille Caroline,
M. et Mme Wilfrid Unternaher
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Maarek
et leur fils Philippe,
Mme Sion Nizard,
M. Patrick Susini,
Les familles Dana, Tedeschi, Elbèze,
parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Henri DANA,
avocat à la cour d'appel
d'Aix-en-Provence.

Les obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence, le 2 juillet 1992.

15, boulevard Jean-Jaurès,
13100 Aix-en-Provence.

– Le docteur Philippe Galup,
M. et Mme J.-F. Juillard,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme J. Bonifas
et leurs enfants,
Mlle Soline Galup,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Simonne GALUP,
née Chevallier,
professeur de philosophie,

survenu le 2 juillet 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 juillet, à 14 h 30, au temple de l'Eglise réformée de Corbeil, 16, avenue Carnot, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Ermitage, à Corbeil.

«Le soir venu, Jésus dit à ses disciples : «Passons sur l'autre rive.»
Marc, ch. 4, v. 35.

25, rue du 14-Juillet,
91100 Corbeil.

– Saint-Maurice-La Souterraine.
La Souterraine.

Françoise Gardet,
son épouse,
Marie-Louise Gardet,
sa mère,
Ses enfants, petits-enfants,
Son frère,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger GARDET,
conseiller général de La Souterraine,
maire
de Saint-Maurice-La Souterraine,
ancien secrétaire du comité
départemental de la Libération,
médaillé de la Résistance,

survenu le 5 juillet 1992, dans sa soixante-treizième année.

Un dernier hommage lui sera rendu le mercredi 8 juillet, à 10 h 30, place de la Mairie, à Saint-Maurice-La Souterraine.

Selon sa volonté, il sera incinéré.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Condoléances sur registre.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

– **Le Frère François LOUVEL,**
dominicain,

est entré dans la lumière du Seigneur le 4 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses funérailles seront célébrées le mercredi 8 juillet, à 10 h 30, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.
De la part
Du Père prieur provincial de la province dominicaine de France,
Du Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation,
Et de sa famille.

– Sylvie Hourdin,
son épouse,
Charles-Henri Montagne,
son fils,
Henri et Henriette Montagne,
ses parents,
ont le regret d'annoncer le décès de

Jean-Pierre MONTAGNE.

Les obsèques auront lieu mercredi 8 juillet, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse (entrée boulevard Edgar-Quinet), Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme François Mouclier,
Isabelle Mouclier,
Sophie Mouclier,
M. et Mme Christophe Mouclier,
M. et Mme Emmanuel Mouclier,
Geneviève et Rémy Leveau,
Philippe Leveau,
Catherine et Laurent Benzoni,
Béatrice et Hervé Grandury,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Alice et Pierre Courregelongue
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Emile André MOUCLIER,
instituteur,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques,
médaille de bronze
de la Reconnaissance française,

survenu le 1er juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

14, rue Maurice-Berteaux,
92310 Sèvres.

– Mme Francis Perrin,
née Colette Auger,
son épouse,
Nils et Nadine Perrin,
David Perrin,
Françoise et Yves Chapuis,
ses enfants,
Bruno et Emmanuelle Perrin Huisman,
Antoine et Monique Perrin,
Eric et Claudine Chapuis,
Florence et Roland Lemoine,
Patricia
et Jean-Philippe Chapuis Bianquis,
Sylvie et Marc Thiollet,
Arnaud et Annick Perrin Peslier,
Olivier et Muriel Chapuis-Bastonnero,
ses petits-enfants,
Jean-Baptiste, Nathanaël
et Clémentine,
Maxime, Alexandre et Valentin,
Clara et Rosalie,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Francis PERRIN,
membre de l'Institut,
professeur
honoraire au Collège de France,
ancien haut-commissaire
à l'énergie atomique,
membre
de l'Assemblée consultative provisoire,
grand-croix de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 4 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Il a fait don de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

«Le don de vivre a passé dans les fleurs.»
Valéry.

4, rue Froidevaux,
75014 Paris.

(Nos dernières éditions du 7 juillet et lire en première page.)

– Le président de l'université Paris-X (Nanterre),
Et l'ensemble des personnels enseignants, chercheurs,
Et Atos,
ont le regret de faire part du décès, le 3 juillet 1992, de

Jean-Charles PICARD,
professeur d'histoire médiévale,
directeur du département d'histoire.

200, avenue de la République,
92001 Nanterre Cedex.

(Le Monde *du 7 juillet.*)

– Roger Poulain,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger POULAIN,
née Claudia, Hélène Parizy,

survenu le 1er juillet 1992, en Ardèche, au cours de ses vacances.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, et ses cendres seront déposées dans la case de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Pour ceux qui l'aimaient, dons pour la recherche à l'Institut Gustave-Roussy, rue Camille-Desmoulins, 94805 Villejuif, Cedex.

6, villa d'Alésia,
75014 Paris.

– A tous ceux qui l'ont aimé,
A tous ceux qu'il a aidés,
Eliane, Emmanuel, Guillaume, Mathieu
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et ami,

Jean SAUNIER,
homme de lettres et syndicaliste,
directeur adjoint des services fiscaux
de Paris-Est,

survenu le 3 juillet 1992, en plein soleil.

Les obsèques auront lieu le 10 juillet, à 14 h 15, au cimetière du Père-Lachaise, 92e division.

Merci d'y venir en souriant : c'était un Homme Libre.

27, rue Edouard-Pailleron,
75019 Paris.

– M. et Mme Pierre Schweke,
Isabelle et Thierry,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette SCHWEKE,
née Guez,

survenu le 5 juillet 1992.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 juillet, à 14 h 30, au cimetière parisien de Pantin (porte principale).

34, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

Remerciements

– Mme Fernand Delettrez,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que ses parents, proches et amis,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Fernand DELETTREZ,

prient de trouver ici leurs remerciements et leur sincère reconnaissance.

– Many Lilenstein-Barthod
et Anne,
expriment leur profonde gratitude à tous les parents et amis qui partagent leur peine après le décès de

Nat.

Elles remercient en particulier
Les directions et le personnel d'Antenne 2 et FR 3,
La direction des programmes de FR 3,
L'unité fiction de FR 3,
L'Ensemble intercontemporain
et la SCAM.

Merci à tous d'avoir dit une dernière fois votre estime et votre affection pour

Nat.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, en juillet 1942,

Hélène FELZENSZWALBE,
1924-1944,

fut arrêtée en passant la ligne de démarcation.

Internée au camp de La Lande-lès-Tours, elle fut transférée au camp de Drancy.
Fin juillet 1943, convoi n° 58, elle fut déportée au camp d'extermination d'Auschwitz, d'où elle ne revint pas. Elle est morte à vingt ans.

Nous nous souvenons.

Sa famille,
46, rue Saint-Placide,
75006 Paris.

– **Mme Elisabeth ROUSSY,**
fille du peintre rémois Paul Bocquet,

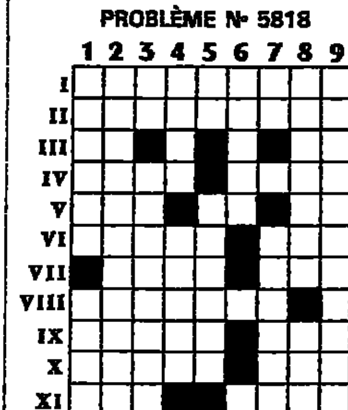
nous a quittés,
le 8 juillet 1991, à Marseille.

«Le livre de la vie est le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son gré,
On voudrait revenir à la page où l'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.»
Lamartine.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», *sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5818



HORIZONTALEMENT

I. Ecarte de la cuisine les personnes délicates. – II. Suivent leurs cours avec assiduité. – III. En pantalon. Quartier de Nice. – IV. Eau douce. Fit appel. – V. Précède une tournée. Symbole. Elle est amoureuse (épelé). – VI. Tout va mal quand on commence à la perdre. Préfixe. – VII. Triste sire. Point capital. – VIII. Capables de provoquer de salutaires dégagements. – IX. Coupable pratique. Avait de la valeur. – X. Humains, ils sont sujets à commettre bien des erreurs. Font penser aux autres. – XI. Fleuve. A l'étranger.

VERTICALEMENT.

1. Des choses qui font souffrir. Sources de bruits divers. – 2. Un qui s'y entend pour bourrer le crâne. – 3. Symbole. Poste enviable. – 4. Etat étranger. Faire preuve de discrétion. – 5. Evoque d'affreux tourments (épelé). Occupent une large place à Paris. – 6. A qui l'on prêterait volontiers. – 7. Fin de participe. Figure mythologique. – 8. Agréments de *la Vie de bohème*. D'un auxiliaire. – 9. Joue de bons tours.

Solution du problème n° 5817

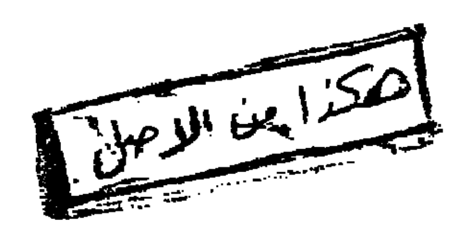
Horizontalement

I. Fantassin. – II. Réussites. – III. Dé. – IV. IT. Egée. – V. Tasse. Ers. – VI. Esterions. – VII. Léa. – VIII. Rosette. – IX. SR. Mou. Râ. – X. Eton. Meg. – XI. Métissage.

Verticalement

1. Frotteurs. – 2. AE. As. Orée. – 3. Nudistes. TT. – 4. Tsé-tsé. Emoi. – 5. As. Er. Tons. – 6. Site. Tu. – 7. St. Geôle. Ma. – 8. Ie. Eme. Reg. – 9. NS. Essayage.

GUY BROUTY



SCIENCES ♦ MEDECINE

Le retour de Giotto

En sommeil depuis plus de six ans, la sonde européenne a été réactivée pour un ultime rendez-vous avec une nouvelle comète

ELLE dormait depuis avril 1986. D'un sommeil profond, comme pour se reposer du formidable effort accompli pendant cette folle nuit du 13 mars 1986 en compagnie de la comète de Halley. D'un sommeil qui n'aurait pas dû s'arrêter. Mais les chercheurs, éternels insatisfaits, en décidèrent autrement et, un jour de février 1990, réactivèrent Giotto pour un nouveau rendez-vous.

Le réveil fut difficile, la sonde interplanétaire de l'Agence spatiale européenne (ESA) ayant manifestement souffert de sa brève rencontre avec la comète de Halley : problèmes électroniques et thermiques ; défaillance des batteries de bord ; dysfonctionnement enfin de trois instruments scientifiques, en particulier de la caméra couleur qui, en 1986, permit, pour la première fois au monde, de prendre de spectaculaires clichés de cette boule de neige sale qu'est le noyau de la comète de Halley.

« Cette détérioration de la sonde n'a rien d'étonnant, commente le directeur scientifique de l'ESA, M. Roger Bonnet. *En passant à moins de 600 kilomètres du noyau de la comète de Halley, Giotto s'est trouvée plongée dans un nuage de particules et de grains de poussière qui l'ont « martelée » au point de lui arracher 1,5 kilo de matière. Elle a été littéralement poncée, comme décapée par une gigantesque toile émeri. »*

C'est donc presque un miracle que cette sonde prévue pour fonctionner seulement deux ans soit encore prête, dans un sursaut de vie, à reprendre du service pour se porter à la rencontre d'une très vieille comète, Grigg-Skjellerup, qui tourne autour du Soleil en à peine plus de cinq ans (1). Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de l'astronomie, *« la rencontre avec Grigg-Skjellerup*, explique le docteur Gerhart Schwehm, responsable scientique du projet GEM (Giotto Extended Mission), *va fournir des résultats scientifiques majeurs sur une comète évoluée et peu active ».*

Témoins de la naissance du système solaire

« Il est de toute première importance de la comparer avec Halley, jeune et vigoureuse, pour se faire une idée d'ensemble de la population de comètes qui compose notre système solaire, poursuit le docteur Schwehm. *Etant donné que tous ces corps de glace cosmiques se sont formés au même moment, au tout début de la naissance de notre Soleil, les points communs de Grigg-Skjellerup et Halley refléteront certainement de précieuses caractéristiques de la nébuleuse primitive qui a donné naissance à notre étoile et aux planètes, il y a 4,5 milliards d'années. »*

Mais, pour qu'une telle aventure soit possible, il faut que Giotto montre, après son réveil, quelque capacité à travailler efficacement. L'heure est bien sûr à l'optimisme chez les scientifiques, même si chacun comprend bien que la tâche de ceux qui contrôlent la sonde n'a guère été et ne sera guère facile. La réactivation réussie de l'engin en février 1990 a été une première victoire, vite suivie, en juillet de la même année, d'une seconde avec la correction de trajectoire apportée à la sonde pour qu'elle puisse rencontrer Grigg-Skjellerup. Puis Giotto fut à nouveau mise en hibernation pour deux ans.



GIRAUDON

Détail de la tapisserie de Bayeux : le passage de la comète peu avant la bataille de Hastings (1066).

Ce n'est donc pas sans crainte que, le 4 mai dernier, les contrôleurs au sol du Centre européen d'opérations spatiales (ESOC) de Darmstadt (Allemagne) ont tenté de réveiller une seconde fois la sonde pour la préparer à ce dernier rendez-vous du 10 juillet à 17 h 30 (heure française) avec la comète. *« L'entreprise n'a pas été facile*, explique Roger Bonnet. *Giotto se trouvait alors à 220 millions de kilomètres de la Terre, deux fois plus loin que lorsque nous l'avions contactée en juillet 90, ce qui affaiblissait d'un facteur cinq les liaisons radio avec elle. »*

Premiers signes de vie

Giotto n'a pas été conçue au départ pour effectuer une seconde mission et encore moins être réactivée à une telle distance. Son antenne principale n'étant pas tournée vers la Terre en période d'hibernation, *« il a fallu*, expliquent les techniciens de l'ESA, *faire appel à « l'artillerie lourde » pour prendre contact avec elle* via *une petite antenne secondaire ».* On a alors pointé vers le ciel les antennes de télécommunications les plus puissantes (70 m de diamètre) du Deep Space Network de la NASA, celles de Goldstone aux Etats-Unis, de Madrid en Espagne et de Canberra en Australie.

Et le miracle a eu lieu après trois jours de brefs messages lancés « en aveugle » dans l'espace. Giotto a répondu puis lentement tourné sur elle-même pour pointer son antenne principale vers la Terre. Le plus dur était fait. *« Restait à dresser l'état des lieux*, raconte Roger Bonnet. *Savoir avec précision comment Giotto avait survécu à son passage à 250 000 kilomètres à l'heure dans le flot de gaz et de poussières émis par la comète de Halley* (2). *Un premier examen a permis de montrer que l'électronique était plutôt en bon état, mais que les panneaux solaires qui fournissent les batteries en énergie étaient abîmés. Deux de ces batteries sont d'ailleurs hors d'usage et il nous a fallu faire preuve d'une grande prudence dans la recharge des deux qui restent. »*

Aujourd'hui, à la veille de sa rencontre avec Grigg-Skjellerup, Giotto dispose de suffisamment d'énergie pour alimenter ses instruments encore en service.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 16

(1) Au contraire, la comète de Halley qui nous revient tous les soixante-seize ans est très active, beaucoup moins érodée en raison de ses passages moins fréquents à proximité du Soleil.

(2) Le noyau est composé en majorité de glace d'eau et de dizaines de molécules comme CO, CH_4, CO_2, NH_3, HCN, ainsi que d'une foule d'hydrocarbures. S'y ajoutent nombre de fragments de molécules : H_3O, H_2O, OH, C, CH, O, Na, C_2, S, Fe_2, etc.

Vers l'éradication de la mucoviscidose

Sans en référer aux instances éthiques, des médecins bretons lancent le premier dépistage systématique du gène de cette grave maladie héréditaire

UN groupe de médecins et de biologistes bretons vient de lancer une opération sans précédent de dépistage, systématiquement proposé, du gène de la mucoviscidose, la plus fréquente des maladies humaines transmises sur un mode héréditaire. Cette initiative marque une étape essentielle dans l'histoire de la lutte contre cette affection extrêmement invalidante et d'issue presque toujours fatale. Dans le même temps, elle soulève une série de questions fort délicates, liées à l'émergence des avancées de la génétique moléculaire dans le champ de la médecine.

Peut-on prendre le risque de lancer une telle opération visant à terme l'éradication d'une affection héréditaire sans s'exposer à l'accusation, toujours facilement prononcée, d'eugénisme ? Consciente de ces difficultés, l'équipe du docteur Claude Férec (Centre de transfusion sanguine et de biogénétique de Brest) vient, après mûre réflexion, de décider le lancement de son opération de dépistage sans en référer aux instances éthiques. Celles-ci se manifesteront-elles ? Et si oui, de quelle manière ?

Affection dont le diagnostic, faute d'éléments biologiques objectifs, fut, jusque dans les années 50, difficile à établir, la mucoviscidose est la plus fréquente des affections héréditaires. Elle concerne, dans les populations les plus touchées, un enfant sur deux mille cinq cents naissances (1). Le décryptage des bases génétiques de cette maladie fut marqué, en 1985, par la localisation puis, il y a trois ans, par l'identification, grâce à un remarquable travail américano-canadien, du gène dont le dysfonctionnement est à l'origine de la cascade moléculaire physio-pathologique sous-jacente aux symptômes cliniques (*le Monde* du 26 août 1989).

Les choses devaient toutefois rapidement se révéler plus compliquées qu'on ne pouvait l'espérer. On sait que le gène dirige la synthèse d'une protéine dénommée CFTR (cystic fibrosis transmembrane conductance regulator), qui joue un rôle essentiel dans le transport de l'ion chlore au travers des membranes cellulaires. Une mutation très fréquente (la perte d'un acide aminé en position 508 de la protéine, ou delta F 508) a certes été retrouvée dans 70 % des cas de mutation du gène. On a toutefois décrit cent cinquante autres anomalies moléculaires, grâce à un travail exemplaire de collaboration internationale groupant une centaine de laboratoires sous l'égide du docteur Lap-Chee Tsui (Hôpital des enfants malades, Toronto).

« Cette extraordinaire diversité, ainsi que la complexité de la pathologie moléculaire du gène, n'incitait pas, ces deux dernières années, la communauté médicale et scientifique à l'optimisme, explique le docteur Férec. *En effet, la certitude de pouvoir un jour dépister efficacement les porteurs de mutations n'était pas acquise puisque, dans la plupart des pays, seules 70 à 80 % des mutations étaient accessibles à l'analyse. En octobre dernier, la société américaine de génétique humaine recommandait de repousser la mise en place d'un dépistage des porteurs dans la population jusqu'au jour où l'on serait réellement en mesure de dépister plus de 90 % des mutations du gène. »*

Or l'équipe du docteur Férec vient de publier dans le mensuel *Nature Genetics* des résultats importants démontrant qu'il est possible d'identifier dans une population homogène plus de 98 % des mutations du gène CFTR (2). Ce travail a été possible après l'exploration simultanée de la structure de plusieurs régions du gène où l'essentiel des mutations avait préalablement été localisé. Les chercheurs bretons ont analysé plus de 365 chromosomes, sièges de mutations provenant de prélèvements sanguins effectués chez 191 patients dont les ascendances bretonnes avaient été parfaitement établies sur plusieurs générations. La mutation principale, delta F 508, a été retrouvée dans 81 % des cas. Avec la découverte de dix-neuf autres mutations, l'équipe du docteur Férec atteint l'exceptionnel taux de couverture (pourcentage de mutations décelables) de 98 %.

« Ces résultats montrent, pour la première fois au cours d'une large étude, que la quasi-totalité des mutations du gène de la mucoviscidose peuvent être caractérisées, déclare le docteur Férec. *Des collaborations avec d'autres équipes nous permettent d'affirmer que les résultats auxquels nous sommes parvenus peuvent être obtenus dans d'autres pays d'Europe, l'Angleterre, l'Irlande ou le Danemark, dans lesquels les mutations du gène sont les plus fréquentes. »*

Roscoff et Pont-l'Abbé

Dix millions d'Européens sont aujourd'hui porteurs sans le savoir d'une mutation du gène de la mucoviscidose, cette maladie étant particulièrement fréquente dans les populations d'Europe du Nord et chez leurs descendants des Etats-Unis et du Canada. En pratique, le risque de donner naissance à un enfant atteint est d'un quart lorsque chacun des deux parents est porteur d'un gène muté.

« Il est aujourd'hui évident que nous pouvons mettre en place des structures pilotes de dépistage des mutations du gène où les personnes concernées, volontaires, pourraient être analysées. Si elles portent une mutation, elles pourront recevoir un conseil génétique et être informées du risque, pour leur couple, de donner naissance à un enfant atteint, souligne-t-on à Brest. *Un tel dépistage réalisé sur l'ensemble du Finistère où naissent environ dix mille enfants par an permettrait, dès la première année, de repérer et d'informer non seulement vingt couples susceptibles de mettre au monde une fois sur quatre un enfant atteint, mais également cinq cents porteurs de mutation et, par voie de conséquence, leur parenté. »*

Sur la base de ces données, l'équipe brestoise, travaillant en collaboration dans un premier temps avec une quinzaine de généralistes, vient de mettre en place ce système dans une des régions bretonnes – près de Roscoff – connue pour être parmi les plus concernées par le risque de mucoviscidose. En l'état actuel des données, on estime que le dépistage ne pourrait être utilement proposé que dans les régions où la distribution des mutations est, en dépit des diversités, relativement homogène. Il convient dès lors de se méfier des nombreuses propositions commerciales vantant les mérites d'un « dépistage » d'un nombre restreint de mutations et n'offrant dès lors aucune certitude (3).

D'autres « foyers » ont également été localisés en Bretagne, dans la région de Pont-l'Abbé ainsi que dans le Morbihan. L'autre aspect tout à fait passionnant du travail mené à Brest tient à l'association, fort inhabituelle, de la biologie moléculaire et de la généalogie. Une fructueuse collaboration avec M. André Chaventré (Institut national des études démographiques), déjà fort connu pour ses travaux sur le glaucome et la psychose maniaco-dépressive (*le Monde* du 3 avril 1991) a permis de mettre en lumière une dimension tout à fait inconnue dans la distribution des mutations du gène. La synthèse des données généalogiques et moléculaires a ainsi permis d'établir pour la Bretagne un « effet fondateur » pour la mutation majoritaire et pour les quatre autres mutations les plus fréquentes. En d'autres termes, on a acquis la certitude que les mutations aujourd'hui rencontrées sont la conséquence de l'introduction du gène muté venu d'Irlande lors du premier millénaire et des relations consanguines liées aux mariages intra-paroissiaux.

La poursuite de tels travaux devrait rapidement permettre d'établir une cartographie sans précédent, celle de la distribution à travers le temps et l'espace des mutations génétiques à l'origine de la plus fréquente des maladies héréditaires. Mais elle soulignera aussi de façon de plus en plus claire le caractère profondément paradoxal d'une démarche qui vise, via le dépistage systématiquement proposé et le diagnostic prénatal, à l'éradication d'une pathologie, alors même que les progrès de la biologie moléculaire sont sur le point de permettre, pour la première fois, la mise au point d'une thérapeutique efficace contre ce mal dont on sait aujourd'hui qu'il n'est pas l'expression aveugle du hasard.

JEAN-YVES NAU

(1) La mucoviscidose se caractérise par une série de symptômes digestifs et pulmonaires très invalidants, dus à la sécrétion glandulaire d'un mucus anormalement abondant et épais. L'évolution vers une *insuffisance respiratoire mortelle* est, à terme, quasi inéluctable. Depuis quelques années, différentes équipes chirurgicales françaises tentent dans certains cas des greffes cœur-poumons (*le Monde* du 10 août 1990).

(2) « Detection of over 98 % Cystic Fibrosis Mutations in a Celtic Population », Férec et al. *Nature Genetics*, 1992, (1,188-191). On se reportera également à l'éditorial de M. Kevin Davis, dans le numéro de juin de *Nature Genetics*.

(3) Le coût de l'examen pour un couple est actuellement estimé en Bretagne à 1 000 francs. Il devrait diminuer dès lors qu'il sera réalisé en grand nombre. La prise en charge de ces examens sera effectuée grâce à l'Association bretonne d'étude de la mucoviscidose. Le conseil général, la mutualité et la caisse primaire d'assurance-maladie du département pourront également participer à cette action. On situe généralement entre 2 et 4 millions de francs le coût de la prise en charge médicale d'un enfant atteint de mucoviscidose.

SCIENCES • MEDECINE

La nature, sculpteur de la vallée des Merveilles

La grande figure de pierre, redécouverte en 1991, n'est pas l'œuvre de l'homme

TENDE

de notre envoyée spéciale

« *LA grande figure humaine dessinée schématiquement sur la paroi de grès schisteux est l'œuvre de la nature. C'est clair et net. Elle est tracée uniquement par les diaclases* (1), *l'érosion différentielle qui a travaillé sur celles-ci et les rayures qu'ont gravées sur les roches les glaciers de la dernière période glaciaire d'il y a dix-sept mille à quinze mille ans.* » Maurice Taïeb et Frédéric Werth sont formels. Géologues habitués des travaux de terrain (2), tous deux sont venus dans la vallée des Merveilles, au-dessus de Tende (Alpes-Maritimes), sur la suggestion d'Yves Coppens (membre de l'Académie des sciences et professeur au Collège de France) pour voir si la grande figure rupestre, découverte en 1991 par Emilia Masson (*le Monde* du 25 décembre 1991), est purement naturelle, ou si elle a été façonnée partiellement par l'homme.

Le fait que la nature est le seul auteur de cette extraordinaire et énorme figure de pierre, haute à « vue de nez » d'une quarantaine de mètres, n'enlève rien aux mérites des populations qui hantaient ces régions situées à plus de 2 000 mètres d'altitude, sans doute au début de l'âge du bronze, vers 1800-1500 avant Jésus-Christ. Tout dans le site montre que celui-ci a été organisé, à partir de cette grande figure de pierre, en un lieu de culte conforme, à l'évidence, aux schémas de pensée et à la théogonie communs à tous les Indo-Européens



La grande figure de pierre, dessinée par la seule nature, en forme approximative de losange très allongé vers le bas est visible au milieu de la photo. Un peu plus à gauche sur l'image, une des têtes grotesques qui parsèment cette zone de la vallée des Merveilles.

(reconnus il y a plusieurs décennies par Georges Dumézil, Emile Benveniste et Mircea Eliade) que l'on retrouve aussi bien dans les textes sanskrits, chez le poète grec Hésiode, dans les légendes scandinaves que dans les sculptures rupestres, œuvres, notamment, des Hittites (*le Monde* du 17 juillet 1991).

Les populations de l'âge du bronze ont manifestement vu cette énorme figure de pierre bien qu'elle soit en très bas relief. Cela est d'autant plus étonnant qu'après eux personne ne l'a remarquée : aucun écrit des explorateurs de la vallée des Merveilles ne la mentionne, aucune étude récente n'y fait la moindre allusion, aucun des guides, des bergers ou des gardes du parc national du Mercantour, auquel appartient la vallée des Merveilles, ne l'a vue ... jusqu'à ce qu'Emilia Masson, épigraphiste et « connaisseuse » des religions indo-européennes, la redécouvre l'année dernière.

Tous ceux qui, autrefois et actuellement, ont étudié le site du mont Bego (la vallée des Merveilles et sa voisine de Fontanalba) ne se sont intéressés qu'à la centaine de milliers de gravures martelées sur les roches.

Pourtant, sur un rocher voisin de la grande figure de pierre, a été martelé un poignard long de 95 centimètres, le seul de cette dimension de tout le site. Et qui plus est, il pointe vers le rognon rocheux de la cime des Lacs support de la grande figure. Pourtant, sur une paroi assez éloignée de celle de la grande figure a été faite de main d'homme une petite gravure, unique elle aussi, et appelée depuis longtemps le « Christ ». Or le « Christ » est le portrait étonnamment fidèle de la grande figure naturelle et les deux représentations regardent l'une vers l'autre. Tout comme le « couple primordial » – la représentation de la première génération divine indo-européenne – ne « voit » que la grande figure de pierre à la hauteur de laquelle il a été martelé, d'ailleurs, sur une paroi éloignée située au pied du pic des Merveilles.

Autre détail surprenant : tout autour de la grande figure, les parois dessinent naturellement des têtes humaines souvent assez grotesques alors que la grande figure est majestueuse et sereine. Plus bas que cette dernière, il y a même une tête vue de trois quarts face, aux yeux bien modelés, dont le nez assez aplati fait irrésistiblement penser à l'énorme portrait de George Washington sculpté (en compagnie de ceux de Jefferson, de Lincoln et de Theodore Roosevelt) sur le mont Rushmore (Dakota-du-Sud) ...

YVONNE REBEYROL

(1) Les diaclases sont des fissures, très étroites en général, créées dans une roche par le jeu des contraintes (tension ou compression) auxquelles celle-ci est soumise au cours des phases successives de la tectonique régionale ou générale. Elles suivent des directions préférentielles. Ce qui explique que la roche est « balafrée » par des diaclases parallèles entre elles recoupées par d'autres diaclases, parallèles aussi entre elles mais selon une orientation différente de celle du premier système. Ces fissures, même très étroites, facilitent la pénétration de l'eau de pluie ou de ruissellement dans la roche et donc l'érosion.

(2) Maurice Taïeb est le « premier père » de Lucy, cette petite australopithèque qui vivait il y a 3 millions d'années dans la vallée éthiopienne de l'Afar, découverte en 1974 et dont Yves Coppens est le « second père » puisqu'il a codirigé l'expédition de découverte. C'est Maurice Taïeb qui a repéré en 1972 le site d'Hadar dans l'Afar, dont la géologie était prometteuse en fossiles vieux de plusieurs millions d'années. Il est actuellement directeur de recherche au CNRS et responsable de l'équipe « géologie et paléoenvironnement de la zone intertropicale » (et aussi de la Camargue) au laboratoire de géologie du quaternaire (CNRS-université Marseille-II-Luminy). Frédéric Werth travaille, dans le même laboratoire, à sa thèse de doctorat ès sciences sur la chronologie, la stratigraphie et les traces des glaciations du pliocène et du pléistocène (– 3 millions à – 10 000 ans) du massif du Mézenc (Haute-Loire).

Les splendeurs des Barbares de la mer

Envahisseurs, certes, les Germains du Nord étaient aussi des artistes accomplis

« *QUI donc connaît les Erules* [ou Hérules] ? » A cette question, qui ouvre de façon plaisante et un peu provocatrice le catalogue de l'exposition « Les Barbares et la mer », la réponse sera, dans la plupart des cas, pour le moins évasive. Pourtant, cet « *obscur peuple du nord de l'Europe* [a ouvert] *l'histoire des migrations maritimes au IIIe siècle de notre ère. Les Angles et les Saxons, qui les suivirent de près, eurent plus de chance avec la postérité. Mais nombre de peuples riverains de la Baltique occidentale et de la mer du Nord ont sombré dans l'oubli pour ne laisser place, dans l'imaginaire européen, qu'aux redoutables Vikings* »...

Jean-Yves Marin, conservateur au Musée de Normandie (à Caen), Monique Rey-Delqué, conservateur au Musée des Augustins (à Toulouse) et Christian Pilet, directeur du Centre de recherches Michel-de-Boüard (à l'université de Caen) ont donc pensé que les expositions qui sont actuellement consacrées aux Vikings à Paris et à Rouen, notamment, avaient besoin d'être complétées par la présentation des précédents « Barbares de la mer ».

Les Germains, globalement, sont un peu connus, même si personne ne peut dire d'où ils venaient avant de s'établir dans l'Europe centrale et dans l'Europe du Nord. Il y a eu les Cimbres et les Teutons, qui tentèrent vainement, à la fin du IIe siècle avant Jésus-Christ, d'envahir l'Italie. Après plusieurs siècles de tranquillité pour la République puis l'Empire romains, les Germains du Sud – ceux d'Europe centrale – ont profité de la faiblesse croissante du Bas-Empire pour envahir celui-ci : Francs, Alamans, Goths, Vandales, Lombards, Burgondes se sont peu à peu imposés dans les différentes provinces romaines à partir du IIIe siècle, et surtout du IVe siècle, le Goth Alaric prenant même Rome en 410.

Peu après ces « grandes invasions » terrestres, les Germains du Nord – les riverains de la Baltique – se mettent, eux aussi, en route, mais par voie maritime, à partir du Ve siècle. Partant du Schleswig (au sud du Danemark et au nord de l'Allemagne), des groupes, pas très nombreux probablement, de Germains du Nord prennent la mer à maintes reprises pendant plus de cent ans, emmenant femmes et enfants pour aller s'installer dans la Bretagne (l'Angleterre actuelle). Ils profitent ainsi du fait que l'île est coupée de l'Empire à partir de 406 : cette année-là, leurs cousins plus méridionaux passent le Rhin et ses fortifications, déferlent et s'implantent dans la Gaule, interrompant ainsi les communications entre Rome et l'île de Bretagne.

Parallèlement, d'autres groupes ou tribus viennent s'établir sur le continent, comme le montrent de plus en plus les trouvailles qui se multiplient dans le bas Boulonnais, dans le Bessin, autour de Caen et près de La Rochelle.

Malheureusement pour les historiens et archéologues actuels, les sources anciennes parlent d'Angles, de Saxons, de Jutes et... d'Erules. Pourtant ces subtilités patronymiques ne correspondent manifestement à rien de tangible et reflètent probablement des noms particuliers, donnés pour des raisons obscures à telle ou telle des nombreuses petites tribus germaniques, mais repris par des historiens des XVIIIe ou XIXe siècles qui pensaient marquer ainsi des différences utiles aux nationalismes montants.

Une civilisation unitaire

Tout d'abord, il est sûr que toutes ces populations avaient une langue commune. Ensuite, leur culture est unitaire au point que les archéologues ne peuvent distinguer à quelle tribu se rapportent les objets trouvés dans les fouilles. Que ce soient les céramiques – toutes noires ou gris foncé et montées au colombin (1) –, les bractéates (des pendentifs féminins dont une des faces évoque assez une monnaie antique) et autres...

L'exposition de Caen – puis de Toulouse – présente « les Barbares et la mer » dans un ordre logique : les bateaux sans lesquels les migrations de ces Germains du Nord auraient été impossibles ; les points de départ de ces migrations en Allemagne du Nord ou au Danemark du Sud ; le matériel datant de la période pré-viking des Ve-VIIe siècles, trouvé en Scandinavie mais montrant les échanges indéniables entre les populations locales et les Germains des bords de la Baltique ; la présentation de la tombe princière « saxonne » de Sutton-Hoo (Angleterre) ; les objets découverts en France depuis le XIXe siècle.

Les choses exposées au Musée de Normandie sont donc extrêmement variées. La première – si l'on commence la visite dans le bon sens – est une maquette au 1:10 prêtée par le musée norvégien de Bergen d'un des bateaux découverts à Nydam (dans un marécage de l'île actuellement danoise d'Als) et exposé au musée archéologique de l'université Christian-Albrechts à Schleswig (Allemagne).

Manifestement, ces embarcations, longues de plus de 20 mètres, sont à mi-chemin entre les pirogues néolithiques monoxyles (2) et les extraordinaires bateaux vikings. Les embarcations de ces « Saxons », sans pont ni voile, étaient mues par 30 à 40 rameurs ; leur poupe et leur proue avaient une forme identique, si bien qu'elles pouvaient avancer dans les deux sens indifféremment, et d'autant plus que les rames pivotaient librement autour des « dames de nage » grâce à une boucle de corde. Ces barques étaient faites de planches de chêne assemblées par des clous de fer.

Dans le cas des bateaux de Nydam, il semble qu'il s'agissait de barques usagées qui ont été tirées à terre pour servir, non pas de tombes, mais de réceptacles à offrandes, dont certaines sont présentées avec la maquette en compagnie d'objets mis au jour dans des sépultures de la même région : poteries, armes, petit nécessaire à toilette, pinces à épiler et cure-oreilles, fibules, bractéates, superbe collier en or orné de gravures, clés, plaques-boucles et fibules en bronze ou en argent doré, hachette-pendentif en fer et aussi une très jolie coupe de verre importée manifestement de l'Empire romain.

A la même époque des Ve-VIIe siècles et même jusqu'au Xe ou XIe siècle, s'est épanouie en Suède (dans la région de Stockholm) la culture dite de Vendel, selon le site éponyme. A Vendel, à Valsgärde et dans divers autres lieux, les bateaux servaient de tombes pour les princes, et, bien évidemment, ces grands personnages partaient pour leur voyage définitif dans l'au-delà avec les objets somptueux qu'ils avaient utilisés pendant leur vie. A Igelsta, deux grandes cornes à boire sont enjolivées de bagues en bronze doré. A Ultuna, le casque de guerre (et non de parade) est fait d'une sorte de grille de larges bandes de fer, mais sa crête de bronze est ornée de délicates gravures. A Valsgärde, la paroi du casque est pleine mais il a été fait pour la parade, comme en témoignent ses minces plaques de bronze décorées de fins reliefs estampés, sa crête gravée et surtout ses sourcils dorés et enrichis de grenats.

Le plus somptueux des casques vient sans nul doute de la sépulture-bateau découverte en 1939 en Angleterre, à Sutton-Hoo, dans le Suffolk. On veut voir dans cette découverte, unique pour toute l'Angleterre, la tombe d'un roi saxon – Redwald pour certains spécialistes, – même si ce casque a une parenté certaine avec les casques vendels de Suède. Certes, le casque présenté à Caen est une copie (l'original, intransportable, est au British Museum). Mais sa couverture de panneaux de bronze étamé décorés d'entrelacs zoomorphes, de scènes de la mythologie germanique ou de compositions guerrières, son nasal et sa moustache d'argent doré et de grenats, sa crête dorée et gravée en font un objet stupéfiant.

L'exposition du Musée de Normandie n'est pas très grande. Mais on peut y passer beaucoup de temps si l'on veut en admirer toutes les fibules, toutes les bractéates, toutes les plaques-boucles, tous les casques et toutes les armes venant d'Allemagne, d'Angleterre, de Norvège, de Suède ou de France et y repérer toutes les ressemblances de formes et de décors.

Barbares, les Germains du Nord ? Certainement si on ne se réfère qu'aux auteurs du Bas-Empire ou du haut Moyen-Age. Beaucoup moins sûrement si on se fonde sur les objets qu'ils nous ont laissés.

Y.R.

(1) Les céramiques montées au colombin sont faites – sans tour – par une sorte de mince saucisse d'argile enroulée en spirale pour faire les parois de la pièce qui seront ensuite lissées.

(2) Une pirogue est monoxyle lorsqu'elle est creusée dans un unique tronc d'arbre.

► **Musée de Normandie, Caen, jusqu'au 14 septembre. Ouvert de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h les mercredis, jeudis et vendredis ; de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h les samedis, dimanches, lundis et jours fériés. Fermé le mardi. Entrée : 15 F. Du 1er octobre 1992 au 3 janvier 1993, l'exposition sera au Musée des Augustins de Toulouse.**

Le retour de Giotto

Suite de la page 15

Sur les onze expériences embarquées sur la sonde, sept devraient pouvoir fonctionner et fournir aux scientifiques de précieuses données. Peut-être même, mais cela paraît encore très aléatoire, pourra-t-on utiliser la caméra couleur de l'engin. Contre toute attente, elle envoie des signaux. « *Mais*, précise Roger Bonnet, *son optique est très certainement endommagée et elle nous pose un problème dans la mesure où elle est grosse consommatrice d'énergie. Ce n'est donc qu'au tout dernier moment, entre le 7 et le 10 juillet, date de la rencontre, que nous prendrons une décision sur ce point.* »

Ne nous leurrons pas cependant. Les chances d'obtenir des images de Grigg-Skjellerup sont faibles. Dommage, car ce qui avait fait l'un des succès enviés, surtout de la part des Américains, de la mission Giotto, c'était ces étonnantes photos du noyau allongé (16 km x 8 km) de Halley. Cette espèce de boule de neige sale imaginée quarante ans plus tôt par l'astronome américain Fred Whipple qui, *finalement, était plus* sale encore que nous ne le pensions. Plutôt une boule de poussière gelée, noire comme de la suie, réfléchissant seulement quelques pour cent de la lumière solaire, ce qui en fait l'objet le plus obscur de notre système solaire.

Les feux de Halley

Un comble pour un astre qui, à l'approche du Soleil, se vaporise partiellement en produisant chaque seconde quelque 18 tonnes de gaz et brille de tous ses feux dans le ciel sur des dizaines de millions de kilomètres. A n'en pas douter, la nouvelle mission confiée à Giotto ne sera pas aussi spectaculaire. Mais qu'importe. Les quelques résultats supplémentaires qu'elle glanera sont essentiels à la construction de ce gigantesque puzzle qu'est la naissance du système solaire et sont essentiels aussi pour conforter la position de leader de l'Europe dans l'exploration cométaire.

L'Agence spatiale européenne n'entend pas d'ailleurs s'arrêter là et a même envisagé le lancement, en collaboration avec les Etats-Unis, d'une mission, Rosetta, qui permettrait de prélever des échantillons des petits corps du système solaire, astéroïdes ou comètes. Cinq cent cinquante millions d'unités de compte (environ 3 850 millions de francs) devraient être engagés par l'Europe sur la définition de cet ambitieux projet (3).

Mais les incertitudes de la politique spatiale américaine qui, pendant un temps, avait poussé un projet concurrent (CRAF) aujourd'hui abandonné, risquent de conduire les Européens à réviser à la baisse la mission Rosetta pour la faire seuls si nécessaire en l'orientant vers l'exploration des astéroïdes dont les trajectoires sont mieux connues que celles des comètes. Une décision sur ce point devrait être prise l'an prochain car l'Agence spatiale européenne aura à décider de « *la prochaine pierre angulaire de son programme scientifique* ». Deux projets seront en compétition : Rosetta et un télescope spatial submillimétrique.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(3) Pour cette seconde mission de Giotto, 5,5 millions d'unités de compte ont été prévus qui sont à comparer aux 170 millions d'unités de compte de la mission Halley (prix 1986).

Bibliographie

Apprivoiser la mort

Parce qu'il nous concerne tous, *Le deuil à vivre* ne s'aborde pas sans résistance. *A fortiori* dans une société qui prône le droit à la santé, qui valorise plaisir, jeunesse et performance, et qui voit aujourd'hui s'éteindre, en France, 70 % des siens à l'hôpital ou en institution.

« *Alors qu'autrefois le deuil était inclus dans le patrimoine culturel de tout groupe social, il a été progressivement refoulé aux limites de l'indécence ou de l'horreur absolu* », constate Marie-Frédérique Bacqué. Agée de trente-trois ans, cette psychologue clinicienne exerce depuis 1989 au service de pneumologie de l'hôpital Saint-Antoine. Elle y suit des malades atteints d'affections graves et souvent incurables, tout en assurant une fonction de formation et de soutien auprès du personnel soignant. De la mort et du deuil qu'elle côtoie chaque jour, elle a choisi de faire le thème de ce livre grand public. Pour contribuer à ce que cette épreuve cesse d'être, pour les familles comme pour les médecins, les infirmiers et les aides-soignants, « *une effraction dans une situation générale de bien-être* ».

A une époque où les cérémonies qui naguère accompagnaient la mort tendent à disparaître (à la suite du décès d'un conjoint ou d'un enfant, deux ou trois jours de congé en moyenne sont accordés par les entreprises), la partie la plus instructive de ce livre concerne ce que les spécialistes de l'âme appellent la « psychopathologie du deuil ». « *Le temps du deuil est le temps de la souffrance psychique. Sans cette expression normale, il dérive tout droit vers des dépressions et d'autres symptômes douloureux inexpliqués* », rappelle Mme Bacqué.

Du deuil « différé », « inhibé » ou « chronique » aux deuils proprement pathologiques entraînant une modification grave de l'état mental, la frontière est souvent étroite. Comme celui du mourant, l'isolement dans lequel peut se murer l'endeuillé risque ainsi d'engendrer de graves troubles psychologiques et organiques, allant parfois jusqu'à se répercuter sur toute une lignée familiale.

La communauté soignante a-t-elle la possibilité et le désir d'accompagner cette détresse ? Faut-il, pour mieux entourer les malades et leurs proches, imaginer une professionnalisation totale de l'accompagnement des mourants ? A la « resocialisation » de la mort – réflexion autour de laquelle s'articule la deuxième partie de l'ouvrage –, la meilleure réponse apportée à ce jour reste les unités de soins palliatifs, ces lieux de fin de vie où l'on privilégie le traitement des douleurs chroniques, la qualité des relations avec les malades et l'accueil des familles.

Munie d'une bourse du Conseil de l'Europe, Marie-Frédérique Bacqué a effectué une longue enquête en Grande-Bretagne, où plus de 150 unités de soins palliatifs ont été créées depuis les années 1960. Elle en est revenue convaincue de la nécessité de renforcer cette voie d'approche en France, où une dizaine à peine d'unités de ce type ont pu être ouvertes depuis la création en 1987, à l'instigation du professeur Maurice Abiven, de la première d'entre elles, à l'hôpital international de l'université de Paris.

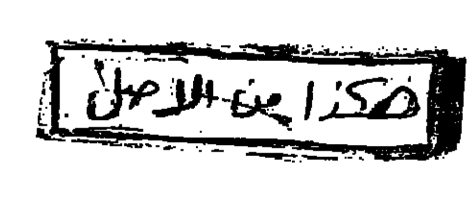
Pour cette psychologue rompue aux structures hospitalières, les unités de soins palliatifs ne constituent cependant qu'une solution de transition, « *en attendant que les mourants puissent être accompagnés dans tous les services hospitaliers quand mourir en famille et à la maison leur est impossible* ».

Un plaidoyer original et courageux pour une véritable réponse aux besoins des mourants, pour un meilleur dialogue entre l'hôpital et les familles (« *de plus en plus nombreuses à demander aux soignants un savoir sur le deuil* »), pour la reconnaissance, par la société tout entière, de la mort et de ses exigences.

CATHERINE VINCENT

► **Le deuil à vivre**, *de Marie-Frédérique Bacqué. Ed. Odile Jacob, 280 p., 130 F.*





CULTURE

L'Eté festival

Le Big Band du pianiste

Partout où il passe, le grand orchestre de McCoy Tyner suscite un bel enthousiasme



McCoy Tyner au Zénith, le 1er juillet.

CHRISTIAN DUCASSE

C'est «en ville», à Philadelphie où il est né (le 11 décembre 1938) que McCoy Tyner a lancé son Big Band, en 1984. Après un programme autour de Basie (*Blues for Basie*) et une célébration d'Ellington, la troupe manœuvre désormais dans le champ de Thelonious Monk. Partout où elle passe, elle suscite un enthousiasme assez clair. Pourquoi?

Plusieurs raisons. L'expérience et la personnalité de McCoy Tyner lui permettent de réunir les meilleurs pupitres. Ce n'est pas évident. Personne ne s'impose bien longtemps par simple promotion ou fantaisie de *tour-opérateurs. De trop nombreux* ego en jeu, trop de narcissismes en *miroir* et le temps qui file sans que chacun ait sa chance. A cette vertu ultra-professionnelle de l'orchestre (rythmique ronde, voix bien équilibrées, répons efficaces entre cuivres et anches, écriture savante d'apparence simple), à cette mise en place venue en *ligne droite des grands* modèles classiques (de Fletcher Henderson et Ellington) jamais entièrement imitée par les orchestres moins réguliers – faute de pupitres, de temps et, surtout, de lieu imaginaire, – le McCoy Tyner Big Band ajoute la dimension du mythe. C'est juste plus qu'il n'en faut.

Première mythologie, l'orchestre est noir, il répond à l'idée d'un public sans mémoire, il se montre aussi efficace qu'impressionnant. Il n'en faut pas plus. Si, justement : il faut que cette dynamique bien visible, qui participe du plaisir du jeu, soit doublée en sous-main d'une qua*lité d'exécution parfaite. Les arrange*ments sont à la fois parfaitement lisibles, personne ne se demandant plus si *c'est « modernistic »* ou pas, et suffisamment sophistiqués pour impressionner les musiciens qui passent.

Eisenstein travaillait, *disait-il*, pour ses pairs, les gens du métier, les *comédiens et pour le public le plus* populaire du cinéma. Une seule catégorie qui le désespérât, celle des «demi-niais», la troupe moyenne et bien organisée des idées demi-faites. Les grandes formes populaires s'abîment dès qu'elles perdent le contact avec *les gens de métier et le* grand public. C'est le cas souvent du cinéma et du jazz. McCoy Tyner échappe au modèle.

Comble du mythe, son nom, de façon obsédante, reste lié à celui de Coltrane. Ce lien peut faire écran. Pendant cinq ans, McCoy sera le pianiste d'un des quartettes les plus saisissants de l'histoire du jazz : Col*trane, Jimmy Garrison à la basse et* Elvin Jones aux drums, saisissant par sa capacité de fusion, d'invention et d'indépassable improvisation collective.

Cinq ans jalonnés de chefs-d'œuvre *dont on n'a pas encore percé le* secret, pendant lesquels McCoy Tyner *apparaît comme* le plus posé d'un groupe de mangeurs d'espaces, d'avaleurs de feu, de buveurs de temps et d'inconscients, un des moments bruts dans l'histoire des hommes de la création collective. Entre le déchaînement d'Elvin Jones, bombardier grimaçant aux mains de magicien et la perte illimitée du saxophoniste ténor dans la nuit des sons, McCoy pose les accords, fixe les *toiles de fond, martèle avec rigueur* et donne à la folie, ce qui d'ailleurs *l'achève, sa discipline.*

C'est probablement ce qu'il induit avec moins de frayeur aujourd'hui. Ces temps sont révolus. Dans le roulement d'un orchestre dont beaucoup de membres reviennent des mêmes jungles et dont les autres regrettent de ne pas les avoir traversées, il induit *aussi une saveur modale* et une délicatesse de toucher qui le *laisse singulier, quelque part* entre Monk et Tatum, dans l'apaisement et *l'étonnement* d'un sage.

Car, dernier argument mythologique, McCoy Tyner, qui a vécu en voisin de Bud Powell, qui a accompagné les seigneurs de passage à Philadelphie et, de proche en proche, *toute la planète du jazz, est aussi un* des grands brasseurs de courants et *de flux : le solo et le big band*, la tradition et l'innovation, l'Afrique et l'Orient, Bali et le Japon. Avec toujours cette conviction qui fait de lui l'homme de foi dont Coltrane a enregistré, presque en leur première rencontre, *The Believer.*

FRANCIS MARMANDE

▶ Le grand orchestre de McCoy Tyner repassera par Paris au New Morning (les 17 et 18 juillet), avant de filer à Antibes (le 23).

Le jazz peut-il renaître?

Gerry Mulligan remonte le temps

REBIRTH OF THE COOL
à la Grande Halle de la Villette

La première impression est un dessin de Sempé : une douzaine de messieurs convenables du jazz en blazer, en lunettes et bien peignés, dans une salle à manger, devant des pupitres du nom des «modernistics». Aux pupitres *près, on y est. En tête de Rebirth of the Cool,* sorte de capitaine Achab vêtu *en plaisancier*, Gerald Joseph Mulligan, dit Gerry, est encadré des lieutenants de vaisseau Art Farmer et Lee Konitz.

Birth of the Cool est l'histoire d'une naissance. En 1949, Miles Davis *prenant* au vol le sentiment des années «post-bop», comme dans un souci de déshystériser le jazz, en un retour au calme du raffinement (cette intériorisation délicate pouvant bien constituer une nouvelle hystérie), réunit au Royal Roost un nonet atypique : tout cuivre avec rythmique. Arrangeurs? Les plus audacieux du genre : John Lewis, Johnny Carisi et Gerry *Mulligan.*

L'arrangement est la grille imaginaire du jazz. Il est (en très gros) structuré comme un inconscient collectif. L'arrangement doit saisir et prévoir, combiner et fixer, tout en laissant chimiquement libre ce qui ne peut ni se composer ni se noter : l'improvisation. C'est sa différence avec l'écriture de musi*que écrite : le phrasé,* les inflexions, la couleur, la mise en place *et* la distribution des rôles doivent être annoncés.

Pour *Birth of the Cool,* Carisi, Lewis et Mulligan mettent au point les miniatures d'horloger les plus frappantes du jazz moderne. *Ils captent l'impossible, la fluidité,* la lumière, celle de la sonorité de *Lee Konitz, par exemple,* les ponctuations et les voix (Bill Barber au tuba). Les séances de *Birth of the Cool* enregistrées par Capitol marquent les esprits. Contestées ou fondatrices, c'est au choix, elles ouvrent au jazz le champ de la conscience. L'été dernier, à Montreux, dans un exercice acrobatique d'une émo*tion très rare, Miles Davis a bien* voulu les reprendre à la demande de Quincy Jones.

Birth of the Cool se laisse rejouer puisque c'est écrit et qu'il y a assez de vivants pour le faire. *Mais pour autant, peut-on reprendre?* Renaissance? *«Rebirth»?* ou, *plus* vraisemblablement, petite idée, «concept» de tour operator?

L'autre soir, sous les armatures *de La Villette, à Halle That Jazz,* l'éclat délicat des arrangements *nerveusement entraînés* par Gerry Mulligan a immédiatement suscité cette petite hallucination de rencontre déjà faite. Selon les pièces, ça brille ou ça s'éteint comme un sémaphore clignote au loin. L'idée s'absente parfois chez Lee Konitz. Sa sonorité est intacte. Le *Goodbye John* est touchant. Les lèvres d'Art Farmer peinent à saisir la justesse. *Moon Dreams* dérive doucement dans la fausseté, et ça s'entend. On est à la fois dans le bien que procure cette musique (elle fait du bien) et dans son oubli.

Peut-on vieillir musicien de jazz et l'âge est-il seulement affaire d'état civil? La question n'est pas pertinente : à moins de plonger dans l'illusion comique ou d'adhérer à une idée de pure séduction du jazz, mais ce qui résiste, ce qui échappe à la reprise, c'est l'écrasement du temps et l'accumulation des enregistrements : ce fait que, privé de son histoire et de sa nécessité polémique, dialectique – ainsi s'est constitué le jazz –, *sauf nostalgie abjecte ou répétition* saumâtre, *Birth ot the Cool n'a pas plus de raison de renaître* de ses cendres que le reste. A *moins qu'on ne* trouve son compte à voir Gerry Mulligan diriger en personne les arrangements. Comme un témoin. Comme un auteur. Comme un acteur. Bref, comme un arrangeur.

F. M.

▶ *Birth of the Cool* à Vienne, le 9 juillet : à la Grande Parade de Nice, les 17 et 18 juillet.

L'exactitude et la poésie

Le ballet de l'Opéra réussit son premier spectacle à la Bastille

LE LAC DES CYGNES
à l'Opéra Bastille

On savait le corps de ballet de l'Opéra de Paris capable de toutes les prouesses sauf une : *la discipline.* Eh bien, voilà, c'est fait, il a conquis cette dernière *médaille* avec un *Lac des cygnes* de bout en bout stupéfiant : des bras crémeux comme on n'en connaissait qu'aux Russes de la grande époque révolue, des parcours et des alignements impeccables, une concentration des grands soirs, et, couronnement de tout cela, cette poésie qui, dit-on, naît de l'exactitude.

La conquête d'une nouvelle salle et d'un nouveau *public, jointe* au souci d'affirmer sa présence dans un *contexte* social agité, a-t-elle représenté pour les cracks de Garnier une gageure à ne pas traiter par-dessus la jambe? Ils n'auront pas raté leur prise de la Bastille.

En ressortant des placards la version chorégraphique de Vladimir Bourmeister (d'après Petipa et Ivanov), entrée au répertoire en 1960, on a voulu lui offrir un ravalement scénique qui s'imposait : elle était sur ce plan assez éprouvante. La nouvelle production est discutable. Ratés, à nos yeux, les décors de Roberto Plate : triste salle de bal d'esthétique soviétique à l'acte Ier, vilains bouleaux gros comme des baobabs aux actes II et IV, colonnades en forme de tubes de rouge à lèvres géants ceinturés de strass style années 50 à l'acte III. *Ces décors ne* sont pas seulement laids, ils rétrécissent en largeur la scène, qui devient un long couloir. Ne fallait-il pas jouer au *contraire* de l'immensité du plateau de Bastille?

Les costumes de *Tonio Mohri* (complice à la ville du couturier Issey Miyake, *dont on retrouve les* fameux plissés) soufflent le chaud et le froid : méchantes robes à paniers à trois étages de franges pour les dames de la cour à l'acte I, mais ravissants tutus de plumes aux actes «*blancs*»; *couleurs et formes* ébouissantes pour les «divertisse*ments*» de l'acte III, traités d'une patte plus fantastique que folklorique. Marie-Claude Pietragalla fait *dans* le double rôle d'Odette-Odile, grisant pour toute ballerine, des débuts très attendus. Elle émeut davantage par un désir éperdu de bien faire que par son exécution elle-même encore un peu appliquée; elle passe son *Lac* comme on passe son bac. Il lui faut maintenant prouver une imagination dramatique, une autorité et une séduction dont on la sait capable.

Patrick Dupond, touché lui aussi, semble-t-il, par l'enjeu de ce spectacle, danse comme on ne l'avait pas vu danser depuis longtemps et des*sine un prince sobre, habité, doulou*reux. Goutte de mercure, feu follet, Eric Quilleré est en passe de nous réconcilier avec le rôle du Bouffon qui nous avait jusqu'à lui exaspéré. On lancera des brassées de fleurs aux trois «grands cygnes» vraiment enthousiasmants que sont Nathalie Aubin, Agnès Letestu et Nathalie Riqué, comme aux quatre «petits cygnes» qui se jouent d'un tempo d'enfer dans leur *célèbre numéro :* Sandrine Marache, Claire-Marie Osta, *Cécile* Sciaux et Miteki Kudo. A propos de tempo : le chef d'orchestre Jonathan Darlington obéit sans doute au désir de l'étoile dans certains ralentis aujourd'hui de mode et très contestables; mais, dans l'ensemble, il mène sa barque avec une attention à Tchaïkovski et à la danse dont on lui saura gré.

A l'heure des saluts, le maître de ballet Patrice Bart, qui a remonté ce *Lac des cygnes* d'une poigne d'acier, est venu justement recueillir sa part du triomphe. Nettement plus exubérant qu'à Garnier, le public ne cachait pas sa joie. Quant à vous, les blasés qui soupirez : *« Encore un* Lac des cygnes*!»*, croyez-en un vieux cheval de théâtre : ainsi dansé, il peut encore tirer des larmes.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Opéra de Paris-Bastille, jusqu'au 25 juillet, à 19 h 30 ; les 11 et 18, à 14 h 30 et 20 heures ; le 14, matinée gratuite à 14 h 30. Tél. : 44-73-13-00.

La légion de Louisiane

La New Orleans Revue passe par Paris

NEW ORLEANS REVUE
Au Palais des sports de la porte de Versailles

Ils sont arrivés comme des zombies au sortir d'une cérémonie vaudoue. La vie en tournée n'est jamais facile, mais en ce début d'été, en France, elle est presque infernale. Il a fallu toute la force des gris-gris de *Doctor* John, le pianistes-sorcier de La Nouvelle-Orléans, pour redonner vie à la New Orleans Revue (Johnny Adams, Eddie Bo, Willy DeVille, Zachary Richard et les Wild Magnolias), dont les effectifs étaient épuisés par des heures de barrages routiers.

Pour ne rien arranger, l'étape parisienne de la revue avait été programmée, dans le cadre du *Heineken Jazz* Festival, au Palais des sports, le plus vénérable des hangars à musique de la capitale, mais hangar à musique quand même. Succédant à deux premières parties (John Campbell et Chris Whitley), la caravane de Louisiane a été *obligée de présenter une* version courte (deux heures à peine) de son spectacle, qui s'est terminé bien après le dernier métro, devant un public réduit aux convertis de longue date.

Pourtant, malgré ce gaspillage de talent, l'idée de la New Orleans Revue (*le Monde* du 25 juin) fait ses preuves à l'usage. Même en trois chansons par tête d'affiche, on peut se faire une idée assez précise, assez alléchante, des traditions, des personnalités, de l'histoire de chacun. C'est *le Docteur John qui ouvre* le bal, avec une version cahotique d'*Iko Iko*. Les *musiciens* n'ont pas eu le temps de régler la balance, les cuivres sont anémiés, les guitares inaudibles. Mais dès le deuxième titre, la grosse voix cassée de Docteur John a repris le dessous et l'orchestre – sélection à peu près irréprochable de vieux routiers de *La Nouvelle-Orléans – trouve* sa vitesse de croisière.

Johnny Adams, *impeccable* en costume blanc, lunettes noires, donne un *bref aperçu de son registre*, de sa précision, de sa classe. Docteur John expédie avec bonhomie quelques-uns des classiques qu'il a écrits, produits ou composés. Willy DeVille, resplendissant en costume de satin rouge, chemise à col cassé et lavallière noire (sans doute l'idée qu'un New-Yorkais se fait d'un gentleman *sudiste*), essaie, non sans succès, de battre *Johnny Adams au jeu du crooner de* bouges, avec moins de voix, plus *d'abattage, et un meilleur* choix de chansons. Egalité à l'arrivée.

Après *Eddie Bo, vieux pianiste* athlétique, frais comme un gardon, Zachary Richard *vient rappeler* que la Louisiane ne s'arrête pas à La Nouvelle-Orléans, avec une dose homéopathique de zydeco, doublée de deux titres tout à fait rock (car c'est sans doute là que l'on trouvera la vraie nature de Zachary Richard). Vêtus de costumes éblouissants, *les* trois représentants de la tribu des *Wild Magnolias terminent* le *show* par une vision de carnaval à la fois délirante et convenue. Le choix de *Oh When the Saints* pour le rappel vient souligner le seul gros défaut du spectacle, un choix de matériel conformiste, démagogique et pas toujours exact *(Slippin' and Slidin'*, de *Little Richard, natif de Géorgie. Stand by Me* de Ben E. King, le New-Yorkais), alors que le répertoire de La Nouvelle-Orléans reste encore sous-exploité.

Heureusement, les musiciens (mention spéciale aux guitaristes, Brian Stoltz et le Français Freddy Koella) pensent quand même à s'amuser, même sur des titres *aussi usés. Une* fois passé la revue, reste une envie *d'entendre* chacun des musiciens dans un programme plus consistant que ce menu-dégustation. C'était sans doute le but de l'opération.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 10 juillet au Festival de Leysin (Suisse). Le 14 aux Francofolies de La Rochelle. Le 21 juillet aux arènes de Nîmes (avec Joe Cocker). *Le 23 juillet* à Bruxelles, salle de l'Ancienne Belgique.

Piano basquaise

Un rendez-vous prestigieux cherche une recette pour attirer un public plus nombreux

GUÉTHARY
de notre envoyé spécial

Est-ce la faute des agriculteurs, des routiers, de leurs bouchons routiers et ferroviaires, est-ce les vacances scolaires qui ne libèrent, cette année, les enfants et, par voie de conséquence, leurs parents que le 7 juillet, mais Aldo Ciccolini n'a attiré que six cents personnes au récital qu'il a donné vendredi 3 juillet dans l'église de Ciboure et Lazar Berman à peine deux cents, le lendemain dans celle de Guéthary.

C'est un peu désespérant pour les organisateurs de la cinquième édition de Piano en côte basque (un festival ambitieux qui associe récitals et *master classes*), organisé par la pianiste Catherine Collard et Jean-Luc Lattaillade, maire de Guéthary, en collaboration avec les communes de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure, avec l'aide du ministère de la culture et des collectivités territoriales. Désespérant et navrant : n'y a-t-il vraiment pas plus de gens intéressés par la musique dans une région dont les églises devraient être l'objet d'études : leur acoustique égale celle des salles de concerts les plus réputées du monde. Dans celle de Ciboure, l'interprétation ailée de la *Troisième sonate* de Chopin par Ciccolini, l'ultime sonate de Schubert (la grande *si bémol majeur D 960*), tourmentée, hagarde, se déployaient avec majesté dans un vaisseau de pierre et de bois peint, volaient de galerie en galerie sans jamais se démultiplier comme dans tant d'églises.

Dans l'église, plus petite, de Guéthary, où Lazar Berman jouait Liszt et Chopin, l'acoustique est plus parfaite encore, égale à la beauté de ce lieu de culte. Malheureusement, le pianiste russe accumulait faute sur faute, écrasait tant la pédale dans Liszt, jouait si fort que nous l'avons abandonné avant qu'il ne se lance dans les polonaises de Chopin déjà trop martiales au naturel. Et puis, nous l'aimons trop pour l'écouter dans un si mauvais jour.

On s'interroge sur le relatif manque de succès public d'un festival dont on sait, par ailleurs, que les derniers concerts sont généralement plus suivis. Mais il est tant de grands artistes qui jouent devant des salles vides, à Paris même, que l'on ne se hasardera pas à chercher d'explications rationnelles. Un fait est cependant certain : à défaut d'être très nombreux, le public de ce festival est silencieux, attentif et le prix des places on ne peut plus sage pour des pianistes de ce calibre.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochains concerts : récital Jean-Paul Sevilla (le 9 juillet), récital Viktoria Postnikova (le 10, *master class* publique le 9), récital Gerhard Oppitz (le 11, *master class* publique le 10), récital Frank Braley (le 13). Concerts des stagiaires (le 11).

L'Été festival

Le sexe et la mort

Une exposition confronte des primitifs et des marginaux de l'imaginaire

NOYERS

correspondance

Dans le nouveau Centre d'art contemporain de la cité médiévale de Noyers-sur-Serein, ils sont quatre *« sauvages des villes »* – Jean Benoît, Fred Deux, Mimi Parent, Louis Pons – confrontés à des *« sauvages des îles »*. Certes, les citadins ne sont pas de vrais « sauvages », mais les quatre ont en commun d'explorer l'obscur, de donner forme à l'irrationnel, d'être étrangement en dehors du temps, ce qui permet, entre leurs œuvres et les pièces d'art primitif rassemblées ici, des rapprochements d'une nature indéfinissable. Comme s'il s'agissait, de part et d'autre, de pratiques d'exorcisme contre la mort.

Quand le surréaliste Jean Benoît compose, de deux chauves-souris sexuées, un reliquaire pour la tête réduite d'un trophée mundurucu, il est dans la continuité de son art. L'auteur de la *Cérémonie pour l'exécution du testament du marquis de Sade* (1959) expose rarement les objets qu'il réalise avec un souci de perfection artisanale dans l'imaginaire. Dix-neuf d'entre eux s'exaltent ici du voisinage avec des crânes surmodelés de l'île de l'Amirauté et de Nouvelle-Bretagne. Les cannes phalliques, le *Bouledogue de Maldoror*, l'*Aigle Mademoiselle*, les marottes et surtout l'emboîtage pour le manuscrit autographe des *Champs magnétiques* éclatent, dans les matériaux qu'il a inventés, d'un baroquisme somptueusement érotique et funèbre. La minutie avec laquelle Jean Benoît cisèle les détails obsessionnels accumulés intensifie la fascination qu'exercent ces œuvres du délire entretenu et maîtrisé.

Fred Deux, lui aussi proche un moment du surréalisme, participe à la « sauvagerie » retrouvée, provoquée, des civilisés, avec de très beaux dessins de grande taille. D'annelure en annelure, ils délivrent des personnages organiques, magma cellulaire d'où naissent des cavaliers de la matière humaine, entre le macabre et le vivant.

Louis Pons, qui a sculpté un reliquaire pour un crâne des Nouvelles-Hébrides, représente avec ses « montages » – il y a là aussi de ses dessins labyrinthiques aux fils d'araignée – le pouvoir d'un artiste qui, par des assemblages inattendus, transforme en poèmes plastiques des éléments de rebut.

Même pouvoir de subversion et de sublimation chez Mimi Parent, qui compta également parmi les amis d'André Breton, avec des boîtes ordonnées autour d'objets rencontrés au hasard de marchés aux puces. Savamment peints et mis en scène, ils disent l'effroi séducteur des songes de la nuit. Mimi Parent a aussi capturé pour son théâtre le signe du temps, une vieille horloge au balancier solaire.

Non loin de là, une superbe statue funéraire de Bornéo, dont le bois est raviné comme une éponge, proclame la vitalité de la mort.

JEAN-JACQUES LERRANT

► Centre d'art contemporain de Noyers-sur-Serein (Yonne). Jusqu'au 30 août, tous les jours de 11 h à 19 h. Tél. : 86-82-63-03.

La peinture selon saint Denis

Hommage à Maurice Denis, de ses premiers essais gauguiniens à ses compositions classicisantes

Maurice Denis, qui ne détestait pas poser au théoricien et publiait volontiers articles et maximes, définissait son symbolisme comme *« l'art d'exprimer par des signes plastiques, de suggérer par des moyens propres à la peinture des idées, des sentiments, des sensations »*. La définition était, on le voit, assez vague et libre de tout dogmatisme.

Elle n'en était que plus juste, à en juger d'après l'exposition qu'Huguette Berés a consacrée à l'artiste, l'une des plus abondantes et des plus instructives qui lui aient été dédiées depuis longtemps. On y mesure fort bien la diversité des inspirations et des techniques picturales de Denis, de ses premiers essais gauguiniens de la fin des années 1880 à ses compositions classicisantes des années 1890, qui plaisaient tant à André Gide *qu'il en écrivit l'apologie* et qui, sans doute, plaisent un peu moins désormais.

Cette variété se répartit pour l'essentiel en trois genres, le sacré, le breton et le psychologique. Le premier, qui a fait la célébrité de son auteur et exprime la vigueur de son catholicisme, rassemble des *Vendanges mystiques*, des *Mystères de Pâques*, des processions, des scènes bibliques et jusqu'à un *Virginal printemps* passablement sulpicien. Dans ces œuvres aux constructions complexes et longuement calculées, des vierges voilées de blanc glissent, immaculées, sur des gazons vert émeraude ou bleu azur. Quand leurs voiles tombent, ils révèlent des nudités si chastes qu'elles semblent désincarnées. Dans ce monde lunaire, les anges ont les joues rondes et le regard pur, des fleurs candides parsèment les bosquets, et nul ne soupçonne qu'ailleurs le mal et la douleur étendent leur empire. Tableaux d'époque, assurément, symptômes achevés d'un symbolisme fin-de-siècle : ils intriguent sans séduire.

Ils intriguent d'autant plus que Denis a peint des sujets apparemment analogues de façon assez différente. Son *Pardon de Perros*, toile de 1893 qui appartint à Vuillard, se distingue par la dureté des visages, les dissonances des tons et l'air triste des femmes, aussi tristes et peu mystiques que les Bretonnes miséreuses que Gauguin a représentées au Pouldu. Dans cette œuvre, l'observation l'emporte sur le sentiment chrétien. Dans d'autres, non moins bretonnantes, le peintre sacrifie au pittoresque légèrement ironique que son maître avait mis à la mode : les coiffes encadrent des visages immobiles et des oies processionnent dans les prés en frises décoratives très « nabis » de style et de conception. Le chef-d'œuvre de cette inspiration, un nocturne à Loctudy, arbres noirs et vert-gris, mer rose, rend un admirable hommage aux estampes japonaises, à Gauguin et peut-être encore à Filiger, autre disciple de Pont-Aven. Cette huile sur carton avait été acquise par Georges Rodenbach – bon exemple de la connivence qui liait alors peintres et poètes.

Reste le troisième Denis, celui des portraits, artiste étrange et presque inquiétant. Exception faite d'une effigie symbolarde très maniérée, dénommée, dans le meilleur style archaïsant à la mode du temps, *Jeune fille qu'on dirait un page*, ces figures concèdent peu à l'idéalisme. Visages blafards, poses maladroites, regards flous ou vides : quand il figure son épouse et sa belle-sœur, Maurice Denis est plus près de Vallotton que de Fra Angelico. *Marthe symboliste* a de quoi déconcerter, car les ornements qui entourent la silhouette ne font qu'accentuer la pâleur du profil et l'artifice de la posture. Les parents et les beaux-parents du peintre, qui avait décidément l'esprit de famille, sont traités avec des scrupules de vérisme si accentués qu'ils rendent soupçonneux : n'est-ce vraiment que par respect des apparences que Denis leur a donné ces physionomies compassées et bourgeoises ?

A ces images assez inertes, il est permis de préférer quelques scènes de genre exécutées à la Vuillard, tel *l'Essayage*, en pourpre et brun, et *la Chambre violette*, bel effet chromatique de 1907 où passe l'influence de Matisse. D'autres portraits cependant retiennent plus encore – mais c'est en raison des modèles. Il y a là un Degas vieillissant, son modèle à voilette près de lui. Il y a là encore Maillol et son chapeau de paille, Renoir vers 1911, qui rêve sur une chaise, et surtout Cézanne, dessiné et peint l'année de sa mort. Il est sur le motif, face à la Sainte-Victoire, œil exalté, barbe de silène, palette au poing, en compagnie de Roussel et de Denis en costumes de cycliste. Voilà ce que l'on peut appeler une toile historique.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Huguette Berés, 25, quai Voltaire, 75007 Paris ; tél. : 42-61-27-91. Jusqu'au 13 juillet.

Les confitures de La Rochelle

Le vingtième Festival international du film s'est achevé avec une nouvelle moisson de découvertes

LA ROCHELLE

correspondance

Le vingtième Festival international du film de La Rochelle s'est terminé, le dimanche 6 juillet, par une « Nuit blanche de la série noire ». Il aura attiré plus de 45 000 spectateurs, confrontés à l'impossible choix entre quelque cent vingt films, à raison de cinq séances par jour. Une programmation intensive, correspondant à la profession de foi de son directeur, Jean-Loup Passek, qui prône *« un festival de la curiosité, d'ouverture sur des cultures exotiques, répondant à son envie de goûter les pots de confiture du haut de l'armoire, aux étiquettes insolites, en faisant partager* [sa] *gourmandise à des hôtes animés du même esprit »*.

Cette année, les « pots de confiture » portaient les noms de Salah Abou Seif, Chang-Ho Bae, Amir Naderi, Joao Cesar Monteiro, Atom Egoyan ou encore Alexandre Kaïdanovski. Mais le Festival misait aussi, comme d'habitude, sur les valeurs sûres du passé (Michael Curtiz en vingt-quatre films, ou le plaisir inaltérable du vrai cinéma hollywoodien) ou du présent (Alan Rudolph, ou la fraîcheur d'un semi-marginal de Hollywood).

On pouvait également mesurer ce qui sépare les premiers films de Jerzy Skolimowski (*Signes particuliers : néant*, *Walkover*, *la Barrière*, *Haut les mains !*), expressions d'une révolte authentique de la jeunesse, des derniers (*les Eaux printanières*, *Thirty Door Key*), où il tente désespérément de retrouver l'inspiration polonaise des débuts, en chutant sur l'ombre de ses obsessions.

Le « volet coréen » de la programmation recelait plus de promesses que de vrais aboutissements. Il constituait du moins une excellente introduction à la vaste rétrospective prévue au Centre Pompidou (dont Passek est également le programmateur) en 1993. Beaucoup plus fermement enracinés dans leurs réalités nationales respectives aparaissaient l'Égyptien Salah Abou Seif et, surtout, l'Iranien Amir Naderi, même s'ils abordent de façon différente les phénomènes sociaux.

Abou Seif tire ses films vers le mélodrame populaire et critique, qui porta le mieux ses fruits dans les années 50-60, tout comme chez Youssef Chahine : *le Monstre*, *la Sangsue*, *le Costaud*, *Mort parmi les vivants* sont des jalons d'un cinéma qui se réfère à la fois à une tradition populiste et à une esthétique para-hollywoodienne.

Déchéance et aliénation

Chez Naderi, dont les héros sont le plus souvent des enfants comme chez Kiarostami, le regard du cinéaste porte la réalité vers la métaphore, comme dans *le Coureur* (1985), son film le plus connu. Mais *Requiem* (1976, noir et blanc), qui resta plusieurs années sur les étagères, poignant regard sur la déchéance et l'aliénation progressive d'un homme sorti de prison, est une vraie découverte. On attend impatiemment le premier film de l'exil de Naderi à New-York, *Manhattan by Numbers*, qu'il est en train de terminer.

Les pays d'Europe de l'Est, souvent célébrés à La Rochelle, étaient représentés cette année par les œuvres du Russe Aleksandre Kaïdanovski et du Tchèque Frantisek Vlacil. En deux courts-métrages et trois longs, Kaïdanovski, ancien acteur et émule de Tarkovski (il jouait le rôle-titre de *Stalker*), a élaboré un cinéma à la fois extrêmement littéraire, qui puise autant chez Borges (*le Jardin* et *l'Hôte*, d'après *l'Evangile selon saint Marc*) que chez Tolstoï (*Une mort ordinaire*, adapté de *la Mort d'Ivan Ilitch*), et visuellement porté à l'incandescence du surréel, parfois à la limite de la caricature (*la Femme du marchand de pétrole*).

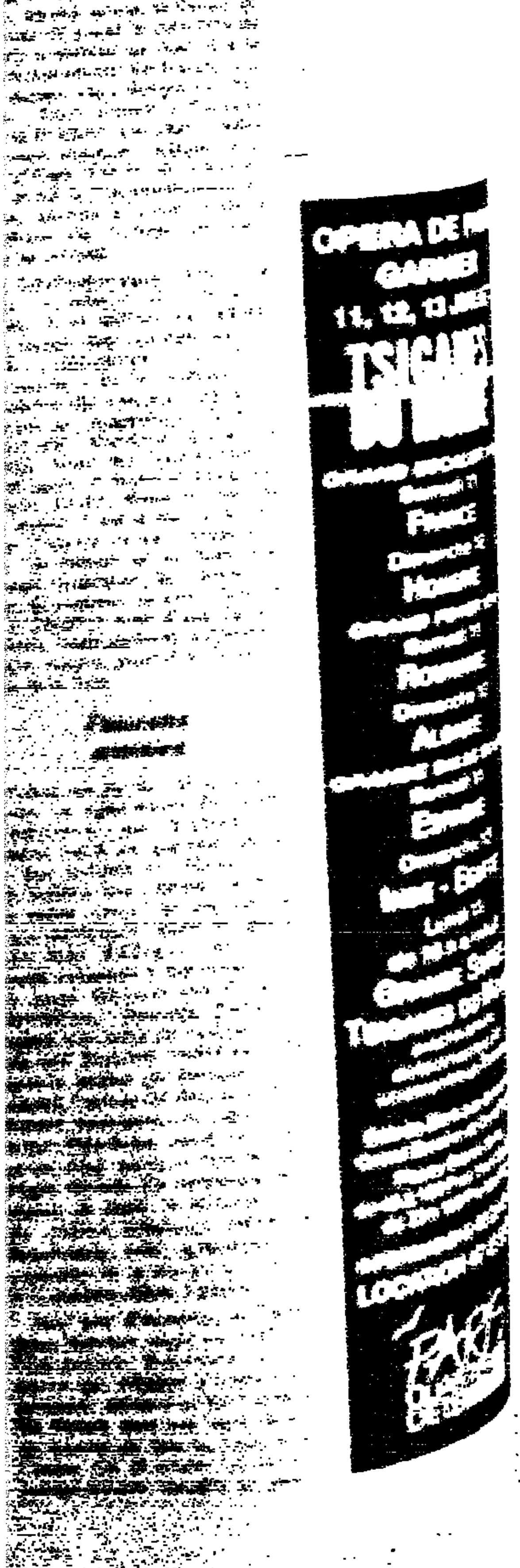
En Tchécoslovaquie, Frantisek Vlacil, *« cinéaste par erreur »*, comme il se définit lui-même, s'est retiré des studios depuis 1989, dénonçant le rôle d'*« assassin »* de la télévision à l'encontre du cinéma. On a pu (re)voir sa magnifique fresque médiévale *Marketa Lazarova* (1966), dont les flamboyances esthétiques et morales évoquent parfois *Andreï Roublev*, tourné peu après. Chef-d'œuvre à part dans l'œuvre d'un cinéaste à part : la plupart de ses films postérieurs (*Adelaïde*, *la Fumée des fanes de pommes de terre*, *l'Ombre de la fougère*) sont d'une facture réaliste, radicalement différente. Vlacil restera peut-être l'homme d'un seul film.

Panorama arménien

Enfin, un public intrigué a pu suivre un « panorama du cinéma arménien », au moment où celui-ci est à un tournant décisif de son histoire (*le Monde* daté 5-6 juillet). Un cinéma *« dont la vie même repose sur une douloureuse mémoire »*, selon le spécialiste Jean Radvanyi, et qui a donné naissance à des personnalités aussi diverses que Frounze Dovlatian, Sourem Babaian, Ruben Gevorkiants (auteur d'un très fort *Requiem* tourné en 1989 après le séisme qui détruisit Leninakan), l'auteur de dessins animés Robert Saakiants, ou l'étonnant Artur Pelechian, dont on a pu revoir cinq courts et moyens-métrages décisifs. Ce panorama précédait, là aussi, la rétrospective du cinéma arménien prévue à Beaubourg, avec également des cinéastes de la diaspora, comme le Canadien Atom Egoyan.

Non loin d'Arménie, le Tadjik Bako Sadykov créait en 1988 son film-poème *Boukhara bénie*, œuvre qui échappe à toute comparaison, découverte par l'insatiable Passek dans une salle déserte du marché du film au Festival de Cannes. On en retient surtout une extraordinaire tempête de pastèques qui n'aurait pas été déplacée chez Paradjanov. Entre deux nouvelles révélations, Passek prépare un livre intitulé *Chroniques d'un voyage immobile*, auquel participeraient tous les cinéastes venus à La Rochelle, qui y exposeraient leur conception de la vie et du cinéma. Et surtout la vingt et unième édition du festival, qui devrait se dérouler du 2 au 12 juillet 1993 – s'il n'est pas une fois de plus en conflit avec les très populaires Francofolies, avec lesquelles le festival partage les locaux de la Coursive.

MAX TESSIER



CHRONOLOGIE

ÉTRANGER

2. – **ÉTATS-UNIS** : Alors qu'un sondage réalisé par ABC pour le *Washington Post* donne 36 % des intentions de vote à M. Ross Perot contre 31 % à M. George Bush et 27 % à M. Bill Clinton, les «primaires» de Californie, d'Alabama, du New-Jersey, du Nouveau-Mexique et du Montana sont remportées par M. George Bush et M. Bill Clinton (3, 4, 5, 6, 14-15, 23, 25, 28-29).

2. – **HAITI** : Le conservateur Marc Bazin est nommé premier ministre en remplacement de M. Jean-Jacques Honorat. Le 19, il prend officiellement ses fonctions (4, 14-15, 20, 21-22).

4-10. – **ANGOLA** : Le pape Jean-Paul II effectue son neuvième voyage en Afrique. (5, 6, 11).

5. – **POLOGNE** : Après la destitution, dans la nuit du 4 au 5, de M. Jan Olszewski, la Diète confirme, le 5, M. Waldemar Pawlak comme premier ministre (3, 4, 5, 6, 7-8, 19).

5. – **ISRAËL-LIBAN** : La bande de Gaza, fermée le 25 mai par les autorités israéliennes, est partiellement réouverte. Dans la nuit du 7 au 8, Atef Bsisou, responsable des services de renseignement du Fatah, principale organisation de l'OLP, est assassiné à Paris. Le 9, le Fatah-Conseil révolutionnaire du dissident Abou Nidal revendique l'attentat, mais son porte-parole, Walid Khaled, oppose un démenti formel (4, 7-8, 9, 10, 11, 12).

10. – **RUSSIE** : Le président Boris Eltsine annonce la prochaine création de frontières d'Etat de la Russie entre l'Azerbaïdjan et les Etats baltes. Le 12, le Parlement de Russie confirme l'instauration de l'état d'urgence en Ossétie du Nord tandis qu'en Ossétie du Sud, les milices géorgiennes continuent leurs bombardements. Le 24, les présidents Boris Eltsine et Edouard Chevardnadze concluent un accord sur l'Ossétie (1er, 4, 9 au 12, 14-15, 26).

9-12. – **FRANCE-GRANDE-BRETAGNE** : La reine Elizabeth II effectue sa troisième visite d'Etat en France depuis son accession au trône (3, 9, 10, 11, 12, 13, 14-15).

15. – **JAPON** : Le Parlement adopte la loi dite «Opérations de maintien de paix», permettant l'envoi de militaires nippons à l'étranger. Cette nouvelle loi remet en cause l'article 9 de la Constitution de 1947 portant sur la défense et provoque la démission des députés socialistes. Inquiets, les pays de la région redoutent une résurgence du militarisme japonais (17).

16. – **LIBAN** : Les deux derniers otages occidentaux, les Allemands Henrich Struebig et Thomas Kemptner, détenus depuis le 16 mai 1989, sont libérés (17, 18, 19).

16-17. – **FRANCE-UKRAINE** : Le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, effectue sa première visite en France, à l'issue de laquelle un traité d'entente et de coopération est signé entre les deux pays (17, 19).

16-17. – **ÉTATS-UNIS-CEI** : Le sommet américano-russe de Washington entre MM. George Bush et Boris Eltsine s'achève par la signature d'une *«charte de coopération et d'amitié»*. Le 16, les deux présidents se mettent d'accord pour réduire leurs armements nucléaires stratégiques des deux tiers (11, 16 au 18).

17. – **AFRIQUE DU SUD** : Le massacre de quarante-deux personnes dans la cité noire de Boipatong, au sud de Johannesburg, provoque la rupture des négociations entre le président Frederik De Klerk et l'ANC (Congrès national africain) de Nelson Mandela (2 au 4, 11, 12, 17, 18, 20, 22, 23 au 26, 28-29, 1/VII).

Le Sommet de la Terre

Du 3 au 14 juin, Rio-de-Janeiro accueille la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED).

Le 14, les cinq textes soumis à l'examen des délégués sont signés. Tous les pays, hormis les Etats-Unis, signent la convention sur la biodiversité. Les autres conventions – forêt et changements climatiques – sont également ratifiées, après des modifications apportées pour respecter les problèmes de souveraineté : celle concernant la forêt est transformée en déclaration, après les pressions des pays du Sud qui redoutaient le droit de regard des pays riches sur l'exploitation de leurs forêts. La « déclaration de Rio » et « l'Agenda 21 » sont adoptés. (2, 3, 5 au 17, 19, 1/VII).

Juin 1992 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième mardi (daté mercredi) de chaque mois.
Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

19-20. – **TCHÉCOSLOVAQUIE** : Le dirigeant tchèque Vaclav Klaus et son homologue slovaque Vladimir Meciar s'accordent sur la partition de la Tchécoslovaquie en deux Etats indépendants mais se prononcent pour la formation d'un gouvernement fédéral restreint qui assurera la continuité de l'Etat jusqu'à la scission du pays. Le 21, le président Vaclav Havel demande un référendum sur l'avenir du pays. Le 25, M. Havel confirme sa candidature à un troisième mandat pour l'élection présidentielle du 3 juillet (21-22, 23, 25).

20-21. – **MOLDAVIE** : Les combats entre russophones et Moldaves s'intensifient. Le 21, les forces moldaves occupent la ville de Bendery, ville russophone ; elles en perdent le contrôle le 22. Le 25, à l'initiative de la Turquie, les présidents russe, moldave, ukrainien et roumain se réunissent à Istanbul (20, 24, 25).

21. – **CHINE** : Mort de Li Xiannian, ancien chef de l'Etat (23, 24).

23. – **RUSSIE-UKRAINE** : Les présidents russe et ukrainien, MM. Boris Eltsine et Leonid Kravtchouk signent à Dagomys (mer Noire) un accord *«interétatique»* de coopération politique et économique qui prévoit les bases d'un futur partage de la flotte de la mer Noire, au détriment de la CEI (25).

23. – **ISRAËL** : En remportant quarante-quatre des cent vingt sièges à pourvoir, et démentant tous les pronostics, le Parti travailliste d'Itzhak Rabin sort vainqueur des élections législatives. Le résultat suscite les espoirs des Etats-Unis, des Palestiniens et des Jordaniens quant à la relance du processus de paix. Après avoir déclaré le 24 *«notre priorité, c'est la paix»*, M. Rabin s'engage, le 26, à proposer des élections libres aux Palestiniens des territoires occupés (18, 20, 21-22, 23, 24, 25, 26, 27, 28-29).

24. – **GÉORGIE** : Le coup de force des partisans du président déchu Zviad Gamsakhourdia échoue à Tbilissi (25).

25-26. – **MER NOIRE** : Au sommet d'Istanbul, onze présidents, dont six de l'ex-URSS, créent une zone de Coopération économique de la mer Noire (CEN) qui consacre le rôle de la Turquie dans la région (26, 27).

26-27. – **CEE** : Le 47e sommet européen s'ouvre à Lisbonne. A l'ordre du jour, l'élargissement de la Communauté aux sept pays candidats (Turquie, Chypre, Malte, Autriche, Suède, Finlande et Suisse) et le financement du budget communautaire, sur lequel les Douze ne parviennent pas à un accord. Le 26, Jacques Delors est reconduit à la présidence la Commission européenne pour deux ans (10, 22, 23, 26, 27, 28-29, 30).

27. – **ALGÉRIE** : Sept dirigeants de l'ex-FIS (Front islamique du salut) comparaissent pour *«conspiration armée»* devant le tribunal militaire de Blida. Le lendemain, le procès est reporté au 12 juillet (28-29, 30).

28. – **ESTONIE** : Lors du référendum sur la Constitution, 91,1 % des Estoniens approuvent le projet de réforme. Une majorité des électeurs se prononce contre le droit de vote des russophones (1/VII, 2/VII).

28. – **ITALIE** : Giuliano Amato, président du conseil socialiste, forme, trois mois après les élections législatives, un gouvernement de coalition quadripartite regroupant les démocrates-chrétiens, les socialistes, les sociaux-démocrates et les libéraux (19, 20, 30, 2/VII).

28. – **AFGHANISTAN** : Sibghatullah Modjaddedi renonce à ses pouvoirs de chef de l'Etat par intérim, après avoir refusé de les transmettre le 24. Il est remplacé par M. Burhanuddin Rabbani pour quatre mois, en application de l'accord du 25 avril. A Kaboul, de violents combats opposent des factions moudjahidins rivales (1er, 2, 4, 6, 8, 9, 23, 26, 27, 28-29).

29. – **ALGÉRIE** : Le président Mohamed Boudiaf, nommé à la tête du Haut Comité d'Etat (HCE) depuis le 14 janvier, est assassiné à Annaba. Dans son message au HCE, François Mitterrand déclare : *«L'Algérie pourra compter sur l'amitié de la France.»* Les obsèques de Mohamed Boudiaf ont lieu le 1er juillet (28-29, 30, 1/VII).

30. – **PHILIPPINES** : Le général Fidel Ramos, élu président le 11 mai, succède le 30 à Mme Corazon Aquino, au pouvoir depuis 1986 (11, 18, 24, 1/VII).

30. – **DÉSARMEMENT** : Les vingt-neuf pays participant aux négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel (l'OTAN et les pays de l'ancien pacte de Varsovie, dont sept Républiques ex-soviétiques) concluent un accord sur la limitation des effectifs des armées terrestres et aériennes qui permettra l'entrée en vigueur du traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), paraphé à Paris en novembre 1990. Une réunion préliminaire avait eu lieu à Oslo le 5 (7-8, 2/VII).

La guerre en Bosnie-Herzégovine

Dans un rapport, le 2, concernant le conflit bosniaque, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, met en cause à la fois le rôle des forces serbo-fédérales et celui de l'armée croate. Le 4, les résultats officiels des élections législatives du 31 mai, dans la «nouvelle Yougoslavie», donnent la victoire au Parti socialiste de Serbie du président Slobodan Milosevic, qui obtient 73 sièges sur 138. Le 8, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité la résolution 758 sur le déploiement de plus d'un millier de « casques bleus » pour la protection de l'aéroport de Sarajevo en vue de l'acheminement de l'aide humanitaire. Le même jour, l'écrivain serbe Dobrica Cosic est élu président de la nouvelle Yougoslavie réduite à la Serbie et au Monténégro.

Le 17, les autorités bosniaques concluent une alliance militaire avec la Croatie et proclament, le 20, l'état de guerre sur l'ensemble du territoire. Le 22, le ministre des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, M. Haris Siladjzic, lance un appel au Conseil de sécurité de l'ONU et demande *«l'usage de la force»* contre la Serbie. Le 25, les responsables des forces serbes annoncent leur accord pour placer l'aéroport sous le contrôle des «casques bleus». Le 26, l'ONU adresse un ultimatum à la Serbie, lui enjoignant de cesser ses attaques contre l'aéroport.

Le 28, M. François Mitterrand, accompagné de M. Bernard Kouchner, effectue un voyage surprise à Sarajevo pour manifester sa solidarité à la population civile et tenter d'obtenir la réouverture de l'aéroport, tandis que 150 000 opposants manifestent à Belgrade contre le régime de M. Slobodan Milosevic. Le 29, le blocus de l'aéroport est rompu après le vote de la résolution 761 du Conseil de sécurité autorisant le déploiement d'un millier de «casques bleus» sur l'aéroport de Sarajevo. Le même jour, une trentaine de «casques bleus» de la FORPRONU assurent la sécurité en attendant les renforts, et le président Milosevic accepte la tenue d'une table ronde avec l'opposition serbe (3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 21-22, 23 au 27, 28-29, 30, 1/VI).

FRANCE

3. – **GOUVERNEMENT** – M. Bruno Durieux est nommé ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur. M. François Loncle est nommé secrétaire d'Etat auprès du premier premier ministre, chargé de la ville. Il reprend les responsabilités de M. Bernard Tapie qui a démissionné le 23 mai (5).

3. – **IMMIGRATION** – Le nouveau projet de loi autorisant la création de *«zones d'attente»* dans les ports et aéroports pour les étrangers non admis sur le territoire est examiné en conseil des ministres. Ce texte, présenté par M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, se substitue à «l'amendement Marchand» sur les «zones de transit» déclaré non conforme par le Conseil constitutionnel le 2 mars. Le nouveau texte fixe à vingt jours (au lieu de trente) le délai maximum de rétention. Le 17, le Sénat adopte le projet de loi en première lecture (4, 19).

3. – **URBA-SAGES** – Le garde des sceaux débloque sept dossiers d'élus de gauche liés à la SAGES, le bureau d'études dirigé par M. Michel Reyt et proche du PS. Le 4, M. Jacques Grosman, PDG du bureau d'études GIFCO, est inculpé de trafic d'influence; le 9, M. Robert Jarry, maire du Mans (ex-PCF) l'est également. Le 25, la détention provisoire de M. Michel Reyt est prolongée de quatre mois. Le 26, le Conseil d'Etat donne raison à MM. Michel Pezet et Philippe Sanmarco, les deux députés socialistes impliqués dans le volet marseillais de l'affaire, et met en application la nouvelle réglementation du droit reconnu à un contribuable de porter plainte au nom de sa ville (5, 7-8, 11, 27, 28-29).

4. – **AFFAIRE HABACHE** – M. François Mitterrand rend hommage à M. François Scheer, l'ancien secrétaire général du Quai d'Orsay limogé le 30 janvier. Le 9, au Sénat, M. Philippe Marchand, ancien ministre de l'intérieur, entendu par les membres de la commission d'enquête, reconnaît une *«erreur d'appréciation générale»* dans l'affaire Habache. Le 10, Mme Edith Cresson, ancien premier ministre, estime que l'affaire *«résulte d'une somme d'erreurs individuelles»*. Le 24, le rapport de la commission d'enquête sénatoriale est rendu public. Il regrette que *«le principe de la responsabilité ministérielle»* n'ait pas joué (6, 11, 12, 25).

10. – **FURIANI** – Dans l'enquête en cours sur le drame survenu le 5 mai au stade de Furiani, près de Bastia (15 morts, 1 650 blessés), M. Michel Cagnion, directeur général de la Fédération française de football, est inculpé d' *«homicide involontaire et de coups et blessures involontaires»*. Le 19, M. Jean-François Filippi démissionne de la présidence du Sporting-Club de Bastia. Un nouveau rapport de trois ingénieurs, sollicités par la commission d'enquête administrative, se révèle accablant (11, 21-22, 25).

13. – **ENSEIGNEMENT PRIVÉ** – L'Etat et l'enseignement catholique signent un accord «historique» destiné à apurer le contentieux entre l'Etat et l'enseignement privé placé sous contrat d'association. Celui-ci entérine le remboursement sur six ans de 1,8 milliard de francs d'arriérés aux établissements privés. L'Assemblée nationale vote le protocole d'accord dans la nuit du 24 au 25 (14-15, 17, 27).

14. – **SANG ET SIDA** – Le professeur Claude Got démissionne du Haut Comité de la santé publique pour dénoncer les carences de la politique de la santé publique en matière de prévention. Le même jour, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, annonce que le système de la santé publique sera réformé (7-8, 17, 18, 19, 20, 21-22).

22. – **TRANSFUSION SANGUINE ET SIDA** – Ouverture devant la seizième chambre correctionnelle de Paris du procès des responsables de la transfusion sanguine : les docteurs Michel Garretta, Jean-Pierre Allain, anciens dirigeants du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), sont inculpés de *«tromperie sur les qualités substantielles d'un produit»*. Le professeur Jacques Roux, ancien directeur de la santé, et le docteur Robert Netter sont inculpés de *«non-assistance à personne en danger»*. Deux cent cinquante hémophiles contaminés par le virus du sida sont déjà morts (23, 24, 25, 26, 1/VII, 2/VII).

24. – **INDICATEURS ECONOMIQUES** – En mai, la balance commerciale a été excédentaire de 4,5 milliards de francs, les prix ont augmenté de 0,3 % et la hausse du chômage a été de 0,5 % (25, 1/VII).

24. – **RENOUVELLEMENT DES PDG DES ENTREPRISES NATIONALISÉES** – Début du renouvellement des mandats des PDG dont les nominations s'étaleront jusqu'au 15 octobre. Le 24, M. Bernard Pache remplace M. Francis Lorentz comme PDG de Bull. Le 30, M. René Thomas est reconduit à la tête de la BNP et M. Jean Peyrelevade à celle de l'UAP (Union des assurances de Paris (24, 25, 30, 1/VII).

25. – **SYNDICATS ENSEIGNANTS** – Création officielle du Syndicat des enseignants (SE-FEN), nouveau syndicat enseignant dirigé par M. Jean-Claude Barbarant. Il remplace le SNI créé en 1920; sa naissance est la conséquence de l'éclatement de la FEN le 6 mai 1992 (26, 27).

29. – **SUPERPHÉNIX** – M. Pierre Bérégovoy déclare qu'il subordonne le redémarrage du surgénérateur de Creys-Malville, arrêté depuis deux ans en raison d'incidents, à la réalisation de nouveaux travaux et à une enquête publique (25, 26, 1/VII, 2/VII.

29. – **PORT-FRÉJUS** – M. François Léotard est inculpé d' *«ingérence, trafic d'influence et corruption»*, à Lyon dans l'affaire de Port-Fréjus, en tant que président de la SEMAF (Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus), en même temps que cinq autres administrateurs de la société. Il se démet de tous ses mandats. (27, 1/VII, 2/VII)

29. – **ENSEIGNEMENT** – M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, présente son projet de réforme des lycées prévoyant notamment un resserrement des filières en première et en terminale. Cette réforme entrera en application à la rentrée 1993. Les syndicats d'enseignants réagissent positivement (30, 2/VII).

29-30. – **PERMIS A POINTS** – Les professionnels de la route manifestent contre l'instauration du permis à points, qui entre en application le 1er juillet, en organisant le 30 une journée nationale d'action marquée par des barrages routiers et des «opérations escargots» dans toute la France (30, 1/VII, 2/VII).

30. – **SANTÉ** – Redoutant une motion de censure, le gouvernement annonce le retrait du projet de loi de M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, qui devait être examiné à l'Assemblée nationale en seconde lecture. Fondé sur l'accord signé le 10 avril entre les syndicats médicaux et les caisses d'assurance-maladie, ce texte fixe de nouvelles règles pour le financement de l'activité des 108 000 médecins libéraux (2, 5, 6, 17, 2/VII).

30. – **TAXE D'HABITATION** – Sous la pression de M. Pierre Bérégovoy, les députés socialistes retardent au mois de janvier 1993 l'application de la réforme de la TDR (taxe départementale sur le revenu), adoptée le 28 juin 1991, (2/VII).

Le traité de Maastricht

Lors du référendum, le 2, sur les accords de Maastricht, les Danois se prononcent à 50,7 % contre la ratification du traité sur l'Union européenne. Le gouvernement indique qu'il ne redemandera pas la renégociation du traité ni l'organisation d'un second référendum. En France, le débat ouvert l'après-midi sur le projet de révision constitutionnelle est suspendu le soir même.

Le 3, M. François Mitterrand annonce que les Français seront consultés par référendum sur la ratification du traité. Le 4, les ministres des affaires étrangères, réunis à Oslo, décident de ne pas renégocier les accords. Le même jour, M. Giscard d'Estaing souhaite que l'UDF et le RPR *«votent de la même manière»* pour dire «oui». Le 8, le RPR adresse un ultimatum à l'UDF, sommant les dirigeants de renoncer à toute campagne commune avec les socialistes en faveur du «oui». Cette réaction provoque une crise dans l'opposition. Le 16 est adopté au palais du Luxembourg un amendement de la commission des lois du Sénat faisant du droit de vote des ressortissants de la Communauté résidant en France une faculté et non une obligation, et renvoyant les modalités du droit de vote et d'éligibilité des ressortissants européens aux élections municipales à une loi organique *«votée dans les mêmes termes par les deux assemblées»*.

Le 17, M. Pierre Bérégovoy, devant le conseil des ministres, estime que cet amendement proposé par les sénateurs UDF déséquilibre les institutions. Les conditions d'un grave conflit entre le chef de l'Etat et le Sénat sont réunies. Dans la nuit du 16 au 17, le Sénat adopte par 192 voix contre 117 et 5 abstentions le projet de réforme de la Constitution préalable à la ratification des accords de Maastricht.

Le 17, la commission des lois de l'Assemblée nationale adopte le projet de révision constitutionnelle après avoir supprimé la disposition introduite par le Sénat, mais le gouvernement recule et, dans la nuit du 18 au 19, l'Assemblée nationale adopte conforme, en deuxième lecture, par 388 voix contre 43 et 2 abstentions, le projet de révision dans la version issue du Sénat. Le RPR ne prend pas part au vote.

Le 18, au référendum organisé en Irlande, 68,7 % des électeurs se prononcent en faveur de la ratification du traité. Le 22, le RPR prend officiellement position en recommandant la non-participation au Congrès. Le 23, le Parlement se réunit à Versailles. Dans son discours d'ouverture, M. Bérégovoy déclare : *«Nul n'a l'intention de s'approprier le choix que nous recommanderons aux Français.»*

Le Congrès adopte, par 592 voix contre 73 et 14 abstentions, le projet de révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht. Les élus du RPR ne participent ni au débat ni au vote. Le 26, la nouvelle loi constitutionnelle est publiée au *Journal officiel*; elle modifie trois articles du texte adopté par référendum le 28 septembre 1958 et lui en ajoute quatre autres. Le 1er juillet, le projet de loi tendant à autoriser la ratification du traité de Maastricht est approuvé par le conseil des ministres. La date du référendum est fixée au dimanche 20 septembre. (31-5/1er-VI, 2 au 30, 2/VII).

CULTURE

1er. – **MUSÉE** : Un nouveau musée, financé par l'Américain Daniel J. Terra, est inauguré à Giverny, terre des impressionnistes. Il est destiné à célébrer la rencontre des artistes français et américains (3).

4. – **TROISIÈME BIENNALE INTERNATIONALE DU FILM SUR L'ART** : Au Centre Georges-Pompidou jusqu'au 15 juin, présentation de quatre-vingt-dix-huit films sur Pablo Picasso de la section «Picasso à l'écran». Parallèlement, le Musée Picasso organise une exposition, «Les cinémas de Picasso», jusqu'au 14 septembre (13).

– **CINÉMA** : Sortie d'*IP 5*, cinquième film de Jean-Jacques Beineix et le dernier d'Yves Montand (13).

– **CINÉMA** : Tournage à Vichy du film *Pétain* produit par Jacques Kirsner, réalisé par Jean Marbœuf d'après la biographie de Marc Ferro. Jean Yanne incarne Laval et Jacques Dufilho le maréchal Pétain (16).

18. – **EXPOSITION** : Le Centre Georges-Pompidou fête avec «Manifeste» son quinzième anniversaire. L'exposition met en jeu les meilleures collections de toutes les disciplines. Elle s'achèvera entre le 28 septembre et le 9 novembre (17, 21-22).

22. – Mort de **VIRGIL GHEORGHIU**, né en 1916, auteur de *la Vingt-Cinquième Heure* (23).

25. – **LES GRANDS PRIX DE L'ACADÉMIE FRANCAISE SONT DÉCERNÉS** : Prix Paul-Morand à Philippe Sollers; Poésie à Philippe Jaccottet; Philosophie à Jean-Luc Marion; Histoire à Roger Chartier; Cinéma à Henri Verneuil; Théâtre à Jérôme Deschamps (27, 28-29).

25-26. – **THÉATRE** : Mort de Richard Fontana, sociétaire de la Comédie-Française (27, 28-29)

ÉCONOMIE

BILLET

La crise des HLM en Ile-de-France

« Une région sinistrée » : le diagnostic fait par l'association des organismes d'HLM de la région Ile-de-France sur l'état du logement social francilien ne porte pas à l'optimisme. Au niveau de l'offre, c'est *« la grande misère »* : les nouveaux logements (13 000 en 1991) ne couvrent pas du tout la disparition du parc social de fait (hôtels meublés ou garnis, lois de 48...), les démolitions et autres changements d'usage. Pour 1991, le solde est négatif de plus de 23 700 logements. Et *« si rien n'est fait pour les sauver, les quelque 220 000 logements résiduels du parc social de fait auront quasiment disparu dans cinq ans »*, assurent les HLM.

Face à cette offre insuffisante, la demande est disproportionnée, quoique mal connue en raison des imprécisions des fichiers : leur simple cumul fait apparaître 300 000 demandes en 1991, dont 100 000 prioritaires, mais l'organisme, qui réclame depuis des années un observatoire régional des besoins et de la demande, estime que *« le chiffre vrai doit se situer en dessous, aux environs de 200 000 »*. Non satisfaite en quantité, la demande ne l'est pas non plus en qualité : *« Contrairement aux affirmations officielles, la surface de nos logements est trop faible. »*

Et de dénoncer quatre *« inadaptations »* : celle des plafonds de ressources qui interdisent l'accès des HLM aux ménages : moins de 30 % des petits ménages (2 à 3 personnes) peuvent accéder au parc social en Ile-de-France et le recent relèvement des plafonds dans la région est un *« nouveau bricolage non relié à une doctrine d'ensemble »* ; celle des produits (répondant aux jolis noms de PLA, PLI, PLS, PAP et FGAS...) dont certains *« réputés nouveaux répondent à des conditions de marché déjà dépassées »* ; celle des prix de référence moyens auxquels doivent satisfaire les HLM, qui *« sont à ce point écartés de la réalité qu'ils laissent un trou d'au moins 150 000 francs par logement »* ; celle des loyers, enfin : l'organisation n'hésite pas à qualifier d'*« appareil orthopédique »* les contraintes qui pèsent sur eux, tandis que l'écart s'aggrave avec les loyers privés (33 francs en PLA contre une moyenne de 90 et 110 francs le mètre carré habitable).

Dernier volet de ce réquisitoire : *« le rideau de fumée sur les problèmes du foncier »*. *« En l'absence d'une politique foncière à long terme et de réserves à court et moyen terme, ce n'est pas jouer les Cassandre que d'annoncer de durs réveils »*, écrit l'association des organismes d'HLM d'Ile-de-France. Un jugement qui ne se limite pas au foncier.

FRANÇOISE VAYSSE

En dépit de succès dans l'exploration

La production pétrolière de la Syrie est condamnée à stagner

La production pétrolière de la Syrie vient d'atteindre pour la première fois 500 000 barils par *jour, soit 25 millions* de tonnes par an. Mais, quoi qu'on dise à Damas, sauf découverte majeure à brève échéance, il est peu probable que le niveau actuel de production augmente beaucoup à moyen terme.

DAMAS

de notre envoyé spécial

C'est un secret, mais un secret de Polichinelle. Les Syriens refusent de fournir le chiffre de la production pétrolière du pays. *« En trois ans, elle a augmenté de plus de 250 % »*, se contente de lâcher avec sobriété le ministre du pétrole et des ressources minérales, le docteur Mtanious Habib. En pratique, Damas renvoie l'interlocuteur vers les compagnies pétrolières étrangères opérant en Syrie et habilitées à fournir le chiffre mystérieux.

Cette manie du secret apparait déplacée s'agissant d'un secteur aux résultats flatteurs : de 300 000 barils par jour (bls/j) en 1989, la production pétrolière, selon l'estimation des compagnies, a franchi le cap des 500 000 bls/j (soit 25 millions de tonnes/an) au début de 1992. C'est dire que la Syrie produit nettement plus que le Gabon. Les recettes pétrolières fournissent au budget de l'Etat, selon certains, *« plus de 20 % des recettes »* et elles représentent *« près de 40 % des exportations du pays »*. Tout aussi secret, le volume des réserves récupérables, évalué à 1,7 milliard de barils au bas mot, devrait assurer vingt ans de production.

L'envolée de la production, ces dernières années, est à mettre sur le compte des compagnies pétrolières occidentales, à nouveau autorisées au début de la décennie à explorer le sous-sol syrien. A la veille de leur retour (elles avaient été chassées en 1963), en effet, la production se résumait à celle du gisement de Suwaidiyah, un champ de pétrole lourd, donc bon marché, exploité dans le nord-est du pays – au rythme de 160 000 bls/j – par la *compagnie pétrolière nationale*, la Syrian Petroleum Company (SPC), avec l'aide de techniciens des anciens pays socialistes.

Résultats limités

Tout change avec la découverte du gisement de Deir-Ez-Zor, réalisée par Shell en 1984 dans une zone désertique de l'est du pays, à quelques dizaines de kilomètres de l'Euphrate. Grâce à elle, plusieurs centaines de millions de barils d'un brut léger d'excellente qualité venaient gonfler les réserves syriennes. Démarrée en 1985, la production d'Ash-Sham (c'est le nom du gisement) frise aujourd'hui 340 000 barils/jour. Elle devrait culminer à 400 000 barils/jour en 1993.

Appâtées par le succès de Shell, les autres compagnies ont suivi. De l'espagnol Repsol à l'américain Marathon, en passant par les français Total et Elf, une dizaine de pétroliers travaillent en Syrie. L'an passé, ils ont réalisé 83 forages – à raison d'un coût de *3 à 4 millions* de dollars (15 à 20 millions de francs) pour chacun d'eux.

Mais les résultats sont décevants. Seul Elf Aquitaine, débarqué en Syrie au début de 1989, a mis en évidence entre 80 et 100 millions de barils de réserves supplémentaires. *« Depuis l'Angola, il y a douze ans, la Syrie est le premier pays où notre groupe passe du stade d'explorateur à celui de producteur »*, observe M. Jacques Halfon, directeur délégué exploration-production chez Elf. De bonne qualité, le brut extrait par la compagnie française à Atalla et Jaffra (12 000 barils/jour environ) est acheminé sur une partie du trajet en direction de la côte méditerranéenne *via* un pipeline propriété de Shell.

Jet de l'éponge

C'est là que le bât blesse. Car le groupe anglo-néerlandais, arguant de ses besoins futurs, rechigne à garantir la libre utilisation de la conduite pétrolière. Tandis qu'Elf, qui prévoit de porter sa production à 40 000 barils/jour, hésite à investir des dizaines de millions de dollars dans la pose d'un pipeline supplémentaire. La rentabilité de l'opération est jugée aléatoire, sauf à mettre en évidence d'autres gisements dans la région.

Problèmes de nantis, rétorqueront les autres compagnies, moins chanceuses qu'Elf et, surtout, que Shell. Une découverte d'hydrocarbures, qui reste à apprécier, a décidé *in extremis* Repsol à changer son fusil d'épaule et à rester en Syrie. Total, numéro deux par la superficie de son permis d'exploration, n'a jusqu'ici mis en évidence que du brut lourd. Des essais de longue durée diront avant la fin de l'année si son exploitation est justifiée. En cas de réponse négative, il est probable que le groupe français quittera la Syrie. C'est d'ailleurs ce que viennent de faire le britannique BP et l'américain Enron. Un autre américain, Tricentrol, serait également à la veille de jetter l'éponge.

Agitée de temps en temps par les autorités de Damas, la perspective d'une production pétrolière d'un million de barils/jour n'a jamais paru aussi éloignée.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Elf : course d'obstacles dans l'ex-URSS

Parti en tête dans la course (d'obstacles) aux richesses pétrolières de l'ex-Union soviétique, Elf Aquitaine a du mal à conclure. Non pas que les autres concurrents grignotent *leur retard. Simplement*, le but paraît s'éloigner au fur et à mesure que le groupe pétrolier s'en rapproche.

Annoncé avec tambours et trompettes en mai 1990 – il y a plus de deux ans !, – signé en février à Paris par le président d'Elf, M. Loïk Le Floch-Prigent, et celui qui était pour quelques mois encore le ministre russe de l'énergie, M. Vladimir Lopoukhine, le contrat d'exploration-production attend pour entrer en vigueur d'être ratifié *par le Parlement russe*.

Aux dernières nouvelles, ce sera chose faite à l'automne. Si tout va bien... Passé avec la République du Kazakhstan en février, un deuxième contrat d'exploration-production bute, lui aussi, sur la ratification par le Parlement. Les députés kazakhs, promis juré, l'examineront cet été.

Du coup, le groupe pétrolier réalise des économies involontaires. Déjà l'an dernier, l'essentiel des sommes prévues pour l'exploration-production dans l'ex-Union soviétique avaient pu être dépensées. Le scénario risque de se reproduire cette *année. Dans le budget 1992, en* effet, 700 millions de francs devaient être consacrés à la CEI. Le chiffre vient d'être révisé à la baisse.

Il n'est plus que de 500 millions de francs. *« En Russie, nous obtiendrons nos premiers résultats pétroliers en 1995 »*, disait récemment le numéro un d'Elf. La promesse pourrait bien être difficile à tenir.

J.-P. T.

Le rapport sur les tendances des marchés des capitaux

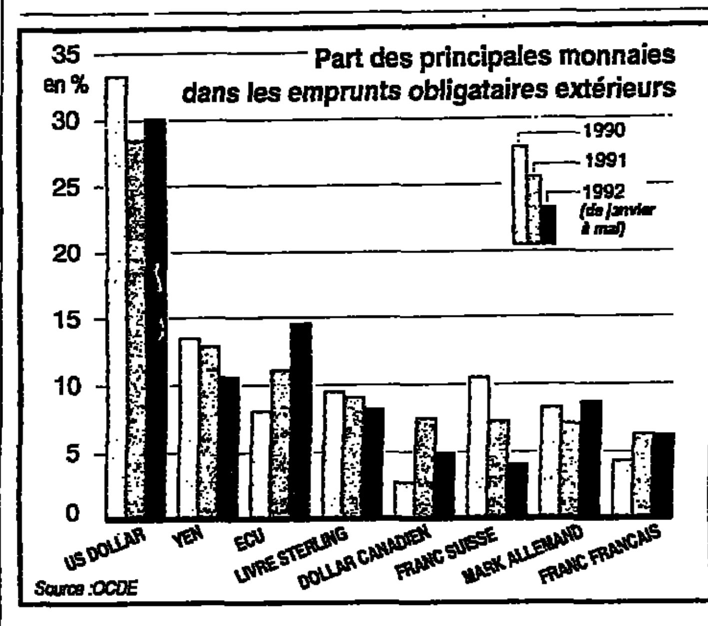
L'OCDE souligne les incertitudes pesant sur le marché de l'écu

Les emprunts sur les marchés financiers mondiaux se sont rapidement accrus au cours des cinq premiers mois de 1992 : avec un *volume de 223 milliards* de dollars (115 milliards de francs), ils ont progressé de 11 % par rapport à la même période de l'an dernier, selon le rapport de l'OCDE sur les « Tendances des marchés des capitaux » publié lundi 6 juillet.

C'est une nouvelle fois le marché des obligations qui s'est révélé le plus dynamique ces derniers mois, souligne l'OCDE, du fait de l'anticipation d'une baisse des taux d'intérêt à long terme et de la nécessité pour beaucoup d'entre*prises ou* d'Etats de refinancer des dettes contractées à la fin des années 80. Un *« important revirement à la baisse »* a en revanche affecté le marché des prêts syndiqués, du fait de la faiblesse prolongée de l'économie mondiale et, plus encore, de la prudence des banques : le volume des nouveaux prêts a chuté de 20 % par rapport aux cinq premiers mois de 1991.

Du côté des taux d'intérêt, en revanche, l'OCDE est optimiste, estimant que la reprise modérée prévue dans les pays industrialisés, accompagnée d'une décélération accentuée de l'inflation, devrait permettre une certaine détente des taux à long terme. Dans ce contexte, les emprunts sur les marchés des capitaux devraient progresser de 5 % à 7 % en 1992, avec une poursuite de l'expansion dans le secteur des obligations, d'autant que quelque 190 milliards de dollars de dettes arrivent à échéance et doivent être rééchelonnés en 1992.

Quant à l'activité du marché de l'écu, qui était très forte de janvier à mai (avec 9 % de croissance des émissions), elle a été brutalement freinée à la suite du non danois au traité de Maastricht. Selon l'OCDE, le marché de l'écu restera léthargique *« au moins jusqu'à l'apparition de signes indiquant que le processus de ratification du traité poura être mené à bon terme »*. Les remous provoqués sur les marchés européens des obligations par le référendum danois devraient également rendre *« inévitable »* une *« certaine réorientation des flux de capitaux entre compartiments du marché »*.



Les émissions obligataires en écus, qui avaient fortement progressé dans les mois qui suivirent l'adoption du traité de Maastricht, en décembre 1991, au point de faire de l'écu la deuxième monnaie choisie pour ces émissions, ont subi un coup d'arrêt après le rejet danois du traité d'union européenne, le 2 juin. Le dollar demeure de loin la première monnaie choisie pour les émissions obligataires extérieures, tandis que le volume des émissions en yens s'est stabilisé.

Concentration dans la presse économique et financière

« La Cote Desfossés » achète « la Tribune » au groupe Expansion

Le groupe Desfossés International, éditeur de *la Cote Desfossés*, acquiert *la Tribune de l'Expansion*. Les deux quotidiens ont annoncé lundi 6 juillet qu'ils fusionneront en septembre *(nos dernières éditions du 7 juillet)*.

Parce que *« la crise des recettes publicitaires dans la presse économique exige une restructuration et une concentration de l'offre »*, les groupes Desfossés International et Expansion vont marier à l'automne leurs quotidiens, *la Cote Desfossés* et *la Tribune (nos dernières éditions du 7 juillet)*. Le groupe Desfossés va investir 70 millions de francs pour acheter 84 % des actions de *la Tribune* et lancer le nouveau titre. Le groupe Expansion pourra renforcer (au travers d'une société commune avec M. Marc Ladreit de Lacharrière) sa participation de 15 % à 25 % dans Desfossés, dont le PDG, M. Georges Ghosn, reste le principal actionnaire avec environ 30 % des parts, le reste étant détenu par des financiers comme La Mondiale, SOFIPA (groupe Elf), Initiative et Finance (groupe Indosuez), Hannover Finanz, Crédit agricole, etc.

Une affaire prospère

Il y a un an, le PDG du groupe Expansion, M. Jean-Louis Servan-Schreiber, vendait *l'AGEFI* à M. Georges Ghosn. Il doit aujourd'hui lui céder *la Tribune*, le quotidien économique dont les pertes – 55 millions de francs en 1991, et plus cette année à cause de la relance menée en janvier – menaçaient le groupe qu'il a fondé. Cinq ans après l'avoir rachetée à M. Bruno Bertez, M. Servan-Schreiber doit constater que *« la Tribune s'est trouvée dans l'impossibilité de mener à bien son projet de façon indépendante »*, malgré les 200 millions investis dans ses relances successives. Le groupe Expansion va donc se recentrer sur les magazines (*le Monde* du 29 juin) et appliquer un plan social comprenant quatre-vingt-dix suppressions d'emploi.

L'ambition du nouveau propriétaire de *la Tribune* est de combiner les forces des deux quotidiens fusionnés. D'un côté, des abonnés fidèles qui utilisent *la Cote Desfossés* comme un outil financier et en font, avec seulement 25 000 exemplaires vendus, une affaire prospère aux 130 millions de chiffre d'affaires ; de l'autre, un quotidien économique capable d'attirer le lecteur dans les kiosques : les ventes de *la Tribune* ont progressé cette année de 8 000 exemplaires par rapport aux 49 000 exemplaires vendus en moyenne en 1991.

Titré *la Tribune* (avec un sous-titre qui rappellera son appartenance au groupe Desfossés), le nouveau quotidien devrait être dirigé par Philippe Labarde, actuel directeur de la rédaction de *la Tribune de l'Expansion*. Il publiera deux éditions, la principale le matin, et un cahier boursier en fin d'après-midi. Chacun des titres attire plus de 55 millions de francs de publicité financière par an. Ensemble, ils peuvent donc espérer concurrencer le très rentable numéro un de la presse économique, *les Echos*, en visant 70 000 exemplaires vendus chaque jour.

Ces synergies rédactionnelles et publicitaires s'accompagneront d'économies dans tous les secteurs : M. Ghosn recherche une imprimerie, et des licenciements sont *« inévitables »*, a précisé M. Servan-Schreiber. Les cent vingt-cinq salariés de *la Tribune*, inquiets, se plaignent d'ailleurs du flou de ces projets : emplois conservés ou non, formule rédactionnelle, délais... sont autant de questions pour l'instant éludées par les deux « entrepreneurs », PDG et principaux actionnaires de leurs groupes de presse, qui constataient lundi 6 juillet que les *« éditeurs indépendants ne pouvaient dans la conjoncture actuelle compter que sur leurs propres forces et devaient donc se coaliser »*, selon le mot de M. Servan-Schreiber.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Rothmans prend 4 % de Bolloré

A la suite d'achats en Bourse, le groupe britannique de tabac Rothmans est entré pour 4 % dans le capital d'Albatros Investissement, le holding de contrôle du groupe Bolloré Technologie. Il devient ainsi l'un des principaux actionnaires du groupe aux côtés des AGF et de l'IFINT (Agnelli). Cette entrée s'accompagne d'un accord de partenariat dans le domaine de la fabrication et de la vente de cigarettes. Il se traduira par la création d'une société détenue à parité par les deux groupes pour étudier des projets de développement en commun.

En Afrique, les deux groupes sont complémentaires, Rothmans étant très présent en Afrique du Sud et Bolloré en Afrique francophone. En Europe, Bolloré était quasiment absent alors que Rothmans, avec ses marques comme Cartier, Dunhill, Peter Stuyvesant, est très bien implanté.

Achèvement de la privatisation des banques mexicaines

L'Etat mexicain a mené à son terme la privatisation des banques nationalisées avec la vente, lundi *6 juillet, du Banco del Centro pour* 290 millions de dollars (1,5 milliard de francs). La banque a été vendue 4,65 fois sa valeur comptable au groupe Multivalores. Au total, dix-huit banques ont été transférées au secteur privé, pour un peu plus de 13 milliards de dollars (68,9 milliards de francs), consacrés essentiellement à la réduction de la dette et à des dépenses sociales.

L'ancien président José Lopez Portillo avait nationalisé les banques en septembre 1982 dans un contexte de crise économique et financière, mais trois mois après, sous la présidence de M. Miguel de la Madrid, le tiers des actions fut transféré à des entrepreneurs privés. La privatisation totale a commencé en décembre 1988 à l'initiative du président Carlos Salinas.

La mise en œuvre du plan de soutien au bâtiment

Consternation des professionnels après la suspension d'une mesure de déduction fiscale

Les professionnels du bâtiment expriment leur consternation après la suspension d'une des mesures contenues dans le plan de soutien annoncé par le gouvernement en mars dernier : il s'agit de la possibilité ouverte aux propriétaires bailleurs de déduire jusqu'à 20 % du montant de leur investissement (dans le neuf) sous certaines conditions (touchant au loyer, à la durée de la location et au revenu du locataire). Cette disposition est un geste en direction des classes moyennes, dont les ressources sont trop élevées pour obtenir une HLM mais trop basses pour le secteur libre.

Déjà les professionnels s'inquiétaient, la semaine dernière, des modifications apportées par des députés à la version initiale de ce texte, abaissant le taux de 20 % ou rallongeant de 9 à 15 ans la durée de location y afférant. Finalement, l'Assemblée nationale a voté, vendredi 3 juillet, un amendement du ministre du budget supprimant purement et simplement cette mesure. *« La FNB (Fédération nationale du bâtiment) s'élève avec force contre une décision qui témoigne d'un total irrespect de la parole donnée et qui (...) sera lourde sur le plan économique et social. »* Pourtant, selon le cabinet de Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, la mesure en question n'est pas supprimée : elle doit être représentée à l'automne, probablement dans la loi de finances de 1993. Se pose alors la question de la rétroactivité de ce texte au 15 mars 1992.

Par ailleurs, les discussions se poursuivent sur une autre mesure du plan de mars : le fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété, destiné à lutter contre la frilosité des banques dans la distribution de prêts conventionnés. En réponse à une question lors d'un point de presse, M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a indiqué récemment qu'il se donnait *« le temps de la réflexion »* sur un mécanisme qui agirait *« en plus des PAP »* (prêts accession à la propriété). Le ministre confirme donc qu'il n'entend pas suivre les recommandations du Trésor pour que le FGAS remplace les PAP. En effet, précise-t-on chez Mme Lienemann, il faudra passer devant le Parlement pour fixer certains détails du projet, ce qui ne pourra se faire avant l'automne.

F. V.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Avant d'essuyer un refus du président Bush

Thomson-CSF préfère renoncer au rachat du fabricant américain de missiles LTV

Le département américain du trésor a indiqué, lundi 6 juillet, que Thomson-CSF avait renoncé à la reprise de la firme LTV. La commission fédérale chargée de contrôler les investissements étrangers s'était récemment opposée au rachat de la firme de Dallas et allait transmettre le dossier au président des Etats-Unis, en l'invitant à bloquer la transaction.

NEW-YORK

de notre correspondant

M. Alain Gomez se retire de l'industrie américaine de la défense avant d'avoir pu même y glisser un pied. Mettant un terme à ce qui, d'après le *Washington Post*, avait constitué « *la bataille la plus féroce et la plus coûteuse en termes de lobbying, de ces derniers mois* », le groupe Thomson a informé le 6 juillet les autorités américaines de son intention de renoncer, dans sa phase actuelle, au rachat du fabricant de missiles LTV dont il avait hérité le 10 avril, à l'issue d'une décision en ce sens du tribunal des faillites de New-York.

Plus exactement, c'est sa filiale Thomson-CSF et la société LTV qui, ensemble, ont informé le département du trésor, lequel préside la commission fédérale chargée des investissements étrangers (CFIUS), un organisme où siègent les représentants de sept autres ministères ou organismes publics, parmi lesquels le département de la justice et du commerce, de leur renoncement. « *Thomson et LTV ont demandé l'autorisation de retirer leur offre et le Committee on Foreign Investments in the United States a accédé à leur demande* », a indiqué M. Rich Myers, se refusant à fournir la moindre indication sur les intentions du CFIUS où, dès le 3 juillet, le ton général était : « *Non à Thomson !* »

La veille, la commission de la Chambre des représentants chargée de la répartition du budget de la défense, puis le Sénat avaient voté des dispositions visant à bloquer la transaction. Avant cette levée de boucliers au Congrès, des analystes de la Defense Intelligence Agency (DIA), la principale agence de renseignements du Pentagone, avaient conclu que la vente des activités de défense de LTV àThomson-CSF pourrait entrainer un transfert de secrets technologiques américains vers « *des nations hostiles* » figurant parmi les clients du groupe français. Par la suite, M. Joseph Kelley, le directeur de la section d'enquêtes du General Accounting Office (GAO), un organisme parlementaire bi-partisan (composé de démocrates et de républicains) s'opposait aussi à la vente, bien que son avis ne soit qu'indicatif. Il expliquait alors que le département américain de la défense ne pourrait pas faire respecter les conditions préventives mises à l'éventuelle cession de LTV, à savoir l'instauration de droits de vote spéciaux qui garantiraient l'accès aux seuls Américains des secrets technologiques détenus par l'entreprise texane.

Face à ce vaste front du refus politique et parlementaire, les seuls véritables alliés de Thomson-CSF étaient sur le terrain. A Dallas, où LTV Aerospace & Defense emploie 14 000 personnes (générant 2 milliards de dollars de revenus dans la région) et réalise un chiffre d'affaires annuel de 1,7 milliard de dollars, l'heure est surtout à la sauvegarde de ce groupe qui constitue le quinzième employeur de l'Etat du Texas.

Le protectionnisme américain sous-estimé

M. Duane McGuffey, le maire de Grand-Prairie, là où LTV possède la majeure partie de ses usines (les autres se trouvent dans l'Arkansas), avait donné sa préférence, dès le 28 mai, à la troïka Thomson-Hugues-Carlyle qui avait convaincu le juge new-yorkais, le mois précédent, en mettant 450 millions de dollars pour acquérir emporter la branche missiles (300 millions) et les activités aéronautiques (150 millions) de LTV. La chambre de commerce du Grand-Dallas avait également approuvé l'offre française. Mais c'était compter sans les contre-feux allumés par les deux candidats malheureux, Martin-Marietta et Lockheed, pour faire chuter Thomson.

Théoriquement, après avoir retiré son offre sur la filiale armement du groupe LTV, également spécialisé dans l'industrie sidérurgique et qui a été placé en 1986 sous le chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, Thomson-CSF peut présenter un nouveau montage financier associant un ou des fournisseurs américains du Pentagone. Le groupe s'y employait depuis plusieurs jours, à en croire les spécialistes du secteur (*le Monde* du 4 juillet) et il a jusqu'au 30 juillet pour faire admettre un éventuel nouveau projet par les autorités américaines avant de le faire avaliser par le tribunal des faillites. Faute de quoi Thomson-CSF perdrait les 20 millions de dollars déjà versés et destinés aux créanciers de LTV.

Mais l'opposition au groupe français est trop forte pour qu'il puisse remonter le courant en trois semaines. Y compris en se passant de l'aide de ses « amis » de l'Aérospatiale, également fabricants de missiles, qui ont vertement critiqué l'assaut lancé par le président de Thomson sur l'un des principaux fournisseurs du Pentagone et la « stratégie » à l'origine de cette opération en terre étrangère. Maintenant qu'il a été confirmé à la tête du groupe, il restera à M. Gomez à expliquer comment il a pu sous-estimer à ce point la capacité de défense du complexe militaro-industriel américain et la tradition protectionniste du Congrès. A l'heure où le président Bush est en quête de *jobs* pour sauver sa campagne électorale, il était peu vraisemblable qu'il applique l'onction américaine à un concurrent étranger.

SERGE MARTI

Bonne Maman achète Mamie Nova

Bongrain se donne sept ans pour réussir la reprise de l'ULN

« *Nous avons un grand travail à faire ensemble, le chemin sera long mais nous sommes confiants dans le succès de cette opération* », a affirmé M. Jean-Noël Bongrain, co-président du groupe du même nom en présentant, lundi 6 juillet, les modalités de reprise de l'Union laitière normande (ULN). Choisi comme repreneur de cette coopérative au détriment de Besnier (*le Monde* du 2 juillet), Bongrain se donne sept ans pour réussir ce redressement d'un groupe en difficulté, une fois et demi plus gros que lui (15 milliards de francs de chiffre d'affaires).

Comme convenu, l'ULN se sépare de la Générale ultra-frais (GUF), cette filiale qui produit les yaourts Mamie Nova. Le groupe confiturier Andros implanté dans le Lot et connu pour sa marque Bonne Maman a été préféré à la Sodiaal (Yoplait). Toutefois, le prix de la cession n'a pas été communiqué. Il avoisinerait les 500 millions de francs.

D'autre part, le montage financier, qui a mis plusieurs jours à être ratifié après l'annonce de l'accord la semaine dernière, prévoit le regroupement des activités de l'ULN dans la Sogénor, une société en commandite. Ses deux actionnaires les plus importants, à hauteur de 43,25 % chacun, sont l'ULN par des apports d'actifs et les vingt-trois banques du groupe, par conversions d'environ 800 millions de francs de créances. Les 13,5 % restant sont détenus par Newco, une société au capital de 500 millions contrôlée par Bongrain dans lequel figurent deux partenaires minoritaires Entremont et Sodiaal. Newco sera le gérant de Sogénor.

Le projet de Bongrain prévoit dans sept ans l'entrée en Bourse de la Sogénor. Elle devrait alors permettre aux banquiers qui font le plus gros effort dans cette reprise de se retirer avec, en cas de succès, une plus-value.

SOCIAL

Une étude de l'INSEE

Les chômeurs allocataires du RMI cumulent les handicaps

« *Moins formés, isolés, d'âge plutôt mûr, les chômeurs recevant le RMI cumulent les handicaps* » : telle est l'une des principales conclusions de l'un des six articles publiés mardi 7 juillet dans le dossier *Economie et Statistique* (n° 252, mars 1992) de l'INSEE consacré au bilan des trois années du revenu minimum d'insertion (RMI). La plupart des analyses présentées – bilan chiffré du dispositif, situation dans les départements d'outre-mer (DOM) – ont déjà été largement intégrées au rapport transmis au gouvernement par la commission d'évaluation du RMI (*le Monde* du 12 mars), à l'exception d'une étude consacrée au comportement des « Rmistes » sur le marché du travail.

Réalisée par des membres de la division emploi de l'INSEE, cette synthèse reprend les principales données recueillies lors des enquêtes emploi de 1990 et 1991. « *Retour à l'emploi : les allocataires cumulent les difficultés* », souligne l'INSEE. Premier obstacle : la catégorie des 30-40 ans est beaucoup plus importante (35 %) parmi les chômeurs allocataires que parmi les autres demandeurs d'emploi (24 %). Second handicap : les allocataires sont souvent moins diplômés. Au total, en mars 1991, près de 50 % des chômeurs bénéficiant du RMI étaient sans diplôme, contre environ 38 % des autres chômeurs.

Enfin, « *Il y a deux fois plus de personnes seules chez les chômeurs allocataires* (18 %) *que chez les autres* (8 %) », indique l'étude, tout en précisant que la proportion des femmes élevant seules leurs enfants est beaucoup plus fort parmi les chômeuses bénéficiant du RMI (41 %) que chez les autres (12 %). L'ensemble de ces difficultés explique, selon l'INSEE, la plus grande difficulté d'accès à l'emploi des « Rmistes » : 70 % des allocataires sont au chômage depuis plus d'un an, contre 36 % des autres demandeurs d'emploi.

En revanche, la synthèse de l'INSEE note que « *toutes choses égales par ailleurs, (...) les Rmistes mènent une recherche plus active que les demandeurs d'emploi ayant une situation comparable à la leur* ». Un dynamisme qui s'explique par « *des relations plus étroites et plus suivies avec les services de l'ANPE* ». Ainsi, parmi les chômeurs de très longue durée (deux ans et plus), seuls 30 % des chômeurs allocataires n'avaient fait aucune démarche de recherche d'emploi dans le mois précédant l'enquête, contre 37 % des autres chômeurs de cette catégorie.

O. P.

EDF-GDF va accueillir 3 000 contrats emploi-solidarité

EDF-GDF va désormais participer, au même titre que d'autres établissements publics, associations et collectivités locales, au développement des contrats emploi-solidarité (CES), qui ont pris la succession des anciens TUC (travaux d'utilité collective). A la demande de M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, la direction a annoncé qu'elle intégrerait ainsi momentanément, selon cette formule, 3 000 personnes, jeunes en difficulté ou adultes chômeurs de longue durée.

L'entreprise, qui emploie actuellement 146 000 salariés, dont 120 000 environ pour EDF, n'avait jusqu'à présent pratiquement pas ouvert ses portes aux bénéficiaires de dispositifs de traitement social. Précédemment, elle n'avait accepté que quelques centaines de TUC.

La fédération FO de l'électricité et du gaz a protesté, dans un communiqué, contre cette mesure qui « *ne règle qu'en apparence la situation du chômage en France et qui n'a que des préoccupations statistiques* ».

Avec le nouveau Falcon-2000

Dassault consacrera le tiers de ses activités au secteur civil d'ici cinq ans

TURIN

de notre envoyé spécial

Grâce à son nouvel avion biréacteur de liaison et d'affaires Falcon-2000, qui fera son premier vol au printemps prochain, et face au déclin des marchés militaires, le groupe Dassault, qui fabrique le Mirage-2000 et le Rafale, escompte parvenir dans cinq ans à réaliser 35 % de ses activités dans le secteur civil, au lieu de 25 % aujourd'hui. Cet objectif a été énoncé par M. Serge Dassault, qui recevait, lundi 6 juillet à Turin, le premier tronçon du Falcon-2000 conçu par le groupe italien Alenia, associé à ce programme pour 25 %.

Cet avion, destiné à transporter entre 9 et 16 passagers sur des distances de 5 500 kilomètres, commencera d'être livré après 1994. Il sera assemblé à Bordeaux-Mérignac. Il emprunte un grand nombre de ses éléments à l'actuel triréacteur Falcon-900. Alenia et, en sous-traitance, la société italienne Paggio fabriquent le fuselage arrière à Turin.

A ce jour, une cinquantaine d'exemplaires du Falcon-2000 ont été retenus par la clientèle, qui a versé des arrhes. Cet avion est estimé au prix de base de quelque 15 millions de dollars. Le marché est évalué à 500 ou 600 exemplaires. Pour développer le Falcon-2000 jusqu'à la constitution de l'outillage de série, le groupe Dassault doit investir par autofinancement 1,5 milliard de francs et Alenia, qui réunit 31 000 personnes dans l'aéronautique civile ou militaire, la défense et l'espace sous le contrôle (à 80 %) de l'Institut de reconstruction industrielle (IRI), s'est engagé à hauteur de 400 ou 500 millions de francs dans le projet.

Dassault, à l'heure actuelle, répartit ses activités entre 70 % pour le militaire, 25 % pour le civil et 5 % dans l'espace. En venant compléter sa gamme civile, qui est fondée aujourd'hui sur le Falcon-50 et le Falcon-900, le nouveau-né, le Falcon-2000, doit permettre au groupe Dassault, selon son vice-président, M. Bruno Revellin-Falcoz, d'équilibrer autrement ses activités, dans cinq ans, à raison de 55 % pour le militaire, 35 % pour le civil et 10 % pour l'espace.

En s'associant avec Alenia, le constructeur français renoue avec une politique précédente, puisque Dassault a déjà coopéré avec le groupe italien ou ses prédecesseurs – Alenia résulte de la fusion en 1990 entre Aeritalia et Selenia – sur le court et moyen-courrier Mercure, l'avion de liaison et d'affaires Falcon-10 et sur le patrouilleur maritime Atlantique-2.

JACQUES ISNARD

M. Tapie vend Adidas à Pentland

Suite de la première page

Depuis quelques jours, M. Tapie – qui ne cachait plus en privé son intention de céder la marque allemande, – multipliait les contacts et distillait des confidences sur des repreneurs potentiels. C'est ainsi que, tour à tour, les noms du groupe textile français Devanlay (*le Monde* du 28 mai), de M. René Jaggi, président du directoire d'Adidas épaulé par un pool d'investisseurs financiers (*le Monde* du 1er juillet), et surtout du groupe Pentland, ont été évoqués. Au point que certains observateurs étaient convaincus que M. Tapie, habile vendeur, s'efforçait de faire monter les enchères.

Le groupe Pentland disposait en effet d'atouts sérieux pour peser sur le cours des négociations. L'an dernier, son président, M. Stephen Rubin, avait aidé M. Tapie à réduire l'endettement contracté lors du rachat d'Adidas. Mais le britannique, ancien propriétaire de la marque Reebok, ne l'avait pas fait sans contrepartie. Pentland avait acquis 20,05 % du capital de BTF GmbH, le holding de M. Tapie détenant 95 % d'Adidas, pour 46 millions de livres (450 millions de francs). En échange, il obtenait un droit de préemption sur le solde des actions. Droit de préemption qui entravait considérablement la liberté de négociation de l'homme d'affaires français. L'agitation médiatique de ces dernières semaines avait surtout pour but de desserrer ces contraintes.

En emportant pour 621 millions de deutschemarks (2,11 milliards de francs) les 79,95 % de BTF GmbH qui lui manquaient, Pentland peut se targuer aujourd'hui de prendre le contrôle quasi complet de la célèbre firme pour un prix qui semble très raisonnable. Seuls les enfants de Horst Dassler conservent 5 % du capital de la maison fondée par leur père. La cession d'Adidas à Pentland ne sera toutefois effective qu'après un audit financier et juridique dont les conclusions seront connues d'ici trois mois.

P.-A. G. et C. M.

□ **Hachette cède son siège pour 500 millions de francs.** – Le groupe Hachette a signé une promesse de vente pour son immeuble du boulevard Saint-Germain à Paris, au groupe immobilier Immopar. Le prix de la transaction s'élève à 500 millions de francs. Les modalités financières de cet accord intervenu le 2 juillet n'ont pas été précisées. Hachette continuera à occuper ces bureaux jusqu'en 1995. Cet immeuble en forme de quadrilatère, situé au cœur du Quartier latin, est d'une surface utile inférieure à 15 000 m2. La vente avait été annoncée par M. Jean-Luc Lagardère, président du groupe, le 18 juin. Cet immeuble faisait partie des « *actifs non stratégiques* » qu'Hachette envisageait de vendre pour un montant total de 1,3 milliard de francs afin de renflouer le groupe après la faillite de La Cinq.

VIE DES ENTREPRISES

La concentration dans les services informatiques

Sema Group confirme être en pourparlers avec France Télécom

France Télécom, fédérateur de sociétés de services informatiques (SSII) ? L'idée a été maintes fois évoquée. L'exploitant public a joué un rôle certain de soutien auprès des *SSII hexagonales. Quand ses* rivaux ATT, NTT ou British Telecom gardaient jalousement la conception et la mise au point des logiciels pour centraux téléphoniques, l'opérateur français décidait de sous-traiter à l'extérieur ces activités, permettant aux Cap Sesa, Sema Group et autres de développer une compétence dans les télé*communications.*

Aujourd'hui, le propos est plus ambitieux. Alors que la course à la concentration s'accroît dans les services informatiques, France Télécom ne redoute qu'une chose : que l'un de ses fournisseurs en programmes ne tombe entre les mains d'un concurrent étranger. Pour «sanctuariser» ses logiciels stratégiques, l'opérateur français est de plus en plus demandeur d'alliances en capital. D'autre part, dans son offre de services aux entreprises, France Télécom a besoin de présenter des solutions complètes, mêlant télécommunications et *informatique.*

Depuis plusieurs mois, l'opérateur public discute donc avec les ténors du secteur. L'hypothèque Cap Gemini Sogeti a été – provisoirement – levée l'été dernier, lorsque le groupe dirigé par M. Serge Kampf a choisi de faire entrer Daimler-Benz dans son capital. Le projet Thomson-CEA Industrie a *ensuite été l'occasion d'évo*quer un éventuel partenariat avec la CISI, filiale du CEA. Aujourd'hui, c'est au tour de Sema Group de concentrer l'attention. Les discussions semblent plus avancées.

Dans un communiqué à la Bourse de Londres, où le titre est coté, Sema Group a confirmé, lundi 6 juillet, avoir engagé des négociations en vue d'un partenariat industriel avec France Télécom. Le groupe franco-britannique, qui a réuni ses principaux actionnaires, propose à l'exploitant public le schéma suivant : la participation de 39 % détenue par Paribas dans son capital serait transférée à un holding, dont Paribas conserverait la majorité, France Télécom acquérant, selon ses vœux, une participation minoritaire. Schneider, qui détient 10,5 % de Sema Group, en profiterait pour s'en désengager, comme il l'a apparemment notifié aux autres actionnaires du groupe.

France Télécom a jusqu'à fin juillet pour donner suite ou non à cette proposition, précise-t-on chez Sema Group. Ce schéma pourrait toutefois évoluer, Cap Gemini Sogeti, qui détient 29 % du capital de Sema Group, disposant ainsi d'un sérieux pouvoir d'amendement.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATIONS

□ **Le général Jean Fleury nommé au conseil d'administration d'Aéroports de Paris.** – Le général Jean Fleury, chef d'état-major de l'armée de l'air, 57 ans, est nommé administrateur d'Aéroports de Paris. Il devrait être élu à la présidence de l'établissement le 9 juillet, en remplacement de M. Bernard Lathière.

□ **M. Gérard Renon *futur président* de la SNECMA.** – Un décret, paru au *Journal officiel* du mardi 7 juillet, nomme M. Gérard Renon, 51 ans, au conseil d'administration de la SNECMA (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation). M. Renon, ingénieur général des mines, ancien secrétaire d'Etat, est *donc en passe de prendre la prési*dence du «motoriste» national, poste occupé jusqu'à présent par M. Louis Gallois, nommé à la tête de l'Aérospatiale.

□ **Epéda-Bertrand-Faure (EBF) : M. Daniel Dewavrin succède à M. Pierre Richier.** – M. Pierre Richier prend sa retraite et va quitter, le 30 septembre, ses fonctions à la tête du groupe diversifié EBF où il sera remplacé par l'actuel directeur général, M. Daniel Dewavrin. Agé de 46 ans, ce dernier a été mandaté, selon le communiqué publié par EBF à l'issue de son conseil d'administration, pour «*procéder à toutes mesures nécessaires permettant le désendettement*» du groupe. EBF, qui s'était endetté en 1988 pour repousser l'OPA hostile lancée par Valeo, pourrait en effet céder certaines de ses activités périphériques pour se recentrer sur les sièges automobiles, même si l'on affirme au siège du groupe que «*rien n'est à ce jour arrêté*» (*le Monde* daté 21-22 juin). Ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, ingénieur de l'armement, M. Dewavrin est entré dans le groupe EBF via Ratier-Figeac. Il était directeur général d'EBF et président du directoire de Bertrand-Faure depuis *1990.*

ACHAT

□ **Elf-Atochem : acquisition au Japon dans les additifs plastiques.** – Le groupe chimique Elf-Atochem a repris au japonais Yoshitomi Pharmaceuticals la société Akishima, spécialisée dans les additifs *pour matières plastiques. Akishima* réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs et dispose de deux unités de production au Japon. De son côté, Yoshitomi Pharmaceuticals reprendra les activités de produits industriels dérivés de l'étain développées par le français sur place.

VENTE

□ **Hanson cède une division de Beazer aux salariés pour 53 millions de livres.** – Le conglomérat britannique Hanson a annoncé, lundi 6 juillet, la vente d'une division du groupe de construction Beazer pour 53 millions de livres (530 millions de francs) à Kier Group, une société formée par des employés de Beazer. Hanson, qui avait acquis la totalité du groupe de construction Beazer en décembre 1991, recevra 43 millions de livres en paiement comptant, 9,8 millions de livres en actions préférentielles de 5 % et une participation de 10 % dans Kier Group. Kier, qui emploie 3 000 personnes, devient ainsi le plus important constructeur britannique à être détenu par ses salariés. En 1991, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 598 millions de livres (5,9 milliards de francs) et un bénéfice imposable de 8 millions.

CAPITAL

□ **Levée de la suspension de cotation de Hafnia à la Bourse de Copenhague et émission d'actions nouvelles.** – La suspension de la cotation du groupe d'assurances danois Hafnia, intervenue à sa demande mercredi 1er juillet, a été levée à compter du lundi 6 juillet. L'émission d'actions de deux milliards de couronnes (1,75 milliard de francs) garantie par le consortium bancaire Paribas et les danois Den Danske Bank et Bjoernskov Co, reportée à une date indéterminée, jeudi 2 juillet (*le Monde* du 4 juillet), a également pu démarrer le même jour, selon M. Flemming Skov Jensen, responsable du consortium. Hafnia a dévoilé, vendredi 3 juillet, à la Bourse de Copenhague des pertes et provisions de 350 millions de couronnes (304,5 millions de francs) «*sur des transactions et contrats incorrectement enregistrés*». Une enquête d'urgence n'a pas révélé d'autres irrégularités.

SOCIAL

□ **La Bundespost supprimera 10 500 emplois dans ses services administratifs.** – La poste allemande prévoit de supprimer, d'ici à 1995, 10 500 emplois sur les 52 000 que comptent ses services administratifs dans la partie occidentale du pays. Cette mesure devrait permettre à cette administration, qui emploie au total 310 000 personnes dans l'ex-RFA d'économiser 600 millions de deutschemarks par an (2,08 milliards de francs). En 1991, la Bundespost *avait lancé une enquête interne* afin de «débureaucratiser» son administration et de supprimer les services superflus. Cette enquête a montré qu'il était possible d'économiser un cinquième des processus de travail. Dans l'ex-RDA, où elle est actuellement en train de mettre en place des structures analogues à celles de l'Ouest, la Bundespost tiendra compte des enseignements de cette enquête.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 juillet =

Indécision

La Bourse de Paris était parfaitement indécise mardi, et l'indice des *40 principales valeurs oscillait irrégu*lièrement, au gré de transactions. Après avoir ouvert en hausse de 0,14%, l'indice parisien a progressé jusqu'à 0,71% pour rapidement retourner autour de l'équilibre et passer sans raisons apparentes de la progression à l'effritement. A mi-séance, le CAC 40 s'affichait en baisse de 0,04% à 1.867,78 points. Aux alentours de 14 heures, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,05%.

« Il n'y a pas plus de raison de monter que de descendre », estimait un intervenant. Le volume d'échanges restait anémique, avec quelque 830 millions de francs à mi-séance.

Les places européennes manquaient, elles aussi, de détermination, affichant une tendance à la consolidation. En outre, le marché ne voyait « toujours rien venir » du côté de Munich où les sept pays les plus industrialisés sont réunis. Les Sept *doivent notamment définir les* méthodes suceptibles de relancer la croissance mondiale.

Seules les déclarations du secrétaire d'Etat au Trésor américain, Nicholas Brady, lundi soir à Munich et répétées mardi sur CNN, ont entraîné un petit mouvement de rachats de découverts. M. Brady a notamment déclaré que la Bundesbank pourrait « dans un proche avenir » baisser ses taux d'intérêt, après que le gouverne*ment aura réduit les dépenses publi*ques.

Sur les tendances fondamentales, les analystes soulignent toujours les risques de crise immobilière qui pourrait entraîner une nette baisse des valeurs, et les conséquences sur le tourisme du blocage des routes françaises

LONDRES, 6 juillet ⬇

Baisse

Les valeurs ont repris le chemin de la baisse lundi 6 juillet au Stock Exchange, déprimées par la dissipation des espoirs d'un abaissement des taux d'intérêt britanniques. A la clôture l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 28,1 points soit 1,1% à 2 469 points, atteignant ainsi son niveau le plus bas depuis *trois mois. Le volume des échanges a* été très faible à 274 millions de titres contre 429,3 millions vendredi.

La baisse des nouveaux crédits à la consommation à 3,77 milliards de livres en mai a aussi assombri le marché, confirmant la réticence des ménages à emprunter et le sentiment que la reprise est encore loin.

NEW-YORK, 6 juillet ⬇

Hésitante

La tendance a été très hésitante lundi 6 juillet à Wall Street, celle-ci terminant en légère hausse au retour d'un long week-end. Après avoir évolué très étroitement autour de son niveau de clôture de vendredi, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes est reparti en hausse une demi-heure avant la clôture pour finir à 3.339,21, en progrès de 8,92 points soit un gain de 0,27%.

Le marché reste déprimé par l'annonce, jeudi 2 juillet, d'une remontée inattendue du chômage américain en juin et ne parvient apparemment pas à profiter d'une nette baisse des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis intervenue après la réduction du taux d'escompte par la Réserve fédérale (Fed).

De nouvelles indications sur l'état de santé de l'économie américaine seront disponibles en fin de semaine, avec la publication des ventes de détail et des prix de gros pour juin. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 7,61% lundi en fin d'après-midi contre 7,63% jeudi soir.

VALEURS	Cours du 2 juillet	Cours du 6 juillet
Alcoa	75 3/8	73 1/2
ATT	43 7/8	44 1/4
Boeing	41 1/8	41 1/2
Chase Manhattan Bank	28 3/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	50 1/2	50
Eastman Kodak	39 7/8	40 7/8
Exxon	61 7/8	62 1/4
Ford	43	42 1/8
General Electric	77 1/4	77 3/8
General Motors	41 1/8	40 3/4
Goodyear	67 1/2	68 1/4
IBM	96 7/8	98 1/8
ITT	64 7/8	66 1/8
Mobil Oil	61 1/8	62 5/8
Pfizer	75 3/8	76 5/8
Schlumberger	64	63 5/8
Texaco	63 1/4	64 3/8
UAL Corp ex-Allegis	117	117 3/8
Union Carbide	26 7/8	11 3/8
United Tech.	51 7/8	50 7/8
Westinghouse	18	17 5/8
Xerox Corp	69 3/4	70 1/8

TOKYO, 7 juillet ⬇

Nouveau recul

La Bourse de Tokyo a de nouveau terminé la séance en baisse mardi 7 juillet. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 197,52 points, soit 1,19% à 16.459,55 points, dans un volume estimé à 170 millions de pièces.

Ce recul s'est effectué en raison de *ventes programmées motivées par* les inquiétudes que suscitent la situation financière de l'immobilier et de la distribution. De plus, les investisseurs restent à l'écart, observant le déroulement du sommet du G7 et en attendant l'issue de la prochaine réunion de la Banque du Japon. Cela étant, selon les boursiers, le sentiment d'ensemble est plutôt morose que franchement mauvais.

VALEURS	Cours du 6 juillet	Cours du 7 juillet
Ajinomoto	1 200	1 190
Bridgestone	1 170	1 120
Canon	1 370	1 360
Fuji Bank	1 390	1 380
Honda Motors	1 270	1 260
Matsushita Electric	1 340	1 310
Mitsubishi Heavy	582	560
Sony Corp	4 180	4 140
Toyota Motors	1 460	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4450	4450	Immob. Hôtelière	1020	1025
Arnault Associés	229 40	235	Interm. Computer	146	136 70
B A C	32		I P B M	56	
Bque Vernes	715	715	Locamic	111 10	112 50
Boiron (Ly)	463	470	Matra Comm.	215 10	
Boisset (Lyon)	206	200	Moles	161	
C.A.I.-de-Fr (C.C.I.)	739	730	Publ. Filipacchi	460	455 10
Calberson	370	370	Rhone-Alp Ecu (Ly)	325	.
Cardif	751	750	Select Invest (Ly)	92 50	92 50
C.E.G.E.P.	162 50	160	Serbo	270	272 20
C.F.P.I.	260 30	264	Sopra	295 40	
C.N.I.M.	1143	1111	TF1	472	471 50
Codetour	280	280	Thermador H. (Ly)	370	370
Conforama	1159	.	Unilog	250	250
Creeks	177 70	.	Viel et Cie	95 50	
Dauphin	320	312	Y. St-Laurent Groupe	811	810
Delmas	1070	1070			
Demachy Worms Cie	349	.			
Devanlay	1082	1130			
Deville	165				
Dollisoc	110	111			
Editions Belfond	149	.			
Europ. Propulsion	190	190			
Finacor	120	95			
G.F.F. (group.fon.f.)	68 10	69 90			
G.L.M.	375	389			
Gravograph	170	169			
Guintoli	805	805			
I.C.C.	191 70	190			
Idianova	80 10	. .			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 62 030

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,74	108,02	108,38
Précédent	107,92	108,14	108,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
108	0,50	1,10	0,65	1,01

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 11 288

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 873	1 895,50	1 908,50
Précédent	1 895	1 891	1 922

CHANGES

Dollar : 5,07 F ⬇

Mardi 7 juillet, le dollar amorçait un mouvement de repli, dans un marché des changes à tendance baissière. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,07 francs, contre 5,1015 francs aux cours indicatifs fournis par la Banque de France, lundi.

FRANCFORT	6 juillet	7 juillet
Dollar (en DM)	1,5146	1,5070
TOKYO	6 juillet	7 juillet
Dollar (en yens)	124,88	124,17

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (7 juillet) .... 9 7/8 - 10 %

New-York (6 juillet) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	3 juillet	6 juillet
Valeurs françaises	109,20	108,30
Valeurs étrangères	97,70	97,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	509,20	509,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 883,604	1 866,52

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	3 juillet	6 juillet
Industrielles	Clos	3 339,21

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 juillet	3 juillet
100 valeurs	2 497,10	2 649
30 valeurs	1 915,50	1 891
Mines d'or	90,10	89,50
Fonds d'Etat	89,75	89,39

FRANCFORT

	3 juillet	6 juillet
Dax	1 776,98	1 772,36

TOKYO

	6 juillet	7 juillet
Nikkei Dow Jones	16 657,07	16 459,55
Indice général	1 287,55	1 271,15

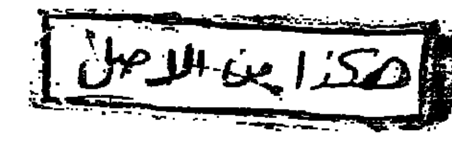
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,0670	5,0690	5,1500	5,1500
Yen (100)	4,0767	4,0801	4,1341	4,1402
Ecu	6,8930	6,8950	6,8843	6,8914
Deutschemark	3,3665	3,3670	3,3686	3,3715
Franc suisse	3,7547	3,7576	3,7632	3,7691
Lire italienne (1000)	4,4485	4,4505	4,3978	4,4042
Livre sterling	9,7240	9,7290	9,7262	9,7390
Peseta (100)	5,3224	5,3274	5,2878	5,2986

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

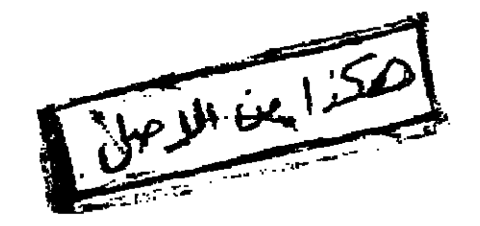
	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16
Yen (100)	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8	4 1/8	4 1/4
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	15 1/8	15 3/8	14 1/2	14 3/4	14 1/8	14 3/8
Livre sterling	10	10 1/8	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 3/16	12 7/16	12 5/16	12 9/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont *communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.*



sont pas exclus
aire en Bosnie

c l'Afrique du Sud



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4860	C.N.E 3%	4880	4860	4867	- 0 28
920	B.N.P. T.P.	930	920	920	- 1 08
900	Cr.Lyon. T.P.	886	871	905	+ 2 14
1495	Renault T.P.	1517	1517	1500	- 1 12
1760	Rhone Poul. T.P.	1729	1700	1652	- 4 45
1135	Saint Gobain T.P.	1136	1149	1135	- 0 09
882	Thomson T.P.	881	880	880	- 0 11
740	ACCOR	739	736	733	- 0 81
750	Air Liquide	779	777	779	..
625	Alcatel-Alsthom	641	644	647	+ 0 94
1760	Als.Superm.	1820	1820	1840	+ 1 10
310	A L S P I	300	298 50	298 10	- 0 63
475	AGF Sté Centrale.	478	479	472	- 1 26
150	Avenir H. Média	142 40	142	140	- 1 69
910	Axa (ex Cie Midi)	885	888	877	- 0 90
138	Bafip	140	137	139 50	- 0 36
114	Bail-Equipem.	106	110	106	....
810	Bail Investiss.	795	795	786	- 1 13
400	Bancaire	375	377	378 50	+ 0 93
800	Bazar H.-V.	790	796	796	+ 0 76
1400	Berger (M)	1370	1370	1370	....
400	Bertrand Faure	410	415	415	+ 1 22
820	Bic	805	805	805	....
1050	B.I.P.	1065	1065	1065	....
295	BIS	295	293	294	- 0 34
370	B N P (CI)	353 80	351 80	350	- 1 07
760	Bollore Tech.	766	760	760	- 0 78
3170	Bongrain	3000	3000	3005	+ 0 17
665	Bon-Marché	637	630	626	- 1 73
590	Bouygues	572	580	576	+ 0 70
108	BP France	104 50	104	104	- 0 48
1090	B S N	1105	1104	1105	....
1180	Canal Plus	1194	1200	1195	+ 0 08
280	Cap Gem.S.	272 90	274	271 80	- 0 40
2610	Carrefour	2635	2649	2649	+ 0 53
148	Casino	153 90	152	152	- 1 23
92	Casino ADP	96	95	93 10	- 3 02
505	Castorama D.I.	505	497	502	- 0 59
178	C.C.F.	176 50	176	176	- 0 28
40	CCMC Ly	39	39	39	....
405	C.D.M.E	410	410	410	....
172	C.E.G.I.D.	165	162 20	162 10	- 1 76
87	Centrest (Ny)	85	86	86	+ 1 18
385	C.E.P. Comm.	340	342	343	+ 0 88
120	Cerus	118	119	119	+ 0 85
750	Cetelem	740	740	745	+ 0 68
235	CF Int.	222 10	222 10	222 10	....
280	CGI Info.	298	300	296 60	- 0 47
1090	C G I P	1075	1053	1085	+ 0 93
645	CGP	642	....	....	....
1180	Chargeurs S A	1176	1195	1174	- 0 17
315	Christian Dior	330	320	325	- 1 52
585	C I C A (M)	562	572	565	+ 0 63
385	Ciments franc.	381	390	395	+ 3 67
730	Clarins	705	703	712	+ 0 99
460	Club Méditer.	463 10	465	465 30	+ 0 48
183	CMB Packa.	176 40	175 30	173 80	- 1 47
805	Colas	825	829	823	- 0 24
245	Cpt. Entrep.	196 50	193	195 40	- 0 56
1090 80	Compt Mod.	1063	1064	1065	+ 0 19
235	CPR (Paris Réé.)	243 10	244 50	243 50	+ 0 16
870	Créd. Foncier	829	831	829	....
230	Crédit Loc France	247 20	246	244 60	- 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
550	Cr Lyon.(CI)	540	535	539	- 0 19
945	Credit Nat.	915	915	916	+ 0 11
270	CSEE	275 60	271	276	+ 0 18
3210	Damart	3235	....	....	...
390	Dassault Aviation.	394 80	381 10	397 80	+ 0 76
174	Dassault Electr.	174 50	168 20	174	- 0 29
1750	De Dietrich	1805	1799	1825	+ 1 11
78	Dév.P.d.C.(LI)	73	73	73	....
125	Dév.R.Sud-Est	120	115	121 50	+ 1 25
350	D M C	330	330	326	- 1 21
410	Docks France	410	408 50	405	- 1 22
295	Dynaction	257	252	248	- 3 50
2240	Eaux (Gle)	2232	2239	2251	+ 0 85
890	E.B.F.	875	880	880	+ 0 57
440	Ecco	439 50	439 50	436	- 0 80
375	Elf Aquitaine	357 80	359	360	+ 0 61
1050	ElfSanofi(ExSanofi	1062	1054	1059	- 0 28
265	Erap-Elf (Certif)	250	249	249	- 0 40
675	Eridania-Beghin	658	658	656	- 0 30
410	Essilor	425 40	416 60	417 50	- 1 86
210	Essil.Int.(DP)	200 50	200 50	200 50	....
750	Esso	760	771	753	- 0 92
1370	Eurafrance	1301	1301	1301	..
680	Eurocom	659	659	659	..
112	Eurodisneyland	102 90	104 50	104 20	+ 1 26
970	Europe 1	1009	1006	1005	- 0 40
35	Eurotunnel	33 90	34	33 90	....
1400	Exor	1450	1450	1450	....
120	Finextel	110 10	108	108	- 1 91
390	Fives Lille	356	355	374	+ 5 06
3200	Fromager. Bel	3440	3435	3435	- 0 15
2190	Gal.Lafayette	2050	2040	2040	- 0 49
1770	G.A.N.	1647	1655	1641	- 0 36
540	Gascogne (B)	525	526	527	+ 0 38
1430	Gaz et Eaux	1415	1415	1420	+ 0 35
715	Geophysique	715	715	714	- 0 14
720	Groupe André SA	675	675	674	- 0 15
560	Groupe Cité	550	521	540	- 1 82
415	GTM-Entrep.	425	423	418	- 1 65
1700	Guyenne-Gas.	1620	1615	1620	....
127	Hachette	127	129 50	126 50	- 0 39
515	Havas	498 50	495	498 60	+ 0 02
300	Idia	305	305	305	....
340	Imétal	335	329	329	- 1 79
134	Immob. Phénix	122	120	116	- 4 92
106	Ingénico	97	97	97	...
6840	Inst. Mérieux	6260	6350	6350	+ 1 44
470	Interbail	418	418	417	- 0 24
770	Intertechnique	725	718	720	- 0 69
835	J. Lefebvre	792	791	786	- 0 76
465	Klepierre	478	487	480	+ 0 42
750	Labinal	739	740	740	+ 0 14
340	Lafarge	319	322	322	+ 0 94
330	Lebon	320	320	320	....
4670	Legrand	4840	4841	4830	- 0 21
2800	Legrand (DP)	2540	2510	2530	- 0 39
430	Legris Industries	410	413	407	- 0 73
740	Locindus	672	672	670	- 0 30
3930	L.V.M.H.	3725	3750	3738	+ 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
525	Lyon.Eaux/Dumez	527	528	529	+ 0 38
95	Majorette Ly.	95 10	95	95	- 0 11
300	Mar. Wendel	303	285	294	- 2 97
180	Matra	190	188	191	+ 0 53
495	Merlin-Gerin	502	501	498	- 0 60
86	Metaleurop	76	76	75 80	- 0 26
35	Métrologie In.	31	31 10	30	- 3 23
192	Michelin	202 10	203	203	+ 0 45
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	..	...	.
72	MMB	81 45	80 50	80 80	- 0 80
152	Moulinex	158 50	156 20	159	+ 0 32
1050	Navig. Mixte	985	998	980	- 0 51
118	Nord-Est	116 70	117	116 10	- 0 51
265	Nordon (Ny)	229 50	233	233	+ 1 53
650	Nouv Galeries	647	647	647	.
141	Olipar	112 50	112 30	112	- 0 44
890	Oréal	935	940	938	+ 0 43
365	Paribas	343	343	336	- 2 04
192	Pechiney Int.	172 50	176 90	172 50	..
340	Pechiney (CIP)	321	321	322 50	+ 0 47
392 50	Pernod Ricard	403	405 50	405 60	+ 0 65
745	Peugeot	715	714	708	- 0 98
380	Pinault	360	350	353	- 1 94
750	Plastic-Omn.	779	780	784	+ 0 64
580	Poliet	529	..	....	..
720	Primagaz	750	748	750	..
770	Printemps	755	758	759	+ 0 53
698	Promodes	695	690	685	- 1 44
535	Radiotechn.	532	525	514	- 3 38
5800	Redoute (La)	5700	5720	5740	+ 0 70
170	Remy Cointreau	167	170	166 80	- 0 12
620	R. Poulenc CIP	583	585	566	- 2 92
305	Robur Financ.	272	294	280	+ 2 94
60	Rochette(La)	58 85	59	59 70	+ 1 44
2230	Roussel Uclaf	2200	2200	2200	..
3050	R. Impé.Ly *	3011	3011	3005	- 0 20
179	Sade (Ny)	167 20	167 20	167 20	....
2190	Sagem	2200	2190	2180	- 0 91
585	Saint Gobain	570	572	569	- 0 18
1260	Saint Louis	1207	1210	1211	+ 0 33
1380	Salomon Ly	1380	1399	1399	+ 1 38
315	Salvepar (Ny)	310	.	....	....
1350	S A T	1400	1398	1398	- 0 14
246	Saul. Chât.	225	228	228	+ 1 33
1080	Saupiquet (Ns)	1050	1079	1080	+ 2 86
635	Schneider	632	636	634	+ 0 32
14	SCOA	14	14	14 10	+ 0 71
350	Scor s.a.	340	340	345	+ 1 47
2080	S.E.B.	1951	1955	1956	+ 0 26
420	Sefimeg	398	398	398 10	+ 0 03
126	Selectibanque	126 50	126	125 70	- 0 63
215	Sextant A.	191	189	190	- 0 52
710	S F I M.	660	628	628	- 4 85
210	S.G.E.	204 80	202	203	- 0 88
410	Simco	393 80	393	393 50	- 0 08
665	Sk. Rossignol	640	640	630	- 1 56
460	Sligos	452	452	450	- 0 44
505	Société Géné.	491	492	488 50	- 0 51
54	Sodecco(B)	55	53	53	- 3 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
100	Sodero(Ns)	100	100	98	- 2 00
1020	Sodexho	1000	1000	1018	+ 1 80
74	Sogenal(Ny)	72	72	72 10	+ 0 14
420	Sogerap	387	390	387	..
1490	Som-Allib.	1460	1450	1456	- 0 27
395	SOPHIA	354	350	342	- 3 39
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	...
785	Sovac	760	765	760	.
320	SPEP	306	305 10	310	+ 1 31
315	Spie-Batignol.	292	290	296	+ 1 37
800	Strafor Facom.	787	790	786	- 0 13
295	Suez	273 80	273 50	268	- 2 12
1030	Synthelabo	1000	995	1000	...
150	Thomson CSF	145 90	146	146 20	+ 0 21
235	Total	234	235 80	234 40	+ 0 17
181 50	- (certif)	174	175	175 30	+ 0 75
190 89	Truffaut Fin.	196	198	195	- 0 51
475	U.A.P.	447	453	448 20	+ 0 27
295	U F B Locab	288 50	287	287	- 0 86
650	U I C.	553	547	544	- 1 63
445	U I F.	425	423	417	- 1 88
750	U I S.	730	765	765	+ 4 79
425	Unibail	420	425	422 50	+ 0 60
750	Valéo	777	776	778	+ 0 13
205	Vallourec	185 60	185	187 90	+ 1 24
280	Via Banque	254	254	245	- 3 54
320	Worms et Cie	310	305 50	310	...
1260	Zodiac	1240	1230	1240	...
1060	Elf Gabon	1021	1018	1050	+ 2 84
111	Amax	104	103	102 20	- 1 73
143	Amer Barrick	146 60	146	145	- 1 09
124	Amer Express	121	122 50	122 50	+ 1 24
220	A.T.T.	225	225	221	- 1 78
167	Anglo Amer.C	156	156	157 80	+ 1 15
285	Amgold	271	271	271	.
240	Banco Santander	239	....	....	..
815	B.A.S.F	801	802	801	.
950	Bayer	947	950	930	- 1 80
54	Blenheim Plc	48 30	48 50	47	- 2 69
34	Buffelsfont.	33	32 75	31 80	- 3 64
137	Chase Manh.	145	139 60	139 60	- 3 72
2700	Daimler Benz	2600	2605	2570	- 1 15
121	De Beers	115	114 50	113 30	- 1 48
2320	Deutsche Bank	2382	2385	2367	- 0 63
1150	Dresdner Bank	1165	1175	1151	- 1 20
59	Driefontein	56 80	55 60	55	- 3 17
260	Du Pont-Nem.	257 30	255	255	- 0 89
210	Eastman Kodak	203 50	208 30	208 80	+ 2 60
13	East Rand	11 90	11 55	11 50	- 3 36
31	Echo Bay	32 80	32	32	- 2 44
230	Electrolux	220	224 50	225	+ 2 27
129	Ericsson	121	122 10	122 10	+ 0 91
325	Exxon Corp.	315 60	315	315	- 0 19
240	Ford Motor	220	215 70	215 70	- 1 95
46	Freegold	43	43 05	43	...
17	Gencor	15 55	15 70	15 50	- 0 32
405	Gén. Elect.	391	393 80	389 50	- 0 38
225	Gén. Motors	212 50	208 70	205 60	- 3 25
345	Gén. Belgique	342 10	..	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
47	Gd. Métropol.	45	45	45	.
55	Guinness	52 30	53 80	53 65	+ 2 58
21	Hanson PLC	20 55	20 55	20 50	- 0 24
23	Harmony Gold	19 55	19 50	18 90	- 3 32
360	Hewlett Packard	340	330	360	+ 5 88
32	Hitachi	32	31 90	31	- 3 13
855	Hoechst	837	832	832	- 0 60
69	Homestak	71 50	71 90	71 90	+ 0 56
118	I.C.I.	109	109 10	109 50	+ 0 46
500	I.B.M.	493 60	496 60	495	+ 0 28
335	I.T.T.	335	334 10	333 60	- 0 42
177	Ito Yokado	170	161 80	161 10	- 5 24
53	Matsushita	54 60	53	53 10	- 2 75
3 55	Maxwell	3 55	....	...	...
235	Mc Donald's	237 20	234	234	- 1 35
265	Merck	252	260	256	+ 1 59
505	Minnesota M.	490 30	491 50	491 50	+ 0 24
37	Mitsubishi	36 50	.	.	....
335	Mobil corp.	318	320	320	+ 0 63
280	Morgan J.P.	300	303 70	302	+ 0 67
36400	Nestlé	36200	36130	35400	- 2 21
134	Norsk Hydro	130 20	131 30	130 50	+ 0 23
96	OFSIL	96	92 70	92 70	- 3 44
1680	Pétrofina	1792	1791	1800	+ 0 45
390	Philip Morris	407 90	402 50	400	- 1 94
91	Philips	88	87 30	84 10	- 4 43
56	Placer Dome	53	52 50	52 20	- 1 51
250	Procter Gamble	254	252	247 80	- 2 44
180	Quilmès	178	176	176	- 1 12
22	Randfontein	20 20	20 40	20	- 0 99
280	Rhone Poul. Rorer	291	295 10	295	+ 1 37
455	Royal Dutch	452 20	451 50	450	- 0 49
58	R T Z	57 75	57 60	57 60	- 0 26
17	Saat.& Saatchi	13	12 85	12 90	- 0 77
28	St Helena	26 10	26 10	26	- 0 38
345	Schlumberger	325	324 50	321	- 1 23
48	Shell transp.	48	47 75	47 75	- 0 52
2250	Siemens	2250	2252	2235	- 0 67
168	Sony	173 40	169 10	169	- 2 54
54	Sumitomo Bank	56 80	55	55	- 3 17
168	T.D.K.	170 30	170	172 20	+ 1 12
56	Telefonica	58	56 50	56 80	- 2 07
25	Toshiba	26 35	..	.	. .
545	Unilever	553	554	550	- 0 54
265	Uni. Techn.	263	259 80	258	- 1 90
255	Vaal Reefs	229 90	230 90	216	- 6 05
1370	Volkswagen	1275	1300	1300	+ 1 96
380	Volvo	350	354 30	367	+ 4 86
141	West. Deep	121	121	119	- 1 65
380	Xerox Corp.	355	...	....	..
104	Yamanouchi	103 30	101	102	- 1 26
3 90	Zambia Cop.	3 01	2 80	2 95	- 1 99

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 9,8%78	100 02	9 66
10,80% 79/94	101 41	9 05
Emp.Etat 13,4%83	104 71	7 28
Emp.Etat 12,2% 84.	100 38	9 10
10,26% mars 86	103 20	3 28
OAT 10% 5/2000	107 45	1 12
OAT 9,9% 12/1997	104 05	5 59
OAT 9,8% 1/1996	102 36	4 25
PTT 11,2% 85	105	6 19
CFF 10,30% 86	103	4 28
CFF 10,25% nov 90	106 65	3 20
CNA 10 % 1979	100	3 41
CNB Bques 5000F	99	0 14
CNB Paribas 5000F	98 10	0 14
CNB Suez 5000F	98 10	0 14
CNI 1/82 5000F	98 40	0 14
CNT 9 % 86	98 30	2 01
CRH 10,90% déc.85	107	5 09
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1015	....
Cerus	2153	....
Alcatel 6 % janv. 89	840	....
Ly. Eaux cv 6,5%	790	....
Thoms. cv 9,2% 86.	778	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (ste fin.)	708	715
Applications Hydr.	1530	1530
Arbel	490	485
Bains C.Monaco	950	950
B.Hypoth.Europ.	358 20	358
B.N.P. Intercont.	366 50	389
Beghin-Say (C* s.	496	496
Bénédictine	2850	. .
Bidermann Internat.	459	....
Blanzy Ouest	3055	....
B T P.	60	58 80
Cambodge	1180	1180
Carbone Lorraine	464	465 50
Case Poclain	4 50	..
C.B.C	326	330
C.E.G.F (Frigor.)	721	721
Cementaire Blanzy	380	380
Cerabati	47	48 90
Champex Ny	83 20	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	195	192
C.I.M.	1000	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2701	....
Cogifi	290	289 80
Comiphos	485	480
Cie Industrielle	5990	...
Cpt Lyon Alemand	340	331
Concorde	620	640
Constr.Mét.Prov.	19 90	....
Crédit Gén.Ind.	81	....
Cr Universel (Cie)	305	....
Darblay	645	....
Degremont	1818	1849
Delmas Vieljeux	2350	....
Didot Bottin	550	550
Eaux Bassin Vichy	2920	....
Ecia	378	378
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eaux (ex Eternit)	2050	2050
Finalens	301 10	....
F.I.P.P.	80 40	....
F.N.A.C.	1910	1950
Foncière (Cie)	480	471
Fonc.Lyonnaise	585	600
Foncina	340	....
Fougerolle	770	800
France I.A.R.D.	800	....
France SA (La)	1735	1726
From. Paul-Renard	1429	....
Gaumont	430	460
Genefim	300	300
Gévelot	445	....
G.F.C	324	320
Groupe Victoire	945	...
G.T.I (Transport)	212	204
Immobail	311	312
Immobanque	601	601
Im.Marseillaise	4950	4950
Immofice	375	379 90
Invest.(Ste Cie.)	3200	3201
Lambert Frères	289	289 10
Lille Bonnières	948	945
Localfinancière	480	....
Louis Vuitton	643	648
Louvre	2630	2580
Lucia	889	...
Machines Bull	34	34
Mag.Uniprix	190	190
Magnant	550	550
Métal Déployé	465	. . .
Mors	65	65
Navigation (Nle)	199 40	....
Optorg	280	271
Oréal (CI)	500	500
Origny-Desvroise	740	....
Palais Nouveauté	1439	. . .
Paluel Marmont	630	. . .
Parfinance	160	160

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	198	195
Paris Orléans	209 70	210
Parthena Invest	300	....
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1000	1000
Porcher	480	....
Promodès (CI)	390	398
Publicis	753	662
Rochefortaise	120 10	123 90
Rosario	156 20	160
Rougier	229 90	....
S.A.C.E.R.	450	....
S.A.F.A.A.	155	190
S.A.F.I.C Alcan	225	....
Saga	393	384 90
Saint Dominique (F.)	106 50	106 50
Salins du Midi	598	581
Savoisienne M.	164	....
S.C.A.C.	758	....
Senelle	400	404 60
S.Eaut.Part. (M)	112	113
Silic	600	600
Simm	112	110
S.I.P.H.	122	125
S.M.C.I.	100	....
Sofal	698	....
Soffo	326	....
Sofical	1120	....
Sollarn (ex Setam)	77	65 85
Sofragi	2500	....
Soudure Autogène	782	783
Sovabail	332	. .
Stemi	476	465
Taittinger	2695	2640
Tessun-Acquitas	210	. .
Tour Eiffel	190	. . .
Ufiner	1100	1100
Vicat	490	490
Viniprix	1500	. . .
Virax	120	120
Maroc Sté Brasserie.	300	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G.	585	....
Akzo Nv Sico	455	....
Alcan Aluminium	108	108
American Brands	259	. . .
Arbed	606	....
Assurienne Mines	95 10	95 10
Banco Popular Espa.	570	566
B.Reglements Int.	17000	17000
Can Pacifique	75	75 10
Chrysler Corp.	95 70	.
C I R	6 40	6 10
Commerzbank	705	.
Dow Chemical	284	283
Fiat	22 40	22 40
GBL (Brux Lamb.)	500	500
Gevaert	1019	....
Glaxo Holdings Ltd.	65	66 80
Goodyear Tire	355	. .
Grace and Co (WR)	180	....
Honeywell Inc. Inc.	373 80	..
Johannesburg	92 15	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	18 60	....
Midland Bank	43 60	...
Noranda Mines	75 10	. .
Olivetti priv.	8 70	..
Pfizer Inc	376	384
Ricoh	22	...
Robeco	279 50	278
Rodamco NV.	137 50	141 80
Rolinco	277 20	275
Saipem	6	..
Sema Group	26 75	. .
SKF Aktiebolaget	95 80	94
Tenneco Inc.	240	.
Thorn Electrical	80	.
Toray Ind.	25 80	23 20
West Rand Cons.	5 95	.
Hors-cote		
Bque Hydro Energie	284	
Calciphos	90	.
C G H Cogenhor	5	.
Coparex	610	566
Drouot Assurances	339	. .
Electro-Banque	301	. .
Europ. Accum.	81	
Europ Soufres Ind.	19	...
Gachot S.A	52 20	
Guy Degrenne	445	
Lecteurs du Monde	223	.
Nicolas	1199	. . .
Patricop Percier	350	..
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	220 30	220 50
St-Gobain-Emballage	1812	1775
S.E.P.R.	1256	..
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B	283	....
Waterman	1200	....

SICAV (sélection) 6/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	197 94	192 64
Amén-gan	6921 53	6655 32
Amplia	288556 05	288556 05 •
Amplitude	627 56	609 28
Arbitrages Court.T.	7275 33	7275 33
Assocc.	1100 04	1100 04
Atout Futur	415 06	404 94
Aurecic	1149 18	1115 71
Avenir Alizes	1684 54	1651 51 •
Axa Capital	169 67	164 73
Axa Court Terme	8001 88	8001 88
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	900 17	873 96
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	788 73	785 76
Axa Europe	125 10	121 46
Axa Investments	105 04	101 98
Axa NPI	116 73	113 33
Axa Ob Fr.Extrans.	139 99	135 91
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	134 95	131 02
Axa Prem.Ex.Agepre	114 52	111 18
Axa SG.Ex.Dr.Sele.	140 01	135 93
Axa Valeurs PER	121 12	117 59
Cadence 1	1052 76	1032 12
Cadence 2	1042 10	1021 67
Cadence 3	1033 87	1013 60
Capimonétaire	6346 81	6340 47
Capiobliq.	6430 96	6304 86
Captacc.	1315 23	1295 79
Coexis	1325 61	1293 28
Compavalor	3538 69	3533 39
Convertimmo	348 74	341 90
Credinter	449 61	436 71
Crédit Mutuel Capital	1290 03	1264 74
Cred.Mut.Ep.Cour T.	676	676
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 47	92 91 •
Cred.Mut.Ep.J.	70099 19	70099 19
Cred.Mut.Ep.long.T.	189 48	184 41 •
Créd.Mut Ep.Monde	1123 95	1093 87 •
Cred.Mut.Ep Quatre	1090 60	1061 41
Démé	1326 58	1294 22
Drouot France	847 55	822 86
Drouot Sécurité	224 43	217 89
Ecocic	1071 94	1040 72
Ecupar	126 75	123 06
Ecureuil Capitalisation	2582 18	2556 61
Ecureuil Géovaleurs	2325 67	2257 93
Ecureuil Invest	448 49	435 43
Ecureuil Monepremière	67570 75	67570 75
Ecureuil Monétaire	39739 46	39739 46
Ecureuil Trésorerie	2451 38	2451 38
Ecureuil Trimestr	2017 64	1997 66
Elicash	2 817404	2 817404 •
Energia	264 90	252 89
Eparcic	3629 10	3629 10
Eparcourt-Sicav	4348 58	4337 74
Epargne Associat.	25494 24	25203 96
Epargne Capital	10777 07	10670 37
Epargne Croissance	1899 98	1854 48
Epargne Obligat.	194 21	189 01
Epargne Première	14457 46	14349 84
Epargne-Unie	1264 35	1233 51
Epargne Valeurs	430 37	418 85
Eufi Cash capi.	8380 68	8380 68 •
Eufinvest capi.	657 41	638 26 •
Eurocic Leaders	1089 92	1058 17
Eurodyn.	1205 67	1176 26
Euro Gan.	6305 09	6062 59
Europe Nouvelle	555 06	529 89
Fonsicav	14528 22	14528 22
France-gan	9784 80	9408 46
France Garantie	260 40	259 88
France Index Sicav	111 79	108 51

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	470	465 35
Francic	481 43	467 41
Francic Pierre	100 01	97 10
Francic-Régions	1216 99	1181 54
Fructi-Associations	35 55	35 55
Fructi-Capi	42 15	41 53
Fructidor	236 96	233 46
Fructifrance action C.	915 72	893 39
Fructifrance action D.	895 20	873 37
Gestion	14899 85	14825 72
Gest.Associations	168 47	164 76
Horizon	1211 46	1176 17
HLM Monétaire	14036 42	14036 42
Indust.Fse.Court.T	1482 06	1482 06
Interépar	103612 20	100594 37
Interoblig.	13752 28	13482 63
Intersélection Fce.	532 55	522 11
Japacic	152 28	147 84
Jeunepargne	287 39	283 14
Latitude	2272 41	2269 01
Laurni C.T.	12649 54	12649 54
Laurni L.T.	6472 49	6283 97 •
Lion Association	11342 29	11342 29
Lion Institution	29684 32	29610 29
Lionplus	981 41	962 17
Lion Trésor	2119 72	2098 73
Lion 20 000	26451 50	26451 50
Livret Bourse Inv.	562 43	548 05
Livret Portefeuil.	696 93	676 63
Méditerranée	174 69	169 60
Mensuel CIC	10130 60	10030 30
Monecien	68554 09	68554 09
Mone.J.	73207 46	73207 46 •
Monévalor	82683 40	82683 40
Mutualité dépôts	13549 07	13522 03
Natio Court Terme	286434 00	286434
Natio-Epargne	17776 23	17600 23
Natio-Ep. Ret.	129 64	126 17
Natio Epargne Trésor	7832 77	7817 14
Natio-Imm.	1106 62	1077
Natio-Inter	1393 57	1356 27
Natio-Monétaire	25510 97	25510 97
Natio-Patrimoine	1339 02	1303 18
Natio-Placements	64607 41	64607 41
Natio-Revenu	1030 53	1020 33
Natio Sécurité	12158 86	12158 86
Natio-Valeurs	873 07	849 70
Nippon-Gan	4809 40	4624 42
Nord Sud Develop	1575 10	1571 96
Obli-Associations	152 53	151 02
Oblicic-Mondial	2612 08	2573 48
Oblicic-Régions	1017 26	1002 23
Oblifutur	2853 02	2783 43
Oblig. tres caté.	176 69	174 08 •
Oblilion	1357 41	1343 97
Oblisécurité Sicav	13009 43	13009 43
Oraction	1002 26	977 81
Orvalor	6775 68	6642 82
Paribas Capitalisation	1498 32	1475 18
Paribas Opportunités	125 25	120 14
Paribas Patrimoine	570 60	547 34
Patrimoine Retraite	224 21	219 81
Parvalor	622 07	609 87
Placement A.	1485 54	1436 80
Placement J.	7288 24	7273 69
Placement M.	67526 72	67391 94
Placement Nord	990 43	971 01
Plénitude	133 14	129 58
Poste Croissance	21949 52	21927 59
Poste Gestion	66321 33	66321 33
Première Oblig.	10665 88	10655 22

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 67	109 57
Pro'Associations	29693 96	29693 96
Proficus	929 76	907 08
Quartz	132 81	129 57
Réalvalor	762 05	747 11
Rentacic	161 24	158 86
Revenus Trimestr.	5315 78	5263 15
Revenu-Vert	1153 75	1125 61
St Honoré Vie & Santé	978 24	933 88
St Honoré Bons du Tr.	11323 20	11266 87
St Honoré Global	223 48	213 35
St Honoré Invest	769 52	734 63
St Honoré Pacifique	554 96	529 79
St Honoré PME	529 63	505 61
St Honoré Real	15088 41	15028 30
Sécuricic	1757 23	1757 23
Sécuri-Gan	12931 45	12677 89
Sécuritaux	1403 75	1403 75
Sicasdan	715 42	704 85
Sicav Associations	1859 95	1859 95
SPI-CNP Assur.	641 99	623 29
S.G. Fr. opportunités	1174 18	1151 16
Sicav 5 000	441 26	429 45
S.I. Est	1302 27	1264 34
Slivafrance	709 01	690 03
Slivam	388 01	377 83
Slivarente	207 64	203 57
Slivinter	422 43	411 12
S.N.I.	1097 28	1065 32
Sogenfrance	1117 88	1095 76
Sogépargne	317 19	310 97
Sogevar	1029 53	1009 34
Soginter	1256 10	1231 47
Soleil Investissements	561 53	539 93
Solstice	2154 16	2148 79
State Street Act. Eur	9832 03	9499 55 •
State Street Act Frce.	10872 70	10556 02 •
St. Str. Act.Japon	10015 42	9678 73 •
State Street Emer. Mts	11215 58	10676 37 •
St Street OAT Plus	10212 28	10012 04 •
Stratégie Actions	809 06	777 94
Stratégie Rendement	1406 52	1362 25
Technocic	1080 68	1049 20
Techno-Gan	5590 87	5375 84
Thesora	668 35	659 75
Trésor Plus	1290 68	1277 90
Trésor Trimestriel	1034 72	1024 48
Trésoricic	130887 76	130887 76
Trilion	5128 27	5062 46
UAP Investissement	425 98	410 58
UAP Actions France	590 08	568 75
UAP Act. Select.	612 37	590 24
UAP Aedificandi	515 60	496 96
UAP Alizé	197 52	190 38
UAP Alto Sicav	158 32	150 67
UAP Moyen Terme	139 89	134 83
UAP Premiere Cat.	10769 82	10380 55
Uni-Associations	124	124 •
Uni-Foncier	1169 89	1141 36
Unifrance	588 49	574 14
Uni-Garantie	1294 69	1269 28
Uni Régions	1368 47	1333 14
Univar	238 13	238 13 •
Univers Actions	1240 42	1210 17
Univers Obligations	1782 02	1738 56
Valorg	2068 95	2064 89
Valrea	53705 35	53678 51

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 101	......	4 8	5 3
Ecu	6 900	......	......	......
Allemagne (100 dm)	336 850	......	325	345
Belgique (100 F)	16 364	......	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 840	......	287	307
Italie (1000 lires)	4 451	......	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 630	......	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 742	......	9 3	10 1
Grèce (100 drachmes)	2 760	......	2 4	3 1
Suisse (100 f)	375 800	......	363	383
Suède (100 krs)	93 170	......	89	97
Norvège (100 k)	85 930	......	82	90
Autriche (100 sch)	47 856	......	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 330	......	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 030	......	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 253	......	4	4 4
Japon (100 yens)	4 099	......	3 9	4 1

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/7
Or fin (kilo en barre)	57000	58200
Or fin (en lingot)	57400	56700
Napoléon (20f)	326	326
Pièce Fr (10 f)	353	.....
Pièce Suisse (20 f)	330	326
Pièce Latine (20 f)	334	325
Souverain	427	420
Pièce 20 dollars	1910	1905
Pièce 10 dollars	930	925
Pièce 5 dollars	615	.....
Pièce 50 pesos	2115	2100
Pièce 10 florins	338	339

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Une histoire du film policier français : Un homme marche dans la ville (1949), de Marcel Pagliero, 18 h 30 ; le Port du désir (1954), de Edmond T. Gréville, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : Konopielka (1982, v.o., s.t.f.), de Witold Leszczynski, 14 h 30 ; Camelot (1984, v.o.), de Lukasz Wylesalek ; Crime Story (1972, v.o. s.t.f.), de Grzegorz Krolikiewicz, 17 h 30 ; Histoire d'un péché (1975, v.o. s.t.f.), de Walerian Borowczyk, 20 h 30

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Polars en Seine : Doubles et Sosies : Encyclopédie du cinéma français : Michel Simon (1978) de Claude-Jean Philippe, Actualités Gaumont, les Trois font la paire (1957) de Sacha Guitry et Clément Duhour, 14 h 30 ; Feuilleton : Vidock : Vidocq (1967) de Marcel Bluwal, 16 h 30 ; Doubles et Sosies : Affaire classée (1932) de Charles Vanel, Carrefour (1938) de Kurt Bernhardt, 18 h 30 ; Détectives privés : Bande annonce : Baisers volés (1968) de François Truffaut, Lady L contre Lady X (1967), Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, 20 h 30

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (Taiwan, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00)

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37)

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01)

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40)

ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEETHOVEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CARNE (**) (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CELINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CINQ FILLES ET UNE CORDE (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alesia, 14e (36-65-75-14).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)

DEVENIR COLETTE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

DOC HOLLYWOOD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FACES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES IMPOSTEURS (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

IP5 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

JERSEY GIRLS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MÉCHANT GARÇON (Fr.) : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MEDICINE MAN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MY GIRL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (A., v.o.) : Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PUTAIN (**) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE RETOUR DE CASANOVA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

VIDÉOKID (A., v.f.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

BOB MARLEY : TIME WILL TELL. Film américain de Declan Lowney, v.o. : Trianon, 18e (46-06-63-66).

DEUX YEUX MALÉFIQUES. Film italien de George Romero, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

ELLES CRAQUENT TOUTES SAUF UNE. Film américain de Robert Shaye, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

GLADIATEURS. (*) Film américain de Rowdy Herrington, v.o. : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

QUAND LES ÉTOILES ÉTAIENT ROUGES. Film slovaco-français de Dusan Trancik, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

SANS RÉMISSION. (*) Film américain d'Edward James Olmos, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 15, jeu., lun. 15 h 15.

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.-DANOIS) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, sam. 14 h.

BAISERS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

BAR DES RAILS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

BUGSY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 30, mar. 21 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 30, jeu., dim., mar. 15 h, ven. 17 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 21 h.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 15 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 17 h 15, sam. 16 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h.

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, sam. 21 h.

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *mer. 15 h 30.*

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 15 h, ven. 15 h 30, jeu., dim. 13 h 30.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 30.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 19 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 20 h.

LE MAGICIEN D'OZ (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (30 F, 16 F pour les - de 14 ans).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30 + jeu. 16 h.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 19 h 30, *sam. 17 h 30, dim. 21 h 30, lun.* 21 h 50.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 14 h 30, ven., mar. 15 h, lun. 17 h 45.

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, 22 h 30, sam. 0 h 30, mar. 18 h 15.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. *16 h 50, dim. 14 h 50.*

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, sam. 22 h 15.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.

SIDEWALK STORIES (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (30 F, 16 F pour les - de 14 ans).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 19 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65)* mer., sam., lun. 14 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim., mar. 17 h.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., jeu. 18 h, sam. 22 h 10, lun. 20 h 25.

TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam. 17 h 15.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun., mar. 13 h 30.

***ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.) : Denfert,* 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim., mar. 15 h 40.

LES GRANDES REPRISES

A DOUBLE TOUR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40)

LE BUNKER *DE LA DERNIÈRE* RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18)

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES CHEFS-D'UVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES () : Espace Kronenbourg Aventure, 8e (44-31-16-31).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, cafécíné, 9e (47-70-81-47).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HAIR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

HANNAH ET SES SURS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40)

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÈLAND (A., v.f.) : Passage du Nord-*Ouest, cafécíné, 9e (47-70-81-47).*

JU DOU (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

***MOROCCO** (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e* (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34)

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT? (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROSA LA ROSE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SEULS SONT LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SHADOWS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

THE ROSE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (36-65-70-37).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

TOP GUN (A., v.f.) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOP HAT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 JUILLET

Exposition : « Guimard », au Musée d'Orsay, 10 h 30, devant musée, au pied de l'éléphant (Paris et son histoire).

Exposition : « Van Cleef et Arpels », au Musée Galliera, 11 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (*M. Hager*).

« La Cité des sciences et de l'industrie », 14 heures, angle avenue Corentin Cariou et quai de la Charente (Rencontres avec l'architecture).

« L'orangerie du château de Versailles », 14 h 30, devant statue de Louis XIV, dans la cour d'honneur (Office de tourisme de Versailles).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et hôtels autour de Notre-Dame-de-Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

« Les vieux quartiers de Montmartre », 14 h 30, sortie métro Abbesses (D. Fleuriot).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité) », 14 h 30, devant colonnade du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La Grande Arche de la Défense et le CNIT réaménagé », 15 heures, RER La Défense, sortie L devant librairie *Hachette (Paris et son histoire).*

« Les hôtes illustres de la plaine Monceau, Sarah Bernhard, Dumas, Proust, Haussmann, etc. », 15 heures, devant rotonde du parc Monceau (M. Hager).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais sud », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

Exposition : « Les Vikings », au Grand Palais », 17 h 30, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

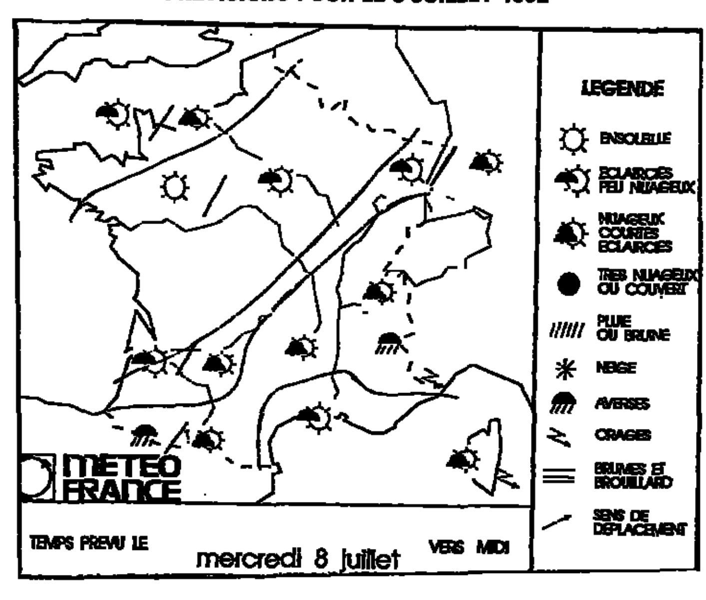
Angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente, 14 h 45 : « La Cité des sciences et de l'industrie » (Rencontres avec l'architecture).

11 bis, rue Keppler, 19 h 30 : « Le divin au-delà des religions ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET 1992



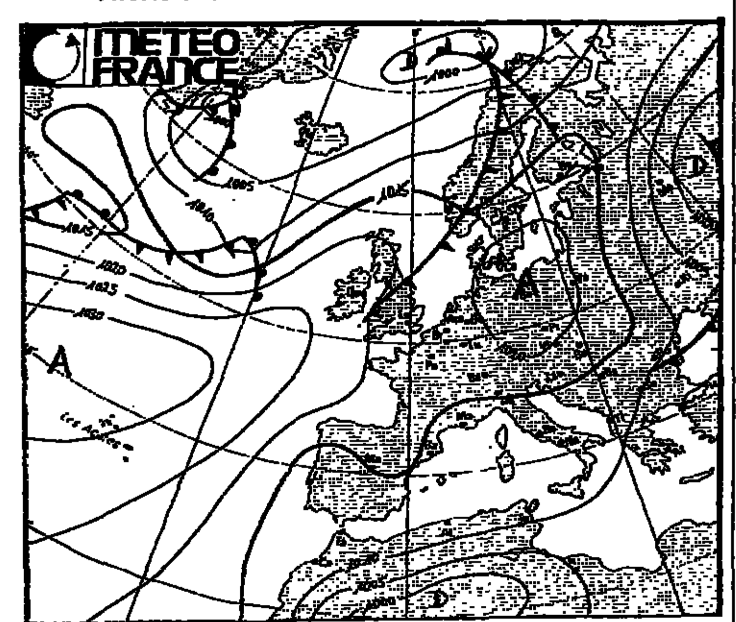
Mercredi : soleil au Nord, nuages au Sud. – Le matin, au nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Strasbourg, les brumes ou brouillards locaux laisseront rapidement place au soleil. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'au Nord-Est et aux Alpes le ciel sera très nuageux avec encore quelques ondées sur le relief. Sur le golfe du Lion, les éclaircies prédomineront. En Corse, les nuages seront nombreux avec quelques ondées.

L'après-midi, au nord d'une ligne Bordeaux-Dijon, le soleil sera au rendez-vous. Des Pyrénées aux Alpes, le soleil reviendra en plaine, mais les nuages persisteront sur le relief. Sur le golfe du Lion, il fera beau. En Corse, les nuages seront abondants avec un risque d'orage isolé.

Le vent de nord-est soufflera faiblement sur le pays.

Les températures maximales avoisineront 23 degrés à 26 degrés en général.

PRÉVISIONS POUR LE 9 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-7-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-7-1992 à 18 heures TUC et le 7-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	15	D
BIARRITZ	19	16	C
BORDEAUX	21	16	B
BOURGES	16	13	C
BREST	20	11	D
CAEN	20	14	C
CHERBOURG	21	10	N
CLERMONT-FER.	17	13	C
DIJON	19	13	P
GRENOBLE	25	15	P
LILLE	22	14	D
LIMOGES	16	12	N
LYON	20	14	P
MARSEILLE	23	14	N
NANCY	16	13	C
NANTES	20	12	D
NICE	23	15	D
PARIS-MONTS.	23	15	N
PAU	19	14	P
PERPIGNAN	22	17	N
RENNES	22	11	D
ST-ETIENNE	17	12	P
STRASBOURG	18	14	C
TOULOUSE	20	15	C
TOURS	20	11	D
POINTE-A-PITRE	33	26	N
ÉTRANGER			
ALGER	28	17	C
AMSTERDAM	22	11	D
ATHÈNES	30	20	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	22	13	D
BELGRADE	25	17	C
BERLIN	16	14	N
BRUXELLES	23	12	N
LE CAIRE	34	21	D
COPENHAGUE	23	11	D
DAKAR	28	24	N
DELHI	38	26	N
GENEVE	20	15	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	29	19	D
JÉRUSALEM	30	16	D
LISBONNE	32	18	D
LONDRES	23	12	N
LOS ANGELES	29	17	C
LUXEMBOURG	14	12	C
MADRID	26	13	N
MARRAKECH	32	15	D
MEXICO	23	12	D
MILAN	23	12	N
MONTRÉAL	21	13	D
MOSCOU	14	7	C
NAIROBI	19	13	C
NEW-YORK	27	20	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	25	13	D
PÉKIN	36	25	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	24	18	N
SÉVILLE	28	13	N
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	24	13	N
SYDNEY	18	7	N
TOKYO	27	20	C
TUNIS	28	20	C
VARSOVIE	21	16	C
VENISE	24	16	C
VIENNE	24	15	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Rions, rions

Si l'on riait un peu? Les Inconnus étaient de retour sur Antenne 2. Quelques nouveaux sketches, une bonne quantité de «classiques», comme on dit. Le trio a cet avantage sur tout le magma des «nouveaux comiques» qu'il a su rester rare. Enfin, relativement. Une apparition tous les trois ou six mois. Les autres, ceux qu'on voit tous les deux soirs rebondir de Sabatier à Drucker, de Foucault à «la classe», on s'en lasse avant même qu'ils aient ouvert la bouche. On pourrait citer cinq noms, ou dix, de ces petits soldats de plomb du rire qui crèvent l'écran depuis un an ou deux à peine, et qu'on a l'impression de voir manœuvrer depuis toujours. Fin de la parenthèse.

Les Inconnus, eux, ne sont jamais aussi bons que lorsqu'ils mettent la télé en boîte. Par exemple, les commentateurs sportifs. *«Cela ne nous re-gar-de pas»* est passé dans le langage courant, dans les cours de récréation et les cantines, comme en son temps le *«Pourquoi tu tousses?»* de Fernand Raynaud. Et le *«Tout à fait, Thierry, tout à fait»* : l'ont-ils inventée, celle-là, ou bien sont-ce les «Guignols» de Canal Plus? Toujours est-il que les cibles elles-mêmes, les commentateurs sportifs, ont promptement empoigné la flèche qui les visait – on le vérifiait encore pendant l'Euro suédois. Elle est très habile, la télé, avec son estomac d'autruche, à digérer la dérision qu'elle-même sécrète.

Peut-être les Inconnus ou les Guignols, après tout, sont-ils encore trop gentils. Ils égratignent là où il faudrait mordre, comme Coluche. Après le show des Inconnus, Antenne 2 nous offrait par exemple une page de pub – une vraie – comme on n'en voit qu'une fois par saison. Une splendeur de page de pub. Il y avait un nouveau savon liquide, en plastique, qui ne glissait pas, mais flottait dans le bain comme un petit bateau. Le nouveau sachet de bonbons que l'univers attendait : un sachet refermable. Une nouvelle sauce de salade. Une nouvelle lessive «intense» (les lessives ne sont plus concentrées, elles sont «intenses»). Une nouvelle boîte de sucre en poudre qui permettait… on ne sait pas ce qu'elle permettait, au juste, mais cela semblait fort pratique. Un nouvel emballage de saucisses, dans lequel les saucisses sont emballées par deux. Un nouveau scratch désinfectant pour les cuvettes des toilettes. Un nouveau shampooing ultra-doux au lait d'amandes douces, et on jure qu'on n'en rajoute pas. On espérait que les Inconnus ou d'autres étaient derrière leur poste, armés de leurs magnétoscopes. L'ouvrage ne leur manquerait jamais.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 7 juillet

TF 1

20.45 Cinéma :
Y a-t-il un Français dans la salle? ■
Film français de Jean-Pierre Mocky (1982). Avec Victor Lanoux, Jacques Dutronc, Marion Peterson.
22.20 Variétés : De souvenirs en souvenirs.
23.40 Documentaire :
Embarquement porte n° 1.
De Jean-Pierre Hutin. Saint-Pétersbourg.
0.10 Journal et Météo.

A 2

20.50 Cinéma : Banzaï. □
Film français de Claude Zidi (1983).
22.40 Débat : Raison de plus. Assurances tous risques. Invités : Philippe Fruleux, journaliste à *Que choisir*; Charles Libman, avocat; Roland Lejart, directeur général de l'UAP; Jean-Daniel Lefranc, directeur général adjoint des AGF.
23.55 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Les Arts au soleil.

FR 3

20.45 Les Aventures de Tintin.
Tintin et les Picaros, de Stéphane Bernasconi, d'après Hergé.
21.40 Magazine : Faut pas rêver. Pakistan : la passe de tous les dangers; Equateur : les Indiens Otavalos, tisserands des Andes; France : good morning Chambley.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Téléfilm : Frankenstein.
De Jack Smight (1re partie).
1.10 Musique : Mélomanuit.
Invité : Jean-François Kahn.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma :
Le justicier braque les dealers. □
Film américain de Jack Lee Thompson (1987).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Toto le héros. ■■
Film germano-franco-belge de Jaco Van Dormael (1990).
23.45 Cinéma :
Histoire de garçons et de filles. ■■
Film italien de Pupi Avati (1989) (v.o.).
1.10 Cinéma : Sous le ciel de Paris. ■■
Film français de Julien Duvivier (1951).

M 6

20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Un singe à la maison.
De Robert Lewis.
22.20 Téléfilm : Le Témoin silencieux.
De Michal Miller.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Ecolo 6.
0.10 Documentaire :
Les Chemins de la guerre.
2. L'Angleterre.

ARTE

20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique.
Rainer Werner Fassbinder.
20.45 Feuilleton :
Huit heures ne font pas un jour.
De Rainer Werner Fassbinder (1er ép.).
Mamie Kruger rencontre un veuf retraité, avec lequel elle décide de vivre.
22.30 Feuilleton :
Huit heures ne font pas un jour.
De Rainer Werner Fassbinder (2e ép.).
A la recherche d'un appartement.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
L'Ecole normale supérieure.
21.30 Le sommet de Rio :
un espoir pour la planète?
22.40 Les Nuits magnétiques. Le cheval (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Arlette Farge (Vivre dans les rues de Paris au dix-huitième siècle).
0.50 Musique : Coda.
Les îles grecques : les Cyclades (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Martine Kaufmann. Avec Jan De Gaetani. Œuvres de Schoenberg, Falla, Campian, Dowland, Ives, Mahler. A 21.00, Concert (donné le 26 juin lors du Festival de Saint-Denis) : Messe solennelle en l'honneur de Sainte-Cécile pour solistes, chœur et orchestre, de Gounod; Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales, de Poulenc, par le Chœur d'oratorio de Paris, l'Ensemble vocal Audite Nova, l'Orchestre national de France, dir. James Conlon. A 23.00, Œuvres de Fauré, Brahms, Crumb.
0.05 Jazz. Par Philippe Carles.

Mercredi 8 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Téléfilm :
L'Ivresse de la métamorphose.
D'Edouard Molinaro (1re partie).
17.00 Club Dorothée vacances.
17.35 Série : Loin de ce monde.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tapis vert et Météo.
20.45 ▶ Magazine : Mystères. Présenté par Alexandre Baloud. La maison qui saigne; Le sarcophage; Sauvé par le pendule; La belle Lucie.
22.25 Série : Mike Hammer.
23.25 Série : Police 2000.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.20 Série : L'Equipée du Poney-Express.
16.05 Série : Aventurier de la jungle.
16.55 Magazine : Giga.
18.35 Série : Teasing Jo.
18.40 Série : Magnum.
19.30 Sport : Le Journal du Tour.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeux sans frontières.
A Lisbonne (Portugal). Thème : l'aventure maritime, la route de l'Orient.
22.15 Théâtre : Le Crépuscule des lâches.
Pièce de Martin Lamotte et Jacques Delaporte, mise en scène de Martin Lamotte, avec Martin Lamotte, Véronique Genest, Philippe Bruneau.
En 1941, des Français bien franchouillards se retrouvent «volontaires» pour une mission-suicide dans la bataille du Pacifique.
23.50 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Les Arts au soleil.
0.10 Magazine :
Musiques au cœur… des toiles.
Olivier Debré, peintre.

FR 3

13.25 Les Vacances de Monsieur Lulo.
14.50 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Les Vacances de Monsieur Lulo.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Météo des plages.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Raymond Devos, des mots pour le rire. Avec Claude Duneton, écrivain; Pierre Miquel, professeur à la Sorbonne; Pierre Saka, parolier; Jacques Higelin, auteur-compositeur-interprète; Alphonse Boudard, écrivain (rediff.).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Mercredi en France. Programme de FR 3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. Portrait de deux artistes catalans : Manuel Vasquez Montalban, écrivain; Antoni Clavé, peintre.
0.35 Musique : Mélomanuit. Invité : Jean-François Kahn. Airs de Leoncavallo, Rossini, Puccini, par Cecilia Bartoli, Mirella Freni, Luciano Pavarotti, Placido Domingo.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm :
Souviens-toi de Kissing Place.
De Tomy Whamby.
14.55 Cascades et cascadeurs n° 12.
15.35 Téléfilm : Echec à la Mafia.
De Michael Pressman.
17.10 Documentaire :
Rythmes et vie des espèces.
De Melinda Barker.
17.35 Dessin animé :
La Grande Supercherie.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessin animé : Les Simpson.
20.00 Les Nuls… l'émission.
20.30 Le Journal des J. O.
20.35 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 Cinéma : Bad Influence. ■
Film américain de Curtis Hanson (1990).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Cadillac Man. ■
Film américain de Roger Donaldson (1990) (v.o.).
0.15 Cinéma : Jacquot de Nantes. ■■■
Film français d'Agnès Varda (1990).

M 6

13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : Ohara.
14.50 Magazine : E = M 6. Spécial énergies.
15.20 Magazine : Culture pub.
15.45 Fréquenstar. Renaud.
16.45 Magazine : Zigomachine.
17.15 Musique : Flashback.
17.20 Musique : Dance Machine.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série :
La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations. Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Escapade à Paris.
De Sylvia Hoffman.
22.20 Téléfilm :
La Robe blanche de Pamela.
De Franck De Felitta.
0.00 Magazine : Vénus.

ARTE

19.00 Documentaire :
La Nature en danger entre l'Elbe et la Baltique.
De Verena et Ulrich Nebelsiek. 2. La Müritz.
Au nord de l'ancienne RDA, un grand lac et d'immenses forêts.
19.50 Documentaire :
Tristes tropiques. De Jorge Bodansky.
Dissertation libre sur les traces de l'anthropologue Claude Levi-Strauss.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Tchaïkovski.
De Christopher Nupen (2e partie).
Tourmenté, déçu par son mariage, le musicien tente de se suicider.
22.05 Opéra : Eugène Onéguine.
Opéra en trois actes, de Tchaïkovski, d'après le roman d'Alexandre Pouchkine, par l'Orchestre du Covent Garden de Londres, dir. Sir Georg Solti. Avec Anna Reynolds, Teresa Kubiak, Julia Hamari, Bern Weiki, Stuart Borrows, Nicolas Ghiaurov, Michel Sénéchal.
Pour cette transposition à l'écran, des comédiens doublent les solistes.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison.
Charles Burney, un voyage musical dans l'Europe des Lumières. 3. Naples.
20.30 Tire ta langue. La langue française et l'Europe. Avec notre collaborateur Jean de la Guérivière, Philippe de Saint Robert, Guy Suarès, écrivains.
21.30 Communauté des radios publiques de langue française. Marina Tsvetaieva.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le cheval (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean Fabre (Le miroir de sorcière).
0.50 Musique : Coda.
Les îles grecques : les Cyclades (3).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Mildred Clary. Avec Kathleen Ferrier. A 21.00 Concert.
0.05 Jazz. Par Philippe Carles.

Le Monde

Le conflit sur le permis à points

L'activité industrielle fortement perturbée par les barrages routiers

Les répercussions industrielles du blocage routier sont très diversifiées. Il semble néanmoins que beaucoup d'entreprises ont fait preuve d'une grande souplesse, en mettant en place d'autres moyens d'acheminement ou en modifiant leur production en fonction des *produits en stocks. Si le conflit* n'était pas terminé dans les prochains jours, la situation pourrait néanmoins devenir nettement plus problématique. C'est le cas de Nestlé en particulier, dont toutes les usines fonctionnaient normalement mardi 7 juillet au matin, mais qui rencontre de grosses difficultés pour approvisionner ses clients. Les camions pleins sont bloqués. Il devient également difficile de trouver des wagons pour acheminer la marchandise par rail.

Chez Renault, toutes les usines ont fonctionné lundi 6 juillet. Avions et hélicoptères ont parfois été mis à contribution en remplacement des camions. Chez Citroën, l'usine de Rennes, qui fabrique des AX, BX et XM, a repris sa production. Les deux jours de chômage technique des 2 et 3 juillet (institués en remplacement des journées d'arrêt prévues de toute façon pour la fin du mois) ainsi que le week-*end qui a suivi, ont permis* de reconstituer les stocks de pièces détachées. En revanche, l'usine d'Aulnay (ZX) était en chômage technique mardi matin. La demande pour les ZX étant actuellement très forte (surtout à l'export), les heures perdues seront récupérées plusieurs samedis et donc payées en heures supplémentaires.

Chez Peugeot, les usines de Sochaux, Poissy et Mulhouse étaient toutes fermées mardi matin. En revanche, les usines Ford de Bordeaux et Charleville-Mézières n'ont pas subi d'arrêt. Car, d'une part, elles ne fonctionnent pas en flux tendu, et, d'autre part, elles avaient commencé à préparer des stocks de pièces, en prévision de la période de fin juillet et début d'août, régulièrement consacrée à des opérations de maintenance et de réoutillage. Les usines britanniques et allemandes ont pu être alimentées en pièces par fret aérien.

L'équipementier Valéo avait aussi pu fonctionner normalement jusqu'au 6 juillet. C'était en parti*culier le cas de son usine de L'Isle* d'Abeau en région lyonnaise, dont tous les fournisseurs sont situés à proximité.

Dans l'agro-alimentaire, les responsables de la logistique sont sur les dents : chez Bongrain, la moitié de la production a pu être acheminée, en utilisant le réseau des routes secondaires.

Toutes les usines du producteur d'acier Usinor sont perturbées. Qu'il s'agisse de la distribution des produits vers la clientèle ou de *l'approvisionnement en certains* adjuvants de fabrication. Plusieurs produits, comme l'air liquide, sont en effet dangereux à transporter et ne peuvent circuler dans une situation incertaine. *Si la clientèle française fait preuve de « compréhension »*, il n'en serait pas de même des fabricants étrangers, allemands en particulier, dont on craint, chez Usinor, qu'ils ne se retournent vers d'autres fournisseurs.

Les Néerlandais estiment avoir perdu quelque 750 millions de francs

Quelques centaines, un millier ou plus ? Les milieux profession*nels néerlandais font état de mille* poids lourds au moins originaires des Pays-Bas immobilisés sur les routes françaises, exclusion faite des camions bloqués en Espagne ou en Italie.

Cette « surreprésentation » néerlandaise dans les barrages en France est proportionnelle au dynamisme des transporteurs des Pays-Bas qui, avec leurs 25 000 semi-remorques et 91 000 salariés, assurent, bon an mal an, près de 30 % du trafic au sein de la Communauté européenne.

L'an dernier, ils ont convoyé 80 millions de tonnes de marchandises. Revers de cette hégémonie : ils sont parmi les plus touchés par la colère des chauffeurs français. Une cellule de crise de l'organisation EVO des commanditaires de transport a estimé, lundi 6 juillet, à 250 millions de florins, soit 750 millions de francs, les pertes occasionnées par le conflit. Estimation qui tient compte du coût de l'immobilisation des camions (variant de 3 000 à 4 500 francs par jour, selon les sources), de la diminution des contrats de fret, sans oublier le dépérissement de certaines cargaisons.

Les conséquences économiques du blocus se font également sentir en aval : le prix des légumes et des fleurs a baissé sur les marchés aux cadrans, tandis que l'exportation d'animaux sur pied vient d'être suspendue.

Le ministre néerlandais des transports, Mme Hanja Maij Weggen – qui a révélé qu'elle avait envisagé la semaine dernière de venir à Paris plaider la cause des transporteurs et des touristes des Pays-Bas – s'est fait l'écho auprès de son homologue français de l'inquiétude des entrepreneurs de son pays, auxquels elle a promis l'assistance de ses services pour obtenir des dédommagements de la part de la France.

Mais elle s'est montrée réservée *quant aux chances de succès de* telles démarches.

CHRISTIAN CHARTIER

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Tiroir-caisse

ALORS, ça va pas ? Vous êtes d'*humeur morose*, pareil que le Mimi et ses six potes du G7 qui tirent une gueule pas possible, rapport à la conjoncture ? Lui, il est allé se changer les idées en se tapant des bières dans une brasserie de Munich. Moi, j'en ai autant à votre service. Je vais vous faire rêver, là, aujourd'hui. En vous parlant fric. Le fric des roturiers les plus friqués de la planète recensés par le magazine américain *Forbes*. A l'exclusion des rois, des reines et des chefs d'Etat.

En tête du classement, Mrs Sam Walton, une veuve américaine qui puise la bagatelle de 23,8 milliards de dollars dans les tiroirs-caisses d'une chaîne de supermarchés. Un beau parti. Son fils aussi. Un fils unique au cas où vous seriez intéressées, les filles. Remarquez, ce ne sont pas les seuls. Aux Etats-Unis, une centaine de familles, pas forcément des familles d'ailleurs, il y a pas mal de célibataires dans le tas, *affichent des fortunes personnelles colossales.*

Derrière les Walton, deux Japonais, *Mori*, un prof d'économie *reconverti* dans l'immobilier, et un industriel, Yoshiaki Tsutsumi, arrivent toujours second et troisième, bien qu'ils aient perdu plein de sous. La faute à devinez quoi... *la conjoncture*. Elle leur laisse quand même 13 et 10 milliards, non, pas de yens, de dollars chacun. Ce qui n'est pas très rupinant, mais, bon, faut faire avec ce qu'on a.

En Europe, c'est pas la joie. Deux Suédois se hissent péniblement en septième position *ex aequo, talonnés par* un Allemand qui pèse à peine plus de 6 milliards. Pas un Français parmi les vingt-cinq premières fortunes du monde. On fait moins bien que le Canada. Un peu mieux, pas tellement, que la Suisse et l'Italie. Quant aux Sud-Américains, je pense en particulier aux Colombiens, merci les narcodollars, ils se débrouillent encore assez bien.

Combien ça fait en vrai argent, tous ces milliards de dollars ? Multipliez par cinq, et puis par cent. Le centime, c'est moins lourd que le franc. Ça permet de planer vraiment.

Le ministre de l'éducation devant les enseignants de maternelle

M. Lang est favorable à la semaine scolaire de quatre jours

S'exprimant devant l'Association générale des institutrices et instituteurs des écoles et classes maternelles publiques (AGIEM), qui tient son congrès à Versailles jusqu'au 8 juillet, M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a annoncé, lundi 6 juillet, son intention de *« donner une nouvelle impulsion, dès la rentrée prochaine »* à la politique contractuelle destinée à aménager le temps scolaire. En s'attaquant au « serpent de mer » des rythmes scolaires, M. Lang renvoie avant tout la balle dans le camp des parents, des enseignants et des collectivités locales. Il constate, certes, que l'idée de la semaine de quatre jours (mercredi et samedi libérés) *« fait école »*, mais souhaite que ce choix fasse l'objet *« d'un minimum de précautions »*.

Les inspecteurs d'académie sont donc invités à examiner, *« avec attention et bienveillance »*, les propositions formulées par les conseils d'école. *« La semaine de quatre jours n'a de sens que si un accord global existe entre tous les partenaires*, a précisé M. Lang, *si un rattrapage effectif est prévu sur le temps des vacances et surtout si le temps du mercredi est réellement investi par des activités culturelles et sportives. »* Pour cela, le ministre souhaite *« amplifier et compléter »*, dès la rentrée prochaine, le système des contrats ville-enfants et des contrats d'aménagement du temps de l'enfant mis au point par le ministère de la jeunesse et des sports. Ces contrats, qui concernent actuellement près d'un écolier sur trois, associent parents, enseignants et associations sportives ou culturelles locales.

Il est clair cependant que le ministre ne souhaite pas brusquer les évolutions. Chez les parents, en effet, il n'y a pas d'unanimité sur une organisation de la semaine scolaire en quatre jours. *Lors de son* dernier congrès en mai, la Fédération des parents d'élèves de l'école publique (PEEP) avait ainsi affiché de sérieuses réticences quant à sa généralisation.

M. Lang a par ailleurs annoncé son intention de généraliser l'accueil des enfants de deux ans en maternelle et a demandé un assouplissement des conditions d'admission. Ainsi, un enfant qui atteindrait deux ans avant la fin de l'année civile qui suit la rentrée pourrait être accueilli en classe maternelle, dans la limite des places disponibles.

J.-M. Dy.

□ **Lettre ouverte de conservateurs de musées à M. Jack Lang.** – Cent vingt conservateurs de musées et conservateurs généraux du patrimoine ont signé une lettre ouverte à M. Jack Lang, pour dénoncer *« une politique visant à écarter de leurs fonctions certains chefs d'établissement. La dernière victime de cette chasse aux sorcières est notre collègue Henri Marchal, qui a été contraint de déposer un recours contentieux après avoir été déchargé autoritairement de ses responsabilités de direction du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAO) »*, indique le texte publié. Les conservateurs réclament que *« le critère fondamental pour la nomination des chefs d'établissement soit, comme il l'a été jusqu'à une date récente, la compétence scientifique »*. Le ministre de la culture a chargé depuis le 1er juin le directeur général des affaires culturelles du Limousin, M. Cécil Guitart, *« d'une mission de réorganisation et de développement »* du MAO à Paris.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » *folioté de I à XVIII*

Le numéro du « Monde » daté 7 juillet 1992 a été tiré à 521 218 exemplaires.

En remplacement de M. Gilles Ménage

M. Pierre Chassigneux nommé directeur du cabinet de M. Mitterrand

M. Pierre Chassigneux, ancien directeur des renseignements généraux, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde depuis 1988, nommé préfet hors cadre mercredi 1er juillet, a été nommé directeur du cabinet de M. François Mitterrand, en remplacement de M. Gilles Ménage, devenu président d'Electricité de France.

[Né le 25 décembre 1941, à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), ancien élève de l'ENA, M. Pierre Chassigneux a été directeur du cabinet du préfet du *Tarn de 1969 à 1971 puis de celui du* préfet de Seine-et-Marne de 1971 à 1974. Secrétaire général de l'Orne en 1976, puis de la Manche en 1978, il devient directeur du cabinet du préfet de police de Paris *en 1980. Préfet de la Nièvre de* 1982 à 1983, M. Chassigneux est ensuite directeur central des renseignements généraux de 1983 à 1986. Préfet de l'Oise en mai 1986, il a été nommé préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde en décembre 1988.]

L'affaire de la tour BP

Un ami du brigadier-chef Daniel Voiry a été inculpé et écroué

M. Joseph Gil, ami du brigadier-chef Daniel Voiry, de nationalité portugaise, ont été inculpé au cours du week-end des 4 et 5 juillet par M. Jean-Pierre Delahaye, le juge d'instruction parisien chargé du dossier de la tour BP de la Défense. Inculpé d'obtention indue de document administratif, exercice illégal d'agent immobilier, usage de faux, recel et abus de biens sociaux, M. Gil a été écroué. L'enquête a établi qu'il avait prêté entre 1988 et 1989 2,6 millions de francs au policier Daniel Voiry, qui avait créé la société Eurocen, par laquelle ont transité des commissions occultes lors de la vente de la tour BP en 1988. Puis le policier, qui s'est donné la mort en décembre 1990, aurait touché une commission de 593 000 francs en mai 1989 pour avoir aidé M. Gil à obtenir indûment une carte d'agent *immobilier afin de procéder* à l'achat d'un terrain à Villeparisis (Seine-et-Marne) et de constituer la SARL Immogil, située au Raincy (Seine-Saint-Denis).

L'inculpation de M. Gil est la douzième de ce dossier, dans lequel M. Christian Pellerin, PDG de la SARI, est toujours inculpé d'abus de biens sociaux, de complicité de faux et usage.

□ **Chômage partiel : reconduction des aides jusqu'au 1er septembre.** – *Afin de favoriser les mesures de* chômage partiel, plutôt que les licenciements, le ministère du travail a annoncé, lundi 6 juillet, la reconduction, jusqu'au 1er septembre, du dispositif d'aide exceptionnelle. Avec un minimum de 27 francs, les heures chômées sont indemnisées à hauteur de la moitié du salaire horaire. L'Etat prend 18 francs à sa charge, sous forme de remboursement à l'entreprise.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

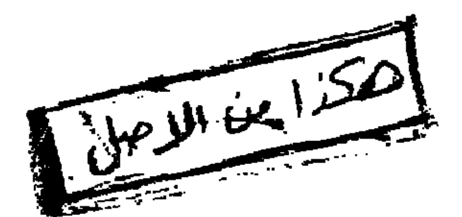
Demain dans « le Monde »

« Arts-Spectacles » : le festival d'Avignon

Le quarante-sixième Festival d'Avignon vivra à l'heure espagnole. Lope de Vega sera monté dans la Cour d'honneur par Lluis Pasqual, qui met également en scène Federico Garcia Lorca. Robert Cantarella présente *le Siège de Numance* de Cervantès. Avignon rend également un hommage à l'Amérique latine. Le chorégraphe Jean-Claude Gallotta s'attaque au mythe de Don Juan.

Point/Le nouveau code pénal

L'adoption par le Sénat du texte du code pénal qui est amené à *remplacer le code Napoléon.*



13 pages d'offres d'emploi

Le Monde

INITIATIVES

Le tourisme se professionnalise

PLUSIEURS signes ne trompent pas. Depuis quelques années, le secteur du tourisme vit sous l'effet de sa modernisation et il est clair que le mouvement ne va pas cesser de s'accélérer. Contrainte ou forcée, une mutation profonde est en cours qui signifie, à terme, que cette activité rentre – enfin – dans les catégories économiques *« normales »*, au même titre que l'industrie.

Des exemples, entre autres, et parmi les plus anodins qui, pourtant, ne trompent pas. Des sociétés de conseil interviennent de plus en plus fréquemment, aux côtés de cabinets spécialisés dans le marketing, sans parler des inévitables professionnels de la communication. Peu à peu, le marché de l'emploi s'organise, comme en témoigne l'apparition de cabinets de recrutement, dont celui créé il y a deux ans par Jean-Jacques Descamps, ancien secrétaire d'Etat au tourisme. Son chiffre d'affaires (2 millions de francs en 1991) et la diversité de ce qu'on appelle des missions, dans le jargon professionnel, en témoignent.

Avec ses hôtels et ses restaurants qui emploient 5 000 salariés selon les normes de Mickey, Euro Disneyland confirme à l'évidence cette tendance. Chaque détail compte et les exigences à l'égard du personnel ne laissent plus la place à l'improvisation, fût-elle sympathique. A tout niveau, les employés doivent être compétents, formés, et au minimum bilingues. Depuis des années maintenant, les carrières de gestionnaires de grands hôtels ressemblent à celles de cadres à haut potentiel dans les grands groupes multinationaux. Ils passeront d'un continent à un autre et de fonction en fonction, selon les mêmes règles initiatiques, pour exercer tous les types de responsabilités. Si les grandes chaînes internationales ont été des pionnières, ces pratiques se sont progressivement répandues dans les palaces, dans les groupes indépendants et, bien que sur un autre mode – celui du vedettariat –, dans les restaurants gastronomiques de grande renommée.



Dans le même ordre d'idées, on voit que des professions s'organisent, à l'image des agents de voyages, et que les formations initiales s'y adaptent de mieux en mieux. La réforme du BTS tourisme, mais aussi le développement des diplômes de type CAP ou bacs professionnels, va dans ce sens. Le besoin en main-d'œuvre qualifiée se traduit bien en filières, même si, peut-être plus qu'ailleurs, des difficultés d'adéquation demeurent. Là aussi, on connaît les pénuries en personnel qualifié, y compris pour les femmes de chambre dont 700 postes ne seraient actuellement pas pourvus sur Paris, selon la Fédération nationale de l'industrie hôtelière. Mais il faut également dire que l'interminable conflit entre le patronat de grands hôtels parisiens et les syndicats, à propos de la suppression de la rémunération indexée en pourcentage sur le chiffre d'affaires, ne donne pas forcément une bonne image de ces métiers. Le recours à des sociétés sous-traitantes pour occuper ces fonctions, qui justifie le besoin de s'aligner sur des salaires nécessairement plus bas, pour le personnel permanent, correspond là aussi à l'un des aspects, peut-être discutable, de la modernisation en cours.

POUR mesurer l'évolution, il convient enfin de se référer à une étude réalisée par le CEREQ (Centre d'études et de recherche sur les qualifications) qui examine le chemin parcouru ces dernières années par les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, essentiellement sous l'influence structurante des grands groupes. En 1990, les chaînes hôtelières intégrées représentaient 22,4 % de la capacité, tandis que, par ailleurs, le nombre de repas servis hors du foyer passait de 3,9 milliards en 1970 à 4,9 milliards en 1987. D'origine artisanale ou familiale, ces secteurs se caractérisent *« par le poids croissant de logiques d'organisation, de management et de produits qui évoquent plutôt la grande industrie »*, observe Diane Barrat, qui souligne une forte croissance de l'emploi et l'appel à *« une main-d'œuvre plus diplômée, particulièrement au niveau V (CAP) »* (+ 25,2 % de 1983 à 1989).

De fait, ces activités donnent une dimension commerciale au travail, décloisonnent les fonctions et sont à la recherche d'un service aligné sur des normes de qualité. Les processus y sont en même temps plus techniques qu'autrefois mais s'appuient sur des formes de polyvalence, parfois nouvelles. Entre 1983 et 1989, les effectifs totaux ont augmenté de plus de 8,2 % (+ 2,5 % pour les salariés), contre + 0,8 % pour l'ensemble de la population active occupée, et atteignent 650 000 emplois. Si le nombre de cadres et d'agents de maîtrise évolue peu, les serveurs (+ 35 000 emplois), les cuisiniers qualifiés (+ 20 000) et les employés d'hôtellerie (+ 12 000) sont les premiers bénéficiaires de cette croissance.

MIEUX, et dès lors que les salariés sont formés, ces branches *« se distinguent par le maintien, au cours des années 80, de forts débouchés sur l'emploi, en particulier à durée indéterminée »*, bien que le changement d'employeur soit la règle et que l'activité reste très saisonnière. Contrairement à d'autres secteurs, le CEREQ en conclut même que la restauration et l'hôtellerie se caractérisent par une grande ouverture aux jeunes – moins pour les jeunes filles – qui peuvent y trouver des débouchés.

Mais ce qui peut être vrai au niveau global rencontre des oppositions locales, justement dans les lieux qui, depuis des générations, se consacrent exclusivement au tourisme. La résistance au changement, les obstacles mis à la modernisation y sont plus forts qu'ailleurs avec les conséquences sociales qui en découlent, la main-d'œuvre n'étant pas assez formée ou trop engluée dans ses habitudes. Le cas de Royan est de ce point de vue éclairant, qui a servi de point de départ à un colloque récent sur le sujet. On y a découvert que, malgré les perspectives, le taux de chômage des villes balnéaires était supérieur à la moyenne nationale.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.

Cadres à Douze

Outre-Rhin, les cadres ne bénéficient pas d'un statut aussi formel qu'en France. Pour des raisons liées aux mentalités et à l'organisation des entreprises. Mais, en dépit de ces différences, la collaboration entre Français et Allemands semble plutôt harmonieuse................................ *Page IV*

13 pages d'offres d'emploi

Royan, après la saison

Taux de chômage record

« CHEZ moi, j'ai besoin d'un personnel qui sache parler, outre le français, l'anglais et l'allemand. Résultat, j'embauche des Hollandais. » Ainsi résumé par le propriétaire d'un camping d'arrière-pays qui privilégie l'animation, l'un des paradoxes de l'emploi à Royan – comme dans nombre de stations balnéaires de la façade Atlantique, semble-t-il, – devient évident. Alors que les cités de bord de mer supportent curieusement un niveau de chômage supérieur à la moyenne nationale (19,3 % à Royan, 17 % à Soulac, 15 % à Arcachon, 14 % à La Baule), les capacités de la main-d'œuvre locale ne lui permettent pas toujours d'occuper les postes disponibles. Au moment où les activités liées au tourisme doivent se professionnaliser et abordent manifestement un tournant, la tradition locale conserve, jusqu'à l'excès, les travers nés du travail saisonnier. Ce qui amène certains à mettre en cause le « *comportement de cigale* » développé par une population qui, forte d'une habitude ancestrale, pratique « *l'économie de cueillette* », elle-même entretenue par « *l'effet d'aubaine* » que constitue l'exploitation de la plage, associée au soleil...

Ces analyses sévères faites par des observateurs y compris locaux correspondent à des traits communs à Royan et à d'autres villes qui ont la même vocation. Le constat a pu en être dressé lors du premier colloque organisé sur ce thème de l'économie et de l'emploi dans les villes balnéaires (avec pour sous-titre « La saison, et après ? »). Cette rencontre, qui s'est tenue les 13 et 14 mai dernier à Royan, avec la participation de la municipalité, à l'initiative de l'association FERA, de l'ANPE et de la direction départementale du travail de Charente-Maritime, a en effet mis en évidence des particularités liées à l'activité touristique. Elles se manifestent à Arcachon, à Soulac et dans une moindre mesure à La Baule, adossée au bassin d'emploi de Nantes-Saint-Nazaire. Partout, on a pris l'habitude de profiter d'une manne naturelle sans, finalement, se préoccuper de l'organiser économiquement. « *Une station balnéaire, c'est une entreprise sans chef d'entreprise* », dira par exemple un participant. Longtemps, et également sur le plan de l'organisation sociale, on a vécu dans l'insouciance en tirant un apparent bénéfice d'une situation exceptionnelle, et donc en ignorant superbement les évolutions en cours ainsi que les modes successives.

Des bienfaits dus au hasard

Jusqu'à la caricature, l'histoire même de Royan témoigne de cette attitude. Devenue presque par hasard le lieu de villégiature des Bordelais à partir de 1815, la localité va accéder à un rang autrement prestigieux quand elle sera dotée d'un casino puis desservie par le chemin de fer. Reconnue nationalement, elle sera consacrée comme un haut lieu du luxe par la fréquentation de célébrités et de têtes couronnées pendant un quart de siècle. Mais, avant-guerre déjà, la cité n'avait pas pris la mesure du mouvement inéluctable de démocratisation engagé par la possession de voitures puis par l'avènement des congés payés.

Mais il y a pire, et cela commence par une tragédie. Détruite à 80 % lors d'un bombardement anglais en janvier 1945, la ville sera reconstruite hors de toute préoccupation de ce qui allait devenir l'aménagement du territoire. Au contraire, elle servira, en bord de mer, de laboratoire urbanistique selon les préceptes de la charte d'Athènes, chère à Le Corbusier. A aucun moment on ne s'interrogea sur le devenir de la station, du segment de clientèle qui pourrait être le sien. On se soucia encore moins d'anticiper sur ce que pourraient être les formes modernes du tourisme. Tant et si bien que Royan ne se prépara pas au développement du camping, réfugié dans l'arrière-pays, et subit plus qu'elle ne maîtrisa les mutations suivantes. La propriété collective supplanta progressivement les anciens hôtels meublés. Les résidences secondaires représentent désormais 50 % des capacités d'accueil, et les plus de soixante ans, retraités, constituent maintenant 40 % de la population permanente.

Et les habitants, dans tout cela ? Ils n'ont pas cessé, de génération en génération, de tirer avantage d'un tel bienfait et se sont accommodés d'un mode de fonctionnement singulier. Aujourd'hui encore, des commerçants, forts de leur expérience, recommandent à leurs enfants de ne pas poursuivre d'études. Les uns et les autres se réfèrent toujours, dans leurs raisonnements, à l'époque bénie où le travail saisonnier de quelques mois, même harassant, et quelquefois pratiqué en dehors des règles sociales, permettait de vivre toute l'année. D'autant que le système, avec le complément des périodes consacrées aux vendanges, aux bois de vendange, aux huîtres, au nettoyage des campings et à la légendaire pibale, offrait beaucoup de possibilités. Manifestement, la part souterraine de l'activité est importante, qui se retrouve en partie dans les statistiques. Par exemple, si 84,5 % des Français sont salariés, le pourcentage tombe à 74 % à Royan et même à 71 % à Soulac, tandis que l'emploi non déclaré s'évalue entre 35 % et 22 %. De même, et selon un comptage officiel effectué au 15 août 1991, 260 000 estivants sont entrés dans la presqu'île alors que la capacité est théoriquement limitée à 200 000 lits...

La plage ne suffit plus

Malheureusement, ce temps-là est révolu, et l'organisation qui l'accompagnait est sans doute condamnée. De plusieurs semaines autrefois, la saison se raccourcit, et le séjour moyen n'est plus que de seize jours. « Produit d'appel », la plage n'est plus le seul lieu de loisirs, puisqu'on y reste deux heures trente en moyenne et que les estivants souhaitent d'autres centres d'intérêt qui obligent à penser les services dans un espace géographique plus large, intégrant l'arrière-pays et donc un « environnement ».

En corollaire, l'ancien équilibre est doublement rompu. Economiquement, les saisonniers éprouvent des difficultés croissantes qui se traduisent par l'inscription au chômage, par la coexistence du RMI et de « petits boulots » ou par le recours cyclique aux aides. En plein hiver, le montant de ces dernières double par rapport à l'été. Professionnellement, les exigences des employeurs s'élèvent pour tenir compte de la modernisation des formes du tourisme et de l'impact européen. Or, et ce n'est jamais qu'un paradoxe supplémentaire, les jeunes les mieux formés à Royan ont de longue date choisi de quitter le pays dès leurs premiers diplômes en poche, faute de perspectives locales. Tant et si bien que, pour aborder les mutations actuelles, il faut s'appuyer sur les moins qualifiés et surtout sur ceux qui, par tradition de ville balnéaire, n'ont pas eu l'occasion de saisir l'importance que pouvait revêtir la formation pour l'exercice d'un métier. Il est fréquent, notent les responsables, que les mêmes qui sont motivés pour un stage en septembre sont ceux qui abandonnent en mai-juin, au moment des examens, pour commencer la saison.

Avec tous les risques que cela implique, il faudra pourtant s'adapter, ne serait-ce que pour faire du tourisme une véritable industrie. A la quête d'une image globale, Royan devra se convertir au marketing et se spécialiser sur certains créneaux, à l'exemple de Soulac, un des plus grands *domaines naturistes d'Europe*. L'existence d'un port et la place prise par les résidences secondaires supposent le développement d'activités induites. A cet égard, deux jeunes chômeuses qui ont créé une entreprise d'entretien, de surveillance et de maintenance des bateaux, dans un secteur jusqu'à présent occupé par le travail au noir, n'ont-elles pas montré la voie ? Jugée parfois pesante par son immobilisme, la forte présence des retraités pourrait également susciter l'apparition de nouveaux services. A brève échéance, la nécessité d'un partenariat large s'imposera entre Royan et les communes voisines pour élaborer un projet de développement cohérent qui ne sacrifierait pas seulement au « tout-tourisme ».

Au centre de ce gigantesque bouleversement, l'enjeu primordial restera cependant l'emploi. Moins que d'autres, peut-être, une ville balnéaire peut durablement faire cohabiter des estivants et des résidants au pouvoir d'achat élevé avec une population permanente exposée à des difficultés croissantes du fait de la mutation d'un écosystème. Il faudra former, trouver des réponses. Déjà, les participants au colloque envisagent de créer un observatoire des métiers. Parce que, de La Baule à Arcachon, les mêmes questions brûlantes se posent.

A. Le.

Le parcours du directeur d'hôtel

Des fonctions multiples

« *LE manager de grand hôtel doit rester un homme de produit. C'est quelqu'un qui doit connaître le métier. Mais ce n'est plus suffisant. Il lui faut désormais maîtriser parfaitement deux autres fonctions : le marketing et la gestion des ressources humaines* », estime Guy Rosès, DRH de la Société des hôtels Méridien, filiale d'Air France qui gère cinquante-huit hôtels dans le monde.

Chez Méridien, la plupart des directeurs d'hôtel sont des hommes de terrain. Issus en général d'écoles hôtelières, françaises ou étrangères (suisses notamment), ils ont commencé leur carrière dans les cuisines, en salle ou à la réception. Puis ils ont gravi en dix ou quinze ans les échelons qui les ont amenés aux postes de direction.

Le parcours de Bernard Lambert, directeur général adjoint des opérations hôtelières de la société, est, à l'exception de la dernière étape, assez exemplaire. Après l'école hôtelière de Nice, il entre dans la chaîne Meurice comme « aspirant cadre ». Pendant trois ans, il fait ses classes : cuisine, salle, réception au Grand Hôtel Meurice et au Prince-de-Galles. L'avenir s'annonce radieux, lorsque la chaîne rencontre des difficultés. Bernard Lambert part alors dans un hôtel familial sur la Côte d'Azur, où il est le bras droit du propriétaire. Mais, au bout de deux ans, l'horizon professionnel lui semble bouché. Il entre alors, en 1974, au Méridien Paris, comme attaché de direction : « *Un poste très formateur ; on est chargé de régler tous les petits problèmes quotidiens, on voit ce qui se passe partout, à la réception, dans les cuisines, dans les chambres.* »

Un an plus tard, il devient adjoint chef de réception. C'est une époque florissante pour la société, qui commence à implanter des hôtels au Brésil et au Moyen-Orient : « *Pour les jeunes comme moi, cela ouvrait de belles perspectives de carrière.* » Encore fallait-il avoir les capacités suffisantes pour saisir les opportunités. Il sent qu'il devra acquérir des compétences dans le domaine commercial. Il demande alors à évoluer. Il est nommé attaché commercial au Méridien Paris, puis, trois mois plus tard, le poste se libérant, directeur adjoint des ventes. Il s'occupe de « vendre » le produit Méridien Paris aux agences et fabricants de voyages, organisateurs de colloques et séminaires. En 1977, il est muté au siège comme responsable régional des ventes : il s'agit, cette fois, de vendre toute la chaîne et non plus seulement un hôtel.

Une carrière transversale

Cette expérience commerciale acquise, il commence à regretter le travail sur le terrain. Nommé directeur d'hébergement en Martinique en 1979, il devient directeur adjoint de l'hôtel deux ans plus tard. En septembre 1981, il est directeur adjoint, puis directeur général de l'hôtel de Boston. « *A l'époque, c'était le fleuron de la chaîne, une très belle étape dans une carrière.* »

En 1989, il est directeur général du Méridien au Brésil et responsable de la région Amérique du Sud. Il doit à la fois gérer son hôtel et en superviser d'autres dans la région. En mars 1991, il intègre son poste actuel. « *C'est plus un poste de réflexion, de stratégie ; on s'occupe de vingt-cinq mille choses et non plus d'une seule unité. On ne peut plus faire changer les choses en trois jours.* »

Un cursus classique mais qui n'est plus unique. Depuis une quinzaine d'années, les hôtels se sont mis également à recruter des jeunes au profil plus universitaire ou issus d'écoles de commerce pour occuper des fonctions financières, commerciales ou de gestion des ressources humaines. La plupart font une carrière transversale, passant d'hôtel en hôtel, tout en restant dans leurs fonctions. Certains, attirés par l'hôtellerie, sont devenus directeurs généraux. Mais ils ne sont que deux ou trois dans ce cas. Sont-ils les précurseurs d'une nouvelle race de managers ?

Guy Rosès préfère rester prudent et ne pas figer sa politique de recrutement. « *Il y aura toujours des jeunes qui seront embauchés à la sortie des écoles hôtelières et bénéficieront de la promotion interne*, assure-t-il. *D'autres seront recrutés à l'issue d'une école de commerce, mais je ne pense pas qu'on prendrait directement au niveau du management (directeur de département, chef de service) quelqu'un qui n'aurait pas exercé dans l'hôtellerie.* » Donnant un exemple de profil atypique, Bernard Lambert cite le cas de cette jeune Américaine qui, engagée comme maître-nageur dans la piscine d'un hôtel, à la sortie d'une école de commerce, est passée aux opérations en tant qu'attachée de direction, avant de devenir chef de réception, et qui, demain peut-être, prendra la direction d'un des établissements.

Pour tenir compte des évolutions du métier de manager, la chaîne a systématisé, depuis le milieu des années 80, les séminaires de formation au management, ponctuant les différentes étapes de prise de responsabilité. Tous ces séminaires comprennent trois volets : animation des hommes, gestion d'un centre de profit et service clients-marketing.

Si les Méridien favorisent la promotion interne, ils ne suivent cependant pas cette priorité absolue. « *On ne s'interdit pas d'instruire à différents niveaux d'encadrement des jeunes ou des moins jeunes ayant eu une expérience dans d'autres chaînes* », indique Guy Rosès. Autre principe : la gestion des carrières des managers de l'hôtellerie est basée sur la mobilité internationale. A partir d'un certain niveau, on ne reste guère plus de quatre ans sur un même poste. Cette mobilité permet de former les managers sur des postes de difficultés graduées. « *Ce n'est pas la taille de l'hôtel qui est déterminante, mais ses caractéristiques*, précise Guy Rosès. *Certains nécessitent des aptitudes commerciales très importantes, d'autres des capacités de gestion de ressources humaines plus développées, certains sont situés dans des zones touristiques, d'autres dans des zones sensibles, en état de guerre plus ou moins larvée.* »

Depuis septembre 1991, la société Méridien a organisé un marché international de l'emploi pour les managers. Les postes sont diffusés dans tous les hôtels de la chaîne. Cette opération est couplée avec un entretien annuel d'évaluation et le fonctionnement d'un comité de carrière.

Catherine Leroy

Un bon diplôme

Les agents de voyages en marche

« *IL s'agit d'une profession groupant 25 000 personnes en France, relativement récente – une trentaine d'années d'existence, – à fort turn-over, à féminisation élevée, et dont l'évolution se fait de plus en plus à deux vitesses.* »

Responsable des études au Syndicat national des agents de voyages (SNAV), Xavier de Boishebert est un fin observateur d'une profession qui se caractérise par son émiettement. 58 % des agences de voyages n'emploient-elles pas moins de cinq salariés, et 10 % plus de dix ? Ce qui au reste induit aujourd'hui une tendance au regroupement, soit au sein de réseaux volontaires (type Sélectour), soit par absorption par des réseaux intégrés (type Wagons-Lits, American Express).

Les 2 275 agences de voyages titulaires d'une licence d'Etat se répartissent en trois familles (chiffre d'affaires de 64 milliards de francs en 1988) : les tour-opérateurs, ou producteurs (340 licences), qui consacrent leur activité à la partie technique de conception des circuits et des séjours ; les agences de distribution (1 525 licences), qui proposent au public leur service de billetterie et la revente des circuits et des forfaits des tour-opérateurs présentés sous forme de brochures ; les agences dites du « réceptif » (410 licences), qui ont pour vocation principale l'accueil des étrangers en France.

Louanges d'un partenariat

Etre agent de voyages suppose d'appartenir à une profession réglementée comportant notamment un cadre juridique (loi du 11 juillet 1975) et soumise à la délivrance d'une licence, fondée sur la notion d'aptitude professionnelle. C'est dire que la formation initiale, dans la profession, revêt toute son importance. Depuis une dizaine d'années, dans la plupart des cas, cette formation aboutissait à l'obtention d'un BTS tourisme. « *Ce diplôme ne donnait pas satisfaction*, dit Xavier de Boishebert. *Il était jugé trop théorique, insuffisamment opérationnel, par les professionnels, et n'avait de « technique » que le terme. Un exemple ? Les jeunes diplômés arrivaient dans nos agences sans la moindre formation informatique alors que la téléréservation est de règle.* »

Du coup, en 1989, un BTS tourisme-loisirs a vu le jour sous la pression des professionnels. C'est ainsi que les étudiants (1 000 dossiers par an, dont 100 retenus) ont vu adjoindre à leur cycle une deuxième langue obligatoire, des notions de géographie appliquée comportant notamment des connaissances sur les climats, les saisons et la situation des aéroports. Les stages en entreprise, avec possibilité de les effectuer dans un pays de la Communauté européenne, ont été allongés (dix semaines).

« *Membre du jury, j'ai été frappé par la qualité des nouveaux étudiants* », se félicite Xavier de Boishebert, qui cite le cas d'une jeune fille préparant son BTS qui, dans une enquête ayant pour objet la promotion de la France aux Etats-Unis, avait écrit à 400 universités américaines. Taux de réponse : 35 %. Et 17 d'entre elles se déclaraient prêtes à l'accueillir outre-Atlantique. Fait suffisamment rare pour être souligné : le SNAV n'a aujourd'hui que louanges pour l'« *excellent partenariat* » qui s'est réalisé avec l'éducation nationale afin de mettre en place le nouveau BTS.

Les formations universitaires, en revanche, laissent le SNAV pour le moins sceptique bien qu'il ne commente pas le contenu des programmes. Licences et maîtrises, magistères, formations à niveau bac + 3, + 4, voire + 5, ne correspondent pas aux besoins des agences de voyages. Hormis quelques rares débouchés, le nombre des postes à responsabilité est extrêmement limité compte tenu de la petite taille des entreprises. De surcroît, la concurrence des écoles de commerce est sévère.

Quid de la formation continue ? « *Les outils existent*, affirme-t-on au SNAV, *et ils sont adaptés.* » Création en 1976 de l'Institut de formation des agents de voyages (IFAV), mise en place en 1981 de l'Ecole pratique du tourisme (EPT) et partenariat avec l'Association pour la formation dans les transports (AFT) pour la formation intensive au métier de technicien-agent de comptoir polyvalent. Mais la formation continue est-elle de mise dans la profession, surtout dans les agences de petite taille ? « *C'est là que le bât blesse*, commente Xavier de Boishebert. *La différence se fera dans l'avenir entre ceux qui l'ont compris et ceux qui y restent hermétiques.* »

Jean Menanteau

A la manière de Mickey

UNE meute de touristes plus ou moins grincheux qui débarquent dans un des six hôtels d'Euro Disney en réclamant des rafraîchissements et des chambres : le cas pourrait se présenter. Mais, avant le 12 avril, les touristes étaient des cadres d'Euro Disney avec famille et amis, et il s'agissait d'un exercice destiné à préparer le personnel des hôtels et restaurants du site à garder sourire et amabilité face à toutes les éventualités.

Car, comme pour les autres activités du gigantesque parc d'attractions de Marne-la-Vallée, les responsables d'Euro Disney ont dû trouver une réponse rapide pour la formation du personnel hôtelier. Sept mille personnes ont, en effet, été embauchées pour assurer le service dans les 5 200 chambres des six hôtels et des soixante lieux de restauration du parc et du centre de divertissement qui peuvent recevoir jusqu'à 72 000 personnes par jour.

« *Nous avons dû faire face à trois problèmes : le peu de temps de préparation, la pratique des langues étrangères et la localisation à l'est de Paris qui posait des problèmes de transport et de logement* », explique un responsable d'Euro Disney. Après avoir écumé toutes les écoles et universités de ce secteur, les responsables d'Euro Disney ont dû élargir leur champ de recrutement. Résultat : 65 % du personnel hôtelier et de restauration est français, mais 11 % est britannique, 4 %, néerlandais, 3 %, irlandais et 3 %, allemand. La plupart sont très jeunes et ont trouvé là leur premier emploi.

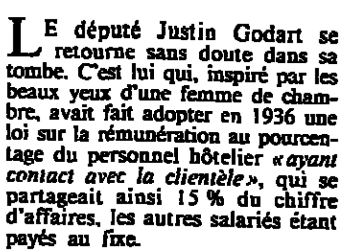
La formation a été assurée sur place par la Disney University, où toute personne prétendant travailler dans ce parc d'attractions passe obligatoirement un minimum de deux jours. Ensuite, les futurs serveurs, maîtres d'hôtel, femmes de chambre ont été dirigés vers des départements spécialisés. Des professionnels venus des Etats-Unis ou des Européens ayant travaillé outre-Atlantique leur y ont enseigné l'art de faire un lit, de nettoyer une chambre ou de servir un repas à la manière de Mickey. Ces formations, qui incluaient des cours d'anglais, ont duré entre une semaine et un mois selon les postes visés.

Pour ceux qui ont été recrutés peu de temps avant l'inauguration et n'ont pas eu le temps de suivre un cycle complet de formation, un système à moitié sur le tas, à moitié théorique a été mis en place. Il est aussi utilisé pour les étudiants qui sont embauchés pour occuper différents postes pendant l'été.

F. Ch.

Révolution de palaces

Tempête sur les salaires



LE député Justin Godart se retourne sans doute dans sa tombe. C'est lui qui, inspiré par les beaux yeux d'une femme de chambre, avait fait adopter en 1936 une loi sur la rémunération au pourcentage du personnel hôtelier *« ayant contact avec la clientèle »*, qui se partageait ainsi 15 % du chiffre d'affaires, les autres salariés étant payés au fixe.

Mais voilà qu'après plus de cinquante ans de bons et loyaux services la loi Godart subit tous les outrages. Ce mode de rémunération, variable selon le chiffre d'affaires et l'évolution des prix, est devenu insupportable pour les employeurs des grands hôtels parisiens qui ont décidé de remplacer ce système par des salaires fixes. Cette initiative s'inscrit en fait dans une série de mesures prises par les employeurs pour équilibrer leurs comptes.

Déjà tous les quatre étoiles luxe – sauf le Scribe – ont demandé à être déclassés en quatre étoiles de manière à bénéficier de l'abaissement du taux de TVA de 18,6 % à 5,5 %. Les prix n'ayant pas été diminués pour autant, les hôtels ont ainsi récupéré des sommes rondelettes : 13 millions de francs, par exemple, au George-V, selon la CGT. *« Face à la concurrence internationale et à l'augmentation des charges, les entreprises ont des marges de manœuvre de plus en plus étroites pour se développer*, affirme Gérard Savoye, délégué général du Syndicat français de l'hôtellerie (SFH), qui rassemble entre autres la quasi-totalité des quatre étoiles. *Elles ne peuvent plus se permettre d'avoir des ratios de frais de personnel qui représentent 38 % à 40 % de leur chiffre d'affaires. Ou alors elles mettent en péril leur survie. »*

Les syndicats de salariés n'ont pas été convaincus par cet argument. La CFTC accuse ainsi les palaces de vouloir devenir une *« pompe à sous »* au lieu de rester une *« vitrine »* du prestige français. *« Nous sommes gouvernés par des financiers »*, souligne encore ce syndicat en citant notamment le cas du Marriott - Prince-de-Galles



« vendu six fois en douze ans ». Quant au George-V (groupe Forte), il a été éclaté en deux sociétés du même groupe ; l'une, exploitante, verse un loyer de 14 millions de francs par an à la seconde, propriétaire du terrain, selon la CFTC, qui estime que ces frais grèvent les comptes d'exploitation.

Mais ce sont surtout les manières employées par des directions qui ont choqué les salariés, entraînant des grèves et des manifestations, comme au Méridien, au Ritz et au George-V. Première étape : les hôteliers ont dénoncé les accords d'entreprise, notamment ceux concernant les indemnités de licenciement, qui pouvaient atteindre trois à quatre semaines de salaire par année d'ancienneté. Ensuite, ils ont proposé des salaires au fixe souvent inférieurs de 30 % à 40 % aux précédents salaires calculés au pourcentage. Déjà en avril 1990, le Marriott - Prince-de-Galles s'était engagé dans la même voie. Mais les négociations d'un nouvel accord n'ayant pas abouti, la direction avait décidé de ramener au SMIC les salaires de tous ceux qui refusaient les nouvelles conditions. Une manière d'inciter les intéressés à quitter l'entreprise.

« On a porté atteinte à la dignité des salariés, commente un ancien employé du Prince-de-Galles de cinquante-six ans, qui comptait vint-six ans d'ancienneté. *Pour me pousser à partir, j'ai été déclassé. J'en ai fait une dépression nerveuse. »* Bilan : 49 licenciements sur les 80 personnes concernées. Le conseil des prud'hommes a accordé 2,3 millions de francs de rappel de salaires. En revanche, il n'a pas suivi les syndicats, qui entendaient démontrer qu'il ne s'agissait pas de licenciements à caractère économique mais d'une manœuvre préméditée.

Mauvais exemple

A cet effet, ils ont produit un télex parvenu entre leurs mains par erreur en 1988, en provenance du siège du groupe Marriott. Ce texte détaillait la procédure à suivre afin d'*« augmenter les bénéfices de l'hôtel en économisant sur les salaires »* et conseillait de *« se séparer de tous les employés qui n'acceptent pas ces changements, avec une indemnité très réduite de licenciement »*. Les syndicats ont décidé de poursuivre devant la Cour de cassation.

Ailleurs, les salariés dénoncent d'autres pratiques destinées à réduire au minimum les futures rémunérations au fixe. Elles consistent soit à augmenter le nombre de bénéficiaires par des embauches, soit à diminuer volontairement le chiffre d'affaires qui sert d'assiette au calcul des rémunérations par un refus de clientèle. Le syndicat patronal (SFH) reconnaît l'existence de ces méthodes et les désapprouve. *« A chaque fois qu'un mauvais exemple est donné, il porte atteinte à l'ensemble de la profession. Alors qu'en réalité il ne s'agit que d'exceptions. »*

Il est vrai que des hôtels tels que le Meurice, le Méridien, ou le Plaza-Athénée sont parvenus à des accords avec certains syndicats qui limitent les pertes de salaires. Les négociations ne se sont toutefois pas faites sans heurts. Certains délégués, soumis à la pression du personnel, qui craignait les licenciements, et au « chantage à l'emploi » des directions, ont apposé leur signature avant d'être désavoués par leur fédération. Car si les syndicats de salariés ne s'opposent pas au passage à un salaire fixe, ils estiment, à la CGT comme à la CFDT, que cela ne peut se faire que si le maintien des niveaux de salaires est assuré. La CFDT, quant à elle, se dit consciente que le paiement au pourcentage va disparaître. *« Notre position est de prendre les devants pour négocier des accords qui n'entraînent qu'une baisse minime des salaires »*, déclare Michel Favier, secrétaire de la fédération des services CFDT.

Aujourd'hui tous les regards sont tournés vers le Ritz, où 100 licenciements individuels ont été prononcés en début d'année, la direction proposant des salaires au fixe inférieurs d'environ 40 %. La CGT, majoritaire, attend la décision du conseil des prud'hommes, le 7 juillet, qui doit déterminer s'il s'agit ou non de licenciements collectifs économiques. Dans ce cas le comité d'entreprise aurait dû être consulté, un calendrier de négociations, établi et un plan social, mis en place. Dernier bastion du pourcentage : le George-V, qui dispose d'un an pour arriver à un accord. La direction se montre confiante. *« Le George-V c'est une famille unie par une complicité très particulière. Nous avons la volonté d'aboutir. »* La CGT se montre plus sceptique et évoque un climat *« très tendu »*. *« C'est du harcèlement que nous vivons, pour pousser les plus anciens vers la sortie. »* Le syndicat compte en outre citer la direction devant le tribunal correctionnel pour délit d'entrave au bon fonctionnement du CE et discrimination syndicale. En l'absence de propositions patronales, le syndicat s'attend à des baisses de salaires de 3 000 francs à 4 000 francs. *« Nous sommes pour le maintien de la loi Godart et proposons de ramener les salaires qui étaient jusque-là au fixe au niveau des salaires au pourcentage »*, explique un délégué CGT.

Quand ces conflits auront pris fin, il restera encore, pour redorer l'image de ce secteur, à élaborer enfin une convention collective nationale étendue. Mais la négociation ouverte il y a trois ans est bloquée en raison de l'incapacité des six organisations patronales à s'entendre. Salariés et employeurs n'ont donc pas fini de se retrouver devant les tribunaux.

Francine Aizicovici

Le tourisme social innove

Un changement délicat

C'EST un nouvel élément à verser au chapitre de sa mutation : d'ici à la fin de l'année, le tourisme social disposera d'une banque de données économiques d'abord à usage interne mais qui, par la suite, devrait lui permettre de discuter, cartes sur table, avec ses principaux partenaires, notamment la direction de l'industrie touristique.

Il s'agit bien, en effet, d'accompagner concrètement la transformation d'un secteur qui, il y a encore dix ans, faisait figure de parent pauvre du tourisme, flanqué qu'il était d'un bon nombre de permanents syndicaux piètres gestionnaires.

L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT), qui regroupe 39 associations parmi les plus importantes (VVF, UCPA...) et 22 délégations régionales, affiche un chiffre d'affaires qui, selon les premières statistiques exploitables de la banque de données, dépasse les 6 milliards de francs. VVF accueille, à lui seul, dans ses villages de vacances plus de 600 000 personnes, dont la moitié sont des enfants et des jeunes. Le chiffre-clé, c'est celui – encore approximatif mais qui devrait être confirmé – des prix de journée proposés en moyenne pour une pension complète avec animation.

De moins en moins de bénévoles

« Les premières fiches que nous avons pu exploiter, explique une responsable de l'UNAT, *donnent une fourchette comprise entre 140 et 200 francs ! Nous sommes loin, comme certains le disent, des chiffres du secteur marchand. Nous remplissons encore une mission de service public en accueillant les familles les moins favorisées. »* C'est là le cœur du problème. Le tourisme social ne veut pas en se modernisant perdre son identité mais souhaite également dépoussiérer son image.

Ce toilettage va d'ailleurs bon train depuis une dizaine d'années. Il passe d'abord par la rénovation des équipements et la fermeture de ceux – les petites structures en rase campagne sans voie d'eau par exemple – qui sont devenus sans attrait. VVF est ainsi engagé dans un programme (1989-1995) qui lui coûte chaque année 100 millions de francs.

Deuxième orientation : la professionnalisation du personnel. *« Il y a de moins en moins de bénévoles dans les structures*, précise Catherine Viannay, responsable de la communication de VVF. *Les salariés sont recrutés en fonction de leurs compétences et de leur métier, qu'il s'agisse de la restauration, de l'hôtellerie ou de l'animation. Cela dit, nous constituons encore une chance idéale pour toute une catégorie de jeunes sans qualification que nous embauchons et qui suivent évidemment une formation. »*

Des changements qui entraînent la modification des produits et des services proposés dans les deux secteurs-clés : les vacances familiales et les stages jeunes. Création de villages internationaux, lancement de formules innovantes qui apprennent l'autonomie aux enfants... La clientèle, dont une photographie un peu grossière montrerait le cadre moyen et l'employé en été, et le cadre supérieur ou les professions libérales en hiver, modifie elle aussi ses habitudes. *« Nous sommes le troisième client d'Air France sur les Antilles*, précise Catherine Viannay (VVF). *Nous avons de plus en plus de monde dans les DOM-TOM. En France, si la côte atlantique et la Bretagne, tout comme l'intérieur, marchent bien, en revanche, nous avons moins de demandes concernant le Languedoc-Roussillon. »*

Reste à savoir si le tourisme social pourra continuer sur cette lancée. Aura-t-il les moyens de financer son changement ? Aujourd'hui, ses partenaires habituels, les ministères qui lui versaient des subventions ou la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) avec sa précieuse « aide à la pierre » se désengagent. Le tourisme social doit se tourner vers les régions et les départements, ce qui n'est pas *a priori* chose facile, ou bien, là encore, faire preuve d'imagination et innover. Certaines associations, sans renier leur raison d'être, pensent ainsi instaurer des tarifs légèrement supérieurs pour les périodes d'affluence d'été (15 juillet-15 août). D'autres espèrent voir développer la formule des chèques-vacances qui, comme les chèques-restaurant, sont bonifiés par les entreprises. Quoi qu'il en soit, c'est vital, le secteur doit prouver qu'il peut s'autofinancer. C'est sa mutation qui est en jeu.

Marie-Béatrice Baudet

La formation en progrès

Une lente adaptation

C'EST assez rare pour le signaler : presque tout le monde est content ! Que ce soit dans le tourisme de voyage ou dans l'hôtellerie-restauration, qui représente avec ses 8 000 salariés les trois quarts des effectifs du secteur, on rencontre une même unanimité au SNAV, le Syndicat national des agents de voyage, et à la Fédération de l'industrie hôtelière.

Il y a longtemps eu inadéquation entre le contenu des formations et les exigences des entreprises. Mais un effort considérable a été fait et les demandes des professionnels ont été prises en compte par l'éducation nationale. *« Depuis dix ans on a connu une gestion paritaire de la formation et de l'emploi entre formateurs et organismes patronaux. Ensemble, ils ont procédé à de nombreuses études régionales et nationales. Des objectifs de formation, tant qualitatifs que quantitatifs, ont été fixés en fonction des besoins du terrain »*, déclare Robert Gafner, délégué national à l'emploi de l'industrie hôtelière.

Xavier de Boishebert, directeur des études du SNAV, lui fait écho : *« Nous représentons 25 000 emplois répartis sur 2 500 entreprises. 60 % des jeunes qui entrent dans la profession ont un BTS de tourisme loisirs. La réforme de 1989 était indispensable et n'avait déjà que trop tardé. La première promotion est sortie en 1991 à notre grande satisfaction. »* Ce nouveau BTS revu et corrigé se prépare dans une vingtaine de lycées en France et dans un nombre non négligeable d'établissements privés de qualité inégale. En quoi consiste la réforme qui a résorbé le décalage entre cursus scolaire et réalités quotidiennes du travail ?

Elle comporte trois points essentiels : une deuxième langue obligatoire, un renforcement de la pratique de techniques de vente et de commercialisation par un allongement de la durée des stages de huit à dix semaines. Enfin, et surtout, les professionnels ont mis à disposition de l'éducation nationale le logiciel Esterel, bible de la profession, qui permet de distribuer les produits du tourisme. Les étudiants peuvent ainsi se familiariser avec l'outil qu'ils auront à maîtriser dans la vie active. *« Dans notre profession*, explique un enseignant, *tout est entièrement informatisé, depuis la billetterie jusqu'aux réservations d'hôtel. Une formation initiale qui n'inclurait pas l'informatique serait inutilisable et inutile. »*

Les professionnels ont prêté main-forte à la mise en place de cette réforme. Il est vrai qu'ils en avaient besoin. En 1980, peu satisfaits des diplômés du BTS de tourisme, ils avaient déjà organisé, leur propre formation avec l'Ecole pratique du tourisme. Mais une petite centaine d'élèves en sortaient chaque année contre 4 000 des classes de BTS. Insuffisant pour couvrir les besoins. Il existe, en outre, une quarantaine de formations universitaires très poussées : licence, maîtrise, DEA, DESS ; on trouve en général les diplômés dans les offices de tourisme et les organismes touristiques départementaux ou régionaux. Quelques formations de complément post-BTS se sont créées à Bordeaux et à Toulouse pour répondre à des besoins précis. Mais les flux en sont modestes. Est-ce à dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Forte attraction des jeunes

Certes pas. Le *turn over* dans les agences de voyages, est très important. La moyenne d'ancienneté des salariés dans une entreprise est de six ans. Une mauvaise information sur le métier en est, en partie, responsable. Les jeunes choisissent souvent le tourisme parce qu'ils rêvent de grands espaces et d'horizons nouveaux. Mais le tourisme, c'est faire voyager les autres et rester soi-même derrière le comptoir. Autre sujet de déception : la surqualification fréquente ! A bac + 2, on entre en général comme billettiste ou agent de comptoir avec une rémunération voisine du SMIC. D'où frustrations et fuite vers d'autres entreprises. Il manque sans doute une formation intermédiaire qui éviterait d'engager des gens surqualifiés.

A en croire les syndicats professionnels, l'hôtellerie-restauration a été depuis 1974 créatrice de 20 000 à 35 000 emplois par an sans discontinuer suivant les années. 70 % des effectifs sont aux niveaux 4 et 5, 12 % au niveau cadre. Or une pénurie grave des niveaux de base vient de la prolifération exagérée des niveaux les plus élevés. L'inflation des formations supérieures, le manque de métiers simples sont dramatiques dans un secteur où la réussite professionnelle requiert une évolution sur le terrain, en partant de la base, pour maîtriser peu à peu tous les aspects du métier. A la pénurie de chefs de rang, de commis de restauration, d'employés d'étage, de réceptionnistes fait écho l'abondance de BTS d'hôtellerie-restauration, trop souvent embauchés pour des tâches d'accueil qu'on a du mal à pourvoir.

La profession n'est pas réglementée comme celles des guides interprètes ou des agents de voyage. Il ne faut pas oublier que 80 % des dirigeants hôteliers sont à la tête de petites entreprises familiales et n'ont aucune formation, même pas un CAP. Pour la direction des industries touristiques, la tâche la plus urgente est d'évaluer l'évolution des profils de poste et d'identifier les besoins en formation. Une vaste étude va être lancée, conjointement avec les branches professionnelles, le ministère du tourisme et celui du travail. Ces contrats d'études prévisionnelles permettront de s'adapter au fur et à mesure. Il y a une forte attraction des jeunes vers ces métiers du tourisme, bien que les emplois de base aient une image dévalorisée. *« Ils confondent parfois service et servilité. »*

Le tourisme sert trop souvent de premier emploi, de petit job d'été, de point de passage à l'entrée dans la vie active à des jeunes insuffisamment formés pour pouvoir y envisager une véritable carrière. Or ces métiers sont devenus très techniques, très précis, et sans une solide qualification on a peu de chance d'y réussir.

Liliane Delwasse

Un statut ambigu outre-Rhin

Plus égalitaire qu'en France, l'organisation de l'encadrement ressemble plus à un échiquier qu'à une pyramide



FRANCFORT

de notre correspondant

IL n'y a pas de «cadre» *stricto sensu* en Allemagne, pays social-démocrate où les différenciations par classes sociales sont malvenues. La loi sur les entreprises ne connaît que depuis peu une autre catégorie que les propriétaires, d'un côté, et les employés, de l'autre, et elle ne lui accorde que peu de fonctions spécifiques. Le mélange des rôles et des genres n'est pas dans la culture locale.

La première raison de la non-existence d'une catégorie «cadres» est sans doute que le respect de l'autre, qui est un des fondements des relations sociales, autorise difficilement une coupure entre deux mondes aussi distincts et étanches qu'en France. Les classements de ce type sont bannis au profit d'une hiérarchie plus progressive et sans frontières fermées.

En outre, la formation professionnelle étant assurée en général par l'entreprise elle-même, le diplôme de départ n'est pas une condition *sine qua non* de la promotion. La société allemande est, du moins sous ces aspects-là, plus égalitaire que la française. Il est possible de grimper jusqu'au sommet, comme en témoigne l'origine plus diversifiée qu'en France des dirigeants d'entreprise.

D'ailleurs, chacun à son poste est nettement plus « responsable ». « *Contrairement à ce qui se passe en France*, écrivent Edward Hall et Milred Reed Hall, *on ne trouve pas, dans les entreprises allemandes, une ligne des décideurs partant du niveau le plus élevé (seul habilité à prendre des décisions vitales pour l'entreprise) et cheminant vers les niveaux subalternes. L'entreprise allemande se présente davantage comme un échiquier sur lequel est dispersé le pouvoir de décision* (1). »

La deuxième raison de la non-existence des «cadres» est que la structuration pertinente du monde économique allemand n'est pas verticale (ouvrier-employé-cadre) mais horizontale : tout dépend du secteur, voire de la firme elle-même.

Les accords sociaux, comme les négociations salariales, dépendent des branches, et de surcroît des régions. La bonne santé du secteur et les bons résultats de la firme comptent dès lors beaucoup plus que le statut.

Néanmoins un débat persiste depuis trente ans sur la création d'un statut de cadre dirigeant *(leitender Angestellter)*. Certains, parmi lesdits cadres, le réclament. Les employeurs le défendent mais sans toujours beaucoup de conviction. Les syndicats s'y opposent puisqu'ils prétendent représenter l'ensemble des employés face au patronat. De sorte qu'il n'est sorti des discussions que peu de résultats concrets. Toutefois, depuis 1976, un cadre doit participer au conseil de surveillance dans les entreprises de plus de 2 000 salariés. Depuis 1988, une commission spéciale a été créée dans les entreprises afin de défendre les intérêts des cadres. Mais son rôle est limité, dans les faits, au droit d'information et de consultation.

Le statut de cadre est néanmoins défini pour la première fois dans cette loi de 1988, après de longues controverses. Un cadre est « *un employé qui selon différents critères se situe plus près des patrons que des autres employés* ». Les critères, forcément flous, disent en gros que le cadre jouit de la confiance du patron et le remplace dans différentes occasions... Les cadres sont donc les dirigeants : la tautologie était, à y réfléchir, difficile à éviter.

Aucun avantage particulier

Selon cette définition qui, après tout, en vaut une autre, l'Allemagne compterait entre 450 000 et 500 000 «*cadres dirigeants*» *pour une population* active de 28 millions de personnes, selon le docteur Horst-Udo Niedenhoff, de l'Institut der deutschen Wirschaft de Cologne.

C'est-à-dire que les «critères» sont assez restrictifs. Mais en réalité leur application dépend, comme on l'a vu, des entreprises. Ainsi, toujours selon la définition de 1988, le secteur de la banque compterait seulement 0,8 % de cadres. La proportion serait de 5 % dans la chimie et de 2,5 % dans la métallurgie. Les fiches de paie des grands magasins Kaufhof, les Galeries Lafayette allemandes, ne relèvent que 120 cadres pour environ 9 000 salariés...

Le rôle de cadre ne donne d'ailleurs aucun avantage particulier. Les systèmes de protection sociale comportent différentes catégories; toutefois, le critère de passage de l'une à l'autre n'est pas le statut mais le revenu.

Ainsi, un salarié doit-il, au-delà d'un certain salaire, quitter le système public d'assurance-maladie pour un système mixte ou privé. Mais il n'existe pas *stricto sensu* de caisse cadres. Le seul «avantage» reconnu est le fait d'être sorti des négociations collectives et de devoir discuter seul son salaire. Les «cadres» sont donc payés, en partie, en fonction de leurs résultats, comme dans les autres pays. Dans certaines branches, un intéressement est attribué à l'ensemble des salariés en fonction des profits mais il est limité. Celui du cadre peut atteindre une proportion libre, jusqu'à 100 %. Les statistiques sur les cadres, population mal définie, manquent.

On peut signaler toutefois qu'en Allemagne les salaires sont, d'une façon générale, élevés. Ainsi, selon une enquête du groupe Egor, de Paris, un ingénieur confirmé avec deux enfants gagnait en 1989, après impôt, 87 125 marks par an, contre 68 470 marks en France, 67 240 en Espagne, 60 680 en Italie, 54 120 en Belgique, 44 485 en Grande-Bretagne et 39 155 en Suède. Cependant, la hiérarchie des salaires est beaucoup plus écrasée dans l'Allemagne social-démocrate. Le revenu d'un ingénieur ne représente que deux fois le revenu moyen des employés alors que le rapport est de 4 en Espagne, 3 en Irlande ou 1,5 aux Pays-Bas.

Cet écrasement fait d'ailleurs partie des rares revendications communes aux cadres de l'Ouest : les impôts frappent lourdement les hauts salaires. Pour le reste les cadres ouest-allemands se préoccupent surtout de la situation de leur secteur ou de leur entreprise. Les relations sociales avec les employés « *ne sont pas vraiment problématiques* », relevaient Frank Bournois et Michel Petit dans la revue *Personnel* de mars-avril 1992. Le dialogue social est intégré dans les rouages profonds de la cogestion allemande.

Les cadres de l'Est font face, eux, à des situations beaucoup plus catastrophiques liées à l'effondrement de la production du pays. L'adaptation – ce sont souvent d'anciens membres du Parti – est loin d'être facile. Néanmoins, nombre de «cadres» emploient le seul moyen de refaire surface : cesser d'être cadres en rachetant leur entreprise.

Eric Le Boucher

(1) Edward Hall et Milred Reed Hall, *les Différences cachées*, Editions du magazine *Stern*.

Différences et complémentarité

Les entreprises françaises sont en terrain connu

HANS MULLER a la blondeur germanique et la faconde méditerranéenne. L'infatigable patron de Lancôme (groupe L'Oréal) en Allemagne ne ménage pas son temps pour la promotion de son entreprise. Cet ancien élève de l'INSEAD, qui a travaillé aux Etats-Unis, ajoute à ses talents de gestionnaire, un sens inné du contact humain et une imagination sans limites pour motiver ses troupes : des esthéticiennes qu'il amène en stage à Paris au journal *consacré à la France qu'il distribue* gratuitement à ses parfumeurs. Résultat : en vingt ans, Hans Muller a hissé cette marque française aux premiers rangs des ventes de cosmétiques en Allemagne, et le voilà parti à la conquête de l'ancienne Allemagne de l'Est. Il parle couramment le français et se sent tout à fait à l'aise dans ce groupe qui revendique son internationalisation.

C'est, d'ailleurs, une évidence que plus une entreprise est implantée à l'étranger, plus il lui est facile de collaborer avec des non-Français. « *Je travaille avec des Allemands tous les jours, et je ne vois pas de différence* », confirme Xavier Grenet, DRH de Saint-Gobain Vitrage International, qui réalise 26 % de son chiffre d'affaires en Allemagne. Comme le *reste du groupe, qui vient de nommer* un Allemand pour diriger ses activités au Mexique, cette société pratique depuis longtemps la mixité des équipes de direction.

Les responsables de Saint-Gobain, un des plus anciens groupes industriels français, sont bien évidemment sensibles au sens industriel des cadres allemands. Ils soulignent, par ailleurs, leur pragmatisme et leur sens de la rigueur. « *Ils savent dérouler le fil rouge* », commente Xavier Grenet, pour symboliser cette rigueur, notamment dans le discours. « *Le mode de communication (pas ou peu de référence au contexte) et leur conception du temps incitent les Allemands à faire un exposé détaillé, exhaustif du sujet de la conversation et à commencer cet exposé immédiatement* (...). *Les Allemands alignent les faits, insistent sur les détails. Les Français, eux, consacrent tous leurs efforts sur la recherche d'une très problématique empathie.* (...) *Les Français sont le plus souvent désarçonnés lorsque les Allemands abordent d'entrée l'objet de la conversation ou de la réunion* », écrivent Edward Hall et Milred Reed Hall.

Langues et Länder

En effet, à y regarder de près, certains finissent par trouver des différences dans la manière d'appréhender les problèmes. « *Pour prendre une décision, le Français a besoin de beaucoup d'informations générales et très nuancées. Le cadre allemand, en revanche, règle les questions au fur et à mesure qu'elles se présentent. Dès qu'il intègre une information, il passe immédiatement à l'application* », analyse Jochen Niedermowwe, un *des responsables de* Deutsche Renault. Les Français sont aussi frappés par la recherche du consensus qui caractérise le fonctionnement des entreprises. Le système allemand ne repose pas sur le pouvoir des petits chefs mais sur une concertation très poussée. Même si cela prend beaucoup de temps en réunions.

Si la compétence professionnelle des cadres d'outre-Rhin est généralement incontestée, certaines entreprises françaises rencontrent, en revanche, des difficultés dans la pratique des langues. Les Allemands, en effet, sont plus nombreux à avoir appris à l'école l'anglais que le français. « *Il est difficile de trouver des collaborateurs qui sont à la fois compétents dans nos techniques et qui ont une bonne connaissance du français* », reconnaît Christian Lesur, responsable de Banexi und Partner, une filiale de la Banexi spécialisée dans les fusions et acquisitions, et dont bon nombre de clients sont des petits patrons qui ignorent tout de la langue de Goethe. Aucun des deux collaborateurs de l'agence de Düsseldorf ne parle le français et, sur les cinq de Francfort, trois sont francophones. Pour l'instant, ce sont des secrétaires bilingues qui pallient cette lacune en assurant, notamment, la traduction des lettres.

Mais, ces derniers temps, les entreprises françaises qui travaillent en Allemagne ne pouvaient pas non plus se permettre de trop faire la fine bouche sur les embauches. En effet, la réunification et l'appel de cadres pour étoffer les directions d'entreprises dans l'ex-Allemagne de l'Est ont provoqué, sur le marché du travail, des tensions qui ont tendance à perdurer.

Pour autant, cela ne semble pas avoir rendu les cadres allemands plus mobiles. Dans ce pays caractérisé par son régionalisme, on n'aime guère sortir de son Land. « *Nous sommes un peu comme une plante dont les racines sont profondément enfouies dans la terre* », dit un cadre allemand. Et il est plus facile d'envoyer un Munichois à l'autre bout du monde qu'à Francfort ou à Düsseldorf. D'autant que dans ce pays, où le travail féminin est moins développé, la carrière des épouses ne constitue pas un obstacle à l'expatriation.

Plus anecdotiquement, les Français s'étonnent de l'importance que les cadres allemands attachent à leur apparence. Les voitures de fonction, largement distribuées par les entreprises allemandes sont des symboles du statut social. La possession d'une BMW série 3 ou série 8 indique précisément la place dans la hiérarchie de l'entreprise. En outre, les Allemands aiment avoir l'air chic et élégant et semblent attacher une grande importance à la coupe de leurs costumes et à la qualité de leurs cravates. Débraillés s'abstenir.

Françoise Chirot

Les coûts de l'expatriation

Une étude sur la gestion du personnel à l'étranger

L'EXPATRIATION coûte cher. La palme revient à la zone Asie-Pacifique, où les salaires atteignent jusqu'à deux fois et demie les salaires de base du pays d'origine.

En réalité, les entreprises françaises évaluent mal le prix exact de leur politique d'expatriation – chaque pays de destination est un cas particulier – mais la plupart souhaitent, en tout cas, en réduire les coûts. Un objectif que Sedgwick Financial Services, filiale française du groupe britannique Sedgwick (SFS), le numéro deux mondial des courtiers en assurances, a bien évalué et voulu préciser en réalisant une étude en vue d'« *identifier les méthodes et pratiques de gestion du personnel expatrié au départ de France* ».

SFS est d'abord – c'est le métier maison – un assureur, le premier courtier d'assurance-vie en Europe, mais c'est aussi un cabinet de conseils en matière de prévoyance collective de fonds de retraites et d'emplois internationaux. L'expatriation est devenue une partie de son gagne-pain grâce à l'exploitation de deux logiciels. Taxdisk intègre les paramètres fiscaux de trente-six pays sélectionnés et calcule, en quelques minutes, l'impôt d'un salarié qui y est expatrié. Costdisk permet, quant à lui, d'évaluer le coût global d'une expatriation grâce au déroulement d'une *check-list* (voyages, dépenses éducatives, logement...).

L'enquête réalisée l'année dernière a porté sur 3 665 salariés gérés essentiellement (à 68 %) par des groupes français. Plus d'une vingtaine d'entreprises ont été interrogées, essentiellement dans les secteurs de l'informatique, des banques et assurances, du pétrole et du bâtiment et travaux publics.

Peu ou pas de surprises concernant le profil type de l'expatrié. Il a, à 67 %, plus de trente-cinq ans. Il est aussi marié (79 % des cas) et a des enfants (63 %). Un élément important relevé par l'enquête : l'expatriation s'adresse aux diplômés. 70 % des effectifs concernés ont une formation bac+4, parmi lesquels 45 % sont issus d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs.

Egalisation ou compensation

Si l'on s'intéresse à la rémunération, il faut absolument raisonner en termes de rémunération globale, compte tenu de l'importance des avantages annexes. Le salaire est calculé, dans presque un cas sur deux, selon la méthode du *Gross Up*, qui permet de fixer le salaire brut local à partir du revenu net à préserver. « *Une approche efficace mais coûteuse*, note l'étude, *car elle prend en compte l'intégralité de l'impôt sur le revenu, y compris l'impôt généré par les différentiels de rémunération. Il faut donc disposer des informations correspondantes.* » Quelle que soit la méthode retenue, 76 % des entreprises interrogées expliquent raisonner en termes de «*missions*» à l'étranger. « *L'expatriation apparaît bien comme une situation exceptionnelle qui donne droit à égalisation ou à compensation.* » C'est pourquoi plus de la moitié des interviewés offrent une prime d'expatriation couvrant le différentiel du coût de la vie dans la majorité des cas, et que quasiment toutes les entreprises (96 %) financent tout ou partie de l'impôt sur le revenu de leurs salariés à l'étranger.

Point-clé de l'expatriation : la couverture sociale. Les entreprises ont une alternative : opter pour le maintien du régime de protection sociale du pays d'origine en détachant leurs salariés. La solution de loin la plus onéreuse, si l'on parle du cas français. C'est aussi la plus sécurisante, mais elle est souvent inadaptée dans de nombreux pays. Les entreprises optent donc – en cas de missions longues – pour la solution de l'expatriation avec affiliation au régime du pays d'accueil, *bien évidemment* améliorée. 82 % des entreprises offrent donc une garantie complémentaire pour les soins de santé et de prévoyance. Les sociétés françaises choisissent plusieurs voies : 28 % des interrogés adhèrent à la Caisse des Français à l'étranger (CFE), 44 % souscrivent une couverture au premier franc et deux tiers d'entre elles prennent un contrat groupe d'assistance/rapatriement au bénéfice des salariés à l'étranger et de leur famille. Attitude similaire concernant les retraites. « *64 % des entreprises reconstituent la retraite de base française de leur personnel expatrié par une affiliation à la CFE et maintiennent systématiquement son adhésion aux caisses de retraite complémentaire françaises.* »

Reste les avantages annexes. 88 % des entreprises offrent le logement et 64 % d'entre elles estiment à ce sujet que leurs salariés sont mieux logés à l'étranger que dans leur pays d'origine. La voiture de fonction n'est pas systématiquement offerte. Elle l'est toujours dans 16 % des cas, et parfois dans 76 % des cas. Toutes les entreprises interviewées participent, en revanche, au financement des frais d'éducation des enfants, et de même toutes se montrent assez généreuses envers le voyage de retour vers le pays d'origine. « *Un facteur psychologique important pour l'expatrié*, note l'étude, *et que les entreprises ne veulent absolument pas négliger.* »

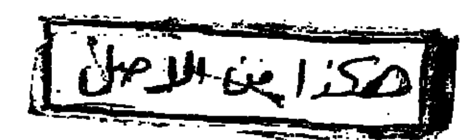
Grignoter des économies

L'ensemble de ces données prouve bien le caractère onéreux de l'expatriation, quitte à donner le tournis. « *Vous comprenez mieux*, explique Pascaline Rey, la consultante de SFS, auteur de l'étude, *pourquoi les entreprises cherchent à diminuer leurs coûts. D'ailleurs, c'est une tendance que nous constatons aujourd'hui. Le premier signe c'est, par exemple, la volonté des groupes de ne plus considérer véritablement la CEE comme une terre d'expatriation. Certains diminuent les primes allouées. Plus généralement, d'autres refusent désormais de prendre en charge à 100 % les frais du logement et demandent aux salariés de contribuer à la hauteur de ce qu'ils payaient en France* ».

Grignoter des économies çà et là est, en effet, une voie possible. Mais si l'expatriation devient « *moins lucrative* », elle devra, en revanche, se montrer plus qualitative. Et à en croire les responsables de SFS, les entreprises ont, là encore, du chemin à parcourir : « *Vous avez beaucoup de non-dits*, précise Michel Quesnot, directeur général adjoint de SFS. *L'étude a permis de montrer que si quatre cinquièmes des entreprises déclarent avoir une politique d'expatriation, c'est faux en réalité. Nous estimons que 80 % d'entre elles sont loin d'avoir une politique réelle. Des riens suffisent à le prouver. En principe, la durée d'expatriation dans un contrat est en général de trois ans. Combien d'entreprises respectent cet engagement ? Pas la majorité. Les expatriés doivent souvent rester plus longtemps sur place. Autre exemple, 40 % des entreprises seulement déclarent avoir un entretien avec le conjoint. Or c'est lui qui, dans la majorité des cas, est à l'origine du rapatriement...* »

Sans parler des questions-clés. A savoir la promotion et la réintégration des expatriés. « *La promotion, c'est une tarte à la crème*, poursuit Michel Quesnot, *à l'exception des cadres à haut potentiel qui, en partant à l'étranger, font leur parcours du combattant pour un futur poste à la direction générale. Les autres catégories d'expatriés (ouvriers, etc.) sont beaucoup plus mal loties. Nous avons là deux cas très différents.* » L'étude peut effectivement en témoigner : seulement 23 % des entreprises interrogées mentionnent les modalités de licenciement et seulement 19 % précisent les conditions de retour en cas de démission. Des imprécisions qui parfois coûtent cher.

M.-B. B.



TRIBUNE

Accroître la capacité d'action

par Daniel Croquette

UN des fondements de l'économie libérale est la capacité d'initiative de chacun. C'est aussi un des fondements de la démarche participative dans l'entreprise. Or, suivant leur éducation, leur formation, leur niveau initial de culture, leurs fonctions antérieures dans l'entreprise, leurs implications dans la vie sociale hors entreprise, les salariés ont une capacité d'initiatives très inégale.

Attendre passivement des initiatives de la part des salariés ne peut que révéler cette inégalité fondamentale, et les conclusions sont alors du type : il y a les performants, il y a les autres.

Il faut donc aller plus loin :

– mettre en place une culture d'apprentissage de l'initiative ;

– appeler les salariés à des tâches qu'ils jugent dans un premier temps hors de leur portée.

Pour faciliter la compréhension, les exemples de départ sont pris à dessein hors du contexte de l'entreprise. Nous essaierons ensemble de pousser ce raisonnement dans toutes les implications que cela peut avoir dans l'entreprise elle-même.

Mettre en place une culture d'apprentissage de l'initiative

L'ENJEU est bien, selon les termes de Renaud Sainsaulieu, de passer d'une société de spectateurs ou de consommateurs à une société d'acteurs. Faut-il encore que l'ambiance non seulement le permette mais aussi le favorise.

Premier exemple dans la formation des ingénieurs. La formation humaine des ingénieurs passe certes par des cours spécifiques à ce sujet. Elle passe aussi par des enseignants-chercheurs qui induisent dans les cours de leurs collègues des compléments en formation humaine et sociale. Les étudiants sont toujours là en position de spectateurs ou de consommateurs. Ils ne le sont plus s'ils sont impliqués comme stagiaires actifs dans l'entreprise ou dans une formation en alternance. Ils deviennent aussi acteurs s'ils sont poussés à prendre des responsabilités dans leur promotion ou dans la vie sociale hors de l'école. Ainsi, une grande entreprise embauche en priorité des présidents de bureau des élèves.

Un directeur de maison des élèves d'une grande école d'ingénieurs de Nantes me disait aujourd'hui même qu'il jouait à fond la responsabilité des élèves dans la gestion de la maison. Et cela se passe mieux et dans un meilleur climat que dans une maison équivalente de la même école ailleurs.

Deuxième exemple dans la vie locale : faute de prêtres dans la région parisienne, la prise en charge de la vie pastorale de mon secteur est le fait d'une équipe de laïcs, et de prêtres des paroisses voisines. Cela a développé chez un nombre important de laïcs une prise de conscience de leur responsabilité dans la communauté catholique locale. Ils sont passés progressivement de spectateurs à acteurs.

Troisième contre-exemple dans la vie syndicale : qui ne connaît pas la dualité dans son entreprise entre des militants syndicaux surchargés de réunions et de responsabilités et d'adhérents attendant l'arme au pied que les militants leur disent ce qu'il faut faire ? Heureusement, toutes les sections syndicales ne sont pas sur ce modèle.

Cela entraîne des conséquences importantes dans et hors de l'entreprise :

– que l'hypothèse première soit la confiance dans l'action des autres et non le sentiment que l'hyper-spécialiste de la question est le seul à pouvoir faire ;

– que les idées des uns et des autres soient prises en compte, quitte, après explication, à être abandonnées ;

– que l'incitation à l'initiative implique l'acceptation de l'erreur et non la répression brutale de celle-ci. La démarche essai-erreur est davantage comprise dans la culture anglo-saxonne que dans la culture française ;

– que la formation de tous soit un devoir de l'entreprise et que cette formation ait deux soucis : mettre chacun en position d'acteur et non de spectateur et d'auditeur ; bâtir un lien fort entre formation et activité professionnelle elle-même.

Par exemple, une formation qui consiste à accompagner, en alternance, la conduite d'un projet dans l'activité professionnelle est très pédagogique pour mettre les salariés en capacité d'initiative.

Un autre exemple : le tutorat organisé dans l'entreprise non pas à la bonne volonté de chacun mais comme un moyen important qui conduise à « l'entreprise formatrice » aide à cette prise de responsabilité progressive.

Appeler les salariés à des tâches qu'ils jugent dans un premier temps hors de leur portée

UN souci permanent des responsables devant une tâche nouvelle à accomplir doit devenir non pas « C'est intéressant et je suis le mieux placé pour l'entreprendre » ou « Je vais la confier à untel parce qu'il sait bien faire » (alors qu'il est déjà complètement surchargé) mais « Qui cela peut-il faire progresser en prenant cette tâche en charge quitte à l'accompagner par moi-même ou par untel avec une évaluation *a posteriori* ensemble ».

Premier exemple : quand vous animez un grand groupe, si vous appelez l'ensemble des participants de façon indifférenciée à prendre la parole, personne ne la prendra, à l'exception d'un extraverti impénitent qui risque alors de la monopoliser.

Par contre, si vous interpellez quelqu'un à ce moment-là en fonction d'une question précise que vous savez importante pour lui, il prendra la parole qu'il n'avait jamais d'emblée osé prendre et cela incitera d'autres à faire de même.

Deuxième exemple : dans la vie associative ou syndicale, en cas de poste à pourvoir, si vous appelez de façon indifférenciée à le pourvoir, trois cas peuvent se présenter :

– soit personne ne se présente et vous en déduisez, à tort, que l'individualisme gagne ;

– soit quelqu'un, déjà surchargé, se croit devoir prendre cela en plus ;

– soit se présente un des moins compétents dont vous ne vouliez à aucun prix, mais comment refuser maintenant ?

Si, par contre, à l'issue d'une réflexion collective du bureau de l'association ou du syndicat, vous appelez untel ou untel jusqu'alors peu engagé à prendre cette responsabilité, il vous dira d'abord qu'il ne se sent pas capable, mais si vous lui dites que le groupe l'a jugé digne de cette confiance, il acceptera après un temps de réflexion, et son action dépassera vos propres espérances.

En conséquence, dans et hors de l'entreprise, pour un responsable, il faut toujours être en attente de quelque chose d'important de chaque salarié. Les placards, même dorés, sont à proscrire. Ils sont la source de tous les découragements. Il vaut mieux muter... voire licencier et reconvertir. Il faut prendre le temps (et ce n'est pas du temps perdu mais souvent du temps gagné) pour répartir les responsabilités, déléguer et faire déléguer, pour équilibrer les charges de travail, bien organiser l'appréciation des salariés, la négociation des objectifs de chacun, de la formation et des évolutions de carrière souhaitées.

Il faut éviter d'embaucher des surqualifiés et faire appel, au besoin, à la formation permanente pour atteindre un résultat supérieur. Cela est plus motivant que d'avoir des salariés sous-employés en temps et en compétences.

Il vaut mieux perdre, de temps en temps, un salarié compétent et responsable qui sera plus motivé dans un autre projet professionnel extérieur qui lui tient à cœur que d'avoir des salariés frustrés ou aigris.

► Daniel Croquette est directeur du Centre d'études supérieures industrielles (CESI) d'Ile-de-France.

ECHOS

Association pour le développement local

■ Association des managers du développement local (AMADEL), présidée par Laurent Benveniste, vient d'être créée. Elle regroupe, en fait, les 44 premiers stagiaires qui, pendant un an, à raison d'une semaine par mois, ont suivi les cours de l'Institut des managers du développement local (IMDL), fondé il y a deux ans.

L'intuition d'origine se vérifie donc : il existe bien un métier du développement local, et il s'impose de mieux en mieux, face à de nombreux partenaires, entreprises ou collectivités locales. Les stagiaires proviennent, quant à eux, de tous les horizons. On y trouve des cadres de Rhône-Poulenc, d'EDF, de BSN, des directeurs de sociétés d'économie mixte, des responsables de services économiques de villes ou de chambres de commerce, des sous-préfets et des fonctionnaires de l'emploi.

► IMDL : 93, rue de la Jonquière, 75017 Paris. Tél. : 40-25-39-02.

Innovations sociales : opération Eurema

■ La Délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale, que dirige Maurice Benassayag, lance, sous forme de concours, l'opération Eurema, destinée à recenser les meilleures réalisations innovantes dans la lutte contre les exclusions. Avec ce projet, l'objectif est de démontrer qu'il existe, tant dans le secteur privé que dans le milieu de l'économie sociale, des initiatives à faire connaître puis à imiter, de la même façon que la France doit pouvoir s'inspirer des expériences étrangères, et notamment européennes. Sous forme de subventions, ce concours sera doté de prix qui seront remis à Paris, le 23 octobre.

► Opération Eurema, Délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale : 100, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

Management de l'environnement

■ L'INSA de Lyon met en place, à la rentrée prochaine, une chaire de management de l'environnement destinée à offrir *« une formation pluridisciplinaire de cadres dirigeants aux sciences et techniques de l'environnement »*. Elle correspond à des besoins qui se déclinent dans trois domaines : protection de l'environnement, développement des « écoproduits », utilisation des « écolabels ». Ce programme de DESS est composé de 380 heures de cours fondamentaux, complétés par des travaux pratiques et des études de cas (100 heures). Les thèmes des cours fondamentaux sont notamment : gestion des pollutions et des risques, sciences de l'homme et environnement, sciences de la société et environnement, techniques de l'information et de la communication. Chaque promotion sera de vingt étudiants.

► Renseignements : tél. (16) 72-43-82-00.

Premières rencontres nationales des régies de quartier

■ Le Comité national de liaison des régies de quartier, créé en 1988, organise les 26 et 27 septembre, à Orléans, les premières rencontres nationales des régies de quartier. Ces structures, qui sont nées pour répondre aux difficultés sociales et économiques des quartiers défavorisés, souvent de banlieue, se sont développées ces dernières années afin de favoriser l'insertion en offrant des activités, sur le site même, à la population la plus démunie. Le réseau a grandi puisque, de 30 régies en 1990, on est passé à 60 en 1991 et l'on estime qu'il en existera 100 à la fin de 1992.

► Comité national de liaison des régies de quartier, 13, cité Jandelle, 75019 Paris. Tél. : 42-40-18-11.

« Au-delà du RMI et de l'Etat-providence »

■ La faculté de Saint-Maur abritera les 18 et 19 septembre le congrès international du Basic Income European Network (BIEN), auquel s'associent différentes organisations, dont Futuribles. De nombreux experts et économistes (Alain Lipietz, Patrick Viveret, Bernard Gazier, Patrice Sauvage et René Dumont, pour les Français) participeront aux débats. Le titre retenu, « Au-delà du RMI et de l'Etat-providence », permettra d'aborder toutes les propositions existant sous la dénomination de revenu d'existence, souvent en discussion.

► Secrétariat du congrès : Mlle Boussatha, faculté de sciences économiques et de gestion de Paris-Saint-Maur, 58, avenue Didier, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire. Tél. : 49-76-80-00.

« La gestion des ressources humaines, avec ou sans frontières »

■ Le 3e congrès de l'Association française de gestion des ressources humaines (AGRH) se tiendra les 19 et 20 novembre à Lille. Le thème retenu en est « La gestion des ressources humaines, avec ou sans frontières ». Une quinzaine de symposiums et groupes thématiques regroupant une soixantaine de contributions ainsi que des présentations de travaux permettront de faire le point.

► AGRH, ESSEC-IMD : CNIT, place de La Défense, 92090 Paris-La-Défense, M. Jean-Marie Peretti. Tél. : 34-43-30-00.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20

Gestion

Lieu : Fontenay-sous-Bois. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : Smic. Profil : bac + 1 ou 2. Mission : assistant commercial, gestion des commandes, administration des ventes, saisie des commandes. 01821.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 2/3 mois. Ind. : 1 500 F + tickets restaurant. Profil : bac + 2. (gestion-comptable). Mission : comptabilité générale, relance clients, règlements fournisseurs, saisie informatique. 01777.

Comptabilité

Lieu : Meaux. Date : septembre. Durée : 1 mois. Ind. : 30 % Smic. Profil : bac + 1. Mission : opération d'encaissement, faire le tri et l'enregistrement des chèques et autres modes de paiement. 01870.

Lieu : Meaux. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 30 % Smic. Profil : bac + 1. Mission : opération de décaissement. 01869.

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4, fiscalité comptable. 01839.

Lieu : Issy-les-Moulineaux. Date : septembre. Durée : 6 mois, minimum (contrat de qualification). Ind. : à définir. Profil : bac professionnel comptabilité. Mission : effectuer des opérations en comptabilité dans le cadre d'un contrat de qualification. 01835.

Lieu : Créteil. Date : mai 1993. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : expertise comptable, commissariat aux comptes. 01830.

Personnel

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 6 mois. Ind. : 2 000 F minimum. Profil : bac + 1. Mission : recrutement de candidats aux différents postes (hôtesses, caissiers, vendeurs (...). 01802.

Lieu : Sèvres. Date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : à définir. (contrat de qualification ou convention de stage). Profil : bac + 2/3. Mission : identifier et sélectionner les candidats potentiels, présenter par téléphone les postes à pourvoir, assister les consultants dans les missions. 01686.

Lieu : Paris. Date : mi-août. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 4/5, maîtrise ou DESS gestion du personnel. Mission : dépouillement et synthèse d'une expérimentation sur une nouvelle grille de classification du personnel. 01595.

Marketing

Lieu : Asnières. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : promotion d'un produit, mise en place de la stratégie marketing. 01851.

Lieu : La Roche-sur-Yon. Date : 1er août 1992. Durée : 3/4 mois. Ind. : 4 000 F à 4 500 F/mois. Profil : bac + 4. Mission : étude financière, étude de rentabilité pour la création d'une entreprise d'insertion. 01846.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 2. Mission : études de marchés, analyses statistiques. 01844.

Lieu : Italie. Date : indéterminée. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : réaliser une étude de marché dans le milieu de la montagne et effectuer la prospection commerciale. 01604.

Vente

Lieu : Mauregny-en-Haye. Date : août. Durée : 1 mois. Ind. : % sur listes. Mission : contacts agences immobilières, restaurants, salons de coiffure. 01856.

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 610 F + %. Profil : bac + 1/2. Mission : négociations commerciales dans les domaines de l'immobilier d'entreprise. 01843.

Lieu : Barcelonne. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : % sur les ventes (logé, nourri, et transport payé). Mission : commercialiser des PINS auprès des commerçants de Barcelonne. 01825.

Lieu : Paris et RP. Date : toute l'année. Durée : immédiat. Ind. : 350 F par jour. Profil : bac + 2, école de commerce/vente/marketing. Mission : assurer la promotion de produits en grande surface les fins de semaine. 01822.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 4/5. Mission : contribuer au développement d'un cabinet de conseil en formation. 01813.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil. : bac + 2/3. Mission : pour une entreprise de création/production d'objets de cadeaux et d'emballages haut de gamme. 01445.

Informatique

Lieu : Vélizy. Date : août. Durée : 6 mois. Ind. : 5 000 F à 7 000 F. Profil : bac + 3 à 5. Mission : fiabilité de produits : recueil d'infos, gestion base de données, analyse et exploitation.01859.

Lieu : Fontenay-sous-bois. Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : établir des documents justificatifs en vue de l'acquisition de logiciels de performances pour grand système IBM. 01853.

Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : SMIC ou plus selon qualification. Profil : bac + 4/5. Mission : réalisation d'un logiciel/transfert de fichiers de la messagerie X400, de la conception à l'installation. 01859.

Communication

Lieu : Puteaux. Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : préparation de dossiers pour la régie et la réalisation d'événements (salons, lancement de produits, congrès...). 01855.

Lieu : Paris. Date : août. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : Bac + 2. Mission : journaliste assistant du directeur en chef sur une lettre quotidienne d'information dans le domaine de l'audiovisuel. 01848.

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 6 à 12 mois (contrat d'adaptation). Ind. : SMIC. Mission : assistant de fabrication dans une société de presse, relations avec les imprimeurs et photograveurs et assister le responsable de la fabrication de revues. 01842.

Lieu : Epinay-sur-Seine. Date : août. Durée : 3 mois. Ind. 3 000 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : suivi, organisation de manifestation dans le domaine audiovisuel et cinématographique. 01819.

Droit

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3. Mission : étudier les problèmes juridiques liés à la propriété industrielle. 01816.

COURRIER

La formation des dockers

■ A propos de l'article intitulé « L'école des dockers allemands », nous avons reçu la lettre suivante de l'IFTIM.

« L'IFTIM (Institut de formation aux techniques d'implantation et de manutention) œuvre depuis trente ans (!) pour les entreprises de la manutention portuaire. Nous travaillons en collaboration avec l'UNIM (Union nationale des industries de la manutention dans les ports français, 76, avenue Marceau, 75008 Paris ; délégué général : M. Hislaire ; délégué général adjoint : M. Galbrun), qui regroupe les syndicats patronaux locaux des principaux ports nationaux. Ainsi, notre organisme de formation est bien connu des adhérents de l'UNIM. Notre centre de Marseille est d'ailleurs une simulation d'un navire de charges et possède différents outils de simulation : cale grandeur nature, grues de bord, engins de manutention, chariots élévateurs, tracteurs à selette, etc.

» Enfin, pour compléter votre information, nous formons en moyennne 300 dockers (ouvriers et maîtrise), soit la quasi-totalité des participants inscrits au plan de formation annuel. »

Le Monde
des
COMMERCIAUX

Un produit passionnant sur un marché en progression :

la porte automatique piétonne !

Nous sommes l'un des leaders dans le domaine de la porte automatique. Nos clients sont des professionnels du second-œuvre du bâtiment (menuisiers *aluminium, miroitiers, serruriers, administrations,* acheteurs publics...). Notre développement exceptionnel est dû à la qualité de nos produits, de nos services et... de nos hommes.

Vous connaissez le domaine de la porte automatique et, dans le contexte économique actuel, vous avez envie d'intégrer une entreprise qui parle d'évolution, de marge et... qui gagne !

Nous devons nous rencontrer !

CHEF DES VENTES

Région Parisienne
250 KF +

Vous animez une équipe de 6 Responsables de Secteur, définissez les objectifs commerciaux et suivez personnellement les principaux clients.

De formation électromécanique, vous connaissez déjà le produit et êtes attiré par la technique. Pragmatique, vous possédez de réelles qualités d'animation et d'organisation.

Réf. 925 CV/M

Merci d'écrire avec CV et photo (en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi) à HCA – 11, rue Pdt Carnot, 69002 Lyon – qui transmettra.

RESPONSABLE DE SECTEUR

Languedoc-Roussillon / PACA
200 KF +
secteur :
04•06•11•13•30•34•66•83•84

Vous visitez et fidélisez la clientèle actuelle et les prescripteurs régionaux. Vous trouvez de nouveaux partenaires professionnels capables d'assurer la mise en œuvre de nos produits.

Vous possédez déjà une expérience technique ou technico-commerciale dans le second-œuvre du bâtiment (idéalement dans la porte automatique). Sérieux et professionnel, vous êtes autonome et organisé afin d'atteindre les objectifs que vous fixez avec le Chef des Ventes.

Réf. 925 RS/M

HCA

Accessoires automobiles

CHEF DE ZONE EXPORT

Filiale d'un grand groupe automobile, cette société est l'un des leaders dans la fabrication et la commercialisation des accessoires automobiles auprès de la grande distribution. Elle développe une gamme de produits particulièrement innovants adaptés à la demande du marché et à la distribution. Elle réalise 40 % de son CA à l'export.

Pour conforter et accentuer son implantation internationale, le Directeur Commercial Export recherche son Adjoint.

Il prend en charge le développement de son activité sur certaines zones géographiques et partage tous les problèmes de l'International ; il est responsable de son volume d'affaires et de sa marge.

Agé de 27-32 ans, de formation commerciale supérieure, le candidat souhaité est parfaitement Trilingue Français-anglais-allemand. Dynamique, défricheur et combatif, il aime le terrain et fait preuve d'un très bon sens relationnel. Il possède une première expérience réussie de la vente à l'export de biens de consommation.

Le siège est basé en Rhône-Alpes.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 68/3316 P à

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

ANEMOTHERM

Filiale du groupe HALTON INTERNATIONAL (800 p., 12 pays), leader incontesté dans la profession, ANEMOTHERM FRANCE (150 p., 100 MF) conçoit, fabrique et commercialise des équipements pour la Diffusion d'Air.

DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

A 38-42 ans ingénieur de formation, vous avez une solide expérience de la vente de produits techniques pour le bâtiment, acquise en ***Climatisation, Chauffage*** *ou* ***Ventilation,*** *vous managez aujourd'hui une équipe commerciale, et vous maîtrisez bien l'anglais.*

Nous vous proposons de prendre plus de responsabilités, dans un environnement de travail international, en vous confiant notre Direction Commerciale et Marketing.

Opérationnel et meneur d'hommes, à travers l'animation d'une équipe très professionnelle, vous définirez et appliquerez (en accord avec la stratégie HALTON) la politique commerciale et marketing, et développerez l'export.

Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la réf. 60.6013/LM.

Mercuri Urval

CONTESSE

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

BASF
des Hommes responsables

COLORANTS POUR MATIERES PLASTIQUES

OUEST - SUD-OUEST

BASF Peintures + Encres, filiale du 1er Groupe mondial de la chimie emploie 1.200 personnes et réalise un CA de 1,5 milliard de francs.
Nous sommes parmi les plus grands producteurs de tous les systèmes de coloration de matières plastiques, avec une implantation européenne.
Dans un contexte d'expansion, nous désirons accueillir soit un jeune issu d'une formation supérieure soit un professionnel confirmé dans ce domaine par une *expérience significative, technique ou commerciale.*

Responsable de la région Ouest et Sud-Ouest de la France, vous serez chargé de développer un portefeuille existant en pigment et préparation colorante. Vous serez en contact direct avec vos clients et établirez les prévisions de ventes à court et moyen terme.
Vous apporterez une réponse aux problèmes techniques et rédigerez les demandes de travaux ; pour celà, vous serez en contact permanent avec le laboratoire et le service marketing de notre maison-mère.

Ce poste implique une présence hebdomadaire *à Clermont* (60).
La pratique de la langue anglaise ou allemande est indispensable.

Veuillez adresser CV, lettre et prétentions sous *réf. M/7.07/I.T.C à BASF Peintures + Encres,* Service Emploi, 60676 Clermont de l'Oise Cedex.

BASF

FUBA Communication

4000 personnes, 2000 MF de CA, constructeur européen de matériels et de systèmes pour réseaux cablés de vidéocommunication, télévision par satellite et télécomminications professionnelles, recherche pour sa filiale française à STRASBOURG, un

INGENIEUR D'AFFAIRES

Diplômé d'une grande école (ESE ou équivalent), vous serez chargé de mettre en place un nouveau secteur d'activité portant sur les équipements de transport de données, la télématique, les réseaux locaux et les télécommunications par satellite.

Fort d'une expérience technico-commerciale de deux années au minimum et d'une bonne connaissance de l'allemand, vous disposerez d'une grande autonomie au sein du Département Systèmes et Réseaux.

Merci de déposer votre candidature dès maintenant par minitel 3616 EUROMES - Code 10209 ou d'adresser CV, photo et prétentions à :
Madame Nicole FLABA - FUBA COMMUNICATION
ZAC - BP 27 - 67450 LAMPERTHEIM.

fuba Communication

3616 EUROMES

ORC

VÍVÍS

Société jeune en croissance sur le marché DIETETIQUE ET NUTRITION

(C.A : 60 millions de francs -25 personnes) filiale d'un Groupe PHARMACEUTIQUE crée le poste de

Chef de Service Marketing

MISSIONS :

Basé à Strasbourg, membre du Comité de Direction **directement rattaché au P.D.G.,** vous assumerez la responsabilité complète de la fonction :

- Définition de la politique Marketing,
- Etudes de marché,
- *Cohérence des gammes et* positionnement des produits.
- Création packaging et lancement des gammes,
- Information à tous les niveaux du marché et communication.

PROFIL :

- **Formation Grande Ecole de Commerce ou Formation Scientifique + 3ème cycle,**
- Expérience 3 à 5 ans dans une importante Société de la Grande Distribution Alimentaire.

Si vous êtes rigoureux, créatif et dynamique, si le challenge de création d'une fonction clé vous motive, adressez C.V. prétentions et photo en précisant la réf. 35240 sur l'enveloppe à LTA Antenne ST LAZARE 4, rue du fg Poissonnière 75010 PARIS qui transmettra.

AGIR EN CONSEIL DANS LA COMMUNICATION

CHEFS DE PROJETS



Agence Conseil en Communication Evenementielle, EXTENSION se situe aujourd'hui parmi les leaders sur son marché. Nous assurons la conception et la réalisation de conventions et évènements. Notre champ de compétence intègre les techniques les plus pointues en matière de production vidéo et *vidéotransmission. Nous proposons* également un large éventail de prestations techniques.

Notre savoir faire acquis au cours de nos 25 années d'expérience, nous permet d'être le partenaire des entreprises les plus prestigieuses. Avec 60 collaborateurs, nous réalisons *aujourd'hui* 130 millions de CA.

Nous recherchons actuellement 2 Chefs de Projets qui auront pour mission le développement commercial de l'agence. Sous la responsabilité de notre Directrice Commerciale, vous assurerez la prospection et le suivi des dossiers dans une démarche qualitative de vente conseil adaptée au niveau des prestations proposées.

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des candidat(e)s disposant d'une bonne formation de base (type école de commerce). Agé(e)s d'environ 30 ans, vous justifiez d'une expérience commerciale axée sur la qualité et le conseil. La connaissance de notre secteur constitue un plus. La rémunération attractive ainsi que le fonctionnement autonome au sein d'une petite équipe sont de nature à motiver des candidat(e)s à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet et rémunération actuelle sous la réf M 76/4675 A à :

EGOR COMMUNICATION ET MEDIAS
8, rue de Berri - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.25.71.07

---

responsable de clientèle haut niveau

(H/F) 350 / 400 ET + PARIS

Agence de Communication par l'objet, notre Société s'est hissée, en trois ans, au niveau des **leaders** de notre profession.
Les plus **grandes marques** nous font confiance. Elles apprécient notre **créativité** et la **qualité** de nos prestations **"sur mesure".**
Notre très fort développement nous amène à rechercher un

RESPONSABLE DE CLIENTELE

Votre mission :
- **Véritable "patron", autonome, vous aurez à prospecter, développer, fidéliser, une clientèle nouvelle** dans les secteurs de produits de grande consommation.

Vos atouts :
- **Homme de communication, habile négociateur,** vous êtes convaincu que la réussite passe par le Conseil et le Service.
- **Créatif, vous deviendrez le partenaire reconnu de nos** interlocuteurs : chefs de publicité, chefs de produits, chefs de gamme, acheteurs...
- L'expérience de la vente, du marketing et de la négociation est indispensable, la pratique de l'**anglais** un atout supplémentaire.

La réussite de votre mission vous permettra d'atteindre une **rémunération de haut niveau.**

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf SL 95 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON



R E T R O U V E Z   C E S   A N N O N C E S   S U R   3 6 1 5   L M

مكرر مع الاصل

Le Monde des COMMERCIAUX

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
EST

elf antargaz recherche pour sa Direction Regionale Est, basee à Nancy, son Chef de Ventes Industrie.

Animateur de l'équipe technico-commerciale, vous menerez les negociations Commerciales et assisterez la Direction Regionale pour tous les problèmes techniques GAZ en clientele (interventions, realisation d'etudes technico-economiques...).

A terme, vous aurez la possibilite de joindre vos ambitions au développement du Groupe Elf Aquitaine. Vous êtes ingenieur ENSAM, INSA, IDN, ENSPM ou equivalent et justifiez d'une experience dans les domaines Thermique et Commercial

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions a ELF ANTARGAZ - DRS - Tour ELF 92078 PARIS LA DEFENSE Cedex 45 ■

elf aquitaine

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

(Organisation et Publicité)

DIRECTEUR COMMERCIAL
Systèmes d'emballage

Marne-la-Vallée - Notre client est l'un des leaders internationaux de l'industrie d'aluminium. Une des usines en Allemagne produit des systèmes d'emballage pour les marchés alimentaires européens : barquettes en aluminium, machines de conditionnement, techniques de recyclage. Nous cherchons aujourd'hui le directeur commercial France, capable de développer de manière significative les ventes de ces produits. Rattaché au directeur export en Allemagne, il animera une équipe composée actuellement de quatre personnes : commercial, magasin, administration, SAV. Ce challenge s'adresse à un candidat de formation supérieure justifiant d'une expérience commerciale réussie d'au moins 7 ans, de préférence dans les secteurs emballage ou agro-alimentaire ou encore dans l'industrie de la restauration. Une bonne maîtrise de l'allemand est essentielle, la connaissance de l'anglais serait un plus. Ecrire à Jürgen MOLLER en précisant la référence A/F9904 - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



Le Monde renforce sa présence régionale.
Pour développer la publicité dans l'ensemble des publications nationales et régionales du groupe Le Monde, *le Monde Publicité*, recherche son **chef de publicité** de la région Rhône-Alpes.

- Excellente culture générale
- Aisance dans les contacts
- Tenace, mobile, il établira des liens avec le marché publicitaire, agences et annonceurs.

Une expérience de la vente d'espace et une bonne connaissance de la région sont nécessaires.
Poste basé à Lyon.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo) à Mme Karen PINAULT *le Monde Rhône-Alpes*, 62, rue de la République 69002 Lyon.

AGENTS COMMERCIAUX
Paris - Lyon - Aix-en-Provence - Bordeaux

Cet important groupe international s'est affirmé dans le secteur de la mode par la qualité et l'originalité de ses créations. Il recherche aujourd'hui pour développer ses activités en France 4 agents commerciaux. Ils auront la responsabilité, sur leur secteur respectif, du lancement d'une marque américaine d'une nouvelle ligne de produits "casual wear", depuis l'introduction du concept dans les magasins de prestige jusqu'au développement commercial. Pour ces postes, nous recherchons de véritables professionnels, représentant déjà 2 ou 3 marques reconnues dans le domaine de la mode. Nous considérerons également les candidatures de distributeurs disposant de leur propre réseau. Ecrire à Catherine VERDIER, en précisant la référence B/5053M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.52.**



PA Consulting Group
Creating Business Advantage

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Biens d'équipements industriels

NORDSON FRANCE (85 personnes, 160 millions de francs de chiffre d'affaires, implantée à Marne-la-Vallée) est la filiale d'un groupe international renommé, spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'équipements industriels de haute technologie pour l'application des poudres, peintures, liquides et colles. Nous recherchons, pour sa division poudres, un technico-commercial. Rattaché au directeur de la division, il aura la responsabilité complète d'un secteur géographique (une vingtaine de départements) à développer commercialement à partir du siège. Bénéficiant d'un soutien technique, il sera chargé de la vente de matériels et systèmes adaptés au sein d'une clientèle industrielle. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, possédant au minimum une formation technique de type Bac + 2 (voire un diplôme d'ingénieur) et une expérience de 4 à 5 ans dans la vente d'équipements industriels. La pratique de l'anglais est fortement souhaitée (training, meetings, évolution). La rémunération offerte, fonction des compétences acquises, comprendra un fixe et un intéressement aux ventes : elle sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à Gil MASSON, en précisant la référence A/S8770M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.50.**

Nordson®

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

marrel

Leader européen sur le marché de l'équipement de véhicules industriels, nous poursuivons notre avancée technologique, nous développons des produits innovants et améliorons la qualité. Nous investissons dans l'efficacité de nos hommes et de nos méthodes.

Nous recherchons un

Technico-Commercial SAV

Parfaitement Bilingue Anglais-Français

Pour la vente de nos appareils dans les pays anglo-saxons, vous assurez :

- l'assistance technique à la vente, à la mise en route et au S.A.V.,
- l'interface avec la fabrication et le Bureau d'Etudes.

A 30-40 ans, Ingénieur de formation ou très bon professionnel, vous avez un excellent profil commercial et possédez une connaissance du SAV. Vous êtes idéalement issu de l'environnement PL.

Nous vous offrons une solide formation à nos produits ainsi que de réelles possibilités d'évolution au sein de notre Groupe.

Merci d'écrire avec CV et prétentions sous **réf. 1886/M** à notre conseil : **Pierre ZENTAR - PRO CONSULTANT** 18, rue Rougel de Lisle - 42000 ST-ETIENNE **Tél. 77.33.88.33** **Fax 77.25.73.47**



HCAP

Vivre à Maastricht !

D S M France  **filiale du 13ème groupe chimique mondial (25 000 personnes), nous recrutons pour une expatriation temporaire au siège de Hollande un**

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT MARKETING

Chargé des nouvelles applications pour un des produits leader du groupe, la mélamine et ses dérivés (CA : 1,5 milliard F), il devra analyser les nouveaux marchés potentiels, mener un dialogue pointu avec les laboratoires des clients, s'impliquer dans leurs projets de développement et démarrer un processus commercial.
Intégré dans une équipe R & D de haut niveau, il sera en contact etroit avec les filiales en Europe.
Ce poste est destiné à un Ingénieur Chimiste diplômé (H/F), ayant une expérience minimum de 3 ans dans une fonction marketing ou R & D déjà tournée vers une clientèle exigeante.
L'anglais courant est impératif. Poste basé à Maastricht.
Après 2/3 ans, le candidat reviendra en France pour un poste opérationnel de responsable des ventes produits chimiques.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous ref. 256 B/MO à PSYNERGIE, 2 rue Saint Thomas d'Aquin, 75007 PARIS.


PSYNERGIE PARIS MARSEILLE MONTPELLIER

L.B.W.

DIVISION COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE

Commerciaux seniors grands comptes
Industries - Administrations

Grand Constructeur Europeen de Télécommunications, nous développons notre savoir-faire dans la conception, la réalisation et la mise en œuvre de réseaux d'Entreprise.

La Division Communications d'Entreprise (430 personnes) renforce son équipe Commerciale ; elle recherche des commerciaux seniors grands comptes (industries ou administrations)

Vos missions : conquérir la clientele hors parc, intensifier notre présence en terme de produits chez nos clients actuels.

Vos interlocuteurs : en externe : les responsables de réseaux informatiques et télécoms des grands comptes clients ou prospects, en interne : les services produits, études, ingénierie, mise en service, maintenance, ainsi que toutes les équipes commerciales de la Division.

Vos responsabilités : la négociation d'affaires de plus de 10 MF par an et par client, la satisfaction de ces derniers, le développement des ventes de nos produits dans le cadre de notre offre complète de solutions

Diplômé d'une **Ecole Supérieure de Commerce ou Ingénieur**, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 à 10 ans dans la vente de systemes de haute technologie, dans les domaines teleinformatiques ou telecoms aupres de grands comptes privés ou publics.

Sylvie CATHELAIN, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération, et vos dates de vacances**, sous réf. **9219/LM**, au **Cabinet Gilbert Rayaud & Partners**, 7 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél : (1) 42.89.10.25.

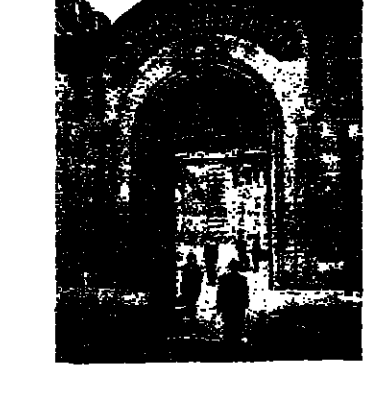


MEDIA-SYSTEM

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36-15 LM

DIRECTEUR DE LA CLIENTELE BANCAIRE

Nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers et du financement des collectivités locales. Avec près de 3 500 collaborateurs en France et un encours de plus de 300 milliards de francs, notre signature est reconnue et appréciée dans l'opinion publique et les milieux d'affaires.



Si vous cherchez une offre bien placée, suivez notre regard

Premiers par tradition, nous développons aujourd'hui une stratégie de diversification de nos produits et services à l'intention d'une large clientèle, pour devenir auprès d'elle, de plus en plus, un interlocuteur complet.

Rattaché directement à la Direction Générale, vous prendrez en charge la gestion et le développement commercial de notre clientèle bancaire.

Agé de 40 à 50 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une solide expérience de la banque commerciale, tout particulièrement en relation avec la clientèle privée. Vous maîtrisez bien les produits d'épargne collectifs ou individuels offerts aujourd'hui et savez dresser des diagnostics de patrimoine et proposer des stratégies d'investissement. Vous possédez une expérience réussie du management d'équipes et de l'animation commerciale.

Pour participer à notre recrutement, nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence DCB/M. au Crédit Foncier de France, Direction du Personnel, 19 rue des Capucines, BP 65, 75050 Paris Cedex 01.



Crédit Foncier. Votre allié dans le temps.



COGEMA

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,7 MILLIARDS DE CA DONT 31 % À L'ÉTRANGER

150 RÉACTEURS NUCLÉAIRES ALIMENTÉS DANS LE MONDE.

Nous renforçons notre équipe et recherchons un Contrôleur de Gestion pour le site de La Hague (Cherbourg).

Intégré à notre équipe, vous assurez le suivi complet d'une activité, son reporting ; participez à la refonte de nos systèmes, circuits et procédures ; réalisez des études économiques variées, dans un environnement industriel de haute technologie en pleine période de fort investissement en gestion.

ESC ou universitaires, vous justifiez de 3 ans d'expérience de contrôle de gestion, audit, comptabilité..., acquise en milieu industriel. Habitué à travailler avec des interlocuteurs différents, vous avez pu développer vos qualités de rigueur, de diplomatie, de contact, votre sens du résultat et de la qualité. Vous découvrirez ainsi une partie importante de l'entreprise ce qui vous permettra d'évoluer de façon significative.

Parlons-en. Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. C65 AJ, à OC Conseil, Olivier Chaumette, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



DEVELOPPER LA COMPÉTENCE DES HOMMES

Responsable Formation

Groupe de dimension internationale, Lafarge Coppée, leader mondial des matériaux de construction, développe un CA de 31 milliards de francs, avec 31 000 personnes et 500 unités réparties en France et dans une trentaine de pays.

Sa filiale **CIMENTS LAFARGE** (4,7 milliards de F de CA, 2 100 personnes), porte un intérêt particulier à l'évolution de ses métiers.

Rattaché au Directeur du Développement Social, vous êtes chargé de préparer et d'animer le plan de formation ; vous coordonnez la réalisation des actions avec notre Centre de formation technique, avec les services du siège et les animateurs formation des usines. Vous mettez en place les outils de suivi qualitatif. Vous concevez et animez des actions de formation en usine ou au siège.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, DESS gestion du personnel ou équivalent), vous avez acquis au cours de 3 à 5 ans d'expérience un véritable professionnalisme de la fonction Formation de préférence en entreprise. Vous maîtrisez l'outil de gestion informatique et pratiquez la langue anglaise.

Votre goût du terrain, votre force de proposition, vos qualités d'écoute et de souplesse relationnelle sont des atouts majeurs.

La taille du Groupe, sa dimension internationale et la diversité de ses métiers ouvrent à un candidat de valeur de réelles perspectives de carrière.

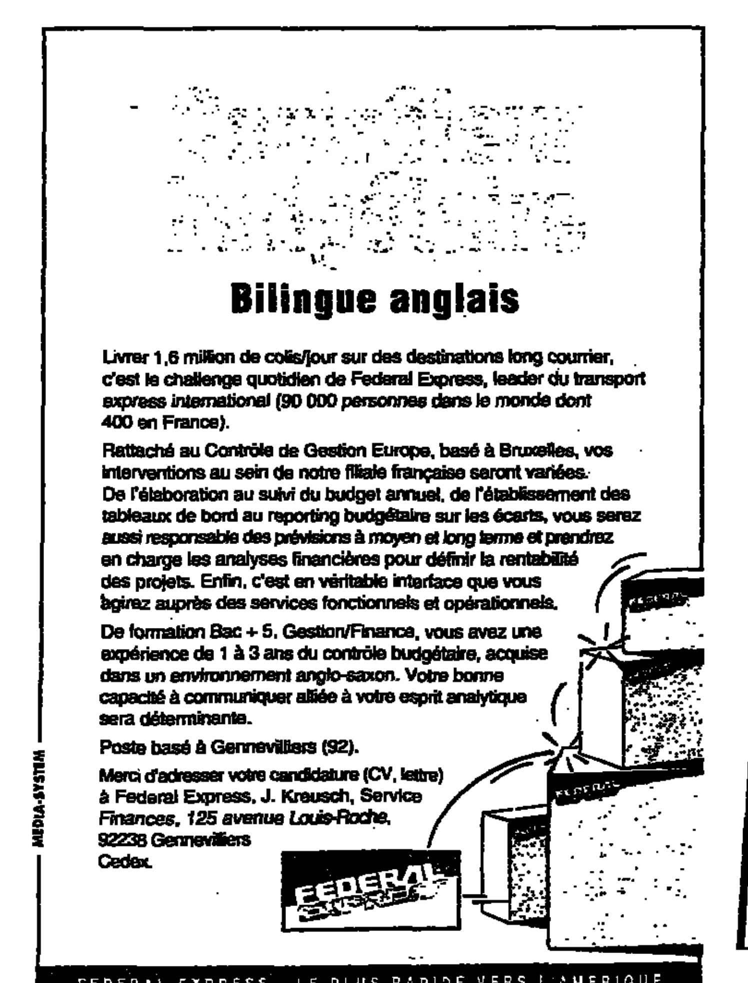
Poste basé à Saint-Cloud.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence CSF/92, à Muriel Simonneau, Responsable Recrutement, Ciments Lafarge, 5 boulevard Louis-Loucheur, BP 302, 92214 Saint-Cloud Cedex.



LAFARGE COPPEE

leader mondial des matériaux de construction



Bilingue anglais

Livrer 1,6 million de colis/jour sur des destinations long courrier, c'est le challenge quotidien de Federal Express, leader du transport express international (90 000 personnes dans le monde dont 400 en France).

Rattaché au Contrôle de Gestion Europe, basé à Bruxelles, vos interventions au sein de notre filiale française seront variées. De l'élaboration au suivi du budget annuel, de l'établissement des tableaux de bord au reporting budgétaire sur les écarts, vous serez aussi responsable des prévisions à moyen et long terme et prendrez en charge les analyses financières pour définir la rentabilité des projets. Enfin, c'est en véritable interface que vous agirez auprès des services fonctionnels et opérationnels.

De formation Bac + 5, Gestion/Finance, vous avez une expérience de 1 à 3 ans du contrôle budgétaire, acquise dans un environnement anglo-saxon. Votre bonne capacité à communiquer alliée à votre esprit analytique sera déterminante.

Poste basé à Gennevilliers (92).

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre) à Federal Express, J. Kreusch, Service Finances, 125 avenue Louis-Roche, 92238 Gennevilliers Cedex.

FEDERAL EXPRESS, LE PLUS RAPIDE VERS L'AMERIQUE

MEDIA-SYSTEM

L'Institut Straumann développe son staff "Monde" et implante sa *filiale France à Paris-Est.*

Nous sommes une société suisse leader dans le domaine de l'implantologie dentaire. Nous sommes reconnus pour notre large contribution dans ce secteur grâce à la haute technololgie de nos produits et notre apport permanent en matière de recherche. Pour animer notre équipe et développer notre présence sur le marché français, nous recrutons notre

Directeur Filiale

Votre mission : en relation étroite avec notre Direction Générale *suisse, vous êtes le véritable patron de notre structure. Vous fixez* les objectifs, élaborez les budgets, appliquez la politique d'investissements. Vous êtes garant de la politique sociale et organisez la communication interne et externe. Vous contribuez à notre rayonnement sur ce marché à très fort potentiel en faisant connaître nos produits et notre société auprès de nos clients, du monde universitaire, hospitalier et des médias.

Votre profil : à environ 40 ans, de formation supérieure (école de commerce, d'ingénieurs, universitaire), vous êtes rompu au management et pouvez justifier d'un parcours professionnel en constante évolution. Votre connaissance du secteur santé serait un plus. Votre organisation associée à un esprit créatif et à un excellent sens relationnel est reconnue. Nous vous espérons décideur, largement autonome avec un sens aigu de la rentabilité. Vous savez reporter à votre Direction siège. Vous êtes domicilié sur le secteur et maîtrisez la langue anglaise. L'allemand serait apprécié.

Rémunération attractive à négocier selon l'expérience et associée aux résultats.

Les entretiens auront lieu à Paris durant le mois de juillet.

Envoyer CV + photo et prétentions sous réf FC792J, au Florian Mantione Institut, Conseil en recrutement, 16 rue d'Alsace, 25000 BESANCON. Vous pouvez consulter la définition de fonction sur Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement



Gestion et des Finances

VOUS ETES UN VRAI PROFESSIONNEL DU CONTROLE DE GESTION...

Nous sommes un groupe financier français à très forte notoriété (Paris 7ème). La décentralisation de notre gestion au sein de Directions Opérationnelles nous conduit à refondre notre système de gestion.

Au sein de la Direction de nos Services Centraux et à la tête d'une équipe de 25 personnes, vous aurez la charge de poursuivre la modernisation de notre comptabilité analytique et des systèmes de gestion budgétaires. Vous devrez par ailleurs continuer de faire vivre les systèmes existants et serez en particulier directement responsable de la fonction budgétaire du groupe (établissement, suivi, arbitrages...), de la gestion des facturations internes et externes, des analyses et du reporting de gestion auprès des instances de direction.

A 35/40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez su développer votre professionnalisme à travers une expérience en cabinet d'audit (de préférence) doublée impérativement d'une expérience d'entreprise à un niveau holding ou groupe.

Véritable animateur, vous saurez être "l'impulseur" de cette mission importante qui nécessite un esprit de synthèse développé, beaucoup de savoir-faire, d'adaptabilité et d'investissement.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV + prétentions) sous référence E/564/LM à notre Conseil COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS.





Chargés de Clientèle Confirmés

●

Ile de France

Pour répondre aux besoins de financement des entreprises, le Crédit d'Equipement des PME dispose d'une gamme variée de produits et de montages spécifiques.

Véritable partenaire financier des dirigeants de PMI/PME, votre mission s'articule autour de 2 axes :
- développer un portefeuille de clientèle existant par le suivi et la fidélisation de vos clients et par une démarche active de prospection
- évaluer et maîtriser le risque par une analyse financière et économique de l'entreprise.

Autonome sur votre secteur géographique, vous concourrez à l'atteinte des objectifs de votre agence.

Votre profil est celui d'un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur en gestion/finance, doté(e) d'une expérience de 2 à 6 ans dans une fonction similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf.ML/07MO au Service Recrutement - DRH - 14 rue du 4 Septembre, 75002 PARIS.

L.B.W.

CONSEILLER POUR MIEUX FINANCER.

De larges responsabilités administratives et comptables

Société de services dans le secteur de l'environnement, filiale d'un grand groupe, nous vous proposons une mission de toute confiance : l'animation de notre service administratif et comptable.

Rattaché au Directeur Général et manager d'une équipe de 7 personnes, votre champ d'action sera large et varié. De l'élaboration du plan au suivi budgétaire, de la comptabilité analytique aux dossiers d'ordre juridique et fiscal, vous serez pleinement associé à la gestion du personnel et de l'informatique. Bien entendu, vous serez aussi l'initiateur et le garant des procédures.

A 35/40 ans, de formation DECS ou DESCF, votre solide expérience dans ce domaine vous sera précieuse pour mener avec efficacité et diplomatie votre future mission. Des qualités d'animation et de rigueur vous seront indispensables pour ce poste basé dans une ville du Sud Est de la France (environ 30 000 habitants).

Si relever ce challenge vous motive, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, prétentions), sous réf. 34901 à notre agence Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

CONSEILLER DE GESTION



REGION PARISIENNE

Dans le but d'accroître les performances financières de notre réseau, votre rôle consistera, d'une part, à conseiller nos concessionnaires de la région parisienne dans le domaine de la gestion financière (analyse des éléments comptables, suivi de la trésorerie, élaboration de plans de financement), et d'autre part, de mettre en place, sur le terrain, les préconisations de BMW France en matière de gestion.
Vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce et/ou DECS, et vous avez acquis une première expérience de 2/3 ans dans le domaine de la comptabilité et/ou de la gestion financière alliée à une bonne pratique de l'informatique (audit, contrôle de gestion).
La connaissance de l'Anglais et/ou de l'Allemand serait un atout supplémentaire.
Le poste est basé sur la région concernée (Paris) et implique une grande mobilité ; une voiture de service est fournie.
Adressez votre lettre de candidature, photo et prétentions, sous référence 92/07/M à :

BMW France
Département des Relations Humaines
78886 Saint-Quentin en Yvelines Cedex

DIRECTEUR FINANCIER "CONTROLLER"

Cette société (500 MF - 550 pers.) est constituée de plusieurs entités industrielles dans le secteur équipement mécanique. Elle fait partie d'un groupe français de première importance dans son domaine d'activité.

Rattaché au Président, il met en place les procédures, la gestion et le contrôle des opérations administratives et financières des différents établissements.

Organisateur, préconisateur de solutions, il agit dans une optique de véritable controller de type anglo-saxon.

Son intégration s'effectuera dans un premier temps au sein d'une des entités industrielles.

De formation supérieure, s'exprimant couramment en anglais, il nous fait part d'une expérience professionnelle confirmée de Controller en milieu industriel dans un contexte international.

La création de la fonction, l'intérêt de la mission sont de nature à motiver une personnalité de valeur.

Le poste est à pourvoir dans la région lyonnaise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 15/1814 E à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales – Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte – et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris vous propose de rejoindre le Groupe CPA, spécialisé dans le perfectionnement des dirigeants, en tant que

Chargé d'affaires senior

Vous assurerez la commercialisation et le montage, puis le suivi de programmes intra-entreprises.

Agé de 35 à 40 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Vous avez un tempérament d'entrepreneur, du dynamisme, un goût prononcé pour la formation dans le domaine de la stratégie.

Votre expérience en entreprise a confirmé votre sens de la négociation à haut niveau. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Votre réussite dans ce poste nous permettra d'envisager une évolution au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous référence ALM07009 à C.C.I.P. – D.R.H. – 8, rue Chateaubriand – 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

HYPERBOLE



Filiale française d'une importante banque d'affaires internationale, nous recherchons dans le cadre de notre activité gestion de patrimoine un :

Chargé de développement clientèle institutionnelle

Intégré à une petite équipe très motivée vous développerez une clientèle nouvelle de grands et moyens investisseurs.

Vos qualités morales et votre professionnalisme vous permettront de gagner leur confiance.

Une expérience commerciale confirmée et une formation supérieure sont nécessaires.

Le poste est basé à Paris 8e.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) sous réf. 825 à **MEDIA PA** - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

HYPERBOLE

Nous sommes un groupe financier français de première importance dont le siège est basé à Paris 7ème. L'évolution de nos structures comptables nous amène aujourd'hui à rechercher pour notre Direction des Services Centraux

UN CONSOLIDEUR
(H/F)

Avec la vocation de remplacer à terme le Responsable de la Consolidation de notre groupe, vous participerez activement à l'ensemble des travaux de consolidation : organisation et mise en place des procédures, révision des liasses, analyse des comptes consolidés. Animateur du réseau des correspondants, vous serez par ailleurs amené à analyser certaines procédures comptables mises en oeuvre par les entités consolidées.

Diplômé de l'enseignement supérieur et titulaire du DECS/DESCF, vous avez une expérience effective et significative de la consolidation en milieu bancaire acquise dans un groupe ou en cabinet d'audit.

Opérationnel en micro-informatique (la connaissance du logiciel TADIA serait un plus), vous connaissez l'anglais et possédez de bonnes qualités relationnelles.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV + prétentions) sous référence E/563/LM à notre Conseil COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS.

COR'EX
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Le Monde de la

Gestion et des Finances

Puissant groupe financier recherche pour sa
DIRECTION ACTIONS et DÉRIVÉS

2 Chargés du placement des émissions internationales

Dans le cadre de notre développement vers l'international, nous renforçons notre présence sur le marché primaire actions international.

Vous rejoindrez le service du primaire, équipe jeune et performante, en fort accroissement, et prendrez en charge *le développement des relations* commerciales auprès de la clientèle d'investisseurs que nous ciblons. Véritable commercial, vous agirez aussi en conseil tant auprès de nos clients que dans le choix des émissions.

Pour ce poste, qui exige autant de dynamisme que de rigueur, nous souhaitons rencontrer de jeunes potentiels prêts à s'impliquer activement dans le démarrage de cette activité à forte composante commerciale. Vous parlez l'anglais et possédez une formation de bon niveau en économie, finance ou gestion (Bac + 5), et éventuellement une première expérience financière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et *prétentions*) sous référence 826 à **MEDIA PA** 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX. *qui transmettra.*

CONFEDERATION NATIONALE DU CREDIT MUTUEL

A l'écoute de vos ambitions...

RESPONSABLE SECTEUR FISCAL

Le Crédit Mutuel, 233 milliards de francs de dépôts, 8 millions de clients, 4.000 agences et 22.300 collaborateurs est le 5ème groupe bancaire français.

Son organisme central, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel recherche pour sa Direction Juridique et Fiscale son Responsable du Secteur Fiscal.

Professionnel et créatif, possédant le sens du dialogue et l'aptitude à animer, vous devrez :

- assurer la représentation fiscale du Crédit Mutuel, tant auprès des autorités nationales que des organismes professionnels.
- répondre aux questions fiscales des 21 groupes régionaux et les assister dans l'organisation des relations entre les 2.000 Sociétés du Groupe.
- exploiter pour le compte de l'ensemble du Crédit Mutuel les textes législatifs et la jurisprudence concernant la fiscalité des produits bancaires.

De formation supérieure (DEA/DESS Droit Fiscal, DJCE, ENI...), vous désirez valoriser une expérience réussie d'au moins 5 ans acquise en entreprise ou en cabinet.

CONTACT

Pour nous parler de vos ambitions, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 324/M à la DRHRS, Confédération Nationale du Crédit Mutuel, 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

BANQUE
P A R I S

Banque de réseau, filiale d'un Groupe important recherche

responsable du service engagements

FONDÉ DE POUVOIR

A 35/40 ans, vous êtes devenu un SPECIALISTE des CREDITS et vous justifiez d'une expérience réussie d'encadrement d'une équipe *d'au moins 10* personnes.

Votre responsabilité se situera à deux niveaux :

- Animer et superviser une équipe d'environ 15 personnes ayant en charge la rédaction des actes de crédit et des garanties sous toutes leurs formes, en liaison étroite avec les conseillers de clientèle.
- Etudier et mettre en place les moyens les plus adaptés visant à optimiser l'organisation et l'efficacité du Service.

Rémunération et environnement de travail attractifs.

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous réf. 827 LM à **MEDIA PA** 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX. qui transmettra.

Le Monde des

Dirigeants

POSTES A PLUS DE 400 KF

Groupe international, un des leaders au plan mondial, *nous concevons, fabriquons,* distribuons des logiciels et matériel de haute technologie. Notre C.E.O. Worldwide recherche aujourd'hui le

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FUTUR P.D.G.

qui poursuivra le développement de notre filiale française (30 personnes) dans une optique de qualité totale.

Patron de cette entité, vous serez garant de sa *croissance, sa santé financière,* la fiabilité de tous les services apportés à la clientèle de l'Hexagone, dans le respect des exigences du groupe et en étroite collaboration avec le C.E.O. Worldwide. Vous serez également membre actif du Comité Directeur Europe.

A 35-40 ans environ, diplômé d'une Ecole Supérieure de Gestion, compétent en finance, en marketing et en développement commercial, vous travaillez aisément en anglais. Vous avez acquis la maîtrise des multiples *facettes d'un gestionnaire* et *animateur* d'entreprise, *par* vos diverses fonctions réussies auprès de la filiale d'un groupe international. Manager à l'esprit européen, vous êtes prêt à assumer cette nouvelle direction évolutive.



Notre Conseil attend votre dossier complet sous réf. 1106 et vous documentera sur le poste avant le *premier entretien. Confidentialité garantie.*

SEQUOIA 60, rue Saint-Lazare 75009 Paris

Le Monde des

Ressources Humaines

Nous sommes la filiale spécialisée dans le secteur de la distribution automatique du groupe MARS Incorporated, groupe qui figure au top des géants mondiaux de l'Agro-Alimentaire.

Un challenge européen pour un

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Au sein de notre équipe européenne des Ressources Humaines, vous vous verrez confier une fonction véritablement complète : recrutement, formation, gestion, communication... et serez particulièrement en charge de ces responsabilités pour l'Europe du Sud : France, Italie, Espagne.

De formation supérieure, doté d'une excellente culture générale et fort de votre expérience de 2 à 5 ans dans ces domaines, si possible dans une grande entreprise de dimension européenne, vous avez fait la preuve de vos nombreuses qualités : sens de l'analyse, de l'organisation, capacités d'écoute, de communication et de persuasion. .

Interface entre la Direction des Ressources Humaines et nos collaborateurs en France et à l'étranger, vous êtes nécessairement mobile et autonome, vous maîtrisez l'anglais et idéalement une autre langue européenne.

Nous vous offrons, outre une rémunération très attractive, de réelles perspectives d'évolution, en France ou à l'étranger, au sein de l'équipe des Ressources Humaines ou dans une autre fonction.

Si cette opportunité vous intéresse, si l'occasion d'intégrer une équipe jeune et motivée vous stimule, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à David PERRY - Direction des Ressources Humaines - FOUR SQUARE - BP 117 - *15, rue de la Malmaison - 95504 Gonesse Cedex.*

FOUR SQUARE

CONTESSE

Le Monde des

Collectivités territoriales

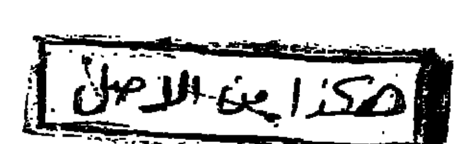
SEVRES 22.000 Habitants Hauts - de - Seine — RECRUTE

RESPONSABLE DES SERVICES FINANCIERS

- Outre la direction des Services Financiers comprenant les secteurs Finances, Service Economique et Achats, vous prendrez en charge la mise en oeuvre opérationnelle de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion
- A 30/40 ans, vous avez une formation supérieure de niveau Bac + 4 et justifiez d'une expérience confirmée dans le domaine financier.
- *Salaire brut annuel de début de carrière* : 96.000 F + primes.

Adressez lettre de candidature, CV et photo à M. le Maire, BP 76, 92311 SEVRES CEDEX avant le 15/8/92. Renseignements : 41 14 10 60.

safari



Le Monde des Juristes

BTP BANQUE, filiale de la Compagnie BTP (800 personnes, 25 milliards d'engagements, 2 milliards de fonds propres) intervient par son département spécialisé auprès des professionnels de l'immobilier, proposant tous les crédits, cautions et garanties nécessaires à leur activité et recherche pour animer son équipe de rédacteurs juridiques un(e) :

RESPONSABLE

"REDACTEURS JURIDIQUES IMMOBILIER"

Capable de prendre en charge personnellement le montage de dossiers complexes, vous avez aussi pour mission le contrôle des contrats et la prise des garanties ; en outre, vous intervenez fréquemment en conseil auprès de notre réseau d'agences régionales. Dépendant du Directeur du Département, vous participez également au comité des engagements.

De formation DESS Droit Immobilier, vous justifiez de 5 ans minimum d'expérience acquise soit au sein du service juridique immobilier d'une Banque soit en tant que Clerc de notaire et devez impérativement être familiarisé à l'encadrement d'une petite équipe.

Merci d'adresser votre candidature motivée avec photo et prétentions sous référence RRI à Jean RICHET - BTP BANQUE - 99 Avenue François Arago, 92017 NANTERRE CEDEX

OC DESSEIN



CLIFFORD CHANCE

recherche pour son bureau de PARIS

UN JURISTE

(2 à 4 ans d'expérience)

pour renforcer son groupe « Computer and Communications »

Le candidat devra posséder une excellente connaissance du droit des obligations et plus généralement du droit commercial et avoir une réelle spécialisation dans les domaines suivants :

- **droit de l'informatique**
- **droit des télécommunications**

Doté d'une solide expérience en droit des affaires (doctorat, DESS, DEA), complétée, le cas échéant, par un diplôme d'une grande école de commerce, et muni d'une première expérience réussie dans les domaines susmentionnés, en conseil ou en entreprise, le candidat devra avoir une parfaite maîtrise de l'anglais.

Une excellente présentation, le sens du contact humain et l'esprit d'équipe sont également exigés.

Prière d'adresser votre lettre de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photographie et rémunération actuelle) à :

Clifford Chance
direction du Personnel
112, avenue Kléber
BP 163 Trocadero
75770 Paris Cedex 16

JURISTE D'AFFAIRES

Filiale du groupe ECCO, ECCO SECURITE réalise un CA de 1,9 milliard de francs et regroupe une quarantaine de sociétés en France, mais aussi aux USA, en Espagne et au Danemark.

Plusieurs dossiers d'acquisition sont étudiés chaque année. Pour renforcer notre service juridique, nous recherchons le responsable qui assurera le suivi des dossiers des sociétés dans toutes les opérations d'acquisitions et de cessions en France et à l'étranger, il suivra les dossiers des mouvements immobiliers ainsi que tout ce qui concerne les droits de la propriété industrielle.

De formation juridique supérieure, vous avez acquis de 2 à 5 ans d'expérience au sein d'un groupe ou d'un cabinet important dans le domaine du droit des affaires. Votre rigueur est reconnue de tous et votre efficacité vous permettra d'évoluer dans une structure dynamique.

Rejoignez le groupe ECCO, qui peut présenter de réelles possibilités d'évolution. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'espagnol est souhaitée.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 9218 à notre conseil, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ariane search
118 rue de Tocqueville
75017 Paris



Le Conseil National du Patronat Français recherche dans le cadre du développement de sa Direction Fiscale un

Fiscaliste Confirmé

Rattaché au Directeur du département fiscal, vous aurez principalement pour mission de prendre en charge des dossiers en droit fiscal interne pour le C.N.P.F (2/3) et pour une fédération de premier plan (1/3).
A ce titre, vous interviendrez de façon autonome dans votre domaine d'activité, avec une double approche conceptuelle (analyse et recherche, élaboration de propositions...) et pratique (consultations...).

Agé d'environ 34-35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (DEA, DESS, DJCE) ou issu de l'administration (ENI), vous avez une expérience réussie de 7/8 ans de préférence en entreprise.

Une bonne connaissance de la fiscalité internationale et une bonne pratique de l'anglais sont nécessaires.

Votre savoir-faire en matière de fiscalité vous confère une autorité naturelle qui vous permettra de vous épanouir dans une fonction qui implique de nombreux contacts (commissions C.N.P.F, relations S.L.F, D.G.I, ministères, instances communautaires...) et quelques déplacements à l'étranger.

Contactez **Thierry Virol** au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + lettre manuscrite + n° tél + prétentions à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris sous réf. TV8234MO.



Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

36 15 LM

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*. Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.

Le Monde des Cadres

Provence

Quand l'expérience rejoint l'excellence...

Institut de Formation Supérieure Technique
au service des entreprises

Nous sommes aujourd'hui l'un des leaders français spécialisé en **automatique industrielle**. Nous recherchons notre

Directeur

En collaboration étroite avec la Direction de l'Organisme de tutelle, vous aurez en charge l'organisation de l'Institut, la gestion, l'animation et le management d'une équipe de Formateurs-Ingénieurs et d'Administratifs.

Doté d'une formation supérieure technique (Ingénieur ou équivalent), vous avez exercé durant 5 ans minimum des responsabilités au sein d'un centre de profit ou d'un institut de formation en étroite relation avec le monde industriel. La pratique de l'anglais constitue un atout supplémentaire.

Merci d'adresser, sous réf. 781 G, lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil : PSYNERGIE, 42 rue Fargès 13008 MARSEILLE.

PSYNERGIE MARSEILLE PARIS-MONTPELLIER

L.B.W.

Les Titres à vocation religieuse, au sein de notre division PRESSE JEUNE, représentent un enjeu prioritaire pour le présent et l'avenir de notre groupe. Nous cherchons leur

CHEF DE PRODUIT OPÉRATIONNEL

Nous vous confions la responsabilité des ventes et de la promotion de ces titres ; vous analysez leurs diffusions. Vous êtes, en outre, leur ambassadeur direct auprès du terrain catholique : écoles, mouvements, organismes et instances d'église.

A 30 ans environ, diplômé de l enseignement supérieur et disposant d'une solide culture générale, vous avez acquis une première expérience marketing. Votre objectivité et votre sens de la diplomatie vous permettent de réussir avec nous dans ce poste évolutif et passionnant.

Ecrivez à notre conseil, Paul-André FAURE (réf. 5903 LM)
"Carrières Marketing & Ventes"





ALEXANDRE TIC
18, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Ingénieur conseil

Mines, ECP, ESE, HEC, MBA...

Pour la Direction des Etudes Industrielles, vous réaliserez des études de Sociétés sous tous les aspects : stratégie, produits, marchés, finances, en étant en contact avec les états majors de ces sociétés.

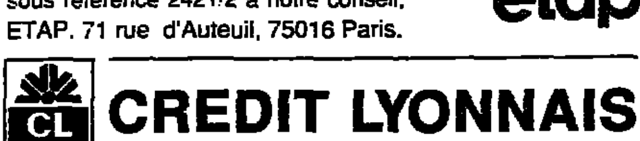
Impérativement de formation Grande Ecole (avec, de préférence, une double formation), vous possedez environ 10 ans d'expérience des Entreprises et de bonnes connaissances en finance et/ou gestion.

La réussite dans ce poste implique un goût marqué pour les études, de grandes capacités d'analyse et de synthèse, une rigueur intellectuelle prononcée et d'excellentes aptitudes relationnelles.
Maîtrise de l'anglais indispensable ; poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 2421/2 à notre conseil, ETAP, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.

etap

I.B.W.



Membre de Syntec



CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS DE L'ECONOMIE SOCIALE

DELEGUE GENERAL

Principal animateur de ce forum d'idées et d'échanges, vous serez amené à conduire les activités du Centre (rencontres, séminaires, manifestations, recherches) et à coordonner son équipe de permanents (6 personnes). Lieu de rencontre pour les quelque 700 adhérents organisés en sections régionales, le Centre permet une expression libre autour des sujets fondamentaux intéressant les associations, mutuelles et coopératives de l'Economie Sociale.

Vous avez entre 35 et 45 ans, une expérience professionnelle solide et diversifiée et vous êtes sensible aux valeurs de l'Economie Sociale. Interlocuteur de responsables politiques et syndicaux, vous avez une aisance relationnelle à tous niveaux. Animateur d'équipe, vous savez rassembler et communiquer, vous êtes capable de focaliser les énergies d'un groupe et de vous imposer par votre charisme.

Pour ce poste exigeant, nous vous remercions de bien vouloir contacter notre Conseil DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS - 33, rue de Miromesnil 75008 PARIS. Référence : 14.54.01.

DROUOT-L'HERMINE
CONSULTANTS

UN OFFICE PUBLIC D'HLM DE LA RÉGION EST DE LA FRANCE

RECHERCHE
son

DIRECTEUR FINANCIER

L'OPHLM gère plus de 16 000 logements

Rattaché au Directeur général, le Directeur financier, outre les missions spécifiques de cette fonction, dans laquelle il aura une expérience réussie, participe au Comité de direction et devra particulièrement avoir :
* une bonne connaissance de la comptabilité privée,
* une capacité à développer des « outils » d'analyse financière et à les appliquer.
* une bonne connaissance de l'informatique de gestion et la pratique de la micro-informatique personnelle...

Par ailleurs, il devra être :
* une force de proposition.
* un animateur, attentif aux ressources humaines dans ses équipes.
* soucieux des synergies internes au service de l'entreprise.
* en accord avec les valeurs du mouvement HLM.

Candidats d'expérience, de niveau bac + 4/5 ou de formation de terrain valorisée par des stages qualifiants de formation continue, venant de la F.P.T., ou du secteur privé, entre 38 et 45 ans.

***Adressez votre candidature manuscrite (avec un CV détaillé et une photo)**, sous réf. : 8542,*
Le Monde Publicité
15-17, rue du Col.-P.-Avia – 75905 Paris Cedex 15



La STP gère le reseau de Transport Urbain Public du DISTRICT de POITIERS : 3 millions de kms, 10 millions de voyages annuels. Elle recherche son

Directeur de Production

Membre du Comité de Direction, vous avez en charge les services opérationnels de l'entreprise :

- exploitation (170 personnes)
- *services techniques (30 personnes, 100 véhicules).*

Seconde par un agent de haute maîtrise dans chaque secteur, dans le cadre d'objectifs de qualite, de coût et de délai, vous coordonnerez, animerez et *motiverez des équipes dans le but de donner pleine satisfaction à nos clients.*

Vous avez déjà acquis une première expérience dans le transport de voyageurs ou vous êtes de formation supérieure avec une pratique du management des *hommes et de la gestion de production. Vous êtes convaincu que le* management passe par la concertation et la reconnaissance de l'intelligence pratique de tous les acteurs de l'entreprise.

Vous avez des qualités de rigueur, d'organisation et d'animation.

Votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo, salaire actuel) sera traité en toute confidentialite sous la reference DP par notre conseil :
AXONE, 10 rue Charles Brunellière - 44100 NANTES.

HAF





SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
RÉGION CENTRE

Structure leader d'un groupe national, cette entreprise de haute technologie emploie 100 personnes.

Désireux de s'appuyer sur un collaborateur de valeur, son dirigeant recherche son :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- **Assisté d'une équipe d'une dizaine de personnes, il prendra directement en charge la gestion du personnel, la gestion administrative et comptable, les services généraux et le secrétariat des conseils.**
- **Agé d'environ 30-35 ans, diplômé d'une Ecole de Commerce, il justifiera d'au moins 5 années d'expérience acquise en gestion ressources humaines, ainsi que de réelles aptitudes en matière comptable et financière.**

  Son goût pour la technique, sa rigueur et son sens relationnel, lui permettront de s'intégrer dans ce milieu performant.
- **L'entreprise, l'environnement (ville universitaire), la variété de la mission proposée, la rémunération et les réelles perspectives d'évolution sont de nature à motiver des candidats de valeur.**

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet + photo et rémunération actuelle, sous la référence 09/69 à :

C.V GESTION
59, boulevard Exelmans
75016 PARIS

CONSULTANT SENIOR



AXIS est la filiale du groupe EGOR spécialisée dans la recherche et la sélection de forces de vente pour les industries de la santé. AXIS est particulièrement bien placée dans la compétition actuelle où l'industrie pharmaceutique recherche des candidats de bon niveau capables d'assimiler rapidement des connaissances scientifiques et de démontrer de vraies capacités à convaincre. La connaissance de la fonction commerciale du Groupe EGOR, alliée à *l'expérience* d'AXIS, *nous positionnent de façon privilégiée* sur le marché des forces de vente pour les industries de la santé.

Pour développer notre equipe, nous souhaitons intégrer un Consultant Senior capable de développer et gérer un portefeuille de clients, de traiter, avec l'appui de l'équipe, les missions qui lui sont confiées.

De formation supérieure, vous avez évolué au sein d'une force de vente dans l'industrie pharmaceutique. Vous êtes aujourd'hui en mesure d'établir des relations avec des interlocuteurs de haut niveau où votre talent de négociateur et vos qualités humaines seront appréciées.

Nous vous proposons de rejoindre les structures AXIS avec *de fortes possibilités d'évolution.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo sous réf. M/AMH/AX à :

AXIS - 8 rue de Berri,
75008 PARIS

aXIS GROUPE EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE

Professionnels de la communication d'entreprise

afpa
principal organisme de formation professionnelle pour adultes (10 000 personnes 180 établissements)

Vous avez une expérience de la communication en entreprise et/ou en agence, à des postes de responsabilité. Vous avez conçu et réalisé des actions de communication interne et/ou externe. Vous êtes pragmatique, réalisateur et pédagogue.

L'AFPA vous propose de piloter **des formations en communication d'entreprise** dont le développement nécessite aujourd'hui de nouvelles implantations en région (notamment Alsace, Bretagne, Poitou-Charentes, Rhône Alpes).

Vos missions :
- Mettre en place, gérer et animer une formation qualifiante de niveau Bac + 2,
- Développer des relations avec les entreprises et les professionnels de la communication,
- Suivre l'évolution du secteur et des métiers,
- Participer à l'étude et la conception de produits de formation.

Adressez votre lettre de candidature avec CV et photo sous réf. LM à Nicole TASSO - CPTA - ZI des Chanoux - BP 155 - 93331 NEUILLY SUR MARNE Cedex.



Gestionnaire technique

LEADER
DE LA CONDUITE
D'INSTALLATIONS
TECHNIQUES
DE L'IMMOBILIER
TERTIAIRE
recherche pour
Saint-Quentin-en-Yvelines

De formation Ingénieur (type ENSAIS, ESIM...), avec une première expérience, vous serez le CONSEILLER TECHNIQUE de l'un de nos clients. Véritable "homme de confiance" vous interviendrez à tous les niveaux :
- Direction d'exploitation
- Contrôle technique et conseil
- Suivi et contrôle du budget
- Suivi et contrôle des divers prestataires de services
- Mise en place et suivi des appels d'offres.

Pour ce poste basé à Saint-Quentin-en-Yvelines, vous devez faire preuve d'un sens aigu des relations humaines et d'une forte capacité d'écoute.

Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions sous référence 40946 à : SARI MAINTENANCE D.R.H. - 116, rue de Verdun 92816 PUTEAUX Cedex 16.

SARI

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

هكذا عن الأصل

Secteurs de Pointe

ORLEANS

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN CONFIRMÉ

Managez nos projets techniques et développez nos services clients

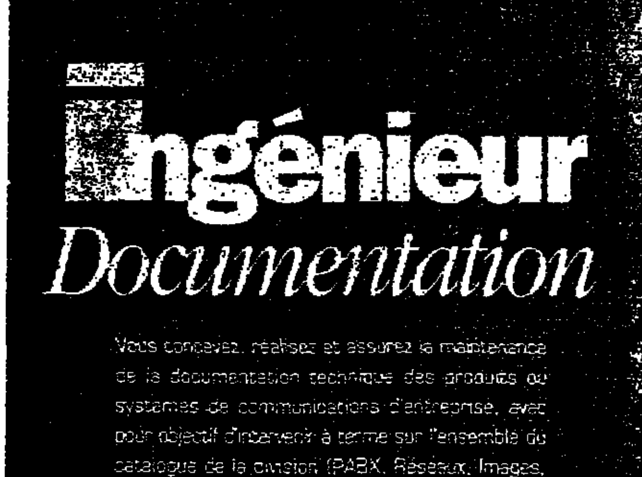
Nous sommes un important groupe industriel (35 000 personnes, 20 milliards de CA, plus de 50 % réalisés à l'international) qui conçoit, fabrique et commercialise des matériels et équipements électriques. Nous recherchons pour notre agence d'Orléans un ingénieur électrotechnicien confirmé.

En relation directe avec le Directeur d'Agence, vous aurez la responsabilité de nos activités Montage d'affaires et Services Après-vente. Votre mission englobera le management du bureau d'études et des équipes d'installation et de maintenance, le montage technique des affaires en relation avec les ingénieurs commerciaux et le développement des prestations de services essentielles pour fidéliser et développer notre clientèle.

Ingénieur de formation électrotechnique avec 5 à 10 ans d'expérience commerciale et de management d'équipes techniques dans notre domaine d'activité, vous valoriserez votre expertise technique, votre aptitude au management et votre dynamisme commercial.

Merci d'adresser votre candidature sous référence BMOND1015, à VOG, 32 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

VOG



S'appuyant sur une forte expérience et un acquis technologique incontestés, la SAT occupe une position de leader dans les domaines de ses trois divisions : Communications d'Entreprise, Télécommunications, Optronique et Défense.

Ingénieur Documentation

Vous concevez, réalisez et assurez la maintenance de la documentation technique des produits ou systèmes de communications d'entreprise, avec pour objectif d'intervenir à terme sur l'ensemble du catalogue de la division (PABX, Réseaux, Images, Modems...). Bien sûr, vous êtes le garant de l'adéquation des documents produits avec les besoins des utilisateurs. Réf. ID

Ingénieur Validation

Vous assurez la validation des produits ou systèmes de communications d'entreprise pour garantir la conformité des produits aux spécifications (PABX, Réseaux, Images, Modems...). Vous serez impliqué dans le processus d'études dès la phase de conception du produit et déterminerez la méthode et les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien votre mission. Réf. IV

Pour ces deux postes, vous êtes un jeune ingénieur soit spécialisé en Télécom soit possédant une première expérience dans un poste similaire et/ou sur les mêmes types de produits. Bien sûr vous maîtrisez l'anglais, une autre langue européenne serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence du poste choisi, à SAT, DCE, Service SPRH, 25 quai de la Gare, BP 264, 75624 Paris Cedex 13.



MEDIA-SYSTEM

MATERIELS DE TRANSPORT

RESPONSABLE DE GRANDS PROGRAMMES TECHNIQUES ET COMMERCIAUX

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE 30/40 ANS

Nous appartenons à un groupe international réputé (30 000 pers.) implanté dans l'industrie des matériels de transport.

Nos références sont tous les grands programmes ferroviaires passés (TGV Atlantique, Métro de NEW YORK...) et à venir (Navette pour le tunnel sous la MANCHE, TGV futurs, programmes banlieue et métro de l'avenir).

Nos responsables de programmes, basés à PARIS et dans le NORD de la France, étudient, négocient et conduisent de grands projets auprès de clients tels que la SNCF, la RATP et de grandes sociétés privées en FRANCE et à l'EXPORT.

Une expérience de la coordination d'affaires conviendrait à ce poste où autonomie et rigueur sont par ailleurs indispensables.

Merci d'écrire sous référence 142/92/LM à Cabinet de Gatines, 21 avenue de Suffren, 75007 Paris.

VOG

BSN, des idées qui font la différence, une vocation industrielle qui fait référence.



Danone, Panzani, Belin, BSN Flaconnage... BSN est le 3e groupe alimentaire européen : 66 Mds de F de CA, 59 000 personnes, plus de 100 filiales, implantées dans 37 pays.

Responsables Maintenance Travaux Neufs
4-8 ans d'expérience

Pour faire la différence dans un contexte fortement concurrentiel où les besoins des consommateurs évoluent, nous développons une stratégie industrielle et élaborons des produits, des technologies, des process toujours plus performants.
Pour assurer la pérennité de notre outil industriel et conduire ses différentes mutations, nous recrutons des Ingénieurs confirmés. Ils encadreront des équipes importantes et de haut niveau professionnel dans des contextes où les enjeux humains et technologiques sont fortement associés.

Plusieurs postes sont proposés sur nos sites industriels dans le Nord, le Sud-Est, la Région Parisienne :

• Vous avez plus de 5 ans d'expérience.
En tant que Chef de Service, membre du Comité de Direction de l'usine, vous gérez des investissements importants, développez l'organisation de la maintenance préventive (système MAO). Vous encadrez une équipe de plus de 35 personnes.

• Vous avez entre 3 et 5 ans d'expérience.
Responsable de la maintenance d'un secteur de l'usine, vous conduisez le changement par le renouvellement des équipements, l'animation et le développement du professionnalisme de vos équipes.

Votre réussite vous permettra d'évoluer vers des fonctions élargies au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature, en indiquant la région souhaitée, sous réf. 138M2 à Hervé et Millet Conseil, 56 rue de Passy, 75016 Paris.

GROUPE BSN
PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
recherche pour des missions internationales.

1 consultant
(environ 3 ans d'expérience)

4 consultants juniors
(X, X Mines, X Télécom, ENA, MBA)

Vous serez formés dans l'équipe qui intervient auprès des gouvernements et grandes administrations dans les domaines suivants :
• Développement économique.
• Lutte contre la pauvreté.
• Audit de fonctionnement.
• Réaménagements structurels.
• Restructuration stratégique.
• Marketing international.
• Audit financier.
• Privatisation.
• Création d'une économie de marché.

Il est offert : la possibilité de s'épanouir dans l'approche créative des problèmes telle qu'elle se pratique chez Bernard Krief Consulting Group ; des déplacements couvrant différents pays intéressants (Europe, Afrique, Russie) : de réelles possibilités d'autonomie et de développement personnel (N.B. : la prochaine mission concerne la Russie).

Il faut : être prêt à beaucoup travailler et séjourner à l'étranger, parfois dans des conditions difficiles. Avoir le goût des résultats concrets. Travailler et s'exprimer avec aisance par écrit et verbalement en français (notre langue de travail en interne), en anglais et si possible dans d'autres langues. Avoir le sens du service public et le respect des autres cultures.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence R 30 K (à mentionner sur la lettre et sur l'enveloppe), à Bernard Krief Consulting Group, 115 rue du Bac, 75007 Paris.
Fax : 33.1.42.84.10.72.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group



Le Monde des

Secteurs de Pointe

Wunderbar !

DÉBUT DE CARRIERE RÉUSSI COMME...

INGENIEUR PRODUITS

Filiale d'un des premiers groupes français, notre Société conçoit, fabrique et commercialise des biens d'équipements légers à destination de marchés importants (aéronautique, électronique...). Notre unité de l'Oise (240 personnes) désire consolider ses positions en Allemagne, où nous avons une agence très active près de Düsseldorf, en intégrant un **INGÉNIEUR PRODUITS**.

Basé dans l'Oise, en liaison avec notre Responsable Marketing, et proche de l'ensemble industriel, vous serez l'interface de notre agence allemande pour l'ensemble des problèmes techniques et marketing.

Vos déplacements outre-Rhin (25 % de votre temps), la formation initiale que l'on vous dispensera, vous permettront de participer à la stratégie produits, aux études de marché, à la promotion..., d'apporter notre soutien technique à notre agence et d'avoir cette polyvalence souhaitée. Naturellement, ce poste qui implique une formation de niveau ingénieur (voire école de commerce avec *ouverture d'esprit technique*) necessite autonomie, réelles qualités d'ouverture et aisance relationnelle, et **concerne autant un français bilingue allemand qu'un allemand bilingue français.**

Ecrivez très vite sous référence M 1113 H à notre Conseil **NEMESIS** - 10, rue de Richelieu 75001 PARIS.



AFFLUENTS



TRIPOS, leader mondial sur le marché de la modélisation moléculaire, recherche pour son bureau français un support logiciel en modélisation moléculaire.

En collaboration avec l'équipe de support international de *Saint-Louis, Missouri*, vous serez **l'interlocuteur direct** avec notre base installée dont *vous assurerez le suivi et la* gestion des appels de support. Vous pourrez être amené à *effectuer des interventions sur site.*

Ingénieur chimiste. Bac + 4 ou plus, vous avez, de préférence, une formation en **Drug Design / Modélisation Moléculaire**, une bonne maîtrise du système d'exploitation **UNIX**, et une connaissance du logiciel **SYBYL**.

L'anglais courant sera indispensable à votre relation de travail avec le siège.

Lieu de travail : Palaiseau 91, proximité RER.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite à : Tripos Associates, réf. SH, 3 allée des Garays, 91120 Palaiseau



TRIPOS Associates

Jonction



INA, Leader en images de synthèse et technologie de l'audiovisuel

Institut National de l'Audiovisuel.

DIVISION DE LA RECHERCHE

recrute plusieurs profils d'ingénieurs de développement

INGÉNIEUR TRAITEMENT D'IMAGES

- *analyse et reconnaissance d'images*
- *vectorisation et analyse topologique*
- *détection et suivi de formes*
- *programmation C/C++ sous Unix*

INGÉNIEUR UNIX/ORIENTÉ OBJET

- *conception et développement d'applications graphiques sous Unix/XWindows*
- *maîtrise du langage C++*
- *méthodologie orientées objet*
- *architectures client-serveur.*

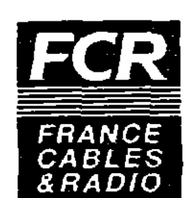
De formation supérieure (grandes écoles, doctorat), vous justifiez d'une première expérience dans l'un de ces domaines. Vous êtes passionné par l'informatique et la création d'images. Nous vous offrons de participer au développement d'une nouvelle ligne de produits.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence DR/1 à : Service des Ressources Humaines, INA, 4 avenue de l'Europe, 94366 Bry-sur-Marne Cedex.

CONTESSE

Réseaux Télécoms Internationaux

INGENIEUR D'AFFAIRES



Du secteur public aux entreprises privées, France Câbles et Radio, 750 personnes, 1,6 milliard de francs de chiffre d'affaires, filiale de Cogecom (Groupe France Télécom), est le partenaire privilégié des acteurs du monde des télécommunications.

Le Secteur Finance de notre Division Services Internationaux recherche *un Ingénieur d'Affaires chargé de développer l'ensemble de nos services* de télécommunications auprès de grands comptes internationaux.

Ce collaborateur se verra confier un portefeuille de sociétés principalement françaises mais aussi japonaises qu'il traitera en s'appuyant sur nos ingénieurs support, notre service marketing et nos équipes commerciales implantées dans le monde entier.

De formation Ingenieur, agé de 30 à 35 ans, vous avez initialement acquis une expérience dans un environnement technique et occupez aujourd'hui une fonction commerciale dans *le domaine des télécommunications internationales.*

Ce poste basé à Paris, nécessite un excellent niveau d'anglais.

Professionnalisme, tenacité, implication personnelle, talents de négociateur, esprit d'équipe, autant de qualités pour réussir puis évoluer dans notre groupe, en France ou à l'étranger.

Un second poste, très similaire, est disponible à Paris pour un candidat britannique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 75/2229 M à

EGOR TECHNOLOGIES
17 avenue Matignon - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

aum.



Pour soutenir la qualité des performances de la Direction Régionale d'une de nos filiales (2,5 Md, 5000 pers.) spécialisée dans les Travaux électriques, l'instrumentation, les automatismes en milieu industriel, nous recherchons un

DIRECTEUR DE CENTRE DE PROFIT RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

NANTES

VOTRE MISSION : ❑ Soutenir le développement de la région pour les affaires industrielles. ❑ Animer le centre de profit constitué d'une équipe très professionnelle. ❑ Assurer les négociations et la vente de nos prestations.

VOUS AVEZ : ❑ 35/45 ans environ. ❑ Une formation supérieure d'ingénieur ou professionnel de bon niveau. ❑ Une bonne connaissance des métiers de l'installation électrique en milieu industriel et des automatismes. ❑ Un tempérament d'entrepreneur et de meneur d'hommes. ❑ Des qualités commerciales. ❑ De réelles aptitudes à gérer un centre de profit. ❑ Une expérience en entreprise d'électricité ou Engineering.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ Un haut niveau de décision. ❑ Une entreprise de forte notoriété sur un marché très porteur. ❑ Une structure très opérationnelle dans un groupe important. ❑ Des possibilités d'évolution.

Pour un entretien individuel avec la société le 12/08/92 à NANTES.

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 11, rue Heinrich - 92100 Boulogne. FAX (1) 46.21.78.13 en indiquant la référence 5957 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

Zambon Group

Qui sommes - nous ?

Zambon France est le Laboratoire Français du Groupe Zambon, qui depuis les années 60 a implanté ses unités dans plus de 16 pays : en Europe, en Amérique du Sud, aux Etats-Unis et au Japon. Il est connu pour ses centres de recherche internationaux qui ont développé des produits leaders en pneumologie, infectiologie, cardiologie et ophtalmologie. Zambon investit beaucoup actuellement dans son développement et cherche des *collaborateurs capables de participer à sa croissance.*
Dans un environnement particulièrement compétitif, Zambon en France prend en charge le Développement Européen de la biopharmacie et du matériel médico-chirurgical.

LE SUCCES EST UNE OBLIGATION !

Que cherchons-nous ?

2 INGENIEURS à fort potentiel pouvant faire preuve d'une expérience réussie de quelques années dans leur domaine.

- ***Ingénieur électronicien.*** *Chef de projet R&D. Expérience requise* de préférence dans l'étude et le développement de système comportant des cartes électroniques à microcontrôleur (automates programmables...). *Bon gestionnaire.*
- ***Ingénieur responsable*** Assurance Qualite ayant acquis une expérience dans une entreprise à forte structure qualité (industrie médicale, aéronautique, armement...) et de haute technologie.
- Bonne pratique de l'anglais. Italien apprécié. Sens des relations *humaines. Postes à forte responsabilité. Grande liberté d'action.* Salaire en relation avec potentiel et expérience.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV + photo récente et prétentions à : J. MINGOTAUD - Direction Ressources Humaines - Laboratoires ZAMBON FRANCE S.A. - 664, Route des 3 Moulins - Sophia Antipolis 06600 ANTIBES.

DITTA

Leader sur le marché de la sécurité, notre société en forte expansion est animée d'un réel esprit d'équipe et est tournée vers le service. Nous recherchons pour notre siège situé en proche banlieue ouest :

Responsable service après-vente

Rattaché au Directeur logistique, vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos clients et le garant de leur satisfaction.

Manager et gestionnaire, autonome et entrepreneur, *vous agissez en véritable* patron d'un centre de profit. Vous prenez en *charge toutes les opérations commerciales,* techniques et administratives du service : *suivi des commandes, planning des* réparations, gestion des stocks, adminis*tration des ventes, définition des tarifs,* relations et échanges avec les fournisseurs...

Animateur, vous savez *motiver une petite* équipe à garantir le meilleur service client, la qualité et les délais.

A 30/40 ans, ingénieur en électronique, *vous avez acquis* depuis 4/5 ans l'expérience de ce métier et du management, de préférence *dans une société à culture import-export.*

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 142M, à Hervé et Millet Conseil, 56 rue de Passy, 75016 Paris.

Hervé & Millet Conseil
Hommes & Managers

MEDIA SYSTEM





Le Monde des Secteurs de Pointe

OGER INTERNATIONAL
Premier exportateur de l'ingénierie française dans le domaine de la construction, recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
X, CENTRALE, PONTS

Notre société renforce son équipe de Responsables de projets, dans le cadre de son important développement à l'exportation, en particulier au Moyen-Orient.

Ces responsables interviendront soit dans les domaines techniques, soit dans la structure de l'organisation.

Les perspectives de développement à moyen terme permettront à des candidats à fort potentiel d'accéder à des emplois particulièrement motivants en France et à l'étranger au sein d'OGER INTERNATIONAL (400 personnes) ou dans l'une des sociétés du groupe : Entreprise Générale - Société de Maintenance - Société de Services (12.000 personnes).

Les candidats devront maîtriser l'anglais et avoir acquis une expérience professionnelle de quelques années dans un secteur proche de notre activité.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous la référence IXC/20 à S. Rousseau, OGER INTERNATIONAL, 1, place Victor-Hugo - 92411 COURBEVOIE CEDEX. Discrétion et réponse assurées.



INTERNATIONAL

DIRECTEUR TECHNIQUE

Filiale d'une société de notoriété internationale leader sur son marché, spécialisée dans l'étude et la construction de machines spéciales et de systèmes de manutention et stockage automatisés, nous réalisons 150 millions de chiffre d'affaires dont 80 % à l'étranger.

BOURGOGNE SUD

MEMBRE DU DIRECTOIRE

Vous êtes ingénieur mécanicien et vous avez des connaissances en informatique industrielle avec une expérience d'au moins 10 ans en études, développement et production.
Vous aurez la responsabilité du bureau d'études (50 personnes), des achats, de l'atelier de production (80 personnes) et du service montage et après-vente.
Votre capacité d'innovation et votre sens de l'organisation favoriseront le succès de votre mission.
La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand sera appréciée.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature complet avec prétentions sous référence 6054.

AGENCE MAILLE
18, RUE VOLNEY - 75002 PARIS - QUI TRANSMETTRA

INSERM
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

RECRUTEMENTS SUR CONCOURS

L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ouvre ses concours pour le recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs

INGÉNIEURS
recrutement sur titres et travaux aux titulaires d'un diplome d'ingénieur, doctorat, DEA, maîtrise, licence, ou diplomes équivalents

PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS DE NATIONALITÉ FRANÇAISE
recrutement sur épreuves écrites et orales aux titulaires d'un DUT, BTS, DEUG, BAC, BEP, CAP, BEPC, ou diplomes équivalents

Les dossiers de candidature sont disponibles jusqu'au 24 juillet 1992. Ils doivent être déposés ou envoyés (le cachet de la poste faisant foi) au plus tard le 27 juillet 1992 à :
**INSERM - Bureau des Concours ITA
101, rue de Tolbiac - 75654 PARIS cedex 13**

Pour obtenir la liste des postes à pourvoir, composer le 36 16, code Joël, selectionner les rubriques 11, puis 1

Pour toute précision sur les fonctions à pourvoir, téléphoner au : 16 (1) 44 23 62 24 (ou 25, 26, 28)

MILLESIMES • LA COOPERATIVE ANNIBAL

INGENIEURS DE RECHERCHE POUR BATTRE DEMAIN LE PNEU D'AUJOURD'HUI



Nous mobilisons les technologies les plus avancées pour concevoir et fabriquer les meilleurs pneumatiques du marché. Nous fabriquons plus de 3000 types de pneus pour répondre à tous les besoins exprimés par nos clients. Nous sommes le leader mondial du pneumatique. Nous vous proposons de venir partager notre passion du progrès.

Ingénieurs Chimistes
Spécialiste de la chimie organique ou minérale, de l'électrochimie, de la physique ou de la physico-chimie des matériaux, ..., vous aurez en charge l'amélioration des performances des élastomères, des mélanges, des renforts de nos pneus. Vous utiliserez les moyens d'analyse les plus puissants pour mieux comprendre et faire progresser nos matériaux et procédés de mise en œuvre.

Ingénieurs Physiciens, Mécaniciens, Thermiciens
Adhérence, résistance à l'usure et à la fatigue, niveau sonore, qualités de confort,... Pour améliorer les performances des pneumatiques, vous réaliserez des études physiques et/ou thermo-mécaniques de haut niveau. Après une période de formation initiale, vous encadrerez des équipes pluri-disciplinaires dotées de puissants moyens de calcul et de mesure.

Ingénieurs Brevets
Propriété industrielle, rédaction de brevets, documentation, analyse, synthèse... De formation scientifique solide en chimie/physique/matériaux (thèse ou diplôme d'ingénieur) et après un cycle éventuel au CEIPI, vous travaillerez en étroite collaboration avec nos équipes de Recherche et Développement, dans un contexte d'innovation permanente.

Si ces métiers vous passionnent,
si ces responsabilités vous attirent,
adressez votre candidature, sous réf. LM/60,
à MICHELIN - Service du Personnel
Bruno ENJALBERT
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

MICHELIN®
Les moyens de se passionner

Ingénieurs Télécoms
Relevez avec nous le défi européen

*F*iliale d'un des premiers Groupes mondiaux de Télécommunications, nous concevons et réalisons des systèmes de communications numériques orientés vers les Télécoms d'entreprises (modems pour données, fax, vidéo, image ; multiplexeurs et gestion de réseaux). Et nous sommes leader. Nous créons aujourd'hui notre Centre de Développement Européen et constituons notre équipe R & D.

*D*ans le contexte très concurrentiel du marché européen, nous voulons apporter des produits de haute qualité, adaptés et novateurs.

*V*os compétences HARD/SOFT appliquées au développement (Traitement du signal, architecture de systèmes numériques, protocoles...) vont contribuer au sein d'une équipe très performante à atteindre cet objectif.

*I*ngénieur Grande Ecole, spécialisé en Télécoms, vous avez déjà au moins 3 ans d'expérience dans cet environnement, et possédez une forte motivation pour vous impliquer dans un projet ambitieux. Votre sens de la collaboration, votre dynamisme sont les atouts que vous pourrez valoriser au sein d'une équipe internationale. Votre contribution doit vous permettre d'évoluer au sein du Groupe en France ou dans le monde.
Bien entendu, vous parlez parfaitement l'anglais.

*P*ostes basés dans le Sud de la France.

INFORAMA INTERNATIONAL *division carrières*

*E*crivez à notre Conseil
50, rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE
en précisant la réf. LC/92/311

OBC

PARTICIPEZ A NOTRE PERFORMANCE INDUSTRIELLE
Le Mans

ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC

Spécialisé dans les hautes technologies appliquées à la communication, notre Centre de Compétence Internationale du Mans s'affirme comme pôle industriel de premier plan pour les téléphones, répondeurs, minitels et terminaux de vidéocommunication.
En permanence, il échange expérience et savoir-faire avec les autres centres Philips, en Autriche et en Asie du Sud-Est.

ACHETEUR INITIAL
Proche des activités de développement, vous prendrez en charge le choix des technologies et des composants, avec une volonté de standardisation et de contrôle des coûts. Vous sélectionnerez les fournisseurs, dans un esprit de qualité. Pour remplir cette mission vous êtes aujourd'hui acheteur confirmé (5 ans minimum), de formation Ingénieur électromécanicien.
Vos qualités d'innovation, votre sens de la communication, ainsi que votre maîtrise de l'anglais, seront autant d'atouts pour ce poste évolutif.

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENT
Vous prendrez en charge la fonction approvisionnement et assurerez la fiabilité du flux matières.
Véritable animateur d'équipe (4 personnes), vos connaissances en logistique, planning, MRP dans un contexte industriel international, ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans la fonction Achats, vous rendront rapidement opérationnel.
De formation technique Bac + 4, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci de faire parvenir votre CV + lettre, à Pascal Le Mazier, Philips EGP, BP 184, Route d'Angers, 72004 Le Mans Cedex.

Philips en France : 17 500 personnes, 24 Mds de F de CA. Nous rejoindre en entrant chez Philips Electronique Grand Public, c'est l'opportunité de vivre plusieurs vies professionnelles et connaître plusieurs entreprises en une seule.

3615 PHILIPS JOB

MEDIA-SYSTEM

P H I L I P S C'E S T D E J A D E M A I N



PHILIPS

Ingénieurs Confirmés

EMBRAYAGES

Leader mondial dans notre domaine d'activité, nous investissons en permanence dans la fonction transmission pour améliorer les performances et les prestations des véhicules.
Au sein de la Branche Embrayages, la Division Mécatronique développe les produits de demain de la transmission automobile : *la transmission à embrayage électronique, le double volant amortisseur,...*
Pour répondre aux exigences de qualité et d'innovation de nos clients, nous intégrons des Ingénieurs Généralistes (ECP, Mines, ...), ouverts à l'international, rigoureux dans les méthodes de développement, aptes à appréhender la complexité de systèmes et *désireux de réussir leurs missions* dans le cadre d'une large autonomie.

INGENIEURS SYSTEME Réf. IS

Vous serez chargés de traduire les attentes d'un client en cahiers des charges sur lesquels vont travailler les équipes R&D spécialisées. Vous définirez l'architecture de systèmes pour les composants et, le cas échéant, les logiciels.
Véritables intégrateurs des diverses technologies utilisées, vous possédez une expérience d'une dizaine d'années soit dans le développement de logiciels temps réel pour le secteur Haute Technologie (aéronautique, ...), soit dans la mise en oeuvre de systèmes multitechnologies. Une bonne connaissance des contraintes techniques de l'automobile est un atout.
Pour réussir dans cette fonction, vous devrez savoir faire partager vos convictions et votre dynamisme.

INGENIEURS INDUSTRIALISATION ET ACHATS Réf. II

Au sein des équipes spécialisées, vous serez chargés de définir les actions méthodes/industrialisation qui devront être mises en place par nos partenaires qui interviennent dans le domaine des études ou de la fabrication. Dans le cadre *d'une politique de coopération, vous serez responsables de la bonne réalisation* des affaires, dans le respect des exigences qualité VALEO. Votre rôle implique des relations permanentes avec les fournisseurs.
Nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs Mécaniciens ayant une expérience en BE ou en méthodes/industrialisation, possédant une sensibilité économique, une réelle faculté d'adaptation à des interlocuteurs divers ainsi que des qualités de négociateur.

INGENIEURS D'ETUDES Réf. IE

Vous serez intégrés aux équipes d'Ingénieurs et Techniciens R&D intervenant dans les domaines électromécanique, mécanique et hydraulique. Vous serez chargés de définir, de concevoir, de tester et de mettre au point les produits composant le système.
Vous aurez également à coordonner l'action des fournisseurs sous l'aspect technique. Nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs Généralistes possédant aussi bien des qualités de conceptualisation que de pragmatisme.

INGENIEURS FIABILITE/ESSAIS Réf. IF

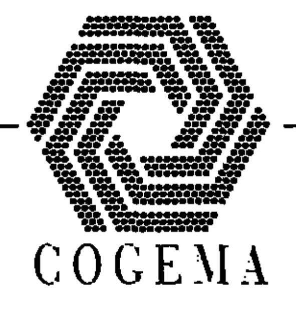
Au sein des équipes spécialisées, vous serez chargés de définir et de suivre les plans d'essais et de fiabilité de toutes les phases de développement et de pré-industrialisation d'un nouveau produit. Vous utiliserez les différentes méthodologies de prévention, type FMECA...
Votre pratique du domaine de la fiabilité et des essais ainsi que votre engagement total dans la réussite d'un projet feront que vous serez une force de *proposition écoutée aux différents stades de développement de nos produits.*

Pour tous ces postes basés à **SAINT OUEN (93)**, l'anglais ou l'allemand est impératif.

Si vous êtes passionnés par la technique et par l'industrie automobile, **venez nous rejoindre par minitel 3616 EUROMES Code VALEO** ou adressez votre dossier de candidature en précisant la réf. du poste choisi à **PA Consulting Group** - Philippe LESAGE - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 27 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.

L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE



COGEMA

LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,7 MILLIARDS DE C.A. DONT 31 % A L'ETRANGER

150 REACTEURS NUCLEAIRES ALIMENTES DANS LE MONDE

INGENIEURS GENERALISTES 28/32 ans

Acteur clef de l'indépendance énergétique de la France, le Groupe COGEMA occupe une large part du marché mondial dans sa spécialité : pour l'essentiel les produits et services liés au cycle du combustible nucléaire.
Notre usine COGEMA - La Hague (3000 personnes) située près de Cherbourg, a récemment démarré un deuxième ensemble industriel de très haute technologie. Elle recherche des

INGENIEURS D'EXPLOITATION

MISSION : au sein d'une équipe de 9 ingénieurs et en étroite liaison avec les directeurs des deux unités de production, vous serez chargé de la coordination de l'exploitation et de l'optimisation de la sûreté sur les différentes unités. Bilans d'exploitation, études de retour d'expérience, arbitrages inter-ateliers, feront également *partie des activités vous permettant d'assurer en* permanence la continuité de la production.

PROFIL : généraliste, diplômé d'une Ecole d'Ingénieur, *vous possédez une première expérience réussie de* l'encadrement.
Concret, rigoureux, vous avez le sens de la communication.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- un poste au coeur de la production,
- une formation approfondie à la complexité de nos installations,
- de réelles perspectives d'évolution sur un site moderne à la pointe de la technique,
- la possibilité au cours de votre carrière de découvrir des métiers très diversifiés dans nos différentes branches d'activités et dans nos filiales.

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM/LHISE à COGEMA - Service Gestion des Cadres 2, rue Paul-Dautier - BP 4 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX.

(Organisation et Publicité)

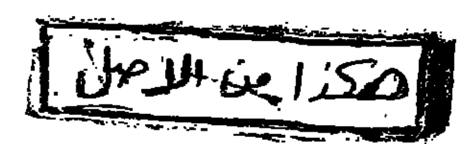
EMPLOI Le mardi, c'est tout un Monde...

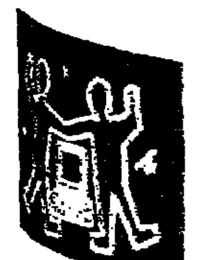
Le Monde INITIATIVES NOUVEAU

Le Monde INITIATIVES

...AVEC 10 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI DANS LE « SUPPLÉMENT » LE MONDE INITIATIVES (MARDI DATÉ MERCREDI)

Le Monde des Dirigeants
Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde des Collectivités Territoriales
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe
Le Monde des Commerciaux





Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE GROUPE CNCA CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES ET SA VOLONTE D'ETRE LE MOTEUR DU DEVELOPPEMENT DU CREDIT AGRICOLE : 85 C.R.C.A 9400 POINTS DE VENTE. 74000 SALARIES.



INGENIEUR INFOCENTRE

CNCA

DEPARTEMENT DES ETUDES INFORMATIQUES

Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans les techniques d'Infocentre et d'architecture client-serveur.

De formation BAC + 4 ou plus (Ecole d'Ingénieur, Université), vous maîtrisez parfaitement le système de gestion DB2 sur site central et l'utilisation de micro-ordinateur.

Vous devrez réaliser, développer, promouvoir les techniques de traitement coopératif dans un environnement DB2 - SYBASE - PARADOXE, vous conseillerez et assisterez les chefs de projets dans la mise en oeuvre de ces outils.

L'esprit de synthèse, la capacité de communication sont des atouts importants.

Le poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence II/1033 à CNCA, Direction des Ressources Humaines - BP 48 - 78280 Guyancourt.

NC Communication



La référence progiciel

Notre Groupe, présent dans plus de 20 pays (3.000 personnes - 3 Milliards de CA), conçoit et commercialise **un modèle de gestion intégré - SAP/R2** couvrant l'ensemble du système d'information de l'entreprise.
Avec plus de 6.500 progiciels installés, nous renforçons notre image d'**Industriel des Systèmes d'Information** avec une **architecture CLIENT/SERVEUR - SAP/R3** dans le monde **UNIX**.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CONSULTANTS "TECHNIQUE"

De formation MIAGE ou équivalent, vous avez une première expérience d'environ 5 ans, acquise dans la conduite de projets et de réalisations informatiques, en entreprise et/ou en SSII.
Une **bonne culture informatique** dans un environnement **UNIX** de préférence, ou IBM 370 utilisant **CICS** serait un atout.
Dans un premier temps, vous serez formé au produit de manière à dispenser rapidement les cours associés à nos outils de développement.
Vos **qualités pédagogiques** d'abord, votre potentiel ensuite seront les meilleurs atouts pour évoluer vers d'autres fonctions de **Conseil en Développement d'Applications.**

Réf. : SA 947

CONSULTANTS "APPLICATION"

De formation Bac + 5 ou équivalent, vous avez acquis une expérience d'environ 3 ans en entreprise et/ou en SSII.
Vous possédez une bonne connaissance générale de l'entreprise dans des domaines tels que :
- **Gestion Commerciale**
- **GPAO - GMAO**
- **Achats - Stocks**
- **Contrôle Financier : comptabilité analytique et générale**
- **Immobilisations**

Vous serez dans une équipe jeune **l'interlocuteur privilégié** de nos clients - grands comptes - dans la mise en œuvre de solutions, de conseil et de formation.

Réf. : SA 948

Allemand ou **Anglais Indispensable.** Nous vous offrons un **véritable challenge** dans une société jeune, en très fort développement.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. + prétentions) sous la référence choisie à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.





COGEPLAN *à l'écoute des talents*

2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON.

FORCE 5



L'INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS

recherche pour sa

Direction Université d'Entreprise

UN CHEF DE PROJET DE FORMATION

- Chargé de la conception de formation et d'actions de consultance en environnement technique pour le Groupe FRANCE TELECOM (ingénierie, exploitation, planification des Réseaux Publics).
- Formation supérieure scientifique (Télécommunications, Réseaux, Informatique).
- Connaissances appréciées dans le domaine du management et de la conduite de projet.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite + curriculum vitae + prétentions + photo) à :

INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS
Secrétariat Général - Réf. : CPF
9, rue Charles Fourier - 91011 EVRY CEDEX
Tél : (+33 1) 60.76.47.27.

MEDIAPA

Monétel

Concepteur et Fabricant de Matériel de PAIEMENT ELECTRONIQUE, de SYSTEMES de PEAGE et de PUBLIPHONIE recherche pour son siège à Valence

Chef de Projet (Ingénieur Logiciel)

En informatique temps réel, mène à bien l'analyse et la conception complète de logiciels appliqués à l'informatique industrielle.
Votre expérience informatique de plus de 5 ans, vos connaissances : microprocesseurs - langage C - base de données relationnelles et UNIX, vous permettront d'intervenir dans un environnement technique de haut niveau.
Pour exercer son métier avec succès, Monétel assure la maîtrise de trois domaines très différents et pourtant complémentaires :
▲ la mécanique
▲ l'électronique
▲ le logiciel.
C'est à la combinaison et à l'excellence de ces compétences que Monétel doit son succès et sa réputation, étayées par une démarche qualité systématique. Sa connaissance approfondie dans l'utilisation des cartes à mémoire et son savoir-faire dans la saisie et le traitement des données permettent à Monétel d'être retenue dans les grands appels d'offres internationaux.
Notre société, 600 salariés, basée dans la région valentinoise est partenaire du groupe Suisse ASCOM (17 000 pers.). Nous vous offrons des métiers High Tech sur un marché porteur et évolutif, un B.E. de 6 000 m2 sur un site industriel de 22 000 m2.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à DRH - **Monétel** - rue Claude Chappe - BP 344 07500 GRANGES LES VALENCE.

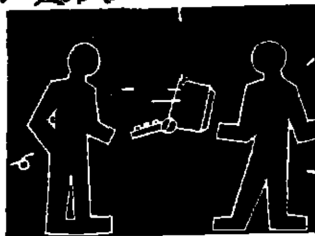
MEDIAPA

36 15 LM

L'EXPERTISE

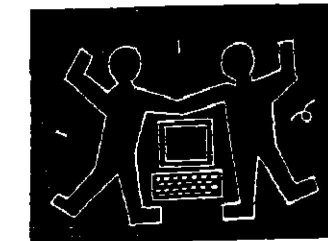
Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

36 17 LMCV



LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

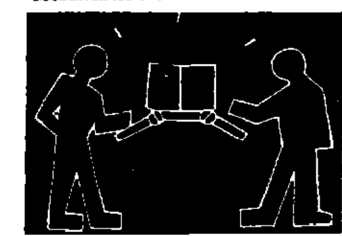


LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.



LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.





FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

Le service "OFFRE SUR MESURE" a pour mission de proposer des solutions répondant aux besoins des grands clients de FRANCE TELECOM.

CONCEPTEURS (Réf. CN/M)
CHEFS DE PROJETS (Réf. PR/M)
INGENIEURS METHODES (Réf. MT/M)
RESEAUX D'ENTREPRISE

Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent, de nationalité CEE, vous maîtrisez l'anglais et justifiez d'une expérience réussie de 5 à 6 ans dans le domaine des télécoms d'entreprise : conception architecture de réseaux, réseaux de PABX, réseaux locaux d'entreprise (LAN MAN, WAN) et réseaux haut débit, réseaux numériques (X25, NUMERIS, TELETEL), administration de réseaux, support méthodologique en gestion de projet/qualité, CAO réseaux et analyse des modèles économiques.

En relation avec les pôles de compétences internes de FRANCE TELECOM et avec ses partenaires, vous assurerez la conception, en effectuant la gestion, de projets de réseaux d'entreprise, planning, objectifs coût et qualité, cohésion des équipes, et en suivrez la réalisation.

Les postes à pourvoir sont basés à **Saint-Quentin-en-Yvelines (78)**, avec des déplacements fréquents en clientèle.

L'importance de notre Groupe offre de réelles perspectives de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous la référence concernée, lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle, à :

SM Conseil 38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M





Dans un très grand groupe, il y a toujours de belles responsabilités à prendre.



650 personnes, 1,2 Md de F de CA,

6 unités de production,

une gamme étendue de moutardes,

sauces, légumes condimentaires,

poivres, épices et herbes.

Contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur des services comptables et du contrôle de gestion, vous participez aux missions de coordination du *cycle de planification et vous animez l'équipe de contrôle de gestion.*
Vous assurez l'interface entre les services comptables et le contrôle de gestion de la société, et le groupe.
Vous développez les outils et procédures nécessaires à la fiabilité de l'information chiffrée.
Par la pertinence de vos analyses et la qualité de vos préconisations, auprès des opérationnels, vous optimisez nos résultats.
A 25/30 ans, de formation supérieure complétée par une expérience de 2 à 3 ans en contrôle de gestion, vous avez acquis une bonne connaissance du secteur industriel et commercial. L'anglais est un plus.
Animer une structure à la fois très formatrice et réactive, contribuer aux performances économiques vous *permettra d'évoluer rapidement vers des responsabilités plus larges chez* Amora et dans le groupe.

Pour ce poste basé à Dijon, merci d'adresser votre candidature, sous référence 141M, à Hervé et Millet Conseil, 56 rue de Passy, 75016 Paris.

Organisateur

Amora met en œuvre dans ses usines un programme d'action prioritaire de progrès dans une démarche de productivité globale.
Rattaché au Directeur de l'usine de Dijon, vous créez cette fonction avec l'objectif d'aider la production et la maintenance à maîtriser les coûts et accroître la productivité du site. Vous vous attachez à la réduction des pertes matières et emballages ainsi qu'à l'optimisation de l'utilisation des équipements.
Vous mettez en place des tableaux de bord de suivi des performances, vous animez des groupes de travail d'opérateurs production-maintenance pour assurer l'efficacité et la pérennité des actions entreprises.
Ingénieur généraliste, mécanique ou automatismes, vous avez prouvé au cours d'une expérience de 3 à 5 ans des compétences en production, conditionnement, entretien ou méthodes.
Au terme de cette mission (2 à 3 ans), au cours de laquelle vous valoriserez votre parcours professionnel, vous pourrez prendre des responsabilités élargies en production ou maintenance dans le groupe BSN.

Pour ce poste basé à Dijon, merci d'adresser votre candidature, sous réf. CJ27M, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN

PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIÈME EUROPÉEN

1 000 personnes, 3 usines,

1,7 Md de F de CA,

100 000 tonnes de produits

de haute qualité, des marques

renommées : Cracottes, Blédina...

leader sur leur marché.

Responsable organisation/formation/information

Notre usine de Brive-la Gaillarde en Corrèze (400 personnes, 50 000 tonnes de produits par an) est spécialisée dans les produits de diététique infantile et elle bénéficie d'évolutions technologiques de pointe.
Rattaché au Directeur de l'usine et en partenariat avec les différents Responsables de services, vous participez à une réflexion permanente sur les organisations et la mise en place d'actions visant à optimiser les compétences des hommes :

- Optimisation des lignes de fabrication afin d'accroître la flexibilité et améliorer la productivité.
- Mise en place de projets de refonte des classifications et anticipation par la formation des évolutions techniques de demain.
- *Animation de la communication interne du site.*

Ingénieur de formation, vous avez acquis une première expérience en usine ou en relations humaines et sociales en contexte industriel. Vous avez prouvé vos talents d'organisation ou de formation, votre sens de la communication et surtout l'aptitude à faire vivre vos convictions au service de projets ambitieux.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. SJ109M, à BSN, Service Recrutement Cadres, *7 rue de Téhéran, 75381* Paris Cedex 08.

Chef de zone export

Afrique de l'Ouest

De formation supérieure commerciale, vous avez une première expérience réussie dans l'exportation de produits de grande consommation. Vous pratiquez avec aisance l'anglais.
Rattaché au Directeur de zone, vous organisez et contrôlez l'action de nos agents commerciaux et de nos *distributeurs. Vous proposez les politiques marketing, commerciales et tarifaires et participez à leur mise* en place. Excellent négociateur et extrêmement rigoureux dans votre approche commerciale, vous avez le sens de l'initiative et l'ambition d'un développeur pour fertiliser des zones à fort potentiel de croissance.
Basé à Villefranche-sur-Saône près de Lyon, vous vous déplacerez 50 % de votre temps.
Dans un contexte de fort développement à l'international, les perspectives d'évolution dans l'entreprise et dans le groupe sont très ouvertes.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 143M, à Hervé et Millet Conseil, 56 rue de Passy, 75016 Paris.